CINQUIÈME PARTIE

CHAPITRE I

LES DÉBUTS DE LA PÉRIODE AYYOUBIDE. LES DERNIÈRES ANNÉES DE BOHÉMOND III.

L'histoire de la Syrie franque du nord pendant toute la période qui s'étend de la mort de Saladin au milieu du XIIIe siècle peut être caractérisée par deux traits : aucun conflit avec les musulmans, conflits constants avec les Arméniens. Pour comprendre cette situation, il importe d'exposer rapidement les circonstances de la constitution des états ayyoubides et du royaume arméno-cilicien.

A) *Caractères généraux et débuts de la période ayyoubide.* — A certains égards, la période des successeurs de Saladin, les Ayyoubides, ou tout au moins celle de leurs deux premières générations, peut être considérée comme une période de « pause ». Au dehors, les conquêtes de Saladin et la lutte contre la troisième croisade, suscitée par elles, avaient exigé un effort considérable, dont ses successeurs chercheront à éviter le renouvellement, en admettant délibérément la présence des Francs sur la côte syrienne, d'ailleurs économiquement avantageuse. S'ils réalisent encore une certaine expansion, c'est uniquement vers le nord-est, et, en général, afin d'assurer leur domination intérieure, compromise par des intrigues étrangères. Ce sont moins des conquérants que des exploitants. De la même façon, semble-t-il, ils laissent s'adoucir à l'intérieur la lutte contre les éléments hétérodoxes ; les Chiites n'étant plus dangereux, ils les traitent avec ménagements (1). Le plus clair de leur activité est consacré à la construc-

(1) Impression générale dont les exemples précis sont rares. Cf. entre autres Boughya Aya Sofya, 31 (faveur d'aẓ-Ẓâhir aux chiites « pour apaiser leurs cœurs »; anecdotes sur les Chiites d'Alep vers ce moment dans Abou Dharr, Vatican, 65 r°. A l'égard des chrétiens, la tolérance est parfaite; cf. *infra* les rapports d'al-Kâmil avec Frédéric II et en général des Ayyoubides avec les missionnaires. Ibn abî Ṭayyi, d'après ce qu'on sait de lui par son œuvre, ne paraît pas avoir eu à se plaindre des Ayyoubides, bien que chiite.

CINQUIÈME PARTIE

CHAPITRE I

LES DÉBUTS DE LA PÉRIODE AYYOUBIDE. LES DERNIÈRES ANNÉES DE BOHÉMOND III.

L'histoire de la Syrie franque du nord pendant toute la période qui s'étend de la mort de Saladin au milieu du XIIIe siècle peut être caractérisée par deux traits : aucun conflit avec les musulmans, conflits constants avec les Arméniens. Pour comprendre cette situation, il importe d'exposer rapidement les circonstances de la constitution des états ayyoubides et du royaume arméno-cilicien.

A) *Caractères généraux et débuts de la période ayyoubide.* — A certains égards, la période des successeurs de Saladin, les Ayyoubides, ou tout au moins celle de leurs deux premières générations, peut être considérée comme une période de « pause ». Au dehors, les conquêtes de Saladin et la lutte contre la troisième croisade, suscitée par elles, avaient exigé un effort considérable, dont ses successeurs chercheront à éviter le renouvellement, en admettant délibérément la présence des Francs sur la côte syrienne, d'ailleurs économiquement avantageuse. S'ils réalisent encore une certaine expansion, c'est uniquement vers le nord-est, et, en général, afin d'assurer leur domination intérieure, compromise par des intrigues étrangères. Ce sont moins des conquérants que des exploitants. De la même façon, semble-t-il, ils laissent s'adoucir à l'intérieur la lutte contre les éléments hétérodoxes ; les Chiites n'étant plus dangereux, ils les traitent avec ménagements (1). Le plus clair de leur activité est consacré à la construc-

(1) Impression générale dont les exemples précis sont rares. Cf. entre autres Boughya Aya Sofya, 31 (faveur d'aẓ-Ẓâhir aux chiites « pour apaiser leurs cœurs »; anecdotes sur les Chiites d'Alep vers ce moment dans Abou Dharr, Vatican, 65 r°. A l'égard des chrétiens, la tolérance est parfaite; cf. *infra* les rapports d'al-Kâmil avec Frédéric II et en général des Ayyoubides avec les missionnaires. Ibn abî Ṭayyi, d'après ce qu'on sait de lui par son œuvre, ne paraît pas avoir eu à se plaindre des Ayyoubides, bien que chiite.

tion ou à la réfection de puissantes forteresses, dotées des perfectionnements introduits par les Francs ; elles garantissent que les Francs ne prendront pas leur abstention pour de la faiblesse et ne pourront pas plus les attaquer qu'eux-mêmes ne les attaquent (2).

Entre eux, les Ayyoubides ont un mélange de solidarité familiale et de querelles. Saladin n'a pas détruit la féodalité zengide, mais ses successeurs peu à peu l'éliminent à leur profit. Mais il en résulte non pas une centralisation de l'autorité, mais le développement d'une féodalité nouvelle, qu'en langage d'Occident on appellerait celle des princes apanagés. La famille ayyoubide est innombrable, et Saladin a donné le premier l'exemple de diviser ses états, sous la suzeraineté nominale d'un de ses membres, entre un grand nombre d'autres. Naturellement, chacun cherche à agrandir sa part, en même temps que celui d'entre eux qui est maître de l'Egypte se considère comme investi d'une autorité sur eux tous et essaye de reconstituer une unité effective. La direction échappe vite aux enfants de Saladin au profit de son frère al-'Adil; après lui, son fils al-Kâmil arrivera encore à grand peine à imposer sa suprématie à ses frères et cousins ; à la troisième génération le fils d'al-Kâmil, aç-Çâliḥ doit passer son règne en luttes féroces ; après lui, la dynastie sombre.

A la mort de Saladin, qui laissait dix-sept fils, son empire se trouvait en fait divisé en quatre parties principales : l'aîné, al-Afḍal, théoriquement suzerain de tout l'héritage, possédait Damas, la Palestine, et avait dans sa clientèle un cousin apanagé à Ḥomç; un second fils, al-'Azîz, gouvernait l'Egypte ; un troisième, aẓ-Ẓâhir, régnait à Alep, et exerçait un contrôle incertain sur un autre cousin apanagé à Ḥamah ; enfin le frère de Saladin, al-'Adil, possédait la Djéziré. Les trois premiers étaient des princes jeunes, et, sauf aẓ-Ẓâhir, dénués de sens politique ; par contre, al-'Adil, associé de près à la politique de Saladin, était un homme expérimenté, souverainement intelligent et habile, patient et énergique en même temps : la plus forte personnalité de la dynastie après Saladin. On pouvait prévoir tout de suite que, même s'il n'avait aucune ambition, il ferait figure de chef de famille et finirait par

(2) Aẓ-Ẓâhir d'Alep se distingue particulièrement dans cette œuvre.

retirer le bénéfice de cette position. Saladin mort, la puissance ayyoubide eût pu disparaître rapidement ; ce fut à al-'Adil qu'elle dut de survivre trois générations.

Le danger ne venait pas du debors. La tentative que firent les princes de Mossoul et d'Akhlâṭ pour profiter de la mort de Saladin fut enrayée sans peine par une prompte répartie d'al-'Adil, que favorisa la mort de Bektimour d'Akblât et de 'Izz ad-dîn de Mossoul. Mais entre al-Afḍal et al-Azîz des hostilités éclatèrent vite, favorisées par des intrigues d'émirs mécontents de leur gouvernement. Après avoir protégé al-Afḍal (1194), al-'Adil lui enleva ses possessions, en même temps qu'il s'installait en Egypte pour y seconder al-Azîz (1196). En 1198, il se trouvait obligé de faire front à de nouvelles attaques en Djéziré lorsque mourut al-'Azîz; al-Afḍal, appelé à sa place, essaya de reprendre Damas, fut battu et relégué à Samosate, tandis qu'aẓ-Ẓâhir d'Alep, qu'il avait gagné à sa cause, devait reconnaître la suzeraineté d'al-'Adil. Celui-ci, régent au nom du fils d'al-Azîz, se fit ensuite proclamer sultan : l'unité de l'empire ayyoubide était presque reconstituée (1201) (3).

Aẓ-Ẓâhir, qui, de l'aide apportée plusieurs fois à al-Afḍal, avait retiré Lattakié et Djabala, était pendant toute cette période paralysé par l'opposition de ses grands feudataires, tel le chef des Yâroûqiya Dilderim, que soutenait al-'Adil. Sa réconciliation avec son oncle lui permit enfin de les mettre à la raison et d'être maître chez lui (1202) (4). Mais la crainte d'al-'Adil restera le facteur dominant de sa politique ; comme jadis à aç-Çâliḥ en face de Saladin, elle lui impose une politique de bons rapports avec ses voisins francs.

Les Francs avaient, eux aussi, regroupé leurs forces. Conrad de Montferrat ayant été « assassiné », Richard Cœur de Lion avait laissé la défense de la Syrie à son neveu Henri de Champagne, et attribué comme dédommagement à Guy de Lusignan Chypre. En 1194, Guy mourut. Contre son successeur, Amaury, les barons

(3) Imâd dans A. Ch., 226-239; Boustân, 589-592; I. A., 71-72 (B. H., 343-344), 77-80; Mich., 410; Sibt, 295-301; M. b. N., dans I. F., 163 r°, 190 r°, etc.

(4) Boustân, 589-592; Kamâl, 206-224; A. Ch., 229; I. A. D., 598; Târîkh Sâlihî, 597-598; Sibt, 310; I. F., 170 r°, 178 r°. L'insubordination des vassaux d'aẓ-Ẓâhir était liée au nord à des intrigues avec les Seldjouqides; en 1196-1197, aẓ-Ẓâhir dut reprendre 'Aïntâb, Ra'bân, Mar'ach. Al-'Adil envisagea aussi des hostilités contre les Seldjouqides (I. F., 156 r°).

n'avaient pas de rancune ; les filles que Henri eut de sa femme, veuve de Conrad et héritière de Jérusalem, furent fiancées aux fils d'Amaury, et l'on put espérer qu'une commune descendance mettrait fin à la scission de l'Orient franc (5).

B) *Le guet-apens de Baghrâs et la fondation du royaume arméno-cilicien.* — Dans la Syrie du Nord, la conquête saladine avait complètement renversé la balance des forces entre Antioche et la Cilicie. Comme Chypre à l'égard de la côte syrienne, c'était maintenant la Cilicie qui était la plus forte et qui se trouvait désignée pour servir de ligne de repli aux chrétiens. Léon était bien décidé à profiter de cette situation et, rompant avec les ménagements intéressés de ses premières années, à rejeter tout ce qui restait de suprématie franque, voire à devenir lui-même le suzerain de la principauté. En 1191, Saladin avait fait démanteler Baghrâs, qu'il ne pensait pouvoir défendre ; Léon était accouru, s'en était emparé, et, au lieu de la rendre aux Templiers, ses anciens possesseurs, l'avait gardée pour lui et fortifiée (1). Cette main-mise sur la place qui gardait l'entrée de la Syrie inquiéta naturellement Antioche, et lorsque Bohémond fit la paix avec Saladin, loin d'y inclure Léon, son vassal, il s'était plaint de lui à Saladin (2), qui ne pouvait non plus voir de bon œil l'établissement du puissant baron sur la route du 'Amouq et d'Alep. Léon l'avait su, et la mort de Saladin devait lui permettre de se venger. A cela il faut ajouter le souvenir de l'ancien guet-apens préparé par Bohémond à Roupen, et les vaines réclamations adressées par Léon au prince d'Antioche pour se faire rembourser les sommes qu'il lui avait prêtées en 1188. Le prince arménien décida donc de tendre à son tour un piège à Bohémond. Il semble que, pour ce faire, il ait eu l'aide de la femme de Bohémond, Sybille, dont il avait épousé une parente, et qui intriguait avec lui dans l'espoir de faire exclure de la succession d'Antioche les fils du premier lit de Bohémond au profit de son fils à elle, Guillaume (3).

(5) Röhricht, 665 sq.; Grousset, III, 135 sq.

(1) 'Imâd, dans A. Ch., 133 (H 379); Boustân, 587; I. A., XII, 11 (H 732), date à tort le démantèlement du lendemain même de la prise de la place par Saladin. D'après B. H., an 1503, Francs et Arméniens essayèrent chacun d'occuper Baghrâs, mais les Antiochiens ne purent exclure les Arméniens.

(2) I. A. T., dans I. Ch., 91 r°.

(3) C'est du moins la version de Cont. D; mais celle-ci est suspecte, car

En octobre 1193 (4), soit que Léon eût proposé une entrevue (5), soit qu'il eût fait feindre par le gouverneur de Baghrâs le désir de livrer sa forteresse à Bohémond (6), celui-ci, accompagné de sa femme et d'un fils (7), se rendait au pied de Baghrâs, où il acceptait l'hospitalité (8) ; mais, lorsqu'il fut dans le château, des troupes arméniennes l'arrêtèrent (9), avec sa famille et la plus grande partie de son escorte, qui comprenait le connétable Raoul des Monts, le Maréchal Barthélémy Tirel, le Chamberlain Olivier, et l'un des principaux seigneurs de l'entourage du prince, Richier

elle prétend que Léon avait promis mariage à Sybille; comme il était déjà marié, sans parler d'elle, cette offre est bien peu vraisemblable.

(4) Sempad, 631, toujours vague dans sa chronologie indique 1195, Gestes, 15 (A. T. S., 434), 1194. Mais la date de 1193 est celle de Mich., 411 et Boustân, 587, ouvrages tout à fait contemporains, ainsi que de B. H. (ici autonome), et Cont. D, 207. La date est confirmée s'il est exact que Héthoûm de Sassoûn, qui prend part à l'événement, est mort peu après Grégoire Dgha (mort en mai 1193) comme le pense Alishan, *Léon*, 126; Bohémond étant à Antioche encore en septembre 1193 (Cart., I, n° 948), le guet-apens doit être d'octobre, pas plus tard, Mich. faisant mourir le patriarche Aimery après, et encore en 1193.

(5) Cette hypothèse est celle de Boustân, Cont. A, Cont. D. Le récit de toute cette affaire est difficile à rétablir, car les sources qui nous la racontent sont toutes plus ou moins déformées pour servir l'un ou l'autre des partis, celui de Léon et celui de Bohémond de Tripoli, qui se disputeront Antioche pendant le tiers de siècle suivant. Cont. C, Cont. G et Ernoul ont une documentation proarménienne (ils vont jusqu'à prêter à Bohémond l'intention d'arrêter Léon, qui aurait agi en état de légitime défense); Cont. A paraît puiser la sienne dans le milieu des barons fidèles à Bohémond de Tripoli; Cont. D est neutre et plus proche du commun peuple; c'est, des quatre continuations, celle dont l'information est la plus riche et, semble-t-il, la meilleure, à quelques détails près.

(6) C'est l'hypothèse de B. H. et de I. A. T., l'un et l'autre plus impartiaux que les sources latines, mais d'information moins directe; malheureusement ni l'un ni l'autre ne connaît avec précision les événements d'Antioche consécutifs au guet-apens lui-même.

(7) La présence de ce fils est attestée par B. H. et I. A. T. (Boustân en signale même deux si le texte n'est pas corrompu), mais non son nom ; il doit s'agir du fils de Sybille, car d'après Cont. D, Raymond était resté à Antioche; Cont. A cependant paraît impliquer son absence; toutefois ce peut être le silence volontaire d'un partisan de Bohémond, que le serment prêté à Raymond gênait.

(8) Soit pour la nuit (B. H., I. A. T., Boustân), soit pour déjeuner (Cont. D).

(9) Soit que Léon les eût jusqu'alors dissimulées, si l'on admet qu'il ait été là dès le début, soit qu'il fût arrivé avec elles à ce moment, si l'hospitalité n'avait d'abord été offerte que par le gouverneur.

de l'Erminat (Armenaz) (10). Léon exigea pour les libérer la remise d'Antioche (11), à laquelle furent envoyés procéder Richier et Barthélémy pour Bohémond, Héthoum de Sassoûn, mari d'Alice fille de Roupen, pour Léon.

C'est alors que se produisit un événement qui allait rejaillir sur toute l'histoire d'Antioche au XIIIe siècle : la population, qui avait jadis manifesté, devant le danger d'ingérence byzantine, son attachement au régime latin, réagit cette fois, en présence de la menace d'annexion arménienne, avec une remarquable vigueur, et, pour se défendre en l'absence du prince, substitua son gouvernement direct à celui de Bohémond en proclamant la Commune, de quarante ans la plus ancienne des trois communes franques de Syrie au XIIIe siècle.

Tandis que Héthoûm de Sassoûn attendait aux portes d'Antioche que l'occupation par les siens des points principaux de la ville lui permît d'y entrer sans danger, Richier et Barthélémy introduisaient les troupes arméniennes jusqu'au palais du prince ; des Latins, sombres, assistaient ; tout d'un coup un arménien lança une remarque désobligeante pour Saint-Hilaire, qui depuis Raymond de Poitiers avait sa chapelle dans le palais. Alors un simple sommelier interpella les barons : comment permettaient-ils qu'Antioche fût enlevée à son prince et livrée « à si vil gens come sont Hermins » ? Et, joignant l'acte à la parole, de lancer aussitôt des pierres à l'Arménien coupable. Une bagarre naît, s'étend ; en quelques instants la ville est en armes, on jette dehors les soldats arméniens, et Héthoûm de Sassoûm juge plus prudent de se retirer. Le peuple se réunit alors dans la cathédrale Saint-Pierre, sous la direction du patriarche (12), prête le serment de commune et décide de reconnaître pour seigneur, en attendant la délivrance de Bohémond III, Raymond, son héritier désigné. En même

(10) D'après Cont. A, Richier aurait mis en garde le prince, et refusé de l'accompagner, mais ce texte grandit volontairement Richier, semble-t-il, et le fait qu'il soit revenu à Antioche aussitôt, explique suffisamment qu'on ait pu croire qu'il y était resté.

(11) Remise qui ne signifie pas nécessairement dépossession de Bohémond, mais seulement vasselage; mais la population l'interpréta dans le premier sens.

(12) Telle est la version de Cont. D; d'après Cont. A, l'initiative de la résistance et de la convocation du peuple à Saint-Pierre, serait le fait de Richier de l'Erminat seul. La présence du patriarche, ou son nom (Aimery) peuvent être une interpolation (cf. p. 508).

temps on prévient Bohémond de Tripoli, qui accourt au secours éventuel de la ville, et Henri de Champagne (13). Tandis que les barons, tous de sang plus ou moins mêlé, paraissent avoir été peu émus d'obéir à Léon, qui était à moitié francisé, la bourgeoisie, elle, avait réagi vigoureusement à ce qui n'en menaçait pas moins les Francs, non nobles surtout, de la perte partielle de leurs privilèges sociaux. Ainsi trente-huit ans plus tard devait naître la commune d'Acre d'une réaction franco-italienne contre un danger de germanisation. L'Eglise latine, à l'origine, se trouvait naturellement aux côtés des défenseurs de la latinité. Mais l'existence d'une commune n'en constituait pas moins une limitation à ses prérogatives et à celles du prince, et la suite de l'histoire d'Antioche en témoignera constamment. Pour l'instant elle avait atteint son but, et Léon, tout en faisant piller les environs, ne put que repartir, en emmenant ses prisonniers à Sis.

Au printemps 1194, Henri de Champagne prit en mains l'affaire. Il avait reçu, semble-t-il, des appels, d'une part d'Antioche et de Tripoli, d'autre part de Bohémond III lui-même (14). Après avoir rendu en route visite au chef des Assassins, qui l'en avait prié, afin de rétablir la bonne qualité des rapports, compromise par le meurtre de Conrad de Montferrat, Henri vint à Antioche, puis, après avoir tenu conseil avec le patriarche et les fils de Bohémond, se rendit de lui-même en Cilicie, où Léon l'accueillit très bien. Là, comme quelques mois plus tard à Chypre, la politique de Henri consista à reconnaître le fait acquis sans chicane, en cherchant seulement à en tirer le meilleur parti grâce à une

(13) Là encore doute. On a vu (ci-dessus, p. 583, n. 7) que la présence de Raymond à Antioche n'est attestée que par Cont. D; si aucun texte n'affirme positivement qu'il ait été pris, il faut convenir qu'il n'existe aucune preuve autre de sa présence, et au contraire, I. A. T. paraît penser que les Antiochiens ont donné le pouvoir à Bohémond de Tripoli; on remarquera toutefois qu'I. A. T. écrit chez le prince d'Alep, qui sera un allié de Bohémond contre le fils de Raymond. Que Bohémond ait été appelé au secours est infiniment probable. Toutefois on peut encore douter s'il vint une première fois tout de suite, ou s'il attendit le passage de Henri de Champagne, qui en tous cas le trouva à Tripoli. Cela peut être en rapport avec les raids ordonnés par Léon contre Antioche, dont il apparaît mal s'ils sont immédiatement postérieurs à l'affaire de Baghrâs ou du printemps suivant seulement

(14) Cont. A, appel de la commune; Cont. D, de Raymond, Bohémond de Tripoli, et du patriarche; Cont. C et G et Ernoul, appel de Bohémond, III, après les pillages de Léon.

réconciliation des parties aux prises. La possession par Léon de toute la côte du golfe d'Alexandrette et de Baghrâs fut admise par Bohémond, qui délia Léon de son hommage (15), en échange de quoi Bohémond était libéré sans rançon. De plus, pour sceller la réconciliation des deux cours, il était entendu que Raymond, le fils aîné et héritier de Bohémond, épouserait Alice, la nièce et jusqu'ici la seule héritière de Léon, qui venait de perdre, dans des conditions assez mystérieuses (16), son premier mari, Héthoûm de Sassoûn, au lendemain de son retour d'Antioche. Ce mariage faisait apparaître comme assez probable l'union prochaine sur une même tête des couronnes d'Antioche et de Cilicie. Bohémond fut libéré avant septembre 1194 ; le mariage de Raymond et d'Alice eut lieu vers le début de 1195. A cette occasion, Bohémond III fit jurer aux barons de reconnaître Raymond pour prince à sa mort, tout en se réservant naturellement le pouvoir de son vivant (17). Le sort d'Antioche et celui de la Cilicie paraissaient désormais bien liés (18).

Ni Amaury de Lusignan, ni Léon, ne se contentèrent d'une réconciliation avec leurs anciens compétiteurs d'Acre et d'Antioche qui, si précieuse qu'elle leur fût, ne consacrait pas de façon absolue leur nouvelle puissance. Amaury, qui avait aspiré à une couronne royale en Palestine, s'il renonçait à la Palestine, ne renonçait pas à la couronne. Et Léon s'estimait à la hauteur d'une

(15) D'après Cont. C et G, et Ernoul, Bohémond aurait même au contraire prêté hommage à Léon. Mais les versions non-arménophiles omettent ce point. Il est possible mais non sûr, que Raymond, le fils de Bohémond, après son mariage avec la nièce de Léon, ait séjourné auprès de celui-ci, ce qui corroborerait un peu la thèse de la vassalité. Toutefois, Léon n'avait encore le titre que de baron; un prince pouvait-il lui prêter hommage ?

(16) Son frère et lui moururent presqu'en même temps ; on soupçonna Léon.

(17) D'après Cont. A, Bohémond aurait même investi dès lors Raymond, de la principauté concurremment avec lui, ce que dément formellement Cont. D; d'après Cont. C et Sempad, on aurait dès lors explicitement prévu la succession, à Antioche et en Cilicie, du fils éventuel de Raymond ; mais il semble que ce soit une confusion de date par résumé, car, d'après la lettre même de Léon à Innocent III (Migne, I, 810), ce fait n'eut lieu qu'après la mort de Raymond.

(18) Cont., A 213; Cont. C et G 228 (Ernoul, 319); Cont. D 207; Mich. 411; B. H., an 1504; Sempad, 632; Chron. rimée, 631; Boustân, 587; I. A. T. dans I. Ch. Géogr. ms. Brit. Mus., 91 r°-v°. Cf. encore de brèves mentions dans A. T. S., 434 (Gestes, 15, Héthoûm, 479).

égale ambition. Il est possible que l'un comme l'autre aient, en 1194, abordé la question avec Henri de Champagne. Néanmoins, si celui-ci pouvait promettre de ne pas faire d'opposition, il n'avait aucune qualité pour attribuer des titres royaux, et Amaury comme Léon devaient se tourner vers les pouvoirs qui en distribuaient. Au temps de la première Croisade, le pouvoir spirituel de la papauté avait suffi pour consacrer le royaume de Jérusalem ; mais le développement en Europe de grandes monarchies et le croissant besoin de secours matériels des Francs de Syrie, que ces monarchies étaient le mieux à même de leur apporter, avaient graduellement fait passer la Syrie dans l'orbite d'influence des princes temporels, et la troisième Croisade en avait été une éclatante manifestation. Au milieu du XIIe siècle, où Allemagne et Angleterre étaient affaiblies par des luttes internes, les Francs avaient adressé leurs appels à Louis VII ; lorsque s'était développée la puissance des Plantagenêts, on avait fait appel à Henri II, puis à Richard, qui avait en fait réorganisé la Terre Sainte à sa guise. Frédéric Barberousse eût pu balancer son influence, mais il était mort à temps pour éviter ce conflit naissant. Au lendemain de la croisade, la situation est renversée, car Richard est rendu impuissant par ses difficultés en France ; par contre, l'héritier de Barberousse, Henri VI, annonçait l'intention de reprendre la croisade que son père n'avait pu mener à bien, et, ayant épousé l'héritière du royaume normand de Sicile, disposait de forces comme aucun prince n'en avait eues encore pour cette expédition.

D'autre part, en droit, deux pouvoirs seuls pouvaient distribuer des couronnes : l'Eglise et l'Empire. L'Empire était double; mais Byzance, qui avait partie liée avec l'Islam — le remplacement d'Isaac Ange par son frère Alexis, en 1194, n'y changea rien (19) — et qui était trop affaiblie pour pouvoir continuer à jouer aucun rôle important en Syrie et en Cilicie, ne pouvait pas rivaliser avec Henri VI, même si le sentiment antibyzantin des Francs n'avait pas joué à son détriment. Henri VI était donc le prince auquel, non seulement le latin Amaury mais l'oriental Léon, qui n'était plus guère en rapports avec des chrétiens que latins, devaient s'adresser pour consolider et élever leur position. Naturellement,

(19) Le nouveau basileus envoie une ambassade à al-'Aziz, en Égypte (Boustan, 590).

Empire et Papauté étant alors en paix, cela n'excluait pas un recours parallèle à Rome. En 1195, Amaury envoya des ambassadeurs au Pape et à l'Empereur, et à leur retour, où ils lui apportèrent des réponses affirmatives, prit le titre de roi (printemps 1196); toutefois Henri VI avait réservé le sacre pour le moment, prochain, pensait-il, où lui-même serait présent avec ses croisés (20).

Pour Léon, sa qualité de chef d'un peuple étranger à la communion religieuse de Rome, si elle ne lui créait pas de difficulté spéciale avec l'Empereur, rendait sa situation plus délicate à l'égard de la Papauté. Les catholicos arméniens du XIIe siècle avaient compris le danger religieux pour l'Église arménienne de rester isolée au milieu d'infidèles; mais ni eux ni les barons ciliciens ne s'étaient préoccupé de la portée politique de l'union. Par la volonté de Léon, le problème est maintenant porté sur le plan politique. L'union avec Rome, c'était, pour l'état arménien de Cilicie, la naturalisation latine. Comme hier encore les efforts d'union de Manuel Comnène avaient eu pour mobile le désir d'être le chef de la chrétienté latine orientale, de même aujourd'hui les efforts d'union de Léon signifiaient la recherche du droit d'intervention dans les affaires syriennes et d'utilisation de forces latines à son service; ils sont un élément de la même politique qui conduit Léon en Syrie du Nord, ou lui fait développer en Cilicie la colonisation militaire et commerciale franque. Déjà Léon avait correspondu avec Clément III, à l'occasion de la troisième Croisade. Il écrivit de nouveau à Célestin III, après l'échec de la dernière tentative d'union avec l'Église grecque, pour lui demander une couronne royale; le Pape fit une réponse favorable, tout en demandant la réforme de quelques usages arméniens, l'envoi à Rome d'un ambassadeur spécial pour présenter la soumission de l'Église arménienne, et, peut-être, l'introduction de l'étude du latin dans certaines écoles arméniennes. Léon se heurtait toujours aux mêmes oppositions de prélats arméniens qui avaient compromis les tentatives antérieures; mais par un louvoiement habile jusqu'à l'insincérité, il sut cette fois simultanément convaincre les Arméniens que l'acceptation des demandes présentées serait de pure forme et ne changerait rien au fond des choses,

(20) Pour les détails, cf. Röhricht, 666-667, et Mas-Latrie, Hist. Chypre, I 126-128.

et l'ambassade pontificale, d'ailleurs aussi conciliante que possible, de l'absolue bonne volonté du clergé arménien unanime. Il ne restait plus à régler que de pures questions disciplinaires lorsque le couronnement royal eut lieu.

Pour celui-ci, Léon s'était dès 1196 adressé à Henri VI; peut-être dès 1190 avait-il même déjà conçu des projets analogues au moment de l'arrivée de Frédéric Barberousse, mais la mort de ce dernier les avait détruits dès le germe; toutefois, s'il est certain que Léon avait alors espéré l'investiture impériale, comme garantie contre une réaction byzantine éventuelle, il est possible que l'idée de royauté n'ait été rattachée par lui que plus tard au souvenir du grand empereur disparu. Quoi qu'il en soit, ses ambassadeurs demandèrent maintenant à Henri VI la couronne royale pour Léon, qui se déclarait vassal du Saint-Empire, et l'investiture de la Cilicie et de territoires limitrophes à l'est à reconquérir éventuellement sur les Musulmans; il ne semble pas qu'aucune allusion ait été faite à Antioche. Henri donna comme à Amaury une réponse favorable, en remettant le sacre au jour de son passage en Syrie.

On sait que celui-ci n'eut jamais lieu, l'Empereur étant mort au moment de s'embarquer ; mais certains pèlerins étaient déjà partis sous la conduite de son chancelier, l'archevêque Conrad de Mayence, qui était en même temps légat du Saint-Siège. En septembre 1197, passant à Chypre, Conrad avait procédé au couronnement d'Amaury ; peu après on apprit la mort de Henri ; néanmoins Léon envoya à Acre l'évêque de Sis. Jean demanda à Conrad de rester fidèle au programme prévu, et en janvier 1198, en présence de tout son clergé et de toute la noblesse franco-arménienne de Cilicie, ainsi que de l'archevêque grec de Tarse, du patriarche jacobite, et d'ambassadeurs du calife, Léon fut couronné roi des mains du catholicos Grégoire Abirad, cependant qu'il recevait de Conrad les autres insignes de sa royauté. C'était, pour les Arméniens, la restauration partielle de l'ancien royaume pagratide.

Quant à Alexis l'Ange, cherchant à tirer le meilleur parti de l'inévitable, il avait, dès les premières négociations de Léon avec Henri, envoyé de lui-même une couronne au prince arménien, en cherchant à le convaincre que l'investiture byzantine lui serait bien plus précieuse que celle de l'Empereur lointain d'Occident, et Léon, sans rien modifier de ses rapports avec Henri, n'avait

pas moins accepté avec remerciements la couronne grecque : il était donc officiellement reconnu comme roi par les deux Empires (21).

C) *Premiers conflits de Bohémond de Tripoli et de Léon Ier.* Les difficultés intérieures des chrétiens et des Musulmans avaient ôté aux uns comme aux autres le désir de rallumer la guerre extérieure, et les trêves avaient été sans peines prolongées jusqu'en 1197. La croisade allemande modifia cette situation. La simple menace en permit aux Embriaci de récupérer Djoubaïl par une intrigue pacifique; et quelques mois plus tard, les croisés prenaient Beirout. Sans doute al-'Adil avait pu, entre temps, reconquérir Jaffa, et la croisade allemande, désemparée par la mort de l'Empereur, ne continua pas ses opérations et refranchit la mer. Néanmoins, c'était un résultat appréciable que d'avoir de nouveau réuni par terre le territoire d'Acre au comté de Tripoli. Restait à accomplir au nord la réunion analogue du comté à la principauté d'Antioche ; Bohémond III le projetait. Aẓ-Ẓâhir, prévenu, avait, comme al-'Adil à Beirout, donné ordre de miner les forteresses de Lattakié et de Djabala, afin que, si l'on ne pouvait empêcher les Francs d'entrer momentanément dans ces villes, on pût du moins leur enlever la possibilité d'y restaurer des établissements susceptibles de résistance. Mais Bohémond, qui s'était rendu auprès des croisés, n'en obtint probablement pas le renfort qu'il espérait ; revenant de Tyr au lendemain de la prise de Beiroût, il avait abordé à Marqab, et avait eu là une entrevue avec les lieutenants envoyés par aẓ-Ẓâhir à Lattakié et Djabala ; la population inquiète avait abandonné ces villes, et il est possible que Bohémond soit rentré à Antioche par terre et les ait traversées ; mais il ne tenta aucune hostilité contre les garnisons des forteresses, et peu après, aẓ-Ẓâhir en personne vint en inspecter la restauration. La dispersion de la croisade allemande après la mort de Henri VI ne permit pas de reprendre l'effort, et An-

(21) Mich. arm. suite, 405; Hist Royal (Alishan Léon, 172; Sempad, 633; Kirakos, 422-424; Samuel d'Ani suite, 458; Vartan, 443; Chron. rimée, 511; Jaffré, 16461-16463 (Neues Arch., XIV) ; Annales Marbacenses, 165, 166 (Léon demande à Henri Bourdj ar-Raçâç, etc.) ; Cont. A 215.

tioche resta séparée de Tripoli (fin 1197). La Syrie du Nord n'intéressait pas les Occidentaux (1).

Inférieure à la Syrie du Sud dans son redressement militaire, la Syrie du Nord ne l'était pas moins dans sa tranquillité intérieure. C'est que, peu avant l'arrivée des croisés, le fils de Bohémond III, Raymond, était mort, laissant, de sa femme, nièce et héritière de Léon, un tout jeune fils, Raymond-Roupen (Rupin). Il paraissait normal que cet enfant fût le successeur de Bohémond III, et, d'après la version arménienne, Raymond, à son lit de mort, en aurait obtenu la promesse formelle de son père ; néanmoins, Raymond n'ayant pas été investi de la principauté de son vivant, en l'absence de tout précédent, la désignation de son fils n'était pas un droit absolu. Raymond-Roupen en lui-même n'était pas plus inacceptable pour les Francs que ne l'avait été à Jérusalem Baudouin III, fils d'une demie arménienne ; mais en l'occurence, le règne de cet enfant ne pouvait présager autre chose qu'un protectorat arménien, et le parti qui en 1193 avait repoussé Léon ne pouvait envisager une telle éventualité de gaîté de cœur. Bohémond de Tripoli n'acceptait pas d'être exclu de la succession et trouva dans les dirigeants de la commune des partisans tout prêts. La question resta quelque temps pendante ; Bohémond III renvoya la veuve et l'enfant à Léon qui craignit que ce geste ne fût à interpréter comme une marque de mépris des droits de Raymond-Roupen ; puis, semble-t-il, Conrad de Mayence, au lendemain du couronnement de Sis, obtint de Bohémond III la réunion d'une cour plénière de ses barons, où il leur fit prêter serment de reconnaître Raymond-Roupen comme son successeur (début 1198) (2).

(1) Arnold, MGSS, XXI, 207 (Chron. regia colon., 161); Roger Hoveden, IV, 28, d'après lesquels Lattakié et Djabala furent occupées par Bohémond; Kamâl, ROL, IV, 213-215, d'après lequel Bohémond ne les attaqua pas, et az-Zâhir était venu à Hârim et à Rihâ surveiller la frontière; Cont., ACG (Ernoul) parlent de la chute de Djoubaïl et non Djabala, comme a cru Röhricht, 675, n. 2.

(2) Là encore le détail est difficile à préciser. On a exclu précédemment que les droits de Raymond-Roupen aient été stipulés dès le mariage de Raymond ; la date de l'arrangement entre Léon et Bohémond III, n'est donnée que par Arnold de Lübeck, 210, et la promesse de Bohémond à Raymond, l'assemblée des barons, que par le compte-rendu de Léon à Innocent III (Migne, I, 810, 813), à priori suspect; il paraît toutefois reposer sur un texte

Bohémond de Tripoli n'admit pas le traité. Forte figure que ce Bohémond, que les juristes chypriotes du XIIIe siècle reconnaissaient pour un de leurs maîtres. Juriste, il l'était pour défendre les droits de sa couronne contre tous, et d'abord contre l'Eglise. Energique, rusé, sans scrupule, il allait remplir de son activité quarante ans d'histoire de la Syrie du Nord. Ce qu'il serait à Antioche, il l'avait déjà quelque peu montré à Tripoli. L'évêque de Tripoli, Pierre d'Angoulême, ayant eu une contestation avec les Pisans, Bohémond avait soutenu ces derniers, moyennant finance (3), vraisemblablement en raison de l'aide politique qu'il pouvait attendre d'eux (4) ; puis, peu après, Pierre étant devenu patriarche d'Antioche avait cru devoir désigner hâtivement à sa succession pour le siège de Tripoli l'élu archiépiscopal d'Apamée, Laurent, parce que, expliquait-il au pape qui l'en avait blâmé, une période de discussion entre les chanoines pour l'élection aurait été dangereuse en présence d'un comte tel que Bohémond, « toujours disposé à profiter des discordes des clercs pour envahir leurs biens » (5). De donations pieuses de Bohémond, nous ne connaissons, de 1188 à 1197, que deux, à l'Hôpital; elles sont toutes deux insignifiantes (6). Au contraire, Léon Ier était à ce moment rempli de prévenance à l'égard de la Papauté. Il était difficile que Bohémond fût bienvenu de l'Eglise.

Néanmoins il lui était impossible d'intervenir à Antioche sans alliés, et il rechercha l'appui des Ordres militaires. Pour les Templiers la chose était aisée, car ceux-ci, anciens possesseurs de Baghrâs, se plaignaient de ce que Léon ne le leur eût point rendu depuis 1191. Pour les Hospitaliers, Bohémond parvint également

signé par Bohémond. Au contraire, Ernoul et même Cont. D, omettent naturellement ces faits, et insistent sur ce que Raymond n'avait pas été investi. Cont. A 213, est seul à parler du renvoi de la veuve et de l'enfant, et, confondant tout, y voit la cause du guet-apens de Bâghrâs; selon I. A. T., dans I Ch., 92 r°, ce fut Léon qui la fit rechercher. La lettre de Léon implique que Raymond était resté à Antioche, contre Alishan, 129, interprêtant mal l'Historien Royal. En tous cas, aucun droit n'avait été reconnu à Bohémond de Tripoli.

(3) Müller, p. 65.

(4) Sur l'importance des Pisans au lendemain de la troisième croisade, cf. infra.

(5) Corr. Inn., III, 31 déc. 1198.

(6) Cart., I, 553, 627.

à acquérir leur concours, après avoir, au milieu de 1198, réglé la question depuis longtemps pendante d'une ancienne dette de Raymond III (7). Fait plus remarquable, Bohémond sut se ménager l'appui, qui désormais n'allait plus lui manquer pendant plus de quinze ans, d'al-Malik aẓ-Ẓâhir d'Alep ; le payait-il de quelque chose, on ne sait ; mais il est compréhensible qu'aẓ-Ẓâhir ait désiré tenir éloigné d'Antioche le puissant prince cilicien, et volontiers cultivé l'amitié du seigneur franc qui de Tripoli pouvait inquiéter ses rivaux de Ḥomç et de Damas. Tandis que la présence d'aẓ-Ẓâhir dans le 'Amouq empêchait Léon de se porter vers Antioche (8), Bohémond, à la faveur d'une intrigue nouée avec ses partisans, s'introduisait dans Antioche, faisait réunir l'assemblée de la Commune, dénoncer par elle sa fidélité à Bohémond III et prêter serment au contraire à Bohémond de Tripoli comme prince d'Antioche : à défaut de droits féodaux, celui-ci pouvait dès lors invoquer l'autre forme de légitimité que constituait une élection populaire (extrême fin de 1198 ?).

La tentative, toutefois, avorta. Léon sut se débarrasser vite de la menace musulmane et faire la paix avec les Hospitaliers, qu'aucun intérêt particulier ne liait à la cause de Bohémond, et même avec les Templiers, auxquels il fit espérer un prochain règlement de la question de Baghrâs, et qui dès mars 1199 étaient retournés à Tyr. Après trois mois passés à Antioche, Bohémond n'essaya pas de résister à l'armée franco-arménienne envoyée par Léon pour replacer Bohémond III sur son trône ; l'essentiel était pour lui de ménager l'avenir, non d'expulser son père (9).

De fait, ce qu'il avait perdu militairement, il semble qu'il ait vite su le reconquérir partiellement par la diplomatie ; soit que l'âge eût rendu Bohémond III plus influençable, soit qu'il fût de lui-même fatigué de la tutelle de Léon, on constate que

(7) Cart., 648. On apprend dans cette pièce que Bohémond touchait des rentes à Acre.

(8) Le lien de ces faits n'est pas certain; la lettre de Léon parle seulement d'une attaque musulmane, ce qui, non précisé, pourrait s'entendre de la frontière septentrionale. Kamâl, 217, indique au début de 1199, un mouvement d'aẓ-Ẓâhir vers le 'Amouq, mais n'y connaît pas d'autre raison qu'une menace franque sur des Turcomans. Inn., III (Migne, 816) fait allusion à une guerre « entre le Prince d'Antioche et Alep ». Cf. encore Ernoul, 322.

(9) Corresp. Inn., III, Migne, I, 810, 813, 816.

l'aventure de 1199 n'est nullement suivie d'une période de tension entre le père et le fils. Politique parallèle à l'égard des Pisans (10), présence auprès de Bohémond III du fidèle conseiller de Bohémond de Tripoli, Pierre de Ravendel, auquel son suzerain venait de faire rendre par l'Hôpital Maraclée, héritage de sa femme, concédé à l'Ordre au moment de l'invasion de Saladin, attestent ce rapprochement (11). L'affaire de Baghrâs n'y avait sans doute pas été étrangère.

Sur ce point, en effet, l'intérêt des Antiochiens, que la présence à leurs portes d'une garnison arménienne incommodait, quel que fût leur parti, et celui de l'Eglise, que la dépossession d'un ordre religieux par un prince laïc ne pouvait laisser indifférente, se trouvaient coïncider. Afin de négocier le règlement de la question de Baghrâs, auquel il avait promis de se prêter, Léon avait convoqué le patriarche et le prince d'Antioche à une entrevue. Mais il était impossible à Léon de renoncer à Baghrâs sans du même coup renoncer à la possibilité d'envoyer à Antioche une armée pour appuyer les droits de son neveu, le jour prochain où la mort de Bohémond III rouvrirait la question de succession. Il se refusa donc à restituer Baghrâs. Le patriarche, Bohémond de Tripoli et la Commune furent d'accord pour s'indigner de ce refus, menaçants pour tous trois d'une ou d'autre façon; et nous voyons que Bohémond III maintenant se solidarise avec la Commune, le patriarche, et son fils Bohémond : tous quatre ensemble expédient une protestation au Pape (12). Bohémond de Tripoli se trouve donc dans la position morale la plus favorable pour préparer sa succession au trône d'Antioche dès que son père aurait disparu.

Bohémond III mourut vers le début d'avril 1201 (13). Avant

(10) Müller, 79, 80. Bohémond de Tripoli avait eu des difficultés avec les Pisans depuis le moment où il les avait aidés; mais un accord est signé en 1199; un privilège leur est accordé peu après à Antioche par Bohémond III.

(11) Il ne s'agissait à vrai dire que d'une commende à vie de la place par l'ordre à Bohémond (qui en fit profiter Pierre de Ravendel, sur lequel cf. p. 30), Cart., 682. Bohémond se dit contraint par une menace des Assassins.

(12) Migne, 819.

(13) La date exacte n'est donnée qce par les Ann. T. S., les autres chroniques étant imprécises ou fausses (1205 ou 1206 dans les sources arméniennes); elle est attestée par les chartes : le dernier acte de Bohémond III est du 20 mars 1201; un acte de Bohémond de décembre 1203 précise « an 3 du

INSTITUT KURDE DE PARIS
ENTRÉE N° 2367

même qu'il eût rendu le dernier soupir, les partisans de Bohémond de Tripoli l'avaient en hâte envoyé prévenir, si bien qu'il arriva le jour de l'inhumation. « Il sona la campagne de la comune, et assembla toute la gent, chevaliers et autres bons hommes; et lor prea et requist que il le receussent à seignor come cil qui estoit le dreit heir de la princee *de quoi son père estoit mort saisis et revestus et tenant.* Il le receurent et li firent ce qu'il durent come a seignor et a prince (14)... » On voit l'argument juridique que renferme le texte : Bohémond a reçu le serment de la commune, et par elle il fait déclarer implicitement sans valeur tout transfert d'hommage fait à Raymond Roupen, comme n'ayant pas été accompagné de « saisine ». Mais la plus grande partie des nobles, qui avaient prêté hommage à Raymond Roupen, n'ayant pu à temps alerter Léon, s'exilèrent en Cilicie (15), et devaient avec Léon combattre Bohémond IV.

principat; en une lettre de Léon au Pape suppose qu'en juillet 1201 il s'était écoulé au moins trois mois depuis le début de la crise de succession (Müller, 80, Röhricht *Amaury*, p. 57, Migne, 1003).

(14) Cont. A., 313.

(15) Sempad cite le chambrier Olivier, le connétable Roger des Monts, Sire Léonard (de Roissol ?); Thomas Maslebrun, Bohémond Lair (de Arra). Les chartes de Léon et Raymond Roupen permettent d'y ajouter Othon de Tibériade, Robert Mansel, Eschivard, frère du sénéchal Acharie de Sarménie, et peut-être même une série d'autres, qu'on ne trouve mentionnés autour de Raymond Roupen qu'au moment de son principat, mais qui ne figurent pas entre temps dans les chartes de Bohémond IV (Gautier de Sourdeval, son gendre Aymar de Layron, Guillaume de Hasart ('Azâz), le sénéchal Acharie, le maréchal Thomas, Barthélemy le Jaune, Amaury de Croisy, Alfred de Margat (Marqab), etc., sans parler de bon nombre d'Hospitaliers). Les quelques nobles de l'entourage de Bohémond IV sont des Tripolitains.

CHAPITRE II

LA GUERRE DE SUCCESSION D'ANTIOCHE (1201-1216)

Dans la première partie du XIIIe siècle, la question d'Antioche, l'expansion ayyoubide au nord-est, bientôt l'expansion seldjouqide redonnent à la Syrie et à la Djéziré septentrionales une importance qu'elles n'avaient plus connue depuis la conquête de l'Égypte par Saladin.

A) *La politique d'al'Adil* (1201-1218). — Devenu maître de presque tout l'héritage ayyoubide, al-'Adil reprit ses anciens projets de mainmise complète sur la Djéziré. Dès 1203-1204, il avait engagé des hostilités contre Mârdîn, puis contre Noûr ad-dîn de Mossoul, coupable d'avoir secouru son voisin artouqide. Trois ans plus tard, le nouveau prince de Mârdîn, parent de l'ancien Châh-Armîn Soukmân II, ayant essayé d'intervenir dans les troubles qui désolaient Akhlâṭ, al-'Adil envoyait son fils al-Awḥad inquiéter Mârdîn, puis vaincre le parti artouqide d'Akhlâṭ, ainsi que le Seldjouqide d'Erzeroum venu l'appuyer, et finalement mettre la main sur toute la principauté d'Akhlâṭ : substantiel accroissement de la puissance ayyoubide, qui s'introduisait ainsi en Arménie (1208). Il est vrai que cette conquête suscitait immédiatement une double contre-offensive : au nord, de la part des Géorgiens, contre lesquels al-'Adil prépare une vaste expédition, que facilite un rapprochement temporaire entre lui et Noûr ad-dîn, dû à des querelles dans la famille zenguide; puis, lorsque l'acquisition du Khâboûr et de Nacîbîn par al-'Adil fait de nouveau prévaloir à Mossoul la peur des Ayyoubides, la formation d'une coalition où entrent, avec Noûr ad-dîn et Gueukbourî d'Irbil enfin réconciliés, le sultan seldjouqide et, secrètement, aẓ-Ẓâhir d'Alep. Mais al-'Adil parvint à conclure la paix en renonçant à occuper Sindjâr, et la mort de Noûr ad-dîn, remplacé par un enfant sous la tutelle du mamlouk Badr ad-dîn Loulou, écarta en 1211 tout danger du côté de Mossoul; entre temps

al-Awḥad avait infligé une sévère défaite aux Géorgiens sous Akhlâṭ. La domination ayyoubide sortait donc renforcée et étendue de ces crises; les possessions nord-orientales d'al-'Adil étaient attribuées par lui à ses fils al-Achraf (Djéziré occidentale, Khâboûr et Naçîbîn, puis, après la mort d'al-Awḥad, également Akhlâṭ) et Chibâb ad-dîn Ghâzî (Mayâfariqîn) (1). —

Si al-'Adil avait pu conduire cette politique active en Orient, c'est qu'il avait été tranquille du côté des Francs. Non seulement un nombre croissant de Francs de Syrie allaient s'établir dans l'île plus tranquille de Chypre, mais, en 1204, la grande croisade organisée par Innocent III avait, après l'échec de la récente croisade de Henri VI, elle aussi manqué son but, détournée qu'elle avait été contre Byzance par l'égoïsme des Vénitiens, et seul un petit nombre de croisés, on l'a vu, avaient atteint la Syrie. Sans doute au premier moment certains avaient pu penser que l'Empire Latin de Constantinople pourrait apporter au secours des Francs de la Syrie toute la force que Byzance avait si souvent employée contre eux, et sans doute Baudouin Ier l'espérait-il lorsqu'il envoyait sa femme recueillir les hommages des princes de Chypre et d'Antioche, terres de l'ancien empire grec (2). En réalité l'Empire latin n'eut jamais assez de force même pour assurer sa propre sécurité, et de plus il absorba une forte partie du contingent d'émigration européenne qui sans lui fût passé en Syrie : Chypre avait commencé à vider la Syrie, mais du moins lui offrait-elle une base sûre et riche; Constantinople acheva de la vider, sans contrepartie. D'autre part, à partir de la mort d'Amaury II, le royaume d'Acre et celui de Chypre sont définitivement séparés, le second revenant au jeune fils d'Amaury Hugues, le premier à la fille que sa femme Isabelle avait eue de son mari précédent Conrad de Montferrat, Marie, mariée par les barons, sur le conseil de Philippe-Auguste, devenu le roi le plus puissant d'Europe, à Jean de Brienne, chevalier brave mais sans ressource. Sauf un instant en 1211 les relations avec al-'Adil furent, par nécessité, pacifiques, et l'on n'a à signaler d'hostilités

(1) I. A., *passim*, 117-127, 168-197; M. b. N., dans I. F., IV, 206 v°, 210 v°, V 3 r°, 35 r°, 39 r°; Tâdj al-Oumanâ dans A. Ch. 81 v°, 82 v°; Sibt, *passim*, 333-367; Kamâl, V, 37, 46, et ms. 234 r°, 235 r° omis par Blochet; I. W., *passim*, 150 v°, 169 r°; Kirakos Brosset, 81.

(2) *Infra*, p. 606.

que toutes locales, entre les Hospitaliers et les princes de Ḥamâh et Ḥomç (3).

Quant à aẓ-Ẓâhir, tremblant toujours devant al-'Adil, il avait, on l'a vu, sans rompre ouvertement avec lui, cherché en Djéziré des alliés éventuels; par crainte de représailles, il sollicita et obtint la main d'une fille d'al-'Adil, et fit reconnaître par al-'Adil les droits du fils qu'il eut d'elle, au détriment de ses aînés, à lui succéder à Alep (4). Mais auparavant leurs intérêts s'étaient partout heurtés, indirectement au moins : leur attitude dans l'affaire d'Antioche en est un nouvel exemple.

B) *La question d'Antioche de* 1201 *à* 1204. — Un des caractères particuliers du conflit d'Antioche est le rôle considérable que va y jouer la Papauté, par la volonté combinée de Léon, qui, nouveau fils de saint Pierre, espérait à ce titre bénéficier d'une sollicitude paternelle toute spéciale, et d'Innocent III, là comme ailleurs attaché à rendre partout présente, sur les princes du siècle comme sur ceux de l'Eglise, l'active suprématie du Saint-Siège. La situation, pour le Pape, était délicate. Le ralliement de l'Eglise arménienne à Rome, ce n'était pas Innocent III qui l'avait préparé, et l'on peut même dire, en dépit de l'extrême bonne volonté de la Papauté, que l'initiative en était bien moins d'elle que de quelques Arméniens. Mais il va de soi qu'Innocent III en voyait trop le prix pour ne pas lui sacrifier d'autant plus toutes les oppositions secondaires, qu'il s'agissait d'un peuple dont la chatouilleuse susceptibilité pouvait, au moindre prétexte, remettre en question les résultats acquis.

Léon, de son côté, n'avait pas recherché avec tant d'efforts sa latinisation pour la compromettre en heurtant la Papauté au moment où, par la carence de l'Empire en Occident et en Orient, elle acquérait une force inconnue jusqu'alors. Seulement, il y avait des principes fondamentaux sur lesquels il était impossible, à l'un comme à l'autre, de transiger : Léon n'avait pas recherché dans son ralliement religieux une satisfaction morale, mais des gains politiques précis ; autrement dit, il attendait que la juridic-

(3) *Infra*, p. 620.

(4) Kamâl, 49, et ms. 234 r°, 235 v°; I. W., 169 r°, 173 r°; M. b. N. dans I. F., V, 68 r°.

tion romaine fût à son service. Prétention qu'il était impossible à toute la condescendance pontificale d'admettre : il est bien vrai qu'il arriva plus d'une fois à Innocent III de subordonner ses décisions judiciaires aux intérêts de sa politique ; encore le prestige romain exigeait-il que les formes d'une justice impartiale fussent respectées ; et de plus, en Syrie où tout le pontificat d'Innocent III se passa à préparer l'envoi de nouvelles croisades, l'intérêt de la papauté était, plus que partout ailleurs, de se tenir au-dessus des partis politiques, de les réconcilier, si possible, et de ne se laisser entraîner en cas de lutte dans le sillage d'aucun d'eux. Léon finit alors par être déçu et les rapports du prince arménien avec la papauté allèrent peu à peu se refroidissant.

La première lettre adressée par Léon à Innocent III le fut au moment du retour en Occident de l'archevêque-légat Conrad de Mayence (début de 1199) (1). Il y protestait de sa soumission à l'Eglise romaine et faisait accompagner sa lettre d'une déclaration parallèle du Katholikes Grégoire. Il n'y a rien encore là d'autre que de religieux. Conrad devait, il est vrai, y joindre des développements oraux, mais nous ne savons de quoi il s'agissait.

Dès 1199, en tous cas, la politique intervient dans les rapports arméno-romains. Lors de l'entrée de Bohémond de Tripoli, il avait adressé à Rome un premier appel, qu'il fit suivre quelques mois plus tard d'un compte-rendu détaillé des faits et d'une nouvelle demande de jugement, portée par un chevalier du nom d'Alfred de Margat (Marqab). Le Pape lui répondit en décembre de la même année par une lettre de ton aussi bienveillant que possible, lui expliqua seulement qu'en l'absence d'envoyés de la partie adverse, il ne pouvait rendre de sentence, et que, craignant une sentence partiale, il s'en remettait à des juges locaux ; il le prie d'attendre l'arrivée des légats qu'il enverra prochainement en Syrie avec la nouvelle croisade préparée, auxquels il donnera charge de juger en toute indépendance. L'affaire n'est pas d'extrême urgence, tant que vit Bohémond III, lui fait-il comprendre, et il ajoute qu'il écrit à Bohémond de Tripoli de se tenir tranquille ; que Léon consacre donc ses forces à la guerre contre les Infidèles, pour laquelle il lui a précédemment demandé des se-

(1) Migne, 778-779.

cours et pour laquelle, en gage d'amitié, le Pape lui envoie, en même temps que des exhortations au peuple arménien, une bannière de Saint-Pierre (2).

Mais, dès auparavant, le Pape avait été saisi par les Templiers, appuyés par Bohémond III, Bohémond de Tripoli et la commune d'Antioche, de l'affaire de Baghrâs et de l'échec des négociations du printemps de 1199 ; Alfred de Margat tenta d'expliquer au Pape que le château, jadis occupé par Mleh, puis enlevé aux Musulmans par Léon, revenait bien de droit à ce dernier qui, au surplus, ne demandait qu'à faire le Pape juge de l'affaire. Innocent III qui, dans l'affaire d'Antioche, inclinait à donner raison à Léon, ne lui fut pas là si favorable ; néanmoins, il se borna à prier Léon de restituer lui-même l'objet du litige, ou, s'il avait des réclamations à faire valoir, de les soumettre à ses légats. La lettre fut confiée, celle-ci, non pas à Alfred de Margat mais aux Templiers, pour être présentée par eux à Léon lorsque les circonstances s'y prêteraient (3).

Malheureusement pour la politique pontificale, les légats n'étaient pas encore arrivés lorsque mourut Bohémond III et que Bohémond IV prit possession d'Antioche au détriment de Raymond-Roupen et de Léon. Attendre, c'était pour Léon laisser son rival renforcer sa situation ; il ne le voulut pas et il envoya ses troupes attaquer Antioche. En même temps, il fit appel aux Templiers, auxquels il envoyait vingt-cinq mille besants en gage de bonne volonté. Les Templiers vinrent, mais ce fut pour présenter à Léon la lettre du Pape, dont ils étaient porteurs. Léon proposa d'envoyer des députés soumettre au Pape un compromis aux termes duquel les Templiers recouvreraient Baghrâs, mais s'engageraient à prendre la défense des droits de Raymond-Roupen, dont il leur confierait l'éducation ; en attendant la réponse du Pape, il verserait à l'ordre l'équivalent des revenus du territoire de Baghrâs et les aiderait à reconquérir Darbsâk. Mais les Templiers, méfiants depuis 1199, refusèrent la proposition. Entre temps, Bohémond avait fait appel à aẓ-Ẓâhir d'Alep, qui, bien qu'encore en conflit avec Al-'Adil autour de Damas lui envoya un

(2) Migne, 810-813.
(3) Migne, 819.

renfort utile, et à Rokn ad-dîn Soulaïman de Qonya qui, en juillet 1201, envahit la Cilicie. Léon fut obligé de courir défendre son pays et d'abandonner le siège d'Antioche (4).

Il adressa alors une nouvelle lettre au Pape. Après l'avoir remercié de la bannière de Saint-Pierre et avoir protesté du dévouement qu'il a toujours montré au Saint-Siège et à la Chrétienté, il lui raconte à sa façon la dernière crise, se félicite de ce que le Pape a écrit en 1199 au comte de Tripoli, mais constate que celui-ci n'en est pas moins parvenu à mettre la main sur Antioche; il se réjouit de l'arrivée prochaine des légats, auxquels il présentera des envoyés de Bohémond à Rokn ad-din saisis par lui, souhaite que le Pape leur adjoigne l'archevêque de Mayence (dont il ignore la mort, survenue le 25 octobre 1200) et enfin exprime le vœu que des secours d'Occident arrivent promptement, afin de profiter des discordes des Musulmans pour mener contre eux une croisade fructueuse. C'était, en même temps que poursuivre son propre intérêt, flatter le Pape dans une de ses idées favorites; de même, Innocent ne pouvait qu'être sensible à l'affectation du roi de remettre entre ses mains le jugement de l'affaire de Baghrâs, tandis que Léon trouvait son avantage à reconnaître la lointaine et nécessairement lente suzeraineté du Saint-Siège, contre les interventions plus efficaces des puissances voisines. Léon terminait, en effet, en demandant au Pape pour prix de sa fidélité de lui accorder la faveur de ne pouvoir être excommunié que sur mandat exprès du Saint-Siège : c'était interdire à ses adversaires de Terre-Sainte toute sanction spirituelle contre lui. Le même jour, l'habile roi d'Arménie lui avait fait envoyer par le Catholicos une protestation de fidélité et par l'archevêque de Sis, chancelier du royaume, la demande d'une mitre et d'un pallium. A tant de respect, le Pape ne pouvait répondre que favorablement. Le 1er juin 1202, il envoyait aux Catholicos une lettre paternelle, accordait au roi le privilège requis, promettait à l'archevêque de lui faire remettre mitre et pallium par les légats qui allaient partir. Il ne parlait pas de Baghrâs. Bref,

(4) Migne, 1003; Cont., A 313; Cont., D 230. Léon prétend dans sa lettre que l'attaque seldjouqide fut antérieure à sa propre attaque contre Antioche, qu'il n'avait abandonnée que pour éviter une guerre entre chrétiens; il n'y a guère de doute que cette version n'ait d'autre fondement que le désir de se donner le beau rôle.

Léon ne pouvait douter que la question d'Antioche ne fut résolue en sa faveur : Bohémond avait contre lui le Pape (5).

C'est à ce moment que quitta Rome le légat Sofred de Saint-Praxis. Débarqué à Acre, au début de l'automne 1202, il prit conseil des Maîtres de l'Hôpital et du Temple, puis se rendit à Tripoli après avoir écrit au comte et à la Commune de lui envoyer des représentants pour arranger son voyage vers Antioche (11 novembre 1202); mais trois mois passèrent sans que lettre ni député fût venu (6), et que l'hiver eût permis à Sofred de faire la traversée de lui-même. Le 2 février 1203, Bohémond finit par paraître, mais pour une affaire distincte qu'il refusa obstinément de laisser joindre à la question d'Antioche. A la suite d'une contestation avec l'Hôpital, peut-être relative à des redevances des vassaux du Krak des Chevaliers auxquelles Bohémond III avait renoncé et que Bohémond n'en avait pas moins prétendu percevoir, il avait été excommunié : excellente occasion pour lui de refuser toute négociation relative à Antioche, sous le prétexte que le légat n'avait pas le droit de s'entretenir avec lui. Il acceptait, toutefois, de rechercher un terrain d'entente avec les Hospitaliers, que le légat aida à trouver, mais sans que Bohémond acceptât de laisser mentionner sa présence dans l'acte final. Le 23 mars 1203, n'ayant rien pu faire de plus, le légat était de retour à Acre (7).

Dès 1202, Léon avait repris des hostilités devant Antioche; au printemps de 1203, il y revint encore, campant au Djisr al-Ḥadîd et mettant toute la plaine à feu et à sang (8). A ce moment arrivaient à Acre ceux des Croisés de la quatrième Croisade qui n'étaient pas passés à Constantinople, en particulier du flamand Jean de Nesle et du champenois Renard II de Dampierre. Comme ils étaient peu nombreux, Amaury se refusa à rompre la trève qui régnait entre Chrétiens et Musulmans avant l'arrivée de renforts; mais les

(5) Migne, 1003, 1007, 1009, 1012, 1013.

(6) Bien que Sofred eût prié les évêques de Tortose et Bethléem d'insister auprès de Raymond.

(7) Lettre de Sofred, Migne, CLI sq.; Cart., II, 14; peu après Bohémond confirme une location de l'Hôpital, Cart., II, 22; il était encore à Tripoli en avril (Rohr., Reg. Suppl., 789 c.).

(8) Lettre de Sofred; IW, 147 v°; Chron. An. Syr., an. 1513; I. A. T., dans I. Ch. Géogr., 91 v°.

barons occidentaux, tout frais débarqués et avides de bataille, décidèrent, pour passer le temps, de s'engager dans la guerre qui reprenait avec le printemps entre Antioche et les Arméniens; et, tandis que Jean de Nesle allait par mer se mettre au service de Léon, Renard de Dampierre partait par la côte en direction d'Antioche. Témérairement, il voulut passer de Marqab à Antioche sans abandonner la terre. Il eut d'abord la chance de trouver dans le petit gouverneur de Djabala un hôte aimable qui, étant en trêve avec ses voisins de Marqab, non seulement reçut les Français richement, mais leur conseilla fermement de ne pas gagner Lattakié avant d'en avoir obtenu l'autorisation d'aẓ-Ẓâhir. Follement, Renard ne voulut pas attendre : à peine entré sur le territoire de Lattakié, il fut surpris dans une embuscade et massacré avec presque toute sa petite troupe (9).

Vers le même moment, les Hospitaliers cherchaient à regagner la maîtrise de l'arrière-pays de Marqab et du Krak des Chevaliers en attaquant Ba'rîn. Mais al-Mançoûr de Ḥamâh avait été prévenu et avait obtenu des forts d'Al-'Adil et de ses vassaux de Ḥomç et Ba'lbek, ainsi que d'aẓ-Ẓâhir d'Alep, si bien que l'entreprise se termina pour les Francs par une défaite grave (mai 1203). L'Hôpital demanda la médiation des Templiers, qui fit craindre à al-Mançour que les Francs d'Antioche et les Arméniens de Cilicie ne se réconciliassent contre lui en raison de l'arrivée de nombreux pèlerins occidentaux, et de la venue à Antioche du roi Amaury lui-même. Al-Mançour fit alors des conditions acceptables, qui furent définitivement rectifiées, avec garantie des Templiers, en septembre 1203 (10). Ni à l'une ni à l'autre entreprise Bohémond n'avait, semble-t-il, collaboré en aucune façon, si bien qu'il conservait l'alliance d'aẓ-Ẓâhir.

Cependant à Acre on décidait de tenter un grand effort pour mettre fin, avant l'arrivée escomptée de la Croisade, à la guerre fratricide d'Antioche. Bien que souffrant de la goutte, Sofred gagna par mer Antioche, suivi du roi Amaury, des maîtres du Tem-

(9) Villehardouin, chap. 27 à 30, 41, 52; Enneul, 340, 332 et 357 (Cont. G. T., 246-249 et 260); Kamal, V, 39; I. W., 149 r°.

(10) I. W., 148 r° v°, 149 r° v°, 150 r°, 151 r° (récit dédoublé); parmi les morts francs I. W. signale un comte d'Outremer, le « chef des Turcoples » et l'hospitalier « ar-Roumfloû akhou'l-Harâd » que je ne comprends pas.

ple et de l'Hôpital, de hauts barons comme Étienne du Perche et Marcia de Hongrie, enfin d'un envoyé de Boniface de Montferrat alors sous Constantinople. Sofred obtint de Léon une suspension d'armes de trois, puis de neuf autres jours; le prince arménien déclarait accepter à l'avance le jugement des chefs Croisés et du légat du Pape. Mais les barons désignés, peut-être circonvenus par Bohémond, déclarèrent que l'affaire, pure question de droit féodal, ne regardait pas le représentant de l'Église. En vain, Léon essayait-il d'une pieuse corruption en promettant vingt mille soldats pour la Croisade s'il recevait satisfaction : les barons repoussèrent l'offre, en dépit de l'avis de Sofred qui, malade et découragé, se retira à Marqab, puis à Acre, pour y attendre le second légat dont l'arrivée était prévue (fin de l'été 1203) (11).

Léon, lui, n'attendit pas. Interprétant le retard comme un déni de justice, il décida d'agir par lui-même et reprit ses dévastations. Une nuit, une petite troupe arménienne parvint à pénétrer dans la ville par la porte de Saint-Georges (11 novembre 1203); voulant éviter une bataille en règle, Léon demanda au Patriarche de s'entremettre pour une paix entre la Commune et lui, et des négociations furent entamées. Bohémond n'était pas là, mais la population bourgeoise et les Templiers restaient violemment hostiles à Léon; les Templiers, fortifiés dans leur maison, firent une sortie et expulsèrent le détachement arménien, cependant que de la citadelle les hommes de la Commune et de Bohémond appelaient au secours par pigeon aẓ-Ẓâhir d'Alep. Une armée alépine s'avança jusqu'à l'Oronte; Léon fut obligé de lever le siège (début de décembre). Ce n'est sans doute pas par hasard que, quelques jours plus tard, Bohémond accorda d'Antioche aux Gênois une extension de leurs privilèges à Tripoli (12). C'est aussitôt après qu'arriva en Cilicie le légat Pierre de Saint-Marcel, qui venait de Constantinople, accompagné de l'évêque et chroniqueur Sicard de Crémone. Il apportait des mitres et palliums de la part d'Innocent III pour quatorze évê-

(11) Lettre des légats, Migne, CLI sq.; I. W., 149 r°-v° nomme parmi les Francs qui se rendirent à Antioche, un comte Philippe, qui avait pris part à la prise d'une ville en Hongrie (évidemment Zara).

(12) Lettre de Léon, Migne, II, 687 ; Ann. T. S., an. 1203 ; Sicard de Crémone dans Migne, 213, p. 535; Chron. Syr. anon. an. 1514; I. A. T., dans I. ch. Géogr., 41 (91 v°; Kamal, V, avec mauvaise date); I. W., 151 v°; Röhr. reg., 792.

ques arméniens; le roi et le nouveau catholicos, Jean le Magnifique, lui firent un brillant accueil; puis on décida que la soumission de l'Église arménienne à Rome serait traduite par l'envoi annuel d'un représentant du Catholicos au Pape et qu'en revanche, le Catholicos étant introduit dans la communion romaine, aucun concile latin ne se tiendrait en Orient sans qu'il y fût invité (13).

On en revint alors à la question d'Antioche et là Pierre, esprit méthodique mais rigide, allait plutôt l'envenimer que l'apaiser. Après avoir constaté l'impossibilité d'un accord à l'amiable et attendu trois mois en vain que les deux parties se fussent mises d'accord à sa demande sur la désignation d'un arbitre, le légat décida de se constituer juge de lui-même, en vertu du pouvoir que lui en avait donné le Pape par une lettre qu'il montra au souverain arménien. Mais l'attitude des deux adversaires ne facilitait pas la tâche de Pierre. Léon commença par prétendre que, pour établir l'égalité indispensable à l'impartialité de la justice, on obligeât Bohémond à abandonner Antioche préalablement au procès, alors que le légat se refusait à envisager cette mesure autrement que comme une conclusion éventuelle du jugement; Léon finit par renoncer à cette attitude mais, à chaque convocation, passait son temps à invoquer la juridiction du Pape, à souligner qu'il ne considérait le légat que comme son représentant, ce qui, sous couleur de manifester son respect pour la cour romaine, n'avait d'autre objet que de refuser toute soumission à son délégué, ou de la subordonner au degré de satisfaction ju'il lui donnerait. Quant à Bohémond, trois fois sommé, il trouva trois fois le moyen de se dérober, d'obtenir de nouveaux délais, si bien que Pierre, se refusant à juger sans avoir entendu les deux parties, remettait sans cesse sa décision; Léon finit par croire qu'il se jouait de lui et avait partie liée avec ses adversaires; il en appela à Rome en repoussant la juridiction du légat (14).

Du moins, Pierre de Saint-Marcel aurait-il voulu régler la question subsidiaire de Baghrâs; mais les deux questions étaient liées. Par mesure de représailles contre les Templiers qui l'avaient fait échouer dans sa dernière tentative contre Antioche, Léon avait fait

(13) Lettre de Léon, Migne, II, 687; Sicard, Migne, CCXIII, 535.

(14) Lettre des Légats (Migne, CLI sq.), et lettre de Léon (Migne, II, 687); versions souvent contradictoires.

saisir la Roche de Roissol et la Roche-Guillaume et pillé des champs et troupeaux appartenant à l'Ordre. Le légat lui demanda restitution et réparation; Léon s'y déclara prêt à condition que les Templiers prissent l'engagement de se confiner dans leurs occupations religieuses et de ne plus s'opposer à ses desseins. C'est à ce moment que Léon en avait appelé au Pape, unissant les deux problèmes. Mais peu après Pierre réunit à Antioche un Concile et, maladroitement, estimant le Catholicos trop compromis avec Léon, ne l'y convia pas; puis Léon s'obstinant à refuser réparation, le légat l'excommunia et frappa le royaume cilicien d'interdit. Cette mesure que, d'après Léon, Sofred eût désapprouvée, risquait de compromettre l'union des Églises. Jean le Magnifique, informé de la décision du légat, réunit des suffrageants et décida qu'il n'avait pas à tenir compte d'une décision prise dans un Concile auquel il n'avait pas été invité (15). Bref, tout allait de plus en plus mal, et Pierre ne put que lancer, sur le conseil du patriarche d'Antioche et de Sicard de Crémone (16), une exhortation aux deux parties de cesser une guerre inexcusable puisque justice avait été offerte. En juillet 1204, il était à Acre.

Cette faillite était préjudiciable à toute la Syrie. Là était arrivée la comtesse Marie de Flandre, femme du premier empereur latin de Constantinople, Baudouin. La principauté ayant dépendu, comme plus encore Chypre, de l'empire byzantin, l'on pouvait concevoir qu'elle dépendait maintenant du nouvel Empire latin (17). Léon étant roi de par la papauté et l'empire germanique, Bohémond jugea devoir prêter un hommage peu gênant à Marie, pour Baudouin (18). A la demande de la Comtesse, on reprit une fois encore les négociations, d'Acre même, sous la direction de Sofred, en qui Léon avait plus confiance qu'en Pierre et avec le concours du roi Amaury.

(15) Mêmes lettres et lettre du Pape à Léon, le 17 janvier 1205 (Migne, II, 509), en réponse à la plainte des Templiers.

(16) Et de l'évêque de Borsa (Boçra ?).

(17) On trouve trace de consirérations analogues pour Chypre lors des pillages du bailli Gautier de Montbéliard contre l'Egypte : le bailli d'Acre, Jean d'Ibelin, répondit aux plaintes d'al-'Adil qu'il ne pouvait rien sur Chypre, qui dépendait de Constantinople (I. A., XII, 181).

(18) Albéric, 884; on verra (infra, p. 618) que Léon essaya parallèlement de se rapprocher de l'Empire de Nicée.

Sicard de Crémone fut envoyé sommer les deux parties de se faire représenter à Acre et de remettre des gages, avec pouvoir d'excommunier celui qui s'y refuserait (19). Léon accepta une trêve de quarante jours et fit partir pour Acre son cousin, Constantin de Camardias, mais Bohémond ne reconnut pas la trêve et refusa le passeport à Constantin qui dut se rendre à Acre par mer. Bohémond finit par envoyer à son tour l'évêque de Tripoli, Geoffroy, accompagné de chanoines et du notaire personnel du Comte. Sofred parvint à réaliser un accord entre Constantin et les Templiers au sujet de la Roche de Roissol. Pour Antioche, Geoffroy n'apporta ni excuse pour les refus de comparaître de Bohémond, ni argument sérieux pour ses droits; Constantin demanda au légat de l'excommunier et d'interdire aux pèlerins de l'aider, ce que Sofred toutefois éluda; mais ne voulant pas laisser une trop pénible impression ni, comme le lui avait fait craindre Constantin, décourager les Arméniens dans leur bonne volonté envers Rome, il finit par se déclarer personnellement favorable à Léon, tout en subordonnant la décision finale à l'approbation de Pierre de Saint-Marcel, que l'opposition, dès cette séance même, de l'archevêque de Césarée et de Sicard à Sofred rendait tout à fait improbable. Les légats devaient s'embarquer pour Constantinople et, lassés, s'en allèrent sans avoir réglé la querelle (octobre 1204) (20).

En même temps que les légats envoyaient au Pape leur long rapport (21), Léon et le Catholicos Jean lui écrivaient aussi, louant Sofred mais se plaignant de Pierre et, en protestant de leur fidélité à Rome, lui demandaient de désigner de nouveaux juges plus « impartiaux » et de contraindre les Templiers à imiter les Hospitaliers qui s'étaient abstenus de toute intervention contre lui (22). Il était clair que le prince arménien n'accepterait de sentence que favorable à lui; mais par ailleurs, le Pape fut mécontent que ses légats eussent quitté la Terre Sainte sans avoir liquidé l'affaire (23).

(19) Il faut donc admettre que l'excommunication de Léon avait été suspendue.

(20) Lettre des légats et de Léon, comme ci-dessus.

(21) Il faut faire attention pour son intelligence que, dans cette lettre, la plume est tenue d'abord par Sofred puis, après l'arrivée de Pierre, par celui-ci, puis, pour les dernières négociations à Acre, de nouveau par Sofred.

(22) Migne, II, 687.

(23) Migne, II, 699.

En réalité, de cette longue négociation, le conflit sortait plus irréductible que jamais et plus généralisé. La lutte pour Antioche se rattachait à l'ensemble des luttes qui déchiraient le Proche-Orient : Bohémond avait pour lui non seulement les Templiers et la bourgeoisie antiochienne, mais az-Ẓâhir et les Turcs de Qonya; Léon, plus discrètement, avait l'appui du patriarche d'Antioche et des Hospitaliers (24) et, au dehors, d'al-'Adil.

C) *La question d'Antioche de* 1204 *à* 1208. — A la fin de 1204, les affaires se compliquèrent encore par l'introduction d'un nouvel élément de discorde à l'intérieur du Comté de Tripoli en la personne du seigneur de la puissante forteresse de Nefin (Enfe). Celui-ci, Renoart, ayant épousé la fille et unique héritière du seigneur de 'Akkâr, sans le congé de son suzerain, Bohémond, se jugeant lésé, l'avait cité devant la cour des barons de Tripoli qui, Renoart ayant fait défaut, conclut au droit de Bohémond de saisir les fiefs de son vassal (1203 ou 1204). Restait à transformer tout de suite cette sentence en réalité; à la fin de 1204, il commença à préparer une grande action contre Renoart d'une part, Léon de l'autre. A cet effet, il resserra les liens qui l'unissaient à la famille de Giblet (Djoubaïl) et aux Gênois en donnant sa sœur Alice à Guy de Giblet, dont il avait déjà épousé une sœur, Plaisance (décembre 1204) (25), et en renouvelant en juillet 1205, les privilèges des Gênois dans le Comté et la Principauté, moyennant quoi il obtenait d'eux un secours de trois mille besants, deux galères et trois cents soldats (26). Il semble que Bohémond ait aussi ébauché un rapprochement avec les Hospitaliers, en encourageant une expédition de l'Ordre contre Lattakié (27). Celle-ci se borna, en fait, à un raid heureux au printemps de 1205. Il est certain que le rattachement du Comté à la Principauté ne pouvait que lui profiter; il est toutefois peu croyable que Bohémond y ait personnellement parti-

(24) Ainsi que le déclare formellement Innocent III, dans une lettre à Philippe-Auguste en 1205 (Migne, II, 698).

(25) Paoli, I, 103. Il avait déjà accrû les privilèges des Gênois dans le comté de Tripoli, en décembre 1202 (Rohr. Reg., n° 792).

(26) Lib. Jur., 522; Oger, dans M. G., 55, XVIII, 124.

(27) Il promet à Guy de Giblet, en décembre 1204, à l'Hôpital, en mars1205, divers revenus et biens-fonds des territoires de Lattakié et Çahyoûn, si Dieu les lui restitue (Paoli, I, 103, Cart. II, 48).

cipé, car on ne voit pas que ses rapports avec aẓ-Ẓâhir, qui avait envoyé des renforts inquiéter Marqab, aient été du tout altérés (28). Ils ne le furent pas plus par l'attaque fructueuse que firent les Hospitaliers et peut-être d'autres Francs contre Ḥamâh dans la même période, ni par les hostilités qui se produisirent entre eux et al-Moudjâhid de Ḥomç (29). Ḥamâh, comme Ḥomç, relevait maintenant plus d'al-'Adil que d'aẓ-Ẓâhir, et les Hospitaliers avaient une politique absolument autonome qui n'engageait pas Bohémond. De toute façon, il semble que Bohémond put, dans l'affaire de Nefin, bénéficier de la neutralité de l'Hôpital.

Par contre, Renoart, outre l'alliance naturelle de Léon, disposait de celle de plusieurs feudataires hostiles aux prétentions autoritaires de Bohémond, et parmi eux de Raoul de Tibériade, naguère expulsé du royaume de Jérusalem par Amaury pour insubordination et accueilli par Bohémond, envers qui il ne se montrait pas plus docile; au reste son frère Othon était allé au service de Léon. Enfin, Amaury même soutenait plus ou moins Renoart, par rancune contre l'échec infligé par Bohémond à la tentative de règlement de l'affaire d'Antioche à laquelle il venait de prendre part. Aussi Renoart put-il impunément pendant plusieurs mois piller les environs de Tripoli, emporter même une fois à l'entrée de Tripoli, « le pot où l'on metoit la monaie que l'on prenoit de la dreiture dou prince »; dans cette guerre Bohémond laissa un œil — ce qui lui valut le surnom de Borgne — et perdit son beau-frère, Hugues, frère de Guy de Giblet. Heureusement pour le Comte de Tripoli, Amaury mourut le 1er avril 1205, et Jean d'Ibelin, qui exerça après lui la baillie du royaume, était hostile à Renoart. Bohémond put prendre l'offensive contre son vassal infidèle et à la fin de 1205 emporter Nefin et 'Akkâr. Au début de 1206, il pouvait reparaître à Antioche (30).

Si pendant ce temps Antioche ne lui avait pas échappé, c'est à aẓ-Ẓâhir qu'il le devait. Léon voulait se venger de l'intervention de ce dernier qui lui avait, en 1203, coûté Antioche. Dénonçant la trêve conclue à ce moment, il vint assaillir des Turcomans dans

(28) I. W., 157 r°; M. B. N., dans I. F. V., 12 r°.

(29) I. W., 154 r°, 155 r° v°; Sibt., 341.

(30) Cont., A 314-315; Ann. T. S., 435 (Gestes chyprois).

le 'Amouk, en même temps qu'il faisait réédifier dans le passage au-dessus de Darbsak une vieille forteresse ruinée. C'était là, dans son esprit, un moyen de pression, et il offrit à aẓ-Ẓâhir d'y renoncer et de restituer son butin si le souverain d'Alep promettait de se désintéresser d'Antioche (été 1205). Aẓ-Ẓâhir parut accepter, si bien que Léon vint bloquer Antioche, mais aẓ-Ẓâhir la ravitailla, si bien que les hostilités entre les Arméniens et lui se rallumèrent bientôt. Le jour de Noël 1205, Léon fondit à l'improviste sur Darbsâk, fut repoussé de la place après un combat furieux, mais dévasta la plaine environnante puis, se retirant dans la montagne, entraîna à sa suite un renfort musulman qui faillit périr sous une tempête de neige. Aẓ-Ẓâhir envoya alors sous l'émir Maïmoûn al-Qaçri de nouvelles troupes à Ḥârim et Tizin d'une part, à Darbsâk de l'autre; en avril 1206, il se mit lui-même à la tête d'une armée destinée à attaquer Léon; il fut surpris en mai par celui-ci, mais le repoussa et, ayant reçu un important contingent des Francs d'Antioche, passa à l'offensive. Léon, ne voulant pas courir le risque d'une invasion musulmane en Cilicie, fit demander la paix, qui fut conclue pour huit ans moyennant promesse de ne rien tenter contre Antioche, de détruire la forteresse édifiée au-dessus de Darbsâk, et de restituer tout le butin et les captifs pris (août 1206) (31).

Cependant, Innocent III n'avait pas renoncé à régler le différent ; désigner pour ce faire le patriarche d'Antioche et Sofred, comme le désirait le roi d'Arménie, c'eût été préjuger de la solution, ce qui ne se pouvait, et comme il ne disposait pas d'autres légats, Innocent III mit maintenant son espoir dans des juges pris en partie en Syrie même et, pour éviter le retour d'une opposition laïque, fit choix, en plus de deux ecclésiastiques, les abbés de Locédio (Pierre) et du Mont-Thabor, de deux nobles laïcs, le comte Berthold de Katzenellenbogen et un certain Gérard de Fournival inconnu, qui paraissent s'être trouvés dès auparavant en Syrie (mars 1205). Il leur recommandait de tenter encore soit un accord direct des deux parties, soit un arbitrage qui devait être rendu dans les trois mois ; en cas d'appel à Rome de l'une des parties, qu'ils lui envoient des renseignements complets ;

(31) I. A., 158-159 (H, II, 98-100); Kamâl, V, 41-42-44; I. W., 156 r°.

pendant la durée du jugement, les parties devront être sommées de conclure une trêve, et à celle qui s'y refuserait, le concours de tout chrétien serait interdit sous peine d'excommunication. Le même jour le Pape écrivait à Léon pour lui annoncer cette nouvelle tentative et lui expliquer la faveur dont elle témoignait pour lui (32). Nous ignorons totalement quelle suite fut donnée à la lettre d'Innocent : les faits militaires exposés précédemment montrent que le différend ne fut pas plus tranché en 1205 qu'il ne l'avait été en 1204.

Au reste, dès juillet 1205, Innocent III avait engagé Pierre de Saint-Marcel à retourner au plus tôt en Terre Sainte, où le siège patriarcal de Jérusalem était alors vacant, et à y reprendre en main la question d'Antioche. Il semble que Pierre se soit trouvé en effet en Syrie à la fin de 1205 et pendant presque toute l'année 1206 (33). C'est vraisemblablement à ce moment, plutôt qu'en 1204, qu'il commit l'imprudence d'entrer en conflit avec le patriarche Pierre d'Antioche, comme si la position du chef de l'Eglise latine dans la ville de Bohémond n'était pas déjà assez délicate. Au moment où Pierre de Saint-Marcel arrivait en Syrie, la place d'archidiacre à Antioche venait d'être laissée vacante par la mort du précédent titulaire dans un naufrage ; le cardinal et le patriarche, sans conversation préalable, désignèrent, celui-là un certain Jean, celui-ci un de ses tout jeunes neveux, qu'il se disposait à envoyer à Rome pour obtenir une dispense d'âge. En vain Pierre d'Antioche essaya-t-il de fléchir le légat, protestant de son droit de nommer aux bénéfices de son Eglise : Pierre de Saint-Marcel fit installer de force son candidat et nomma deux nouveaux chanoines à des places vacantes. Le Chapitre fit appel à Rome ; sans souci de cet appel, le cardinal le frappa de suspen-

(32) Migne, II, 156, 157.

(33) En août 1206, le pape menace l'archevêque de Tyr, qui est en conflit avec les Vénitiens alliés du Saint-Siège de le faire excommunier par le légat Pierre (Potthast, 2862); d'autre part, le conflit ecclésiastique d'Antioche qu'on va voir remonte, dit la lettre d'Innocent III du 8 janvier 1208, au passage de Pierre en Syrie; il serait étrange, s'il s'agissait du passage de 1204, qu'il ne s'y trouve aucune allusion dans la correspondance pontificale entre cette date et 1207; il est plus normal aussi de ne pas suppoer trois ans d'intervalle entre ce conflit et les tragiques conséquences qu'on va lui voir. Toutefois il n'y a pas de preuve positive d'un passage effectif de Pierre.

sion, puis d'excommunication, priva le patriarche de son droit d'excommunication et l'obligea à recevoir ses chanoines (2 février 1206) (34).

La situation du patriarche Pierre à Antioche avant cette affaire n'était déjà que trop difficile ; dès le début de son patriarcat, il était entré en conflit avec les autorités communales en raison des impôts dont elles entendaient frapper l'Eglise et de l'égalité juridique où elle tenait Grecs et Latins (35). Puis était venue la compromission de Pierre avec Léon, peut-être dès 1201, en tous cas en 1203. Les soucis de Pierre l'avaient empêché d'envoyer à Rome les représentants périodiques exigés par Innocent III (36). Bohémond et la Commune n'attendaient qu'une occasion de se venger de lui. Son affaiblissement par les sanctions du légat la leur procura. De nombreuses possessions ecclésiastiques furent saisies ou pillées. Mais ce ne fut pas le plus grave : en 1206, Bohémond fit introniser à Antioche, opposé à Pierre, le patriarche grec Siméon II (37) ; la puissance byzantine n'existant plus, cette mesure ne présentait plus le danger d'ordre proprement politique qui l'avait fait tant redouter au siècle précédent. Pierre, de deux maux, choisit le moindre : il se soumit, ainsi que son Chapitre, à la volonté du légat, en attendant le jugement de Rome, qui n'était pas encore arrivé au début de 1208. Ayant recouvré son droit d'excommunication, il en usa immédiatement contre Siméon, Bohémond et leurs partisans, et jeta l'interdit sur Antioche ; mais ces sanctions étaient peu efficaces, parce que la Commune faisait recevoir au culte grec tous les Latins excommuniés. Alors Pierre ne vit plus de recours que dans la force et prépara un soulèvement dans Antioche en faveur de Raymond Roupen (38). Au même moment (mai 1207) Léon attachait plus solidement que jamais les Hospitaliers à la cause de son neveu

(34) Migne.

(35) Sur ces faits, cf. aussi, infra, p. 655.

(36) Migne, II, 864.

(37) Ce nom n'est fourni que par une liste arabe (Korolewski, Dict. Hist. eccl. art. Antioche).

(38) Le récit de toute cette affaire d'après la lettre d'Innocent III au patriarche de Jérusalem sur le procès, le 8 janvier 1208 (Migne, II, 1278). D'après l'Hist. Royal d'Alishan, p. 243, Bohémond fit arrêter deux neveux du patriarche.

en leur faisant concéder par lui la ville de Djabala, qu'aussitôt Antioche prise il irait attaquer de concert avec eux (39).

Le soulèvement eût lieu vers la fin de 1207 (40). Des chevaliers exilés introduits secrètement par le patriarche, firent un coup de main contre les autorités communales, qu'ils remplacèrent par une commune nouvelle à eux ; Bohémond se réfugia dans la citadelle. Mais là il put rassembler ses forces, descendit sur la ville et écrasa les rebelles. A la suite de cette victoire, il jeta le patriarche en prison, essaya de lui arracher une déclaration de légitimité en sa faveur ; devant le refus obstiné du prélat, il le soumit au supplice de la soif. Pierre, à bout, but l'huile de sa lampe et mourut dans sa prison (fin du printemps 1208) (41).

On juge du scandale et de l'émotion que provoqua cette fin tragique. Alors qu'il ne connaît encore que l'incarcération du patriarche, Innocent III écrit au patriarche de Jérusalem, qu'il a constitué son légat à demeure pour la Syrie, de faire un nouvel effort pour trancher l'interminable guerre entre Léon et Bohémond, cause d'horreurs de part et d'autre, et d'obtenir de Bohémond la libération de Pierre. Qu'il travaille à l'exclusion du patriarche grec Siméon et ne recule devant aucune sanction contre le prince et les autorités communales qui ont l'audace de le soutenir. Le 10 juillet, il revient à la charge. Il ne sait rien encore.

(39) Cont., II, 70. Le projet d'attaque n'est pas explicite, mais va de soi et du reste fut, on le verra, réalisé (infra, p. 629).

(40) Les Annales de T. S. (ainsi que les Gestes et Héthoum qui en dérivent) donnent la date de 1208 tandis que l'Hist. Royal paraît indiquer le début de 1207 ou même 1206; en réalité on peut affirmer qu'Innocent III ignore les faits en janvier 1208 (Migne, II, 1278, mais les connaît le 13 février (Migne, II, 1321); vu la rareté des traversées en hiver, on doit supposer un intervalle notable entre les faits et leur récit à Rome.

(41) Ann. T. S., 436; Gestes, 17; Héthoum, 481; Hist. Royal, 244; Cont. A, 314; Lettres d'Innocent III du 13 février et du 12 juillet 1208 (Migne, II, 1321 et 1429). Raynaldi a publié (Annales Eccl., XX, 220) une lettre que Mansi date de 1207, d'après laquelle Léon aurait conquis Antioche en cette année; nous verrons que cette lettre doit être en réalité datée sûrement de 1216 (infra, p. 622); l'indication de Cont. A, 314 d'après laquelle la guerre entre Léon et Bohémond dura sept ans (soit 1201-1208) jusqu'à la prise d'Antioche par Léon, est en contradiction avec toute la suite des faits et ne peut dériver que d'une faute de lecture; admettrait-on une prise d'Antioche, il faudrait la faire suivre d'une perte immédiate avec huit années nouvelles de guerre; I. A. T. dans I. Ch., Geog., 92 r° croit que Pierre mourut étranglé dans sa prison.

Mais le 12, il a appris. Il bondit sur son papier et envoie au patriarche de Jérusalem une page d'éloquence indignée. Puis, comme il a néanmoins l'esprit réaliste, il le charge de faire élire le plus vite possible ou de nommer lui-même un successeur à Pierre d'Angoulême et en même temps de procéder à une enquête sur des agissements reprochés au doyen d'Antioche. Pour Bohémond, aucune grâce ne peut lui être accordée avant qu'il ait expié sérieusement son forfait (42).

Naturellement l'échec de cette nouvelle entreprise exaspéra Léon dont la fureur ne connut plus de bornes. Il se livra en 1208 et 1209 à des dévastations systématiques, sauvages, de toute la plaine d'Antioche, arrachant les arbres fruitiers, massacrant les habitants (43). Bohémond fit intervenir de nouveau ses auxiliaires musulmans accoutumés. Au printemps de 1209, Kaïkhosrau attaquait le royaume cilicien, avec l'aide de contingents alépins, et enlevait Pertousd, qui défendait Mar'ach. Léon dut accepter un traité stipulant, outre le renvoi des biens que Kaïkhosrau avait laissés à Léon au temps de son exil, la renonciation du prince arménien à Antioche et la restitution de Baghrâs au Temple : le sort de la Principauté, on le voit, ne pouvait pas se jouer plus entre princes musulmans ; il va sans dire, d'ailleurs, que ces clauses furent lettre morte (44). La paix avait été facilitée par l'entremise d'al-'Adil qui, un peu auparavant (été 1208), avait fait appel à aẓ-Ẓâhir pour secourir Ḥomç, attaquée par les Hospitaliers, avant de venir lui-même en hiver exercer des représailles en leur enlevant Qolaï'a, au sud du Krak des Chevaliers, puis en attaquant cette forteresse même, enfin en allant piller jusque sous les murs de Tripoli d'où Bohémond avait dû l'écarter à prix d'argent (45). Mais Léon ne considérait pas le secours lointain et forcément lent d'al-'Adil comme suffisant, et avait fait appel aussi aux Hospitaliers ; en avril 1210, il les remerciait de leur secours

(42) Migne, II, 1429.

(43) Hist. Royal, Alistan, p. 248; I. A. T. dans I. Ch. Géogr., 92 r°.

(44) Kamâl, 45; A. Ch. H. Or. Cr., V, 155.

(45) I. A., 181 (an 604), Kamâl, V, 45 (an 605), I. W., 156 v°, 157 r° et Sibṭ, 345 (an 603); M. b. N. rapporté par I. F., 22 r° à 603. Il semble que 604/1207-8 soit la date la plus vraisemblable en raison du raid chypriote qu'I. A. dit un peu postérieur et qu'A. Ch. (H. Or. Cr., 155) place en 605.

par la concession de Selefké, Château-Neuf (Norpert ?) et Camardias (46). Peu après, Kaïkhosrau étant mort, il entreprenait, pour profiter des embarras de son successeur, une campagne contre Laranda, qu'il avait promise à l'Ordre (47). Il cherchait, en somme, à constituer au bénéfice des Hospitaliers une marche à l'ouest de la Cilicie, entre les Seldjouqides et lui; il en serait, cela va de soi, d'autant plus à son aise pour intervenir au sud-est. Par ailleurs, il faisait confirmer par Raymond Roupen, devenu majeur, sa donation éventuelle de Djabala à l'Hôpital, en y ajoutant Bikisraïl (48).

D) *La question d'Antioche de* 1208 *à* 1216. — Il devient fastidieux de passer en revue ces luttes sans cesse renaissantes, coupées de tentatives de médiation toujours vaines. Innocent III lui-même se lasse. Il s'en remet au patriarche de Jérusalem, auquel il écrit de nouveau en mars 1209, d'essayer au moins d'obtenir une trêve entre Léon et Bohémond (49). Il ne savait plus qui favoriser ; car s'il ne pouvait être question d'un pardon prématuré à Bohémond, si même il reconnaissait volontiers que l'attitude des Templiers n'était pas fondée toujours sur des mobiles religieux, par contre, écrivait-il à Léon, quel droit celui-ci a-t-il de se plaindre et de cette attitude et des sanctions prises contre lui, puisqu'il leur a enlevé leurs biens ? Il a fini, continue-t-il, par faire douter les plus bienveillants de ses droits, et sa persistance à en demander le respect aux armes — et avec quel excès ! — n'apporte-t-elle pas une justification au refus de Bohémond de se prêter à des négociations ? Le ton, on le voit, est bien différent de celui des premières années. Le Pape veut bien essayer de demander à Bohémond de faire occuper la citadelle d'Antioche pendant la durée du procès, par les Hospitaliers et les Templiers, sous la direction du patriarche d'Antioche qui, étant nouveau, ne

(46) Migne, III, 306.

(47) Cart., II, 118.

(48) Cart., II, 122. On remarquera qu'à la différence du Temple qui, à cause de Baghrās, intervenait directement entre Léon, l'Hôpital, s'il aida Léon, évita de combattre Bohémond en personne, ce qui explique que celui-ci ou son parent et allié Guy de Giblet ait pu occasionnellement accorder quelques faveurs à l'Ordre (Cart., II, 56, 134).

(49) Migne, III, 18.

peut être soupçonné de partialité ; mais il n'a pas le droit de l'y contraindre avant jugement, et de toute façon Léon devra accepter la trêve et s'occuper de combattre les Musulmans (50). A quoi Léon devait peu après répondre en envoyant trois ambassadeurs, l'abbé du couvent arménien de Trezarg, Eschivar de Sarménie et son chancelier latin Bovon, expliquer au Pape qu'il ne pouvait, sans danger, combattre les Musulmans tant que le non-règlement de la question d'Antioche laissait subsister sur sa frontière une source constante de dangers (51).

Le nouveau patriarche qu'avaient élu les chanoines d'Antioche, à la fin de 1208, était cet abbé Pierre de Locédio, alors évêque d'Ypres, qui avait été chargé en 1205 d'une tentative d'arbitrage par le Pape entre Léon et Bohémond ; le choix marquait évidemment un désir de conciliation et de paix. Innocent, en mai 1209, l'envoya à ses fidèles en le leur recommandant et en sommant Bohémond IV de le bien traiter (52). En octobre, Pierre II est installé et a reçu du trésorier de l'Hôpital les biens meubles de son église que Pierre Ier avait confiés à leur garde. Peu après, Innocent III essaye de s'entremettre une fois encore pour la paix, et désigna comme représentant pour agir avec l'aide des deux patriarches syriens, l'évêque Sicard de Crémone, qui avait en 1204 collaboré avec Pierre de Saint-Marcel et se trouvait en 1210 en Syrie. Cette fois, Innocent ordonnait d'employer la force pour soumettre celle des parties qui se montrerait la plus récalcitrante (53). Mais Sicard ne put rien faire. Un peu plus tard, le patriarche de Jérusalem voulut régler du moins l'affaire de Baghrâs. Mais Léon, qui demandait des juges pour Antioche, refusa de comparaître pour Baghrâs. Bien plus, il saisit Port-Bonnel, puis presque toutes les autres possessions de l'Ordre en Cilicie et dans la plaine d'Antioche ; enfin, comme une troupe de Templiers allait ravitailler une de leurs places-fortes que Léon n'avait pu enlever, Léon les assaillit dans une passe de montagne, et dans la bataille le grand-maître de l'Ordre en personne fut gravement blessé (début de 1211). Cette fois, c'en était trop. L'excommuni-

(50) Migne, III, 54.
(51) Migne, III, 310.
(52) Migne, III, 18, 46-48.
(53) Migne, III, 310.

cation dont Léon avait été l'objet n'avait été que théorique, et son application n'était restée qu'une menace en suspens ; le Pape écrit maintenant à tout le clergé de Syrie et de Chypre de la publier et de la faire strictement respecter, et au roi Jean de Brienne de secourir les Templiers (mai 1211) (54). Jean était peu favorable à Léon, qui était trop lié à la famille royale de Chypre, surtout depuis son remariage avec Sybille, une des deux filles d'Amaury II (1210). Aussi, à l'expédition de représailles préparée par les Templiers, donna-t-il un renfort d'une cinquantaine de chevaliers (55).

Seulement, il va sans dire que l'Ordre avait aussi l'alliance de Bohémond, et le Pape craignit que la force qu'en retirerait ce dernier ne tournât au détriment de l'Eglise. Innocent III n'avait jamais considéré comme contraire à sa fonction de correspondre dans l'intérêt chrétien avec des souverains musulmans. On eut cette fois ce spectacle extraordinaire d'un Pape demandant au souverain musulman d'Alep de protéger l'Eglise latine : ses bons rapports avec les Templiers, affectait de penser Innocent III, prouvaient des sentiments bienveillants à l'égard de la chrétienté, et aẓ-Ẓâhir se devait alors de défendre le patriarche en cas de besoin (56). Hier sauveur de la latinité politique d'Antioche contre les Arméniens, aẓ-Ẓâhir allait-il être le sauveur de la latinité religieuse contre les Grecs ? Quoi qu'il en soit, Innocent écrivait en même temps à Pierre II, découragé par les hostilités qu'il rencontrait et la ruine matérielle causée par les guerres à son église, pour lui rendre confiance et l'autoriser à affermer les possessions ecclésiastiques à remettre en valeur (57). Le Pape cherchait ainsi à sauvegarder l'indépendance de l'Eglise au milieu des interventions politiques contradictoires devenues indispensables et également funestes.

Si Innocent se détachait de Léon, Léon de son côté ne s'attachait plus exclusivement à l'appui romain. Il négociait un mariage entre sa famille et celle des empereurs grecs de Nicée, qui

(54) Migne, III, 430 sq.
(55) Cont., A 317.
(56) Migne, III, 434.
(57) Migne, III, 434-435.

échoua par suite de l'opposition religieuse (58). On a vu le resserrement de son alliance avec Chypre. Surtout les mêmes ambassadeurs arméniens qui étaient venus trouver le Pape en 1210 s'étaient ensuite rendus auprès de l'empereur Othon IV. L'Empire, par lequel Léon avait été couronné, avait disparu de la scène après la mort de Henri VI, par suite des guerres qui avaient mis aux prises son frère Philippe de Souabe et Otton de Brunswick. Mais en 1208, Philippe avait été assassiné, et l'accord s'était fait en Allemagne et en Italie pour reconnaître Otton, le candidat du Pape qui, en 1209, recevait sa couronne du Pape et peu après prenait la croix. C'est alors que Léon désira renouer son entente directe avec l'Empire, dont le chef, au reste, ne devait pas rester longtemps en accord avec le Saint-Siège. Otton remit aux ambassadeurs une couronne qu'à leur retour, le 15 août 1211, Léon plaça solennellement sur la tête de Raymond Roupen, proclamé son héritier et marié à la sœur du roi de Chypre, Hugues, le fils de son ancien allié Amaury (59). Peu après, Otton envoyait à son tour à Sis une ambassade dont le chef, Wilbrand d'Oldenbourg, nous a laissé, de son voyage en Syrie et en Cilicie, un si intéressant compte-rendu (60). Un peu plus tard, Léon se faisait recevoir confrère de l'Ordre des Teutoniques, auquel il donnait le château de Hematye (avril 1212), Cumbethfort et diverses autres localités dans la plaine cilicienne (61).

Se sentant ainsi renforcé, Léon tint pour nuls les avertissements du Pape. Après l'expédition des Templiers sur les confins ciliciens, il avait accepté une trêve : il la viola et envoya son jeune neveu faire son apprentissage militaire en dévastant une fois de plus sauvagement la plaine d'Antioche (1212). Bien plus : maintenant que le clergé latin de Cilicie, qu'il avait à l'origine

(58) Sur cette question, cf. A. Heinsenberg, *Zu den armenisch-byzantinischen Beziehungen am Anfang des Istes Jahrhundert*, dans Sitzung b. d. bayer. Akad. d. Wissenschaft, VI, 1929.

(59) Wilb., p. 162-181; l'ambassade à Otton IV a été racontée par un arménien, Héthoum, qui en faisait partie (Alishan, Léon, p. 281).

(60) Strehlke, 37. Le Pape confirma la donation en février 1214 (Strehlke, 39). Bohémond n'était pas ennemi des Teutoniques, auxquels il avait fait une petite donation en 1209 (Strehlke, 35).

(61) Migne, II, 54 (début 1209) et Cart., II, 118 (août 1210) indiquent qu'il était resté non consacré plus d'un an et demi.

favorisé aux dépens des Grecs, appliquait l'excommunication portée contre lui, Léon s'était mis à le combattre et, par exemple, profitait de la mort de l'élu latin de Tarse, qu'il avait longtemps refusé de laisser consacrer (62), pour le faire remplacer par un Grec. Il confisquait les biens des églises latines pour les attribuer à des Grecs. Il accueillait en Cilicie le patriarche grec Siméon, que Pierre II avait réussi à faire partir d'Antioche. Innocent III écrivit en février 1213 une lettre à Léon, qui commençait par ces mots : « Nous te refusons la bénédiction apostolique » ; il lui reprochait durement tous ses forfaits et le menaçait d'étendre à son neveu les peines prononcées contre lui (63). Toutefois, l'application stricte de l'excommunication avait, dès la fin de 1212, amené Léon à résipiscence ; il rendit aux Templiers toutes ses prises récentes, leur fit espérer Baghrâs, et écrivit à Innocent III pour l'en informer et lui demandait de faire contraindre Bohémond à comparaître avec Raymond Roupen à un nouveau procès ; le Pape arrêta en route sa lettre menaçante et, tout en faisant répondre par le patriarche de Jérusalem que la conduite de Léon ne permettait pas de lui accorder, pour l'instant, la faveur qu'il sollicitait, acceptait de le relever de son excommunication (mars 1213) (64).

Naturellement, le Pape ne soutenait pas plus Bohémond, qu'il n'appela jamais autrement que comte de Tripoli. Tout au plus le traitait-il, par nécessité, comme prince de fait lorsqu'il s'agissait par exemple de défendre contre lui le droit des moines de Saint-Paul à avoir pour abbé le candidat de leur choix (65). Peu après, le patriarche de Jérusalem ayant cité une fois de plus les deux parties à comparaître devant lui, et s'étant vu opposer par Bohémond l'argument inattendu de sa vassalité à l'égard de l'empire latin d'Orient, le Pape lui écrivit que c'était là un subterfuge dont il n'y avait pas lieu de tenir compte (66).

La question d'Antioche n'était donc pas plus réglée qu'au

(62) Migne, III, 783.
(63) Migne, III, 792.
(64) Migne, III, 747.
(65) Migne, III, 792.
(66) Lettre de Guillaume de Boyx à l'évêque de Besançon, éd. Röhricht Regesta, n° 868.

premier jour, mais pour la première fois en 1213 la principauté pouvait jouir d'un peu de répit (67). D'autre part, Innocent III pouvait envisager comme prochain le départ de la croisade qu'il n'avait cessé de préparer depuis le détournement de celle de 1202-1204, et il subordonnait toute sa politique orientale à ce grand objectif : il tenait donc à réconcilier Léon avec Jean de Brienne (68), ce qui avait été réalisé dès 1214 par le mariage de ce dernier avec une fille de Léon, Stéphanie ; à l'occasion de ce mariage, Léon contracta un grand emprunt auprès des Hospitaliers, en gage de remboursement duquel il leur concéda le district du Djéguer — sa frontière antiochienne — (69). En 1215, la situation de Léon est donc plus forte de nouveau qu'elle n'a été depuis longtemps.

Or, un malheureux accident a depuis peu aliéné à Bohémond son principal allié, aẓ-Ẓâhir d'Alep. A la fin de 1213, le fils aîné de Bohémond, Raymond, âgé de dix-huit ans et, probablement depuis sa majorité (quinze ans révolus), bailli d'Antioche, tombait assassiné dans la cathédrale de Tortose par des « Assassins » qu'on soupçonne d'avoir été armés par l'Hôpital, dont le Vieux de la Montagne était tributaire (70). Bohémond voulut venger ce meurtre ; il se trouva qu'une attaque avait été préparée vers Ḥamâh et Ḥomç par les Hospitaliers qui avaient reçu des secours d'Acre, de Chypre, de Cilicie. Finalement, sur l'intervention d'aẓ-Ẓâhir, ils se satisfirent d'un tribut ; mais Bohémond, qui avait obtenu, d'autre part, un renfort de Templiers, put profiter d'une partie de ce rassemblement, et les chrétiens allèrent attaquer la forteresse ismaïlienne de Khawâbî. Les Assassins demandèrent des secours à aẓ-Ẓâhir, qui leur en envoya, tandis qu'il faisait

(67) Il écrit encore en ce sens en 1215 ou 1216 (Potthast, n° 5178, 5179).

(68) Cart., II, 164. Il leur donnait en même temps un village dans la plaine de Maloûn (*ibid.*, 165).

(69) Ann. T. S., p. 436 (Gestes, 18, Héthoum, 482); Jacques de Vitry, 1142; Olivier le Scholastique, *Hist. Dam.*, Ch. 35; Bulle de Grégoire IX, du 20 avril 1236; Kamâl, 48-49; I. W., 172 v°. Rappelons que Bohémond paraît toujours avoir été en mauvais rapports avec les Assasins dont il évoque une exigence pour reprendre Maraqiya à l'Hôpital en 1199 (Cart., I, 682).

(70) Lettre d'Ibn al-Qiftî, citée par Yaqoût, Irchâd, V, 488-489; Kamâl, 48-49; I. W., 172 v°, 173 r°, 175 v°, 174 r° parle du meurtre du « frère de la princesse d'Acre » ce qui doit être une confusion pour le patriarche de Jérusalem, tué en effet à ce moment; A. Ch., 96 v°.

opérer d'autre part, une diversion par les contingents de Lattakié. Les Francs en surprirent et battirent une partie. Mais aẓ-Ẓâhir fit appel à al-'Adil, dont le fils, al-Mou'azzam de Damas, alla dévaster Nâbolos. Les Francs durent renoncer au siège de Khawâbî et Bohémond envoya des excuses à aẓ-Ẓâhir (1214) (76). Celui-ci restait intéressé à écarter Léon d'Antioche ; mais il devait être désormais moins vigilant à défendre Bohémond. L'annonce d'une nouvelle croisade ne pouvait, elle aussi, que le rapprocher de plus en plus d'al-'Adil, dont Léon avait la faveur. Quant aux habitants d'Antioche, épuisés de guerre, évidemment inquiets de voir la guerre musulmane remplacer la guerre arménienne, ils étaient moralement d'autant plus incapables de continuer à se défendre, que Bohémond résidait maintenant de préférence à Tripoli, moins apauvrie et plus centrale.

Léon sut profiter de ces circonstances pour nouer de nouvelles intrigues dans Antioche, où le clergé et certains barons lui restaient favorables. Son agent fut le sénéchal Acharie de Sarménie, qui était resté ou rentré à Antioche. Au début de 1216, une députation fut envoyée appeler Léon qui put, de nuit, faire pénétrer des troupes par la porte de Saint-Paul. Tous les points stratégiques étaient occupés avant que les habitants aient rien vu et d'ailleurs aucun pillage n'eut lieu. Le patriarche était évidemment du complot. Le 14 février, eut lieu l'entrée solennelle de Léon et de Raymond Roupen à Antioche ; le jeune prince, conduit à Saint-Pierre, y fit hommage au patriarche et fut, de ses mains, sacré prince, ce que n'avait jamais pu être Bohémond ; puis, au palais princier, eurent lieu les prestations d'hommage des barons et les serments de fidélité des chefs bourgeois. La garnison de Bohémond s'était réfugiée dans la citadelle ; mais en assurant tout de suite aẓ-Ẓâhir de son bon vouloir et en lui renvoyant les prisonniers musulmans trouvés à Antioche, Léon prévint les velléités d'intervention du prince d'Alep, que des négociations en cours avec al-'Adil retenaient également (71).

Léon se réconciliait, d'autre part, intégralement avec l'Église latine, rétablissant des prélats latins aux sièges de Tarse et de Misîs et en rendant Baghrâs aux Templiers. Dans ces conditions, la gar-

(71) Cf. *supra*, 598.

nison d'Antioche jugea n'avoir plus qu'à capituler. Bohémond, accouru sous Marqab, l'apprit avant de s'y être embarqué et retourna à Tripoli (72).

Léon paya d'ailleurs sa victoire syrienne d'une grave contrepartie, car une fois de plus les Turcs de Qonya, incités ou non par Bohémond, profitèrent de son absence pour attaquer la Cilicie. Aẓ-Ẓâhir avait promis son appui au Seldjouqide de Qonya, mais une fois que cette alliance lui eût servi de moyen de pression pour obtenir d'al-'Adil la reconnaissance de son fils al-'Azîz comme son successeur à Alep, il craignit de compromettre cet accord s'il secourait Kaï-Kâoûs et se déroba en prenant prétexte d'excès commis

(72) Ann. T. S., 436 (Gestes Chyprois, 19); Cont. A; Lettre de Léon à Innocent III, dans Raynaldi-Mansi, XX, p. 220 sq. (cf. *infra*) qui est la source d'Hist. Royal (Alishan, 257, qui cite aussi des notes de manuscrits copiées en 1216-17), et, plus sommairement, de Sempad; B. H., 370; I. A. T. dans I Ch. Géogr., 92 r°-v°; Kamâl, 50; I. W., 175 v°; Sibṭ, 374; A. Ch., 97 v°. La date est assurée par tous les chroniqueurs chrétiens et musulmans; c'est à tort que Röhricht et d'autres arguent des actes, Röhr. rég., 877, 878, pour placer le fait en 1215, car ces actes sont datés en style de Pâques, où février et mars 1215 sont donc en 1216 de notre style.

Nous utilisons pour le récit ci-dessus, la lettre publiée par Raynaldi d'après un original non daté, et datée par Mansi de 1207, d'après la vague indication de Cont. A 213 sur la longueur des guerres entre Bohémond et Léon. Cette date est tout à fait impossible, non seulement parce qu'aucun autre texte ne mentionne d'entrée de Léon à Antioche en 1207, mais pour une série de raisons internes : *a*) le récit de l'Hist. Royal en 1216 correspond textuellement à la lettre de Léon, qu'il a évidemment pour source. Or, l'entrée de Léon à Antioche en 1216 ne pouvant faire de doute, il n'y a vraiment pas de raison de supposer de sa part une confusion; *b*) les premiers mots de la lettre de Léon : « *Sicut. . paterno affectu condoluistis* » sont une reprise, peut-être ironique, des premiers mots de la dernière lettre d'Innocent III que Léon ait reçue, celle de 1209 (celle de 1214 ayant été retenue); *c*) la lettre mentionne la restitution de Baghrâs au Temple, ce qui, en 1207, serait en contradiction avec toute la suite des événements; *d*) le roi d'Arménie mentionne la restitution de biens enlevés par Bohémond à saint Paul, ce qui est une allusion vraisemblable au conflit auquel se réfère la lettre d'Innocent III, de 1213, à Bohémond (Migne, III, 787); *e*) la lettre parle du rétablissement des archevêques latins à Tarse et Misis, et le patriarche y consacre le chantre d'Antioche Booz à la première, l'archidiacre d'Antioche Jean à la seconde; or, on connaît en 1209 un B. chantre d'Antioche et Jean est l'archidiacre qui, imposé d'abord par Pierre de Saint-Marcel, avait été confirmé par jugement de la cour romaine et définitivement installé en 1208 ou 1209 (Migne, II, 1278). On ne connaît, dans les années antérieures, aucun archevêque latin de Misis, et seulement un élu de Tarse en 1209-1210 (cf. *supra*, p. 322-323).

par le seigneur de Mar'ach Nouçrat ad-dîn contre des Arméniens sujets d'Alep. L'attaque seldjouqide n'en fut pas moins la plus redoutable que Léon avait eu à subir. Il était resté à Antioche jusqu'à l'automne de 1216. A ce moment, Kaï-Kaoûs vint de Mar'ach attaquer la région de Gaban, et enleva les forteresses de Gantchân et Djandjîn, alla dévaster la plaine cilicienne et anéantit l'armée envoyée en hâte par Léon sous les ordres de son oncle, le connétable Constantin, qui fut pris avec plusieurs hauts seigneurs. Il fallut, pour leur rançon, céder au début de 1218, avec la place-forte de Loulou l'entrée des Portes de Cilicie. L'accroissement de puissance de Léon en Syrie avait donc été acheté de sa sécurité à l'ouest (73).

(73) Kamâl, 50-51; I. W., 175 v°, 176 v°; Ibn Bîbî, 57-58; Sempad, 644; Hist. Royal (Alishan-Sissouan, 211), qui nomme à la place de Gantchîn et Djendjîn, Choghagan, appelé aussi Izdi. Parmi les prisonniers il nomme aussi Constantin de Lampron, Kyr Isaac de Sig (?), Azil Auxence; Ibn Bîbî nomme Oschin (de Lampron) et Vasil (= Azil ?). Parmi les chefs arméniens était aussi Adam de Gaston (Baghrâs).

CHAPITRE III

DE LA CINQUIÈME A LA SIXIÈME CROISADE RAYMOND ROUPEN ET PHILIPPE D'ANTIOCHE

A partir de la fin de 1216, les conditions de la politique syrienne sont profondément modifiées par la mort successive d'aẓ-Ẓâhir (1216), d'al-'Adil (1218) et de Léon (1219), et par l'intervention, au sud, d'une nouvelle croisade franque, au nord, des Seldjouqides d'Anatolie. La carrière de Raymond Roupen, la revanche que prend Bohémond en établissant un de ses fils au trône de Cilicie, se terminent toutes deux misérablement.

I. — *La politique générale au moment de la cinquième croisade.*

L'organisation d'une nouvelle croisade, après le détournement de la quatrième, avait été la pensée constante d'Innocent III, qui l'avait fait décider en 1215 par le concile du Latran. Sa mort retarda les départs. Les premiers croisés arrivèrent à Acre en 1217, et combattirent al-Mou'aẓẓam, celui des fils d'al-Adil qui possédait la Syrie centrale en apanage; mais en 1218, après le rassemblement de tous les croisés, le roi Jean de Brienne fit décider de porter l'attaque sur Damiette, dans l'espoir de se procurer un objet d'échange pour Jérusalem et la Palestine. La croisade commença bien, parce qu'al-'Adil mourut à ce moment et que son fils al-Kâmil, qui lui succéda en Égypte, démoralisé par l'annonce de la venue prochaine de l'Empereur Frédéric II et par l'impossibilité où les affaires de Syrie et de Djéziré mettaient ses frères de le secourir, croyait peu dans la possibilité d'une résistance : Damiette tomba en 1219, et, tandis qu'al-Mou'aẓẓam faisait démanteler une série de places palestiniennes et Jérusalem même, al-Kâmil, d'accord avec lui, faisait proposer aux croisés la restitution de la Palestine, puis même de Djabala et Lattakié, en échange de Damiette. L'aveugle-

ment du chef de la croisade, le légat Pélage, des ordres militaires et des commerçants italiens, fit repousser ces offres, et al-Kâmil eut le temps de se ressaisir, de recevoir des secours d'al-Mou'aẓẓam et même d'al-Achraf de Djéziré, et, Frédéric II n'arrivant pas, d'infliger aux croisés un désastre qui les obligea à rendre Damiette sans compensation (août 1221) (1).

Ce qui avait aggravé le péril où la croisade avait mis les Ayyoubides était qu'elle avait encouragé d'autres adversaires à l'affût. Il n'est pas jusqu'aux Géorgiens qui n'aient fait espérer au pape Honorius III une importante diversion (2). Mais le principal danger venait des Seldjouqides de Qonya. Nous les avons déjà vus en quelques occasions influencer la politique nord-syrienne et djéziréenne; néanmoins, avant 1216, ils n'étaient pas directement intervenus dans les territoires syro-djéziréens, comme l'avait fait jadis Qilîdj Arslân II. Pour comprendre dans quelles conditions ils vont pouvoir le faire à présent, il importe de revenir rapidement un peu en arrière. Après la mort de Qilîdj Arslân en 1192, il s'était opéré non sans peine un regroupement des domaines seldjouqides. Qoṭb ad-dîn avait pris Qaïsariya, fait périr Noûr ad-dîn Moḥammad, puis était mort lui-même; ses états étaient passés à Rokn ad-dîn Soulaïmân de Toqât, qui avait réussi à chasser Ghiyâth ad-dîn Kaïkhosrau (entre 1196 et 1199) puis à soumettre Amasya et Niksâr et enfin Malaṭya (1200). Kaïkhosrau avait été demander des secours à l'Artouqide de Hiçn Kaïfâ-Amid, son neveu, à aẓ-Ẓâhir d'Alep, à Léon de Cilicie, enfin à Alexis Ange; de son côté, Mou'izz ad-dîn de Malaṭya s'était retiré chez al-'Adil, dont il avait épousé une fille. Mais aucun de ces princes n'ayant le loisir de s'engager dans une expédition anatolienne, Rokn ad-dîn avait recouvré tout l'héritage paternel (il n'acquit Ankara qu'en 1205, à la veille de sa mort). Dès 1200 environ, il avait repris la politique expansionniste de son père en conduisant une expédition de représailles contre les Géorgiens dont la carence seldjouqide avait accrû l'audace, et chemin

(1) Röhricht, *Studien zur Geschichte des funften Kreuuzzugs*, Innsbruck, 1891, et *Gesch.*, ch. XXXII; Grousset, III, 197-246. Aux sources arabes citées par ces auteurs, il faudrait ajouter ou substituer I. W., 187 r°, 203 r°, 210 r°; Sibṭ, 382, 384, 389, 39-397, 407-409, Sa'd ad-dîn Djouwaïnî dans Dhahabî, an 617; M. b. N. dans I. F., 86 r°, 93 v°, 97 v°, 98 r°, 135 r°, 138 r°.

(2) Hon. III, 12 mai 1224.

faisant réduit à l'état de vassal Bahramchâh le Mangoudjaqide d'Erzindjan et dépossédé le Saltouqide d'Erzeroum au profit de son propre frère Toghrilchâh d'Albistân. On a vu qu'il avait également inquiété la Cilicie où en 1201 son apparition avait empêché Léon de disputer Antioche à Bohémond. Enfin contre al-Adil il avait reçu l'hommage d'al-Afḍal de Sâmosate (3).

Rokn ad-dîn fut remplacé par son fils Qilîdj Arslân III, qui était mineur. Kaïkhosrau, réfugié à Nicée depuis la prise de Constantinople par les Francs, fut appelé par le parti guerrier (Turcomans des frontières appelés « Oûdj », et descendants des Danichmendites), et, malgré l'opposition des fouqahâ, dûe à ce qu'il avait épousé une grecque, expulsa son neveu (1206). Naturellement allié de Lascaris contre les Latins et Trébizonde (alliée aux Géorgiens), il conduisit dès 1206 une expédition contre cette dernière, puis en 1207, malgré une intervention chypriote, enleva Anṭalya à son seigneur latin, dont al-'Adil lui avait dénoncé les sévices à l'égard des commerçants d'Alexandrie, et s'empressa d'ailleurs d'y accorder aux Vénitiens le premier privilège connu d'un Seldjouqide aux marins francs. Il intervenait en même temps activement en Djéziré, en soutenant les ennemis d'al-'Adil et en particulier en défendant l'Artouqide de Khartpert contre son oncle de Ḥiçn Kaïfâ-Amid. Il était par contre naturellement allié d'aẓ-Ẓâhir, adversaire comme lui de Léon. En 1208-1209 une attaque combinée des deux princes lui avait valu l'acquisition de Pertousd, qui dégageait Mar'ach. Pour des raisons obscures, les rapports se gâtèrent alors entre Lascaris et lui; la guerre éclata en 1211, et Kaïkhosrau y trouva la mort (4).

Les débuts de son successeur 'Izz ad-dîn Kaïkâoûs furent difficiles, car il eut d'une part à dompter une révolte de son frère 'Alâ ad-dîn Kaïqobâdh, soutenu par Toghrilchâh d'Erzeroum, d'autre part à refouler Léon, qui venait piller jusqu'aux abords de Qaïsariya, tandis qu'Anṭalya soulevée se donnait aux Chypriotes. Mais contre Toghrilchâh il sut acquérir l'alliance d'al-Achraf, récemment entré en possession d'Akhlât, et bientôt annexait Erzeroûm;

(3) I. A., 58-59, 119, 129, 132; B. H., 350; Brosset-Géorgie, 456-463; Ibn Bîbî Houtsma, IV, 5-22; pour la campagne de Cilicie, cf. p. 601.

(4) Ibn Bîbî, 23-38; I. A., 128-129, 132, 160, 167; I. W., 173 r°; Nicéphore Grégoras, 17-21; Georges Akropolite, 16; Tafel-Thomas, 64; Chron. An. Syr., an 1520 (d'après laquelle en 1209, la paix entre Léon et Kaïkhosrau fut conclue par l'entremise d'al-'Adil).

en même temps Kaïqobâdh était dompté et enfermé (1213-1214). Peu après, Antalya était reprise, et dès auparavant Kaïkâoûs avait réussi à s'ouvrir un débouché sur la Mer Noire en capturant l'empereur de Trébizonde et en exigeant pour sa rançon le port de Sinope. Enfin on a vu qu'en 1216-1218 il réalisa d'importantes conquêtes sur les confins de la Cilicie (5).

La première moitié du XIIIe siècle et plus spécialement les règnes de Kaïkâoûs et de son successeur Kaïqobâdh marquent l'apogée de l'état seldjouqide d'Anatolie. Les Turcomans maintenus dans l'ordre, l'exploitation économique du pays reprend avec une activité qu'elle n'avait pas connue depuis deux siècles; l'agriculture, l'élevage, les mines surtout procurent au souverain des ressources qu'accroît le commerce avec l'Occident et la Mer Noire, et dont aucun état voisin ne possède l'équivalent (6); depuis la conquête latine de Constantinople, aucun état non plus ne peut plus sérieusement inquiéter les Seldjouqides, auxquels leur richesse permet de recruter une armée de mercenaires considérable; les monuments qui restent de cette période, la littérature qui s'y développe, attestent la prospérité et la puissance relative du premier état fondé par les Turcs en Anatolie. Tout encourage les souverains à intervenir de plus en plus activement à l'Est et en Syrie.

La première grave intervention seldjouqide se produisit au lendemain de la mort d'aẓ-Ẓâhir d'Alep. Les dernières tractations qu'avait eues Kaïkâoûs avec ce prince l'avaient fait se heurter à l'influence d'al-'Adil. L'arrivée des Croisés, en immobilisant ce dernier, fournissait à Kaïkâoûs l'occasion d'essayer de mettre la main sur la Syrie du Nord. Jugeant qu'il rencontrerait moins d'opposition s'il ne paraissait pas vouloir expulser les Ayyoubides, il promit Alep à al-Afḍal, en échange d'une aide de ce prince pour conquérir la Djéziré. Au printemps de 1218, les deux alliés occupèrent tout le nord de la province d'Alep. Le pouvoir était exercé dans cette ville, au nom du tout jeune al-'Azîz, par l'eunuque

(5) Ibn Bibî, 38-58; B. H., 364, 369; I. W., 170 v°, 176 r°; Ann. T. S., 436, Cont. A 316, Chyprois, 18; Robert d'Auxerre, 274. Sur la prise de Sinope, Vasiliev, *The foundation of the Empire of Trebizond*, Speculum, 1936; sur les frontières entre Nicée et Qonya, G. de Jerphanion, *Les inscriptions cappadociennes*, Orientalia Christ., 1935.

(6) Sur cette richesse, cf. spécialement Vincent de Beauvais, 143-144.

Toghrîl, qui fit appel à al-Achraf, en reconnaissant sa suzeraineté; bien qu'occupé à surveiller les Francs, al-Achraf accourut, surprit et écrasa les Seldjouqides près de Bouzâ'a, et reconquit tout le pays perdu. Kaïkâoûs se préparait à prendre sa revanche en Djéziré lorsqu'il mourut (1219) ; Kaïqobâdh, tiré de sa prison pour lui succéder, s'empressa, pour assurer son trône, de se réconcilier avec al-Achraf (7).

L'intervention projetée de Kaïkâoûs en Djéziré était en rapport avec la mort successive de deux princes zenguides de Mossoul. Le principal ministre, Badr ad-dîn Loulou, disputait le pouvoir au nom d'un enfant à un oncle de ce dernier, qui avait l'appui de Gueukbourî d'Irbil et du prince de Ḥiçn Kaïfâ ; Loulou fit appel à al-Achraf, qui lui envoya des renforts au lendemain de sa victoire de Bouzâa ; ses adversaires se tournèrent alors vers Kaïkâoûs, dont ils déclarèrent reconnaître la suzeraineté, bien que le prince d'Amid eût été antérieurement ennemi des Seldjouqides. La mort de Kaïkâoûs disloqua la coalition, al-Achraf acquit Sindjâr, et Loulou devait garder le pouvoir près de quarante ans, jusqu'à sa mort (8).

II. — *Le principat de Raymond Roupen.*

Tous ces conflits reléguaient à l'arrière-plan les événements locaux d'Antioche, avec lesquels ils interfèrent peu. Le nouveau prince d'Antioche, Raymond Roupen, devait avoir près de vingt ans ; de son ascendance normande il tenait des cheveux blonds et une stature élevée et fière (1). Il était arrivé au pouvoir avec l'aide du clergé et des hauts barons : il fit de son règne leur règne. Les grands noms de la noblesse antiochienne, qui ne se trouvaient au bas d'aucun diplôme de Bohémond IV, reparaissent auprès de Raymond Roupen, qu'ils avaient servi en Cilicie, et auxquels Léon avait fait restituer leurs fiefs (2). Tandis que Léon rendait Baghrâs aux Templiers, Saint-Paul et les couvents de l'Amanus

(7) I. A., 204-205, 227-229, 231; Kamâl, 49-54, 61; Sibt, 379-380, 389, 392-393; Nazmas-Souloûk dans I. F., 92 v°; Ibn Bîbî, 72-81. Kaïkâoûs avait profité de dissensions entre des frères d'az-Ẓâhir.

(8) I. A., 217-227, 232; Kamâl, 60-63; Sibt, 395-401; I. W., 184 r°.

(1) Historien Royal Alishan, 278.

(2) Même la veuve de Bohémond III, Sybille, reparaît (Cart., II, 196).

recouvraient les biens que leur avait confisqués Bohémond IV (3). Les Hospitaliers sont naturellement bien traités (4), et les Teutoniques reçoivent à Antioche une pleine liberté de commerce (5). Antioche étant acquise, Léon et Raymond affichent pour le Saint-Siège un respect sans borne (6) ; Innocent III, tout à l'organisation de la croisade, ne chicane pas sur le fait accompli et paraît avoir reconnu le nouveau prince (7). Après lui, en tous cas, Raymond entretiendra les meilleurs rapports avec Honorius III, sous la protection spéciale duquel il se mit, et qui le recommanda par lettres expresses au légat Pélage, au Temple et à l'Hôpital, et à la commune d'Antioche (8). Aux Pisans, avec lesquels Bohémond IV avait eu de mauvais rapports, Raymond restitue tous leurs privilèges du temps de Bohémond III (9). En toute chose, le mot d'ordre était : retour à Bohémond III, le principat de l'usurpateur étant nul et non avenu. Et l'on aurait un témoignage de plus de cet esprit si l'on prouvait que les Assises d'Antioche ont été rédigées sous Raymond Roupen.

De la politique extérieure de Raymond Roupen on ne connaît qu'un épisode. Il avait promis à l'Hôpital Djabala et Bikisrâil à reconquérir sur les Musulmans. La mort d'aẓ-Ẓâhir d'Alep, l'arrivée des croisés lui permirent d'entreprendre de faire de cette promesse une réalité. Une expédition par terre et mer fut organisée, la ville de Djabala occupée, remise au châtelain de Marqab, serment prêté à l'Ordre par les habitants et les anciens possesseurs de fiefs à Djabala, réfugiés à Antioche ; confirmation de cette donation était en même temps sollicitée du Sacré Collège (début de 1218). Jusqu'à quel point l'Hôpital occupa-t-il la localité ?

(3) Raynaldi, XX, 220.

(4) Cart., II, 190, 196, 234, et la donation de Djabala.

(5) Strehlke, 41.

(6) Raynaldi, XX, 220.

(7) Pour cette période on n'a des lettres d'Innocent III que les titres. L'une a pour objet de contraindre « le prince d'Antioche » à payer certaines dîmes (Potthast, 5232, entre juillet 1215 et juillet 1216); il doit s'agir de Bohémond, le titre de prince n'était sans doute pas dans la lettre. Une autre, concernant la croisade, est adressée « au roi d'Arménie, au roi de Chypre et au prince d'Antioche » ensemble (Potthast, 5179); ici c'est évidemment Raymond.

(8) Hon., III, 675, 693.

(9) Müller. 90.

Quelques années plus tard, en tous cas, la ville sera de nouveau aux mains des Musulmans (10).

Inauguré sous d'heureux auspices, le pouvoir de Raymond Roupen s'écroula en trois ans. Dans des conditions mal connues, le jeune prince se brouilla avec Léon, qu'il aurait arrêté si les Templiers, en le prévenant, ne lui avaient permis de fuir ; sans doute Raymond trouvait-il pesante la tutelle de son grand-oncle, ou politique aux yeux de ses nouveaux sujets de ne pas rester le protégé d'un Arménien. Surtout en 1216, il naquit à Léon une fille, qu'il devait désigner comme son héritière, éventualité dont Raymond dût tout de suite éprouver la crainte, puisqu'en 1217 le pape Honorius III écrivait à Léon, sans doute sur sa demande, pour féliciter le roi arménien du choix qu'il avait jadis fait de Raymond pour lui succéder. Quoi qu'il en soit, il est évident que cette rupture enlevait au jeune prince le plus clair de ses forces (11).

Le malheur voulut que le patriarche Pierre, qui l'aurait peut-être bien conseillé, mourût au début de 1217, et que l'église d'Antioche restât trois ans privée de pasteur (12). Par contre Raymond avait, paraît-il, un entourage déplorable. Les largesses de son avènement avaient dû grever son trésor, il eut recours à des mesures vexatoires qui le rendirent impopulaire ; devenu soupçonneux, il extorqua des serments extraordinaires, et, s'en prenant aux clercs comme aux laïcs, compromit son alliance avec l'Eglise (13). La commune, tenue en laisse, ne pouvait lui être favorable qu'autant qu'il assurait la prospérité, ce qui n'était pas. Son pouvoir était à la merci d'un accident.

Bohémond n'avait pas pu s'occuper activement de récupérer Antioche. Au début ses forces seules eussent été insuffisantes contre Léon ; plus tard il dut participer à la campagne des croisés de 1217, puis, en 1218, défendre son comté attaqué par des diversions musulmanes (14). Toutefois, dès 1217, il s'était rappro-

(10) Cart., II, 206; Jacques de Vitry, lettre 3; Kamâl, 55; A. Ch., II 165 sq.

(11) Cart., II, 71, 127, 175, 241 (février 1218). Jacques de Vitry (lettre 2) en 1217, voit encore Djabala musulmane.

(12) Hon., III, 760; B. H., 371; Cont. A 318; Historien Royal dans Alishan, Léon, 289.

(13) Hon., III, 760. Pierre, II, n'avait pu, malade, aller au concile du Latran (Robert d'Auxerre, 281).

(14) Hon., III, 2034; Cont. A 318.

ché de Hugues de Chypre, dont, au début de 1218, il épousait en secondes noces la sœur, Mélisende, quelques semaines avant que Hugues mourût (15). Avec Raymond Roupen, il n'avait admis aucun compromis, et il devenait impossible au clergé de Tripoli de se rendre à Antioche. Finalement, Bohémond, hier expulsé d'Antioche par trahison, y rentra de même. Un complot fut organisé par un certain Guillaume Farabel, de la famille des seigneurs du Puy. Bohémond, appelé, accourut. Raymond se sauva dans la citadelle, qu'il laissa à la garde des Hospitaliers, et alla en Cilicie essayer de rentrer en grâce auprès de son oncle malade, mais en vain ; il se rendit alors à Damiette auprès du légat Pélage, qui l'avait jadis pris sous sa protection au nom de Honorius III (16). Au même moment Léon mourait. Bohémond IV ne devait plus se voir contester la domination d'Antioche, et en 1220 pouvait reparaître au secours de la Syrie méridionale (17).

III. — *Philippe d'Antioche, roi de Cilicie.*

Ce fut au contraire en Cilicie que la lutte arméno-latine fut reportée. Léon ayant désigné comme héritière sa fille Isabelle qui n'avait que cinq ans, il lui fallait un régent, que Léon avait constitué en la personne d'Adam de Baghrâs (Gaston), sans doute détenteur de cette place avant sa rétrocession aux Templiers. Naturellement d'autres candidats firent valoir leurs droits. Le premier fut Jean de Brienne, pour le fils qu'il avait eu de sa femme, fille du premier lit de Léon ; retiré de Damiette où il ne s'entendait pas avec le légat, il préparait une intervention en Cilicie lorsque successivement Stéphanie et son fils moururent (1). Honorius III et le légat Pélage soutinrent alors une tentative de Raymond Roupen pour recouvrer l'héritage qui lui avait autrefois été promis. Mais Constantin, chef de la grande famille des Héthoumiens de Lampron, que les barons ciliciens avaient substitué à Adam, tué par un Assassin, put bloquer Raymond dans Tarse, et, avant l'arrivée d'un secours d'Hospitaliers, envoyé par mer de Damiette, le capturer et le jeter en prison, où le jeune prince devait bientôt

(15) Jacques de Vitry, lettre 3.

(16) Ann., T. S., 437 (Chyprois, 19); Cont. A 318. La date est entre mars (Strehlke, 41) et mai (mort de Léon, Alishan, 307) 1219.

(17) Olivier le Scolastique, *Hist. Dam.*, ch. 53.

(1) Cont. A 349; Ernoul, 427; Olivier, *Hist. Dam.*, 45; Hon., III, 2320, 3229.

mourir. Des persécutions suivirent contre les Grecs, qui avaient pris parti pour Raymond (2).

L'incertitude de la situation politique de la Cilicie était grave en raison du voisinage de Kaïqobâdh. Celui-ci devait être le plus glorieux des souverains seldjouqides. Dès 1221 il avait enlevé sur la côte isaurienne, juste à l'ouest de la Cilicie, l'ancienne forteresse byzantine de Kalon-Oros, qu'il rebaptisa 'Alâïyeh, et dont il fit un port actif et sa résidence d'hiver. Bientôt toute l'Isaurie, d'Antalya aux abords de Korykos, à l'entrée de la Cilicie, lui appartint. Presque toutes les annexions réalisées par Roupen et Léon au lendemain de la chute des Comnènes à Byzance passaient ainsi aux mains des Turcs (3).

Dans cette situation, les barons ciliciens sentirent l'utilité de marier Isabelle sans tarder. On ne pensa plus au lointain fils du roi de Hongrie, auquel Léon l'avait fiancée en 1218, lorsque ce prince passait comme croisé. Leur commune hostilité contre Raymond avait rapproché les barons et Bohémond IV. De plus, des secours francs pouvaient être utiles, et, Jean de Brienne ni le jeune roi mineur de Chypre n'ayant de fils à marier, il était indiqué de s'adresser à Bohémond, au demeurant le plus voisin, et qui avait en son quatrième fils, Philippe, âgé de dix-huit ans, un mari tout prêt pour la jeune reine. Il n'était pas à craindre, puisqu'il avait deux frères aînés vivants, qu'il en résultât jamais d'annexion de la Cilicie à Antioche, et au surplus les barons mettaient comme condition que Philippe respecterait les usages arméniens et adhérerait à l'Eglise grégorienne. Bohémond, qui avait jadis introduit un patriarche grec à Antioche, pensa sans peine que le trône cilicien valait bien une messe arménienne, et le sacre eut lieu à Sîs, en juin 1222. Philippe inaugura son règne en allant, sous la conduite de son père, repousser une attaque seldjouqide ; Bohémond, naturellement, n'avait plus besoin à présent de l'alliance de Qonya (4).

(2) Cont. I 347; Ann., T. S., 437 (Chyprois, 29); Héthoum, 485; Chron. rim., 513; B. H., 379-380; Hist. Royal Alishan Sissouan, 314. La mère de Raymond, Alice d'Antioche, enfermée par Constantin, fut délivrée par l'entremise d'Hon., III (3495, 3883), et mourut après 1231 en possession, par héritage, du Toron, près Tyr (Ducange-Rey, 473).

(3) Ibn Bibî, 97-104 (qui date ainsi et non de 1225-6 comme on a cru).

(4) Oliv. Scol. ch., 88; Ann., T. S., 437 (Chypr., 20); I. A., 303 (H 108);

Malheureusement, l'intervention des Francs en Cilicie ne se limita pas à un épisode. Philippe s'entourait exclusivement de Francs, les comblait de faveurs, traitait les nobles arméniens avec distance. Sans doute aussi Bohémond désirait-il retirer quelque profit, pour ses états appauvris, de la nouvelle fortune de son fils. Sans doute Léon avait beaucoup fait pour latiniser extérieurement son Etat : mais cette œuvre était trop récente, elle était encore trop peu entrée dans les mœurs, pour que fût possible la symbiose franco-arménienne qui s'établira au XIVe siècle sous les Lusignan. Le bruit courut que Philippe allait envoyer à Antioche la couronne et le trône de la royauté. Constantin exploita ce mécontentement, groupa des partisans. A la fin de 1224, comme Philippe se rendant à Antioche, passait la nuit à Til Hamdoûn, des soldats pénétrèrent dans la forteresse, arrachèrent le prince, tiré de son sommeil, des bras de sa jeune femme éplorée, et l'emmenèrent à Sîs, où Constantin le fit jeter en prison. En vain Bohémond, évitant l'emploi de la force qui eût poussé Constantin à supprimer Philippe, demanda qu'on lui rendît son fils sans royauté : Constantin, qui le savait incapable d'une intervention militaire dangereuse, garda Philippe, qu'il enferma à Partzerpert (5).

Si Bohémond avait recouvré Antioche, il s'en fallait de beaucoup qu'il l'eût recouvrée en paix. Raymond Roupen, lors de sa fuite, avait confié la garde de la citadelle d'Antioche aux Hospitaliers, auxquels Bohémond avait dû l'arracher de vive force. Pélage leur avait confirmé le droit de la réoccuper, avec toute la ville, s'ils le pouvaient (6). Cette obstination exaspéra Bohémond, qui usa de représailles : toutes les possessions de l'Ordre dans les villes d'Antioche et Tripoli furent saisies, deux frères furent mis à mort, dont l'un écorché vif. Pélage renouvela alors contre Bohémond l'ancienne excommunication que la croisade avait fait oublier. L'incarcération et la mort de Raymond Roupen parut, un

B. H., 380; Kyrakos, 428; Mich. arm. cont., 407; Vartan, 442; Sam. d'Ani cont., 460; Chron. rim., 516; Sempad, 647; Iléthoum, 485.

(5) Kyrakos, 428; Vartan, 442; Mich. arm. cont., 407; Sam. d'Ani cont., 460; B. H., 380; Cont. A 347; I. A., 303-304.

(6) Cart., II, 345.

moment, devoir rallier à Bohémond des adversaires, nul ne pensant à la fille que laissait Roupen; quelques barons, en effet, considérant que Bohémond avait à présent la légitimité pour lui, sollicitèrent leur pardon et revinrent à son service (7). Le Pape lui-même écrivit à Pélage de chercher non plus à expulser Bohémond, mais à le contraindre à une conduite plus supportable pour les clercs. D'autre part, Bohémond ayant promis Djabala jadis aux Templiers, pour se les concilier contre les Hospitaliers, un conflit en résultait entre les deux Ordres, que Pélage n'arrivait qu'en 1221 à apaiser par un partage, et qui se rouvrira encore. Mais Bohémond restait impitoyable pour les églises, exigeant par exemple de Saint-Siméon des impôts que le monastère disait ne pas devoir. Aussi le Pape revint-il vite à la méthode énergique. S'il voulait bien absoudre les Templiers qui avaient communiqué avec Bohémond excommunié, il interdisait formellement qu'ils recommençassent à l'avenir (décembre 1224). Il se refusait catégoriquement à lui reconnaître le titre princier, et non seulement autorisait les Hospitaliers à résister par les armes aux violences de Bohémond (décembre 1225), mais les exhortait même à essayer de lui arracher Antioche (janvier 1226) (8). C'est une vraie guerre civile que double l'affaire cilicienne, et l'excommunication renforcée lancée contre Bohémond l'empêche de pouvoir compter sur les Templiers, beaucoup plus tièdes au reste en sa faveur, depuis qu'ils n'ont plus l'appât de Baghrâs.

On conçoit que dans une telle situation Bohémond n'ait pu intervenir efficacement en Cilicie. Il essaya, semble-t-il, de fléchir le Pape et d'obtenir de lui l'autorisation d'emmener des Hospitaliers et Templiers au secours de Philippe. Bien qu'Honorius III ait peut-être agi auprès de Constantin en lui faisant redouter cette éventualité (9), il n'accorda rien à Bohémond. Cependant celui-ci se réconcilia avec Kaïqobâdh, qu'il invita à envahir la Cilicie ; Kaïqobâdh enleva en effet Djendjîn et d'autres places (10), bien

(7) Par exemple Guillaume de l'Isle et le maréchal Thomas Tirel (Strehlke, 50, Cart., II, 428).

(8) Cart., II, 292, 297, 349, 350. Hon., III, 675, 3495, 3883, 5061, 5225; le Pape voulait même excommunier les marchands allant à Antioche (Bibl. Nat. Nouv. acq. fr., 6801, 156).

(9) Uniquement d'après I. A., 303; rien dans les registres d'Honorius.

(10) B. H., 381; I. A. 303-304; Ibn Bîbî, 138-142.

que Constantin eût reçu l'aide d'Hospitaliers et de Teutoniques (automne 1225). Le chef arménien fit alors dire à Bohémond de venir chercher son fils à Amoudaïn ; quand Bohémond fut arrivé à Til Hamdoûn, des envoyés lui dirent que même s'il recouvrait son fils, celui-ci ne vivrait pas, car Constantin l'avait empoisonné; de fait, Philippe mourut peu après (11). Bohémond réunit alors tout ce qu'il put de troupes pour aller dévaster la Cilicie. Les Templiers, sans l'aider, ne troublèrent pas son passage. Constantin fit appel aux Alépins, qui n'avaient plus d'intérêt à défendre Bohémond ; Toghrîl envoya aux Arméniens des renforts, qui attaquèrent Baghrâs. Bohémond dut rentrer à Antioche (début 1226) (12). Les relations restèrent délicates entre Templiers et Turcomans du 'Amouq, et de nouvelles hostilités se produisirent en 1227 (13).

Quant à la veuve de Philippe, Isabelle, elle s'était enfuie chez les Hospitaliers de Selefké, qui, ne tenant ni à venger Philippe ni à s'attirer des complications, trouvèrent moyen d'éviter la honte de livrer directement la petite reine en vendant à Constantin leur château. Constantin, qui était le plus puissant des barons arméniens, et d'ailleurs allié à la famille de Léon, aspirait à la couronne pour son fils Héthoum. Isabelle lui fut mariée de force; elle n'accepta qu'au bout de plusieurs années de devenir son épouse effective (14); mais dès 1226 ils avaient été sacrés ensemble à Tarse par le Catholicos Constantin ; l'assemblée avait adressé des expressions de fidélité au Saint-Siège et à l'Empereur (15).

Autrefois, les Héthoumiens avaient été liés à la politique byzantine ; mais, Byzance maintenant disparue, en face des Roupéniens latinisés, ils font figure d'Arméniens pur sang, et, portés au trône par une réaction antifranque, freinent le processus de latinisation de la Cilicie ; celui-ci reprendra toutefois un tiers de siècle plus tard, sous Héthoum même, par la force des choses.

(11) B. H., 381.

(12) I. A., 303-304, donne le récit le plus complet, mais chronologiquement vague et difficile à raccorder dans le détail avec B. H.; cf. aussi Sempad, 648.

(13) I. A., 309 (H 11, 170).

(14) Jusqu'à la confirmation de son mariage après procès ecclésiastique vers 1240.

(15) Sempad. 648; B. H., 381; Hist. Royal Alishan Sissouan, 313. On ignore l'attitude de Honorius III et de Grégoire IX devant ces faits.

CHAPITRE IV

LA PÉRIODE DE FRÉDÉRIC II ET DES KHWARIZMIENS

A partir du second quart du XIIIe siècle, l'histoire syrienne est dominée par des circonstances qui lui sont primitivement tout à fait extérieures : le conflit de Frédéric II et de la Papauté d'une part, la formation de l'empire mongol et l'invasion khwarizmienne de l'autre.

Al-Kâmil, Frédéric II et les Khwarizmiens.

Quelques mots sont ici nécessaires pour rappeler brièvement quelles révolutions s'étaient accomplies dans les dernières décades en Asie centrale et en Iran. A la fin du XIIe siècle s'était constitué, sur les ruines des états seldjouqides d'Iran, un empire englobant le Turkestan central (Khwarizm) et la plus grande partie de l'Iran; il avait été constitué par les bandes khwarizmiennes, pillardes, incultes, en partie païennes, sous la conduite du Khwârizm-Châh 'Alâ ad-dîn Moḥammad, et ne constituait en réalité rien d'autre qu'un domaine d'exploitation militaire dépourvu de la force d'un état. Il n'est pas impossible que les désordres turcomans auxquels nous avons assisté en Asie occidentale à la fin du XIIe siècle aient été en partie une répercussion des bouleversements que la conquête khwarizmienne avait apportés dans la répartition des tribus turcomanes des régions khorassâniennes et caspiennes.

Quelques années plus tard avait commencé la croissance, bien au-delà des Khwârizmiens, d'un autre empire ayant pour centre la Mongolie et pour conquérant Tchinghiz-Khân (Gengiskan), avec une armée formée de Mongols auxquels s'étaient vite adjoints une multitude de Turcs septentrionaux non-islamisés. En six décades (1200-1260) cet empire, sous Tchinghizkhân et ses premiers suc-

cesseurs, devait s'étendre de la Corée et de la Chine centrale (à laquelle s'ajouterait plus tard la Chine du sud) à la Syrie et à la Russie; et dès la mort du fondateur de l'empire (1227), les armées mongoles avaient en Asie antérieure parcouru l'Iran, réduit 'Alâ ad-dîn et son successeur Djalâl ad-dîn Mangoubertî à une vie extraordinaire où alternent les fuites désespérées, talonnées par la cavalerie mongole, et, une fois celle-ci repartie, les conquêtes brutales, perfides, des bandes khwarizmiennes cherchant à s'assurer toujours plus à l'ouest, sur les Géorgiens, les Seldjouqides d'Anatolie, les Ayyoubides de Djéziré, un refuge enfin assuré. Prêtes à se louer à n'importe qui, elles sont un instrument tout prêt au service des ambitieux les moins scrupuleux, en même temps qu'un agent effrayant de désordre et de dévastation dans toute l'Asie occidentale. Elles ne disparaîtront, détruites par les Mongols, les Seldjouqides et les Ayyoubides, que pour faire place aux Mongols, qui arrivent derrière elles.

Al-'Adil mort, le danger de la cinquième croisade écarté, les fils du grand sultan ayyoubide se disputèrent, tantôt sournoisement, tantôt ouvertement. 'Al-Adil avait dès 1218 reçu une ambassade khwarizmienne (1). Al-Mou'azzam s'allia systématiquement avec Djalâl ad-dîn contre son frère al-Achraf (2). On s'en rendit peu compte encore dans la première crise qui mit aux prises les deux frères, en 1222-1224, parce que Djalâl ad-dîn était alors à peine rentré en Iran à la suite du départ des Mongols; mais l'intervention khwarizmienne fut nette dans une seconde crise, en 1226-1227. En 1222-1224, al-Mou'azzam, sans intervenir directement, provoqua une révolte du frère d'al-Achraf, Chibâb ad-dîn Ghâzî, en Djéziré, dont il était lieutenant, en même temps que des difficultés à Badr ad-dîn Loulou de Mossoul, l'allié d'al-Achraf; il soutenait à Ḥamâh l'héritier légitime, expulsé par un frère cadet qui était ami d'al-Achraf; al-Achraf soumit Ghâzî, et lui laissa Mayâfâriqîn (3). En 1226, simultanément al-Mou'azzam attaqua Ḥamâh et Ḥomç alliées d'al-Achraf, Gueukbourî d'Irbil Mossoul, les Artouqides de

(1) Sibt, 390.

(2) Al-Mou'azzam soupçonnait al-Achraf et al-Kâmil de s'être entendus à ses dépens, lors du séjour d'al-Achraf en Égypte, contre les croisés (Sibt, 410).

(3) I. A., 274, 303; I. A. D., 171; M. D. N., dans I. F., 144 r°; Kamâl, 65-67; I. W., 203 r°, 206 r°, 215 r°, 219 r°; Sibt, 411 et ms. Brit., 164 v°.

Mardîn et Amid le Diyâr Moḍar, Djalâl ad-dîn Akhlâṭ, possession d'al-Achraf. Contre l'Artouqide d'Amid, al-Achraf appelle Kaïqobâdh, qu'il essaye ensuite en vain d'écarter lorsque l'Artouqide effrayé a fait sa paix avec lui : Kaïqobâdh gagne dans l'aventure Tchimichkezek, Ḥiçn Mançoûr, Kiahtâ, bref toute la rive droite du moyen-Euphrate en amont de son coude syrien. Al-Achraf va à Damas chercher une réconciliation personnelle avec al-Mou'aẓẓam, mais, retenu quasi-prisonnier par celui-ci, ne peut recouvrer sa liberté qu'au prix de promesses qu'il répudie aussitôt après. La guerre aurait éclaté directement entre les deux frères si à ce moment n'était arrivée l'annonce de la croisade de Frédéric II (4).

Dès 1215, on l'a vu, le jeune empereur avait fait le vœu de croisade. Mais il en avait remis de jour en jour l'accomplissement afin de s'assurer d'abord tous les avantages qu'il pouvait retirer en Europe de la faveur que son vœu lui valait de la part de la Papauté. Honorius III et le grand-maître des Teutoniques avaient alors eu l'idée de l'intéresser à l'entreprise en lui faisant épouser la fille de Jean de Brienne, héritière du royaume de Jérusalem. Frédéric y vit en effet une occasion inespérée de reprendre l'ancien rêve de Henri VI, l'union de l'Orient et de l'Occident. Le mariage fut célébré en 1225, et aussitôt après Frédéric obtenait de Jean de Brienne l'abandon de sa baillie du royaume, dont il envoyait ses lieutenants prendre possession; il revendiquait même la baillie de Chypre comme suzerain du mineur Henri Ier, parce que le royaume de Chypre avait été fondé sous la suzeraineté de Henri VI. Dès lors il organisa réellement son départ. Il n'était pas question de sentiments de croisé dans ce libre-penseur élevé au milieu de musulmans, et rempli d'admiration pour la culture orientale.

De son côté, al-Kâmil désirait, plus encore que son père, le maintien de bons rapports avec les Francs, afin de pouvoir, d'accord avec al-Achraf qui reconnaissait sa suprématie, soumettre al-Mou'aẓẓam et reconstituer ainsi l'unité ayyoubide sous la direction du sul-

(4) I. A., 296-303; Kamâl, 68-70; I. W., 235 r°, 236 v°; Sibt ms., 168 r°; M. b. N., dans I. F., 174 v°, 175 r°, 190 r°, 193 v°; Ibn Bibî, 106-111 et 118-124. Les deux Artouqides font la khotba au nom de Kaïqobâdh. Kaïqobâdh se rapproche des Ayyoubides en négociant à la fois avec al-Kâmil (I. F., 183 r°, 190 r°) et al-Moudjâhid de Ḥomç (192 v°) et avec al-Mou'aẓẓam (I. F., 190 v°).

tan d'Égypte. En échange d'une aide contre al-Mou'azzam, il n'avait pas craint de promettre à Frédéric une partie de la Palestine, comprenant même Jérusalem. Le peu de forces de Frédéric et la mort d'al-Mou'azzam enlevèrent à cette offre une partie de sa raison d'être; néanmoins al-Kâmil, brûlant d'autant plus de s'emparer sans délai de Damas, accepta, pour éviter toute complication avec les Francs, de faire à Frédéric des concessions territoriales incluant Jérusalem (5).

On juge de la réprobation que cet abandon suscita dans les milieux pieux, et le fils d'al-Mou'azzam, an-Nâcir Dâoûd, l'exploita pour essayer d'organiser une propagande populaire contre al-Kâmil. Elle ne le sauva pas. Aidé par l'attitude équivoque d'al-Achraf, al-Kâmil enleva Damas à Dâoûd, qui dut se contenter de Karak et d'une partie de la Galilée. Damas fut donnée à al-Achraf, qui en échange céda le Diyâr Modar à al-Kâmil, si bien que les deux frères, entremêlant leurs territoires, étaient intéressés à la défense l'un de l'autre. Un autre frère, aç-Çâliḥ Ismâ'îl, recevait Ba'lbak. A Alep, al-'Azîz devenu majeur jugea sage de consolider sa situation en épousant une fille d'al-Kâmil. Celui-ci, sans avoir l'absolue prédominance d'al-'Adil, faisait néanmoins figure d'incontestable chef de la famille ayyoubide (6).

Quant à la croisade de Frédéric II, malgré les heureux effets de sa diplomatie musulmane, elle s'était produite dans des conditions morales désastreuses pour l'avenir de la Syrie franque. Sa politique italienne et un dernier retard dans le départ de la croisade l'avaient fait excommunier par le nouveau Pape Grégoire IX, si bien qu'il ne pouvait recevoir d'aide des ordres militaires. D'autre part, il arrivait précédé d'une réputation de perfidie et de brutalité qu'accentua la façon dont il prétendit à Chypre et à Acre imposer son bon plaisir, à l'encontre des usages locaux. Sa croisade inaugura ainsi une période de guerre civile qui mit aux

(5) I. A., 315-318; Kamâl, 176-177, 182-184; I. W., ms. 1702, 117 r°, 119 r°; Kantorowicz, *Friedrich II*, c. IV. Les sources arabes originales sont I. A., 311-315; I. W. ms., 1703, 245 v°, 253 v° et ms. 1702, 119 r°, 121 v°; Sibt, 424-425 et 431-433; I. A. D., an 625; M. b. N., dans Amari. 19-24; Sa'd ad-dîn, dans Sibt, 427; Ibn al-'Amid, an 626; Patr. d'Alex., 352-355.

(6) Sur la croisade de F., cf. Röhricht, ch. X; Grousset, t. III, ch. XVI; ms. 1703, 252 v°, 264 r°; Sibt, 434-435, 441; M. b. N., dans Amari. 22; A. Ch., 168 r°, 169 r°; I A. D., 173 r°, 174 v°; Patr. d'Alex., 355; Ibn al-'Amîd, 627.

prises les partisans de l'empereur et ceux des autonomies locales, dirigés par les Ibelins. Lorsque le parti impérial aura été anéanti, il restera sous le nom de royaume de Jérusalem une fédération lâche de barons, de clercs et de marchands divisés en factions où se superposent les rivalités locales et européennes. Même la réconciliation de Grégoire IX et de Frédéric ne pourra rétablir l'unité syrienne.

Les dernières années de Bohémond IV.

Antioche et Tripoli n'étaient pas directement en jeu dans le conflit entre Frédéric et le parti ibelin ; mais le trouble qui en résulta était trop grand pour que l'attention de Bohémond ne fût pas détournée de la Cilicie vers le Liban méridional et Chypre. Pendant les dernières années de sa vie, l'histoire propre de Bohémond interférera en somme assez peu avec celle de ses états septentrionaux.

Au début, Bohémond était tout à fait favorable à Frédéric. En 1227, un envoyé de l'Empereur, qui n'était pas encore excommunié, avait fait réaliser une légère détente entre Bohémond et les Hospitaliers (1). Le prince d'Antioche restait pourtant excommunié : raison de plus de sympathiser avec Frédéric II, quand celui-ci le fut à son tour. D'autre part la reine-mère de Chypre, étant jalouse du peu de pouvoir que lui laissait le bailli Philippe d'Ibelin, alla en 1224 épouser sans préavis le fils aîné de Bohémond IV, le futur Bohémond V ; elle ne put ni l'imposer comme bailli aux barons ni même faire accepter à sa place Amaury Barlais, le chef du parti anti-ibelin à Chypre ; tous se réfugièrent à Tripoli, qui devint ainsi un foyer d'opposition à l'influence grandissante des Ibelins, donc *a priori* bien disposé pour l'Empereur. Lorsqu'on annonce l'arrivée de Frédéric, la reine et Bohémond s'embarquent de Tripoli, où réside l'envoyé impérial Richier d'Amalfi, pour Chypre; et ce n'est point par hasard qu'au même moment Bohémond accorde deux privilèges aux Teutoniques. Au surplus, Antioche ne relevant pas du royaume de Jérusalem,

(1) M. b. N., dans Amari, 20.

c'était comme allié, non comme vassal, que Bohémond amena à l'Empereur à Chypre un premier renfort (2).

Seulement, Bohémond n'était pas plutôt arrivé à Chypre qu'il découvrit que Frédéric n'entendait pas les choses comme lui : quelques jours plus tôt, l'Empereur avait essayé de s'emparer par trahison de Jean d'Ihelin, frère et successeur de Philippe, et, s'il avait échoué, du moins avait-il obtenu par force la reconnaissance de sa suzeraineté sur le jeune Henri Ier, par serments individuels des barons de l'île. Il demanda à Bohémond le même serment pour ses vassaux d'Antioche et de Tripoli. Le prince se vit emprisonné, déshérité... il contrefit le malade et s'enfuit à Nefin ; et « si tost com il fu a Nefin, il fu gary ». On ignore quelle suite eut l'affaire ; sans doute Frédéric, tout entier maintenant aux négociations avec al-Kâmil, pour lesquelles il avait besoin de paraître avoir derrière lui l'unanimité des Francs, n'insista-t-il pas; en tous cas, en avril 1229, Bohémond est de nouveau auprès de lui à Acre (3). Ce n'est donc vraisemblablement pas par suite d'une mésentente avec Bohémond que Frédéric, dans la paix conclue avec al-Kâmil, ne fit pas inclure Tripoli et Antioche (4). Pratiquement, la zône où les hostilités restaient permises était surtout celle des grandes forteresses des ordres militaires : or ceux-ci considéraient comme impie la paix signée par l'excommunié, malgré le gain de Jérusalem, et n'entendaient pas la respecter.

Dès le départ de Frédéric, la guerre se ralluma donc dans ces régions. En même temps qu'il attaquait Damas, al-Kâmil faisait inquiéter les Hospitaliers du Krak, tandis que Bohémond combattait leurs protégés, les Assassins ; et les Hospitaliers obtenaient de Grégoire IX le renforcement de l'excommunication et de l'interdit portés contre le prince (5). A Ḥamâh, al-Achraf et al-Kâmil s'étaient mis d'accord pour rétablir l'héritier légitime dépossédé jadis au profit de son cadet, en ne dédommageant ce dernier que par Ba'rîn. Les Hospitaliers firent un raid sur cette place ; puis, l'an-

(2) Chyprois, 32-33 (Philippe de Novare) et 45; Cont. A 361, 364; Hon., III, 6272; Strehlke, 50, 53; AOL, II, B 159; M. b. N., dans Amari, 22.

(3) Chyprois, 46 (Philippe); Cont. A 368; Strehlke, 54.

(4) Röhricht, 787 et n. 2.

(5) Annales de Waverley, MGSS, XVII, 461; Ann. Dunstaplenses, *ibid.*, 509; Cart., 404, 409.

née suivante, profitant de ce qu'al-Achraf et al-Kâmil, on le verra, étaient fort éloignés au nord, ils organisèrent, avec l'aide des Templiers de Tortose, une attaque sur Ḥamâh, pour exiger du nouveau prince le tribut que leur versait son prédécesseur ; mais ils furent surpris et battus (6). Ils cherchèrent une revanche en allant piller, pendant l'hiver, Djabala (7), qu'ils ne purent garder; au contraire, des renforts arrivés d'Alep dévastèrent les environs de Marqab. On n'aboutit à une trêve que vers la fin du printemps (1231). Il va sans dire qu'à ces opérations Bohémond IV n'avait eu aucune part.

Une commune opposition à Frédéric II avait rapproché les Templiers et les Hospitaliers, qu'on vient de voir combattre ensemble. Une même réaction féodale ou anti-impériale avait montré en 1228 qu'il pouvait y avoir identité d'intérêt entre les Ibelins et Bohémond; et les Ibelins étaient alliés de l'Eglise. Or, en 1231, le lieutenant impérial Richard Filanghieri avait remporté sur les Ibelins de graves avantages ; ceux-ci cherchèrent alors à attirer Bohémond à eux : pour cela il fallait le réconcilier avec l'Eglise. D'autre part, si la guerre civile continuait en Syrie, en Italie Pape et Empereur s'étaient réconciliés en 1230, et Grégoire IX déployait tous ses efforts pour étendre cet apaisement à l'Orient. Enfin Bohémond se faisait vieux et craignait sans doute de mourir sans les secours de la religion. Toutes ces raisons expliquent que les dernières années de Bohémond aient enfin vu la fin des conflits avec l'Eglise et l'Hôpital, qui avaient agité tout son règne. Le 26 octobre 1231, Gérold, patriarche de Jérusalem et légat du Saint-Siège, sanctionnait la paix entre l'Ordre et Bohémond, auquel, pour la première fois depuis qu'il était prince en fait, l'Eglise reconnaissait le titre de prince en droit. L'Hôpital renonçait à jouir de tous les privilèges à lui concédés par Raymond Roupen et

(6) I. A., 319 (H 180); I. A. D., 180 v°; I. W. 268 r°; B. H., 396. En 630/1233, le seigneur de Ba'rîn, trop menacé par les Francs du Krak, la cèdera à son frère de Ḥamâh.

(7) Celle-ci, quelque illusion que puissent faire les conflits des Templiers et Hospitaliers sur ses possessions, était reperdue pour les Francs, peut-être depuis 1121, où al-Kâmil offre de la céder, en tous cas depuis 1123 (Qirtâï, 8 r°, où la date est à corriger d'après Kamâl, V, 66, puisque Mou'azzam est dit vivant) et encore en 1229 (Tafel, II, 274). I. A., 330 (H 180); Kamâl, V, 79; Albéric, MGSS, XXIII, 938.

reconnaissait à Bohémond la plénitude de ses droits féodaux ; il en était dédommagé par la constitution de deux grosses rentes sur Tripoli et sur Antioche. Les deux partis se tenaient quittes des torts qu'ils s'étaient causés. Une série d'accords de détails complétaient cet accord général (8). Selon les conditions posées par Grégoire IX en 1230, Bohémond pouvait solliciter son absolution. Gérold la lui accorda en 1232 ; la confirmation du Pape fut écrite en avril 1233, lorsque Bohémond venait de mourir (9).

Eglise et empire étant à cette date réconciliés, l'absolution du prince ne signifiait pas qu'il eût changé de parti. Le mariage du fils de Bohémond avec la reine de Chypre avait été dissous parce que le jeune Bohémond était le fils, bien que d'un autre lit, du mari d'une demi-sœur du premier mari de sa femme (10). Jean d'Ibelin fit proposer au prince une union compensatrice ; son fils cadet, Henri, épouserait la sœur aînée du jeune roi de Chypre. Les pourparlers traînèrent, Bohémond désirant voir qui, des Ibelins ou de Filanghieri, l'emporterait. En vain Jean fit-il promettre en dot un fief considérable à Chypre si Bohémond envoyait des secours terrestres et marins. Bohémond, d'abord aimable parce que la fortune paraissait contraire à Filanghieri, devint froid après la victoire de ce dernier à Casal-Imbert (mai 1232), et ayant reçu une lettre aimable de Filanghieri au nom de l'empereur, qui lui offrait peut-être la baillie de la Syrie, rompit la négociation : Philippe de Novare, qui y avait participé, rendit au prince le fief qu'il en avait reçu, pour marquer son attachement aux Ibelins. Isabelle de Chypre devait cependant devenir plus tard la femme de Henri d'Antioche. Pour le moment, Bohémond préférait la suzeraineté lointaine de l'empereur à la puissance proche des Ibelins ; ce qui ne signifiait pas qu'il se compromît plus avec Filanghieri, et quand celui-ci fut chassé de Chypre, il fit la sourde oreille aux demandes de secours qu'il en reçut (11). Il était neutre.

(8) Cart., II, 427-428.

(9) Grég. IX, 1223.

(10) Hon., III, 6272; Cont. A 361.

(11) Chyprois (Novare), 86-89 et 108. Frédéric offrira encore en vain la baillie de Jérusalem en son nom à Bohémond V, au début de son règne (*Mon. Germ., Epist. sel.*, I, 674).

Bohémond mourut entre janvier et mars 1233 (12). De son principat long et singulièrement mouvementé se dégage l'impression d'un homme actif, tantôt violent et sans scrupule, tantôt malin et chicanier. Philippe de Novare, qui l'avait bien connu, admirait sa science et sa subtilité et le nomme parmi les grands juristes syriens (13). Avec Bohémond meurt le dernier prince d'Antioche. Sans doute trois de ses descendants en porteront encore le titre, ils ne le seront plus en fait. A demi autonome, appauvrie par la guerre intérieure et bientôt par les ravages des Turcomans, désertée par le commerce, isolée par l'enclave de Lattakié, Antioche n'équivaut plus pour eux au port prospère, bien défendu, facilement relié au royaume qu'est Tripoli. C'est dans les ports du sud du Liban ou à Chypre que se déroulent les événements de l'histoire intérieure franco-syrienne qui requièrent le plus leur attention, et, jusqu'à l'invasion mongole, de nouveau encore lors de la revanche mamlouke, c'est l'Egypte qui est le principal pays musulman à surveiller. La Syrie du Nord, pendant trente ans, sort presque de l'histoire générale. La dernière partie du règne de Bohémond IV a montré cette évolution, qui s'accentue sous Bohémond V ; désormais, entre l'histoire d'Antioche et l'histoire des princes d'Antioche, il n'y a presque plus de rapports.

Histoire sommaire des derniers ayyoubides et de leurs rapports avec les Seldjouqides et les Khwarizmiens.

Le séjour d'al-Achraf en Syrie pour le règlement de la situation de Damas avait eu une conséquence grave : Djalâl ad-dîn avait attaqué de nouveau Akhlâṭ, l'avait prise et livrée à un sac terrible (1229). Les Artouqides du Diyâr Bakr, le prince seldjouqide d'Erzeroum lui avaient porté leurs hommages. Kaïqobâdh, qui venait d'ánnexer (1228) les territoires des Mangoudjaq Oghlou (Erzindjân et Koghonya), chercha aussi à utiliser l'alliance khwarizmienne contre Erzeroum, mais, devancé par le prince de cette ville dans la faveur du Khwârizm-Châh, fit appel à al-Achraf pour repousser l'invasion imminente de Djalâl ad-dîn en Anatolie. L'armée ayyouhide et l'armée seldjouqide se rassemblèrent près de

(12) Cont. A 403; Ann., T. S., 349; Müller, 99.
(13) Assises Jérusalem, I, 570.

Sîwâs. La rencontre avec l'envahisseur eut lieu près d'Erzindjân, et se termina par un désastre pour le Khwarizm-Châh, qui ne put que se sauver tout seul en Adherbaïdjân. Al-Achraf recouvra Akhlâṭ, et Kaïqobâdh annexa Erzeroum et envahit même la Géorgie. L'année suivante, les Mongols devaient venir en Iran et en expulser les Khwârizmiens ; Djalâl ad-dîn reparaîtra alors en fuyard en Djéziré, lançant des appels que les pillages de ses bandes empêchaient d'entendre, et, traqué par les Mongols jusque près d'Amid, y mourra obscurément, tué par un paysan kurde (1231). L'épopée khwârizmienne avait abouti politiquement à l'unification de l'Asie mineure orientale sous la domination des Seldjouqides de Qonya. Plus lentement, elle aboutit de même à un renforcement de l'autorité ayyoubide en Diyâr Bakr : dès 1230, Chihâb ad-dîn Ghâzî de Mayâfâriqîn avait obligé le seigneur d'Arzan, qui s'était déclaré vassal de Djalâl ad-dîn, à lui céder ses états. Pour la même raison, al-Achraf et al-Kâmil allèrent en 1232-1233 déposséder l'Artouqide d'Amid et Ḥiçn Kaïfâ, dont le gouvernement, comme celui du Diyâr Moḍar, fut confié au fils d'al-Kâmil, aç-Çâlih Ayyoûb, déchu de la régence de l'Egypte. Il ne restait de non-ayyoubide que Mârdîn.

Mais dès lors, les ambitions ayyoubides et seldjouqides se trouvaient entrer en contact direct, ce qui ne pouvait manquer de provoquer des conflits. Les bandes khwarizmiennes, privées désormais de chef et d'abri, ne demandaient qu'à servir les unes ou les autres. Des Mongols les ayant poursuivi jusque vers Sîwâs, Kaïqobâdh les avait engagées pour étendre avec leur aide ses possessions vers l'est, reprenant ainsi sans s'en douter la tactique des Byzantins en face de l'invasion turque du XIe siècle, et il avait enlevé Akhlâṭ aux lieutenants d'al-Achraf (1233). Al-Kâmil organisa alors contre lui une coalition de tous les Ayyoubides, à laquelle durent participer même al-'Azîz d'Alep et les successeurs

(1) Ibn Bîbî, 142-189; I. A., 307-320; Kamâl, 73; Sibṭ., 430-447; I. W., 262 v°, 273 r°, 277 r°, 282 r°; 'Abdallatîf, dans Dhahabî, évén., 627, 629; Nasâwî, ch., 68-74, 84-90, 104-107; I. Ch., REI, 116; Djazarî, 30 v°, 31 r°; Ibn al-Fouwâtî, 42; B. H., 395; Kirakos-Brosset, 113. Le lieu précis de la bataille d'Erzindjân, est appelé Yâsitchoman par I. A., Nasâwî, Ibn Bîbi et 'Abdallatîf, al-Wa'ra par Sibt.

(2) Ibn Bîbî, 182-196; I. W., 289 v°-292 r°; Kamâl, 85-86; Sibṭ, 452-453; Khazradjî, 136 r°; B. H., 400; Ibn al-'Amîd; Vie de Dâoûd, Aya Sofya, 154.

d'al-Afḍal de Samosate. Le territoire anatolien fut envahi au nord de Mar'ach, mais Kaïqobâdh avait fait garder les défilés du Taurus, qui ne purent être forcés ; plusieurs seldjouqides, tel Dâoûd, étaient venus malgré eux, craignant de devoir échanger en cas de victoire leurs fiefs syriens contre des déserts anatoliens ; l'armée ayyoubide se retira vers Ḥiçn Mançoûr et Amid ; un secours envoyé sur sa demande à l'Artouqide de Khartpert fut pris, avec cette place, par Kaïqobâdh ; al-Kâmil dut se retirer en Egypte (1234).

Kaïqobâdh enleva alors un moment Saroûdj, Edesse, Sèvavérak, Ḥarrân, Raqqa même, bref tout le Diyâr Moḍar, qu'al-Kâmil vint lui reprendre l'année suivante ; avec l'aide de l'Artouqide de Mârdîn, une armée seldjouqide entreprit, d'ailleurs en vain, le siège d'Amid, tandis que les Khwarizmiens enlevaient Nacîbîn. Les échecs de la politique d'al-Kâmil lui aliénèrent al-Achraf, qui devait l'entretenir à Damas chaque fois qu'il y passait et n'en retirait en Djéziré que des déboires ; à Alep, al-'Azîz étant mort prématurément, sa veuve s'inquiéta de l'attitude d'al-Kâmil ; tous les petits ayyoubides étaient ulcérés d'être traités en simples instruments de la politique d'al-Kâmil. Entre tous ces mécontents, une coalition se noua ; on entama des négociations avec Kaïqobâdh, qui préparait une nouvelle campagne contre Amid. L'heure était grave pour al-Kâmil.

La mort de Kaïqobâdh (1237), suivie de la maladie d'al-Achraf, le sauvèrent. Le successeur de Kaïqobâdh, Kaïkhosrau II, eut maille à partir avec les Khwârizmiens, qui se sauvèrent en Djéziré, où aç-Çâliḥ Ayyoûb les engagea à son service : ils devaient pendant dix ans être les artisans de sa force et l'un des principaux facteurs de la politique syro-djéziréenne. Puis, à la fin de 1237, al-Achraf mourut. Al-Kâmil ne reconnut pas le successeur qu'il s'était désigné en la personne d'aç-Çâliḥ Ismâ'îl de Ba'lbek, et conquit Damas. Alep et Ḥomç, qui avaient envoyé des secours à Damas, se préparaient à soutenir à leur tour une attaque, et enrôlaient des Turcomans refoulés par les bandes khwarizmo-mongoles, obtenaient des secours de Kaïkhosrau, lorsqu'al-Kâmil à son tour mourut (1238) (3).

(3) Kamâl, 88-99; I. W., 296 r°, 310 v° et ms. 1702, 1 r°, 5 v°; T. S., 635

Ce fut le signal d'une réaction générale et le début d'une période d'anarchie. Aç-Çâlîḥ Ayyoûb n'acceptait pas de voir son jeune frère, al-'Adil II, recueillir la succession de l'Egypte. A Damas, les lieutenants d'al-Kâmil, par crainte d'une attaque de Dâoûd, établirent en hâte un autre Ayyoubide, al-Djawwâd, qui, vite en difficulté avec al-'Adil, lequel n'avait pas été consulté, promit sa ville à aç-Çâlîḥ. Ce dernier avait eu à faire front en Djéziré à une coalition de tous les ennemis d'al-Kâmil, princes d'Alep, Ḥomç, Mardîn, Mayâfâriqîn, groupés autour de Kaïkhosrau, et, par ailleurs, de l'ancien allié d'al-Achraf, Loulou de Mossoul. Grâce aux Khwarizmiens, auxquels il donna le Diyâr Moḍar, aç-Çalîḥ avait néanmoins réussi à se tirer d'affaire. Il accourut donc à Damas, et prépara l'attaque de l'Égypte. Mais, tandis qu'Alep resserrait ses liens avec Khaïkhosrau par un double mariage et la reconnaissance formelle de sa suzeraineté, en Syrie centrale aç-Çâliḥ Ismâ'il rentrait en scène, et réduisait aç-Çâliḥ, venu avec peu de forces, à une situation telle que Dâoûd put s'emparer de lui. Naturellement Ismâ'il et Dâoûd se disputèrent la succession. Dâoûd libéra alors aç-Çâliḥ avec charge d'aller détrôner son frère al-'Adil, allié d'Ismâ'il. L'impopularité d'al-'Adil facilite les choses : en 1240 aç-Çâliḥ est maître de l'Égypte. Naturellement il n'a d'autre ambition que de reconquérir la Syrie (4).

Comme bien des prédécesseurs damasquins, Ismâ'il, menacé par le maître de l'Égypte, se rapproche des Francs. En 1239 la trêve conclue par Frédéric II était arrivée à expiration, Grégoire IX avait organisé une petite croisade, dirigée par le roi de Navarre Thibaut de Champagne, mais dès auparavant Dâoûd avait sans peine réoccupé Jérusalem, et les croisés avaient livré ensuite à al-

sq. d'après une lettre d'un témoin de la prise de Damas; I. Ch., REI, 117, Brit., 66 v°, Leyde, 174, 192; Sibt, 459-470; Khazradjî, 137 v°, 141 v°; Ibn as-Sâ'î, dans Ibn al-Fouwatî, 77 sq., Nouwaïrî, 303-306 (Leyde), et Djazarî. 62 v°; Sa'd ad-dîn, dans Dhahabî Tab., 635; A. Ch., 182 v°, 183 v°; Ibn al-'Amîd; B. H., 401-404; Ibn Bibî, 199-210.

(4) Sibt, 468-483; I. W., 5 v°, 28 v° (lacune à compléter par 1702, 317 v°, 319 r°); T. S., d'après la même lettre qu'à la note précédente; Sa'd ad-dîn, dans Sibt, 477-479; I. Ch., REI, 117-120 et Leyde, 268; Djazarî, 69 r°; Khazradji, ans 636-637; Kamâl, 103-107 et VI, 1; Qirtâï, 14 r°, 21 r°; Ibn al-'Amîd *passim*; Patr. Alex., 388-391; Ibn al-Fouwatî, 114, 121, 141; Vie de Dâoûd, 209; B. H., 404; Ibn Bibî, 215-219 (aussi sur les persécutions d'émirs anatoliens par Kaïkhosrau).

'Adil des combats peu heureux. L'occupation de l'Égypte par aç-Çâliḥ renversa la situation en leur faveur d'une façon inespérée. Contre aç-Çâliḥ et Dâoûd, Ismâ'il demande l'alliance franque, qu'il paye de la cession immédiate du pays entre Çaïdâ et Tibériade, et de la promesse de la Palestine. Dâoûd une fois battu, les Hospitaliers, jaloux des Templiers qui acquéraient Çafad, firent signer la paix entre le successeur de Thibaut, Richard de Cornouailles, et aç-Çâliḥ : le premier, parent de Frédéric et gagné à sa politique, obtint du sultan égyptien, intéressé à ménager les Francs, la confirmation des anciennes concessions d'al-Kâmil à l'empereur. Les discordes qui éclatèrent ensuite entre Francs aboutirent au rejet définitif de la régence de Frédéric II, remplacé, au nom de son fils Conrad devenu majeur mais absent, par Alice de Chypre, l'ancienne femme de Bohémond V. Frédéric II, de nouveau en conflit avec la Papauté en Europe, ne pouvait intervenir. Pratiquement ce fut la fin des derniers vestiges d'autorité centrale (1243) (5).

Aç-Çâliḥ, qui ne s'était imposé en Égypte que par des exécutions effroyables, n'avait pas tardé à entrer en guerre contre Dâoûd. Pour éliminer tous ses rivaux syriens, il fit appel à ses anciens auxiliaires de Djéziré, les Khwarizmiens (6). Ceux-ci, du Diyâr Moḍar où ils étaient cantonnés, étaient entrés en guerre avec les Alépins affaiblis par l'envoi de renforts à Kaïkhosrau contre les Mongols, et leur avaient infligé un terrible désastre; mais peu après, avec l'aide du prince de Ḥomç, les contingents anatoliens étant revenus, ils avaient à leur tour été écrasés, et tout le Diyar Moḍar était tombé aux mains des Alépins. En même temps Kaïkhosrau enlevait Sèvavérak (Souwaïda) et Amid au fils d'aç-Çâliḥ, Toûrânchâh (1241). En vain Chihâb ad-dîn Ghâzî de Mayâfâriqîn, que menaçait l'avance seldjouqide, essaya-t-il de rallier les Khwârizmiens et de reprendre les terrains perdus par eux et Toûrânchâh : il fut défait. Il semblait que les Seldjouqides étaient à la veille d'annexer la Djéziré si longtemps convoitée, lorsqu'apparut en Arménie un danger ter-

(5) Grousset, 372-407; Röhricht, ch. XXXV. Les sources musulmanes inconnues d'eux sont surtout I. W., 17 r°, 22 v°; Sibṭ, 480-485; Vie de Dâoûd, Aya Sofya, 91-94.

(6) Sibṭ, 487-497; I. W., 29 r°-v°, 43 v°, 46 r°; Qirtâï, 24 r°. Djawwâd, revenu puis passé un moment chez les Francs, meurt en 641/1243-1244 (Sibṭ, 492, Ibn al-Fouwatî, 190); la dernière exécution d'aç-Çâliḥ fut celle de son frère al-'Adil (Sibṭ, 512, I. W., 58 r°, en 1248).

rible, une armée mongole envoyée à la conquête de l'Anatolie. Kaïkhosrau fit alors brusquement signer la paix en Djéziré en abandonnant Akhlâṭ à Ghâzî et Khartpert aux Khwârizmiens, afin de pouvoir disposer immédiatement de tous ses contingents et solliciter même les secours de ses ennemis d'hier (début 1243).

Ce fut peu après leurs déboires que les Khwârizmiens reçurent l'appel d'aç-Çâliḥ. Menacés eux aussi par leurs anciens ennemis les Mongols, ils furent trop heureux d'accepter la possibilité de trouver un refuge outre-Euphrate et accoururent (7). Devant la gravité du danger, Dâoûd et Ismâil se réconcilièrent, obtinrent l'appui du prince de Ḥomç hier vainqueur des Khwârizmiens, et demandèrent l'appui des Francs, qu'ils ne crurent pas pouvoir acheter trop cher. Presque toute la Palestine leur fut donnée, y compris l'entière possession de Jérusalem. Mais déjà arrivaient les Khwârizmiens, dévastant tout sur leur passage. Jérusalem fut arrachée aux Francs et saccagée. Les alliés se rassemblèrent à Acre, et, malgré le prince de Ḥomç, décidèrent de livrer bataille tout de suite aux Khwârizmiens, afin de les empêcher de rejoindre aç-Çâliḥ. La rencontre eut lieu à Gaza (octobre 1244). Ce fut, pour les Franco-Syriens, une épouvantable catastrophe. Les Francs perdirent presque toute leur chevalerie et leurs récentes acquisitions palestiniennes. L'armée égyptienne vint occuper une partie des possessions de Dâoûd, puis, en 1245, enleva Damas à Ismâ'il après un siège atroce. Il est vrai que peu après les Khwârizmiens, mécontents de n'avoir pas été autorisés à piller Damas, se retournèrent contre aç-Çâliḥ. Mais celui-ci parvint à se réconcilier contre eux avec le prince de Ḥomç, qui anéantit la plupart des bandes près de Ḥomç. L'équipée khwârizmienne était terminée (été 1246). En 1257, aç-Çâliḥ enlevait aux Francs Ascalon et Tibériade. Dâoûd s'enfuit en Iraq, et ses fils livreront Karak en 1249 : seule restait en Syrie comme puissance rivale d'aç-Çâliḥ an-Nâcir d'Alep, qui prit même Ḥomç en 1248,

(7) Kamâl, VI, 2-18; Sibt, 485-488; Sa dad-dîn, dans Dhahabî, évén., 639, 640; B. H., 406; Ibn al-Fouwatî, 142, 151; Ibn Bibî, 220-226, 231-236.

Grousset, 407-418; Röhricht, 859-867. Les sources originales arabes sont : I. W., 46 v°, 50 v° (en partie cité dans Michaud-Reinaud, 549-551); Sibt, 498-499; A. Ch., 191 v°, 194 r°; Vie de Dâoûd, 60; Khazradjî, 152 v°; Ibn al-

(8) Sibt, 505-513; I. W., 512 r°, 65 r°; Sa'd ad-dîn, dans Dh., 644-645 (détaillé sur Ascalon et Tibériade); Ibn al-Fouwatî, 216; Khazradjî, ans 644-645; Qirtaï, an 645; Matth., Paris, 559; Cont. A 433; Ann., T. S., 442 (Chypr., 146).

lorsqu'arriva l'annonce de la croisade de Louis IX. Aç-Çâliḥ, par des moyens terribles, avait reconstitué l'héritage d'al-Kâmil (8).

La Syrie du Nord au temps de Bohémond V.

On a remarqué combien, dans cet exposé d'histoire générale, la Syrie du Nord joue peu de rôle; *a fortiori* la Syrie franque du Nord, d'ailleurs extrêmement mal connue. Au début de son principat, Bohémond V envoya son frère Henri au secours d'expéditions d'Hospitaliers et de Templiers contre Ba'rîn, qui aboutirent, grâce à la médiation d'al-Kâmil, au versement d'un tribut par Ḥamâh à l'Hôpital (1). Mais dans l'ensemble son attitude politique des premières années ressemble à celle de son père avant sa réconciliation avec l'Église, de façon toutefois plus modérée. On verra ses démêlés avec l'Église séculière et les ordres militaires. Ce fut contre l'aveu de Bohémond que les Templiers profitèrent en 1237 de la mort d'al-'Azîz d'Alep pour attaquer les Turcomans du 'Amouq. Al-Mou'azzam, un fils survivant de Saladin, vint alors investir Baghrâs. Les murs commençaient à être ébranlés lorsque Bohémond, non sans avoir sévèrement tancé les Templiers, parvint à faire accepter son intercession en leur faveur auprès du gouvernement alépin, avec lequel il avait d'aussi bons rapports que son père. La leçon cependant ne suffit pas à l'orgueil du précepteur du Temple à Antioche, Guillaume de Montferrat, qui rompit la trêve en juin 1237, avec des secours reçus de divers seigneurs francs, parmi lesquels Guy de Giblet (Djoubaïl), peut-être alors en mauvais termes avec Bohémond. L'armée ainsi constituée se rendit à Hadjâr Choghlân pour surprendre Darbsâk ; mais la garnison de cette place, alertée, résista assez pour donner à l'armée d'Alep le temps d'accourir. En vain des prisonniers francs de Darbsâk faisaient-ils signe à leurs compatriotes de se retirer, ceux qui le proposèrent

Amid *passim;* Ibn al-Fouwatî, 291; Qirtâï, 28 r°-v°; Sa'd ad-dîn, dans Dhahabî, évén., 643.

(1) Il y eut deux attaques, datées par Ann., T. S., 439 (Chypr., 118), de 1235 ou 1236; Cont. A 404, donne une date plus proche de la mort de Bohémond. A la première participe Jean d'Ibelin, qui n'est connu par ses chartes en Syrie et non à Chypre, qu'en automne 1233; le synchronisme avec l'expédition anatolienne d'al-Kâmil, oblige à adopter l'été de 1234 pour la seconde. C'est à la fin de 1233 que le seigneur de Ba'rîn la cède à son frère de Ḥamâh (I. W., 287 r°).

furent traités de lâches par Guillaume. Le résultat fut que les Francs, assaillis par des troupes plus nombreuses et fraîches, furent écrasés, Guillaume tué avec beaucoup d'autres chevaliers, presque tout le reste emmené prisonnier. Le désastre eut un grand retentissement, jusqu'en Europe où Templiers et Hospitaliers envoyèrent des secours, et où Grégoire IX se préoccupa du sort et du rachat des prisonniers. Cette fois il n'y eut plus d'hostilités entre Templiers et Alep pendant de longues années (2).

Dans les dissensions franques de la Syrie méridionale, Bohémond V, comme son père, évita de trop se compromettre. En 1243 il accueillit le frère de Filanghieri expulsé de Tyr, mais ne lui prêta aucun secours (3). Il s'associa à la coalition franco-syrienne qui devait aboutir au désastre de Gaza; ce fut pour la chevalerie antiocho-tripolitaine aussi une catastrophe, qui survenait juste au moment où la Syrie du Nord allait avoir le plus besoin d'hommes.

Avec les Arméniens de Cilicie, les rapports restèrent tendus jusqu'à l'arrivée de Louis IX. Non que Constantin prît jamais l'initiative de l'attaquer : sa politique, tout en restant dans la ligne de celle de Léon, était plus repliée, moins mêlée aux affaires latines. Il avait à se prémunir contre le danger constant d'une attaque seldjouqide. Kaïqobâdh envahit de nouveau la Cilicie en 1233, et à sa mort Kaïkhosrau n'accorda la paix aux Arméniens que contre la promesse de fournir un contingent militaire à toute réquisition. Peut-être fût-ce en vue de constituer une garde plus vigilante à l'ouest que Constantin concéda dès avant cette date la forteresse de Lampron à un de ses cousins et homonymes : concession imprudente, puisque plus tard Constantin de Lampron devait se révolter (4). De toute façon, le péril turc obligeait à rester prudent partout ailleurs. En 1232, Constantin accueillit Filangbieri, mais ne le secourut pas. Toutefois, vassal nominal de l'Empire, il favorisait les Teutoniques, auxquels il donnait l'important district de Hâroûnya (5). Par contre il fut un moment en rapports si tendus avec

(2) Kamâl, 95; Math., Paris, III, 404; Ann., T. S., 441; Albéric, 942; Grég. IX, 3991, 4000, 4144; I. Ch., 93 v° (cite un frère Thomas, prisonnier). Les captifs seront libérés en 1241 devant l'attaque khwârizmienne sur Alep.

(3) Il sanctionne un don de Filanghieri aux Teutoniques (Strehlke, 61, 64).

(4) I. Ch., 83 v°; Vincent de Beauvais, XXX, 144; Alishan-Sissouan, 85, 314 (réparation des remparts de Tarse en 1238); Cart., II, 464.

(5) Chyprois, 105; Strehlke, 65.

les Templiers qu'il en fit écorcher vifs. Peu de temps après l'expédition de Ba'rîn, l'accord se fit entre l'Ordre et Bohémond V, qui n'avait pas pardonné l'exécution de son frère Philippe, pour une expédition contre la Cilicie; au dernier moment cependant, Constantin, peut-être appuyé par un légat pontifical, parvint à satisfaire les Templiers par une forte indemnité. En 1237, Grégoire IX interdit aux ordres militaires, à Bohémond V et à Henri Ier de Chypre, de rien tenter contre Constantin : Bohémond essaya du moins de profiter du rapprochement qu'il opérait alors avec la Papauté (qui lui envoyait de Rome sa seconde femme Lucienne de Segni) pour obtenir de la Curie la cassation du mariage de Héthoum et d'Isabelle, ce qui eût ôté toute légitimité au pouvoir du prince arménien. Mais Constantin obtint que le procès fût jugé en cour arménienne, ce qui était en préjuger la solution (6). Ayant à l'égard des querelles franques et du Saint-Siège une politique analogue, Bohémond et Constantin eussent dû se rapprocher. Mais il y avait entre eux des souvenirs trop amers. Il faudra des circonstances tragiques et l'influence de Louis IX pour parvenir à les effacer (7).

(6) Cont. A 405; Cart., II, 509; Grég. IX, 3597, 4732-4735, et Cart., II, 20 avril 1236.

(7) A la cour de Bohémond on trouve un Henri de Camardias, qui est peut-être de Cilicie (Cart., II, 594). Le rapprochement des dernières années est facilité antérieurement par le mariage d'une sœur de Héthoum avec Henri de Chypre, allié de Bohémond.

CHAPITRE V

LES INSTITUTIONS POLITIQUES D'ANTIOCHE DEPUIS 1193 : LA COMMUNE

Constamment dans l'histoire d'Antioche de 1193 à la fin du règne de Bohémond IV, on a vu intervenir la commune d'Antioche. Il importe de revenir ici sur cette commune particulièrement importante pour l'histoire syrienne, parce qu'elle est la première en date et la seule durable des trois communes par laquelle cette institution spécialement occidentale essaya de s'acclimater en Syrie, les deux autres étant Acre (1231) et Tripoli (1288) (1). Étude difficile cependant, puisque des archives communales d'Antioche, comme de celles d'Acre et de Tripoli, il ne nous est rien parvenu.

Un premier caractère dominant de la commune d'Antioche nous est montré par les circonstances mêmes de sa fondation et de son développement : elle est née d'une réaction de défense contre une menace extérieure; elle s'est développée au cours de la lutte de deux princes rivaux, elle n'est pas le produit d'une révolte interne contre le régime politique antérieur. Défense contre l'étranger (Frédéric II), telle sera aussi la cause de la formation de la commune d'Acre; lutte de deux prétendants rivaux, la cause de celle de Tripoli. Antioche nous préfigure donc sous ce rapport toute l'histoire communale syrienne.

Il n'est pas sûr que par son organisation Antioche par contre ne diffère pas d'Acre et de Tripoli. Il est évident qu'à l'opposé de ce que nous avons constaté pour les institutions établies au lendemain de la Croisade, l'existence d'une commune, dont l'analogue n'existait pas en Occident à la fin du XIe siècle, provient, sinon dans les circonstances qui l'ont provoquée, du moins dans l'organisation qu'elle se donne, d'une influence occidentale. Cette in-

(1) Cf. J. L. La Monte, *The communal movement in Syria*, dans Haskins Anniversary Essays, Cambridge (U. S. A.), 1929.

fluence, elle peut être double. Il y a celle des pèlerins, des croisés : nul doute que la troisième Croisade, par la masse d'hommes qu'elle amena et le temps relativement long qu'ils restèrent, n'ait fait beaucoup à cet égard. Mais plus encore, il y a l'influence des colonies italiennes, constamment présentes, et dont l'organisation, que Jean d'Ibelin qualifie de commune, est imitée plus ou moins étroitement, plus ou moins complètement des communes-mères d'Italie. On notera par contre, que le mouvement communal ayant avorté en Italie normande, nous avons là un cas typique de divorce entre notre principauté et la terre originelle de ses fondateurs, de son rattachement à l'Occident non-normand.

La commune a été créée par « conjuratio » en l'absence du prince (2). Si elle eut une charte, on l'ignore, comme d'ailleurs pour Acre et Tripoli. Font partie de la commune, non seulement les bourgeois, mais, au moins théoriquement et au début, les nobles et les clercs (3). La participation des nobles et du clergé, qui ont eu un rôle actif dans la constitution de la commune, la rapprochent d'une part de celles d'Acre et de Tripoli, d'autre part de celles de l'Occident méditerranéen, et l'opposent aux communes des pays du Nord. Plus que par une influence occidentale, cette parenté s'explique par la similitude de certaines conditions sociales. A la différence de la noblesse de l'Europe du nord-ouest, celle de Syrie est en effet, comme celle d'Italie, essentiellement une noblesse urbaine. Cela tient à l'importance qu'ont eues, dès l'origine, les villes dans la vie syrienne, à la concentration des conquérants dans quelques places, à l'extension du fief-rente relativement au fief-territorial. Dans la première partie du XIIe siècle, ce caractère restait peu accentué, parce que l'étendue des territoires possédés ajoutait aux colonies franques des villes des garnisons et seigneuries de forteresses rurales. Mais, à partir du moment où ces forteresses sont tombées, la noblesse qui les occupait a toute entière reflué dans les villes, en l'espèce à Antioche. On peut penser que cette classe habituée à la guerre, s'en trouvant privée au dehors, a été dans la ville une cause d'agitation. Les

(2) Cont. D 209.

(3) Cont. A 313; Innocent III, lib. II, n° 512 (5 janv. 1199), où il est question du « juramentum » communal des clercs.

textes nous manquent pour savoir de quelle façon les conflits universels entre bourgeois et nobles, au sujet des exigences financières et de l'égalité judiciaire dans la commune, se sont combinés à leur opposition dans la rivalité entre Bohémond IV et Raymond Roupen. On a vu seulement qu'en 1208 les nobles essayèrent de substituer une commune à eux à la commune d'Antioche, dévouée à Bohémond.

La participation du clergé à la proclamation de la commune était la conséquence naturelle du rôle joué par les patriarches dans la vie générale de la ville et en particulier dans sa défense contre les périls extérieurs. Mais là aussi il ne faudrait pas croire que cette fraternité originelle ait exclu des divergences ultérieures analogues à celles qu'ont connues presque toutes les communes d'Occident, que les clercs en fussent ou non membres ; en un sens même elle les aggravait, car, puisque les clercs étaient membres de la commune, les autorités communales en tirèrent tout de suite argument pour les astreindre comme tels aux mêmes obligations fiscales que les autres, et les traduire devant la même juridiction laïque, au moins si le plaignant était laïque ; il va sans dire que l'Eglise ne pouvait admettre pareille dérogation à ses privilèges ordinaires (4). Cette attitude « anticléricale » de la commune fut naturellement appuyée par Bohémond IV, attentif à rechercher partout les augmentations possibles de ses droits et de ses revenus, et dont le sort, de plus, était lié à la fidélité de la commune. Ce fut sans doute une des raisons qui jetèrent le patriarche Pierre Ier dans le parti de Raymond Roupen et de Léon, qui jouait la carte de l'appui du Saint-Siège. L'hostilité entre la commune et le patriarche ne fit que s'en exacerber, et l'on a vu la part prise par la commune à l'introduction d'un patriarche grec à Antioche et à la mort de Pierre Ier (5). En fait, il semble que les clercs aient vite cessé de faire réellement partie de la commune (6).

(4) Innocent III, *ibid.*

(5) C'est par un complet contre-sens, basé sur l'incompréhension du soulèvement nobiliaire de 1208, que Rey (ROL. IV, 394) prête à l'église sur la commune un ascendant suffisant pour l'avoir fait passer au parti de Raymond Roupen.

(6) Cont. A 313, dit qu'en 1201, Bohémond IV assembla les « chevaliers et autres bons hommes » et ne parle pas des clercs.

Nous ignorons quels rapports Bohémond III entretint avec la commune. Bohémond IV et elle eurent constamment partie liée. Il en résulte que Raymond Roupen dut être mal disposé pour elle, et ce peut être un signe de mise en tutelle que sous son principat apparaissent, à l'opposé des autres périodes, parmi les signataires de ses chartes, deux maires, qui ne sont autres que son sénéchal et son connétable (7). Il est assez vraisemblable que les officiers du prince aient toujours fait partie de la commune, mais rien n'indique si Bohémond IV intervenait dans la désignation des maires et des autres magistrats.

Parmi les membres de la commune, la délimitation des « bourgeois » pose le plus délicat problème. Socialement, les bourgeois étaient en fait uniquement les « bons hommes » (8), quelle qu'ait été en théorie la participation des petites gens non propriétaires ; nous ignorons s'il y avait un rapport entre des organisations de métiers ou des confréries et la commune. Politiquement, semblent exclus de la commune les ressortissants des colonies italiennes autonomes. Ethniquement, il semble bien que les Grecs aient fait partie de la commune comme les Francs. La puissance byzantine n'existant plus, il n'y avait à cela nulle difficulté. Or, non seulement nous voyons la commune introniser un moment un patriarche grec, mais une lettre d'Innocent III nous apprend que dès 1199 les juges communaux introduisaient dans leur juridiction des coutumes grecques, voire des juges grecs (9). Nous avons vu d'ailleurs que Grecs et Latins étaient considérés par ces derniers, depuis l'origine, comme devant former une seule communauté comme une seule Eglise. Au surplus, on a déjà souligné que des manifestations de vie politique municipale étaient dans une certaine mesure dans la ligne des expériences passées des Byzantins et des Orientaux ; et, en ce qui concerne les premiers, leur participation au mouvement communal à Antioche n'est que la première d'une série, puisque la domination latine en Grèce et dans les Balkans au XIIIe siècle y développa aussi une vague d'autono-

(7) Acharie, Lib. Jur., I, 577; Robert Mansel, Strehlke, 41.

(8) Cont. A 313.

(9) Inn. III, loc. cit. « per judicium et consuetidines graecorum tractare conantes, jura ecclesiae... pervertunt ».

mies urbaines ou tout au moins de privilèges qui se perpétuent après la restauration byzantine (10).

La commune est dirigée par un collège de consuls, présidés par un maire (11). Il y a là une combinaison du système des communes septentrionales, qui sont sous la conduite d'un maire, et de celui des villes du midi, qu'administrent douze consuls. Cette combinaison qui distingue Antioche d'Acre (12) a une correspondance verbale dans un petit nombre de localités de France où ont convergé des influences méridionales et septentrionales, comme Périgueux et Agen ; mais il semble que les consuls d'Antioche soient en réalité les analogues des jurés du Nord, en ce sens que le maire paraît doué d'une autorité et d'une stabilité que n'ont pas les simples présidents alternatifs des consulats du Sud, même s'ils s'appellent maires comme à Agen (13). En dessous de ces magistrats dirigeants, l'assemblée du peuple — des notables — était convoquée dans les grandes occasions (14).

La commune avait sa « campane » (cloche) (15) ; comme les communes d'Occident, elle a son budget, pour l'alimentation duquel, chaque fois que besoin est, elle perçoit une « taille », sans faire de distinction entre indigènes et Francs. Elle a sa juridiction (16). Bien qu'il n'en soit question nulle part, elle a évidemment sa milice comme toute commune, et d'autant plus qu'elle est née d'un danger extérieur. Ces maigres renseignements suffisent pour nous interdire de douter que nous ayons affaire à une organisation communale complète ; ils sont malheureusement

(10) G. Bratiano, *Privilèges et franchises municipales dans l'Empire byzantin*, Paris, 1936, 12°.

(11) Inn. III, lib., XI, n° 9, 4 mars 1208, injonction « majori et consulibus ». Hon., III, 693, et les actes ci-dessus, n. 7.

(12) A Tripoli on nous parle d'un prévôt, nom donné au maire dans quelques communes françaises (par ex. Tournai, cf. Luchaire, *Les Communes françaises*, p. 158) et de capitaines (terme italien); à Acre, de syndics, capitaines et « majores consules », ce qui en gros nous oriente vers l'Italie.

(13) Hon. III écrit « majori et populo » sans nommer les consuls, et les deux maires connus ne se disent pas consuls.

(14) Proclamation de la commune, 1193; serments à Bohémond IV, 1199, 1201; intronisation du patriarche grec, 1206; couronnement de Raymond Roupen. Ces assemblées ne font que continuer les assemblées convoquées par les agents du prince au XII° siècle.

(15) Cont. A 313.

(16) Innocent III, lib. II, n° 512, 5 janv. 1199.

tout ce que nos textes nous apprennent. Il nous est donc impossible de savoir de quelle façon se combinaient dans les divers domaines les influences ou parentés méditerranéennes et nordiques que nous avons relevées, sans parler des originalités locales éventuelles.

Nous ignorons totalement quelles répercussions la constitution de la commune eut sur les institutions politiques préexistantes. Le connétable, le maréchal gardent le commandement de l'armée (17). Un duc subsiste à Antioche, et un bailli. Les Assises d'Antioche ne mentionnent pas l'existence de la commune, bien qu'elles ne puissent pas avoir été achevées avant 1193 (18). Il peut évidemment y avoir là un parti-pris d'ignorance, et la volonté de s'en tenir à l'état antérieur à la commune ; car, les conflits judiciaires entre le clergé et la commune portant en particulier sur des questions de propriété, il n'est pas possible de supposer que la commune n'ait eu qu'une juridiction insignifiante. Toutefois il serait plus simple de supposer que, les officiers du prince faisant probablement partie de la commune, il y a eu plus ou moins fusion, comme dans bien des communes d'Occident, de la cour seigneuriale et de celle de la commune ; le rôle de la commune aurait été alors de rendre nette et définitive la séparation entre cour des barons et cour des bourgeois, le recrutement de cette dernière et de ses jurés ayant pu être modifié par la participation communale. Les attributions respectives du maire et du duc seraient également à éclaircir (19). La présence du maire d'Antioche parmi les témoins des concessions de Raymond Roupen en matière de péages (20) ne permet pas à elle seule de savoir quel partage était fait de ces droits, si le prince ne les avait pas tous gardés, comme en diverses communes d'Occident au début de leur existence.

(17) Cf., *infra*, p. 716 le récit de la chute d'Antioche.

(18) Les jurés dont elles parlent sont les jurés de la cour, comme à Jérusalem, et n'ont aucun rapport, du moins dans leur origine, avec la commune, qui leur est postérieure.

(19) La déclaration d'Acharie, maire d'Antioche, sur l'occupation de Djabala par Roupen (Cart., II, 127), dont on ne possède que l'analyse, doit se référer à la convocation faite à Antioche par le prince pour le transfert des hommages à l'Hopital (Cart., II, 71). Elle témoigne donc du même ordre de prérogatives administratives que nous avons vu Gautier attribuer au duc en 1115.

(20) Lib. Jur., 577 (Müller, 80 ?). Presqu'à la même date, Acharie signe aussi, mais sans son titre de maire de l'acte précédent. Strehlke, 41.

A partir de 1219, l'histoire intérieure d'Antioche nous devient si mal connue que nous n'avons conservé aucun témoignage direct de la survivance de sa commune. On peut seulement affirmer qu'elle ne disparut pas, puisque son existence jusqu'à leur temps est attestée par deux des continuateurs de Guillaume de Tyr, au milieu du XIIIe siècle (21). Son action se devine sous des conflits financiers entre laïcs et clercs en 1237 (22). En 1260, les « Antiochiens » envoient spontanément leur soumission à Hoûlâgoû, avant Bohémond IV, ce qu'on peut interpréter comme un signe d'autonomie (23). Il est probable néanmoins que la commune n'a plus fait preuve à cette époque de la même activité qu'au début du siècle. Les mêmes causes qui empêchaient l'épanouissement du mouvement communal dans les deux tentatives éphémères d'Acre et de Tripoli jouaient contre Antioche. L'une d'elles, l'incorporation d'une notable partie de la bourgeoisie franque par les communautés italiennes, était secondaire à Antioche, où les colonies italiennes n'avaient pas la même puissance qu'à Acre ou Tyr. Mais il y avait deux autres raisons qui s'opposaient au développement de la vie communale : d'abord, que les Francs, ou Franco-Grecs, en face des dangers extérieurs et des populations indigènes, ayant avec le prince beaucoup plus d'intérêts communs qu'opposés, tenaient peu à le combattre ; d'autant plus que la bourgeoisie jouissait déjà avant la commune d'un statut propre lui assurant beaucoup d'avantages ; d'autre part, l'aggravation des périls militaires étouffa peu à peu toute l'activité d'Antioche. La belle période de la commune d'Antioche, comme les quelques années de vie de celle d'Acre, se placent au moment où les Musulmans laissent aux chrétiens loisir de se disputer entre eux. Dans cette dispute, la commune d'Antioche, comme celle d'Acre, apparaît comme le puissant auxiliaire d'un parti, d'un prince, que certes elle a spontanément estimé de son intérêt de soutenir, mais dont en revanche elle attend aussi le soutien sans vouloir ou pouvoir chercher à se développer en elle-même.

(21) Cont., D 209; Cont., A 214.

(22) Grég., IX, 4464.

(23) Lettre à Charles d'Anjou, ROL, II, 213.

CHAPITRE VI

L'ÉGLISE D'ANTIOCHE AU XIIIe SIÈCLE

Les événements politiques de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle n'avaient pas moins bouleversé l'Eglise d'Antioche que la vie politique de la principauté. Affaibli et appauvri par la perte d'une grande partie de son patriarcat, par les luttes soutenues contre les Antiochiens, par le développement des Ordres militaires, le patriarche d'Antioche n'est plus, ne peut plus être au XIIIe siècle la puissance locale qu'il était au siècle précédent, et cherche ailleurs une orientation à son activité et des revenus compensateurs. Au même moment, une évolution commune à toute la latinité amène la Papauté à se subordonner de plus en plus les prélats syriens, à intervenir dans la politique syrienne, à utiliser ces prélats comme les instruments de cette intervention — ce qui les détache plus encore de leur base locale —. La grande puissance ecclésiastique, ce sont maintenant les Ordres militaires, auxquels ni prélats ni seigneurs laïcs, également affaiblis, ne peuvent plus tenir tête, car à ces Ordres surtout affluent les secours de l'Occident. A côté d'eux, les autres Ordres aussi se transforment par l'implantation en Syrie des cisterciens, puis des Ordres mendiants. Sous l'influence de ces derniers et la direction de la Papauté s'élabore une politique des missions qui transforme les rapports entre latins et églises orientales. Ces brèves indications suffisent à montrer combien l'Eglise du XIIIe siècle diffère de celle de Bernard et même d'Aimery.

§ I. — *Les derniers patriarcats ; les Ordres nouveaux ; l'influence romaine.*

Il est inutile de revenir ici sur les patriarcats de Pierre Ier et de Pierre II qui, intimement mêlés aux luttes politiques, ont été suffisamment étudiés à leur propos. Lorsque Pierre II mourut

(début de 1217), le chapitre demanda au Pape de lui donner pour successeur le cardinal-évêque d'Albe, Pélage, ce que le Pape ne put accepter, parce qu'il en faisait alors son légat pour la croisade de Damiette ; mais, le chapitre ne parvenant pas à trouver d'autre candidat qui ne fût pas trop compromis dans les rivalités politiques, Honorius III désigna de lui-même d'abord un théologien distingué, Pierre de Capoue, puis, ayant préféré le garder auprès de lui, un certain Rainier, qui n'arriva à Antioche qu'au début de 1220, et mourut en 1225 (1). Honorius III, irréconciliablement hostile à Bohémond IV avait songé à le remplacer par Jordan, l'ancien chancelier de Raymond Roupen, mais le chapitre d'Antioche tenait, lui, à ne pas rendre un accord impossible, puisque Roupen était mort, et, pape et chanoines étant également incapables de découvrir un bon candidat, l'Eglise d'Antioche vaqua deux ou trois ans, pendant lesquels elle fut administrée par l'archevêque de Tarse (2). Honorius III mourut pendant ce temps (1227) : et ce fut Grégoire IX qui enfin désigna un nouveau patriarche, Alberto de Robertis. Les patriarcats de celui-ci (1228-1245) (3) et de son successeur Opizon (1247-1292) allaient remplir le reste du siècle et de l'histoire d'Antioche.

Albert de Robertis, ancien évêque de Brescia, était, selon Salimbene qui le connut (4), un homme peu cultivé, mais administrateur vigilant, habile diplomate, d'une piété et d'une générosité sans borne, et dévoué aux Frères Mineurs qui, après sa mort, le considérèrent presque comme un saint. Personnalité éminente, il fut constamment associé par le Pape à sa politique générale et employé à conduire maintes négociations entre partisans et adversaires de Frédéric II, non seulement en Syrie, mais en Italie, et fut absent de son patriarcat en 1228-1230, puis en 1235-1236, en 1238, en 1243 lors de l'avènement d'Innocent IV, enfin en 1245, où il mourut au concile de Lyon (5).

(1) Honorius III, 760, 2031, 2285, 5658, 5863; Grégoire IX, 118, où il est question d'un naufrage du dit patriarche.

(2) Honorius III, 5659, 5863, 6026.

(3) Grégoire IX, Appendice (Registre de Pérouse), 6111.

(4) MGSS, XXXII, p. 179.

(5) Grégoire IX, 343, 433, 6111, 6116, 6122, 2606, 2777, 2780, 3177, 4472; Innocent IV, 27, 1358, 2026.

Quant à Opizon, sa carrière est restée si mal connue qu'on l'a généralement coupé en deux Opizons successifs, par l'insertion d'un certain Chrétien comme patriarche en 1268, et séparé d'Albert par un nommé Elie doté des limites chronologiques les plus variables. Qu'Opizon ait été patriarche de 1247 à 1292 ne peut cependant faire l'objet d'aucun doute. Nous savons en effet qu'Opizon était déjà patriarche en avril 1248 (6), et c'est par conséquent lui qui est connu anonymement comme ayant été, en juin 1247, informé de son élection par le chapitre d'Antioche (sans doute après désignation par le Pape), puis, en octobre, sacré à Rome (7), enfin peu après reçu solennellement à Gênes (8). Il arriva en Syrie l'été suivant (9). Il refit le voyage de Rome en 1253-1254 (10), et se retira définitivement en Italie après l'installation par les Mongols d'un patriarche grec à Antioche. Nous le trouvons alors tantôt à Gênes, tantôt auprès des papes (11). Il assiste au concile de Lyon en 1274, est à Rome en 1276, reçoit l'administration de l'église de Trani pour le dédommager de la perte de son patriarcat, puis bientôt celle de sa ville natale de Gênes (1288), et meurt en 1292. Il s'appelait de son nom complet Opizon Fieschi et était neveu d'Innocent IV (12). Après son départ de Syrie, il avait laissé comme vicaire un certain Barthélemy, qui fut plus tard évêque de Tortose (13).

On cherche en vain dans tout cela la place d'Elie et de Chrétien. Encore faut-il expliquer leur genèse. Elie n'est jamais cité que sur la foi de Le Quien (14), dont les sources, en dernière analyse, consistent dans deux ou trois auteurs peu sûrs des XVIe-

(6) D'après deux actes de notaires gênois publiés par A. Ferretto, *I genevosi in Oriente nel carteggio di Innocenzo IV*, dans Giornale Storico della Liguria, I, 1900, p. 353.

(7) Innocent IV, 2862, 3075, 3299, 3300.

(8) Annales Januenses, MGSS, XVIII, p. 223. Il reçut là quatre lettres du Pape (Inn. IV, 3368, 3662, 3663, 3667).

(9) Inn. IV, 4225.

(10) Inn. IV, 7398; Cont., A 442 (Annale T. S., 446); Golubovich Bibl., I, 231.

(11) Annales Januenses, III, IV; Caro, *Genua und die Mächte am Mitelmeer*, II, p. 173; Röhricht Reg., p. 360.

(12) Rey, ROL VIII, 144; Korolevski, Dict. Hist. Eccl. art. Antioche. T III, col. 622; A. Ferretto, op. cit., p. 355; Reg. Nicolas, IV, 23 et 804.

(13) Delaborde, 117; Cart., III, 147, 166; Röhricht Reg., n° 1424; Clément IV, 331; Chyprois, 2122.

(14) Oriens Christianus, III, 1161.

XVIIe siècles, qui ne donnent pas de référence (15). D'après Panvinus, le plus développé, « Helias Robertus Regiensis », d'abord évêque de Brescia, aurait été le sixième patriarche d'Antioche, de 1239 à 1247 (les cinq premiers étant Bernard, Raoul Ier, Aimery, Raoul II avec les dates 1187-1218 et Raynier avec les dates 1218-1239). Comme on ne connaît par ailleurs aucun évêque de Brescia du nom d'Elie, et que par contre nous savons qu'Albert de Robertis avait été évêque de Brescia, était originaire de Régium, et fut remplacé au patriarcat en 1247, il paraît bien que Hélias Robertus n'est qu'une mauvaise lecture d'Alberto de Robertis, comme l'avait déjà affirmé Boschius (16). De toute façon, entre Albert, dont la mort n'a pu être connue en Orient qu'à la fin de 1145 au plus tôt, et Opizon, élu au début de 1147, il n'y a guère de place pour un Elie.

Quant à Chrétien, il est né d'un contre-sens. Etienne de Salanhac, parlant de la chute d'Antioche, rapporte que « frater Christianus (Stephanus ?) episcopus » — un évêque *in partibus* quelconque — alors dans la ville, alla prier dans l'église de l'Ordre et y fut tué (17). Leander Alberti, un littérateur du XVe, a arrangé la phrase de son devancier en remplaçant « episcopus » par « antistes », et l'église de l'Ordre par un « templum » indéterminé ;

(15) Panvinus, *Chronicon Ecclesiasticon*, t. I, 1573; Genebrardus, *Chronographia Ecclésiestica*, 1re éd., 1570, 4e éd., 1585; Faynus, *Cœlum briscianae ecclesiae*, 1658. — Le Quien cite les 2 premiers, ainsi que Rodrigue da Cunha (*Tractatus de primatu bracarense*, 1632), qui repose sur les précédents et sur Jacques Gaulier (*Tabula Chronographica status ecclesiae*, 1616), lequel copie Genebrardus; Le Quien cite encore Brémond (*Bullarium Praedicatorum*, t. II, 1740, p. 112), qui cite comme autorité Quétif-Echard (*Scriptores Paredicatorum*, addition au t. I, 1719), aussi connu de Le Quien, et dont les sources sont Rodrigue da Cunha, et la seconde édition d'Ughelli (*Italia Sacra*, évêché de Brescia, à l'an 1240), où est introduit un passage de Faynus.

(16) *Tractatus*, AASS, juillet IV, p. 141. Rodrigue da Cunha avait ajouté de son cru un élément de confusion, en transformant les dates 1239-1247 en 1240-1250; en effet Le Quien connaissait Albert de Robertis et ne pouvait pas admettre la date de 1240; mais il a cru qu'Elie avait été le successeur d'Albert, de 1247 à 1250. Rodrigue dit qu'Elie était dominicain, ce qui est vrai du successeur d'Albert à Brescia, Gaula, non de lui-même, bien qu'il ait encouragé cet ordre. Faynus connait aussi Albert, mais il croit que c'est lui le patriarche d'Antioche, mort en 1225.

(17) Cité par Altaner, *Die Dominikanermissionen*, p. 37, auquel nous empruntons notre démonstration.

ses successeurs ont interprété « antistes » comme désignant le patriarche et « templum » sa cathédrale (18).

*
* *

Dans l'ensemble, le milieu du XIIIe siècle est marqué par une réconciliation progressive de l'Eglise et des princes d'Antioche, auxquels les communs dangers font sentir doublement la lassitude des conflits de la génération précédente. On a vu qu'Albert de Robertis avait travaillé, avec le patriarche Gérold de Jérusalem, à l'établissement de la paix entre Bohémond IV et l'Eglise (1131) (19). Les dissensions avaient été cependant trop durables et trop profondes pour pouvoir s'effacer en un jour, et Bohémond V, qui n'avait pas comme son père à se préoccuper de faire une bonne mort tout de suite, reprit au début de son règne la politique anticléricale de ce dernier, de même qu'il revenait à son attitude antiarménienne. Aussi une recrudescence de difficultés entre l'Eglise et les autorités laïques se produisit-elle après 1233. L'avènement même de Bohémond en fut une première occasion, parce qu'il refusait au patriarche l'hommage que ce dernier réclamait, et, conséquemment, faisait fi d'un sacre éventuel (20). A cela s'ajoutèrent des conflits de compétence entre cours d'Eglise et cours laïques (21), des querelles sur les dîmes dues à l'Eglise par les propriétaires grecs ou même latins (y compris le prince) faisant cultiver leurs terres par des fermiers de confession étrangère (22), des dissentiments sur les droits respectifs du prince et du clergé latin sur le clergé grec (23); et, naturellement, à mesure que ces oppositions s'envenimaient, des mesures de rigueur étaient prises par les officiers du prince au détriment d'ecclésiastiques. D'où série de plaintes d'Albert au Pape, et énergique intervention de ce

(18) Antoine de Sienne, *Chronicon ordinis fratrum praedicatorum*, 1585, paraît le premier. Il est suivi par Bzovius, XIII, col. 751 sq., auquel l'empruntent Boschius et Le Quien, copiés par tous les auteurs modernes. Chrétien, tué en martyr, figure comme bienheureux dans les calendriers dominicains.

(19) *Supra* p. 642.

(20) Cf. ci-dessus, p. 315.

(21) Cf. ci-dessus, p. 444.

(22) Cf. ci-dessus, p 318.

(23) *Infra*, p. 680.

dernier qui charge l'archevêque de Tyr et les évêques d'Acre et de Tortose d'instruire les différends et de soumettre le prince ou de renvoyer l'affaire à Rome (24).

Nous ne savons pas comment ces questions furent réglées. Ce qui est sûr néanmoins, c'est que Bohémond V, instruit peut-être par l'exemple de la lutte entre son père et Léon Ier, s'il se disputait avec son Eglise, s'attachait à entretenir avec le Pape les meilleurs rapports possibles. Ses démêlés avec l'Hôpital en offrent un bon exemple. On se souvient qu'en 1199 Bohémond IV, alors seulement comte de Tripoli, avait obtenu de l'Ordre la rétrocession viagère de Maraqiya, et qu'il en avait constitué un fief au profit de Pierre de Ravendel, marié à l'héritière du seigneur de Maraqiya, antérieur à la donation de la place à l'Ordre. Après la mort de Bohémond, l'Hôpital la revendiqua, mais Bohémond V désirait le maintien de la famille de Ravendel à Maraqiya, naturellement dans sa vassalité. L'affaire ayant été soumise au Pape, celui-ci la fit juger par l'évêque de Boulounyas, qui trancha en faveur de l'Ordre, en dépit d'un appel de Bohémond au patriarche d'Antioche (1234). Le prince envoya porter un appel au Pape, mais son envoyé, paraît-il, ne formula pas sa thèse comme il le voulait; il en envoya un second, que cette fois le Pape récusa, comme ayant été impliqué dans le premier procès; un troisième enfin, et le Pape chargea de nouveaux prélats syriens de juger l'affaire. Celle-ci ne devait être réglée qu'en 1241 par un accord amiable entre le prince et l'Ordre, le premier dédommageant le second pour le maintien de l'héritier des Ravendel, et ce dernier, alors mineur, devant être libre à sa majorité de choisir entre leurs deux suzerainentés (on ignore ce qu'il fit) (25).

Il est évident dans cette affaire que le Pape, avant tout désireux d'éviter une cause de désordre et de guerre civile nouvelle dans cette Syrie déjà si troublée, y apportait le maximum de bonne volonté, et il le témoignait en interdisant à l'Hôpital de rechercher contre les princes l'alliance des Assassins (26). Il intervenait contre les projets anti-arméniens de Bohémond (27), mais il accueillait ses

(24) Grég., IX, 4471, 4473, 4474.
(25) Cat., II, 476, 522, 594.
(26) Cart., II, 505.
(27) Cf. ci-dessus, p. 652.

plaintes sur le mariage forcé de Héthoum et de la veuve de Philippe d'Antioche (28). Enfin il ne faut pas oublier qu'après son divorce avec Alice de Chypre, c'est de Grégoire IX que Bohémond V avait reçu sa seconde femme, Lucienne de Segni, de la famille d'Innocent III (1238) (29). Le patriarche Albert, comme associé de la politique pontificale, évitait aussi une lutte trop irrémédiable avec le prince, et l'on remarquera que malgré la multiplicité de ses griefs, il ne l'avait pas excommunié, mais faisait lui aussi le Pape juge. Aussi ne devons-nous pas être surpris si en 1244 nous voyons Innocent IV accorder à Bohémond, « en reconnaissance de sa fidélité spéciale au Saint-Siège », le privilège de ne pouvoir être excommunié que sur mandat spécial du Pape (30).

A partir de ce moment, nous ne connaissons plus de grave différend des princes avec leurs Églises (31). Il n'y eut encore quelques difficultés qu'avec l'Hôpital, dans le comté et la principauté, à propos de biens et droits fiscaux contestés. Mais là même, devant les dangers extérieurs, on finit par s'entendre. Un premier accord avait été conclu en 1256, sous la garantie de Henri, oncle du prince et de divers seigneurs; il n'avait pas duré, et, malgré un nouvel arbitrage, le prince avait séquestré des biens de l'Ordre (32). Mais en 1259, les deux adversaires signèrent un accord de paix perpétuelle et d'oubli mutuel, le prince reconnut l'absolue liberté commerciale de l'Ordre, et il fut décidé de recourir à un arbitrage pour des usages contestés à Antioche (33). Enfin en 1262, le Grand-maître Hugues Revel et Bohémond VI s'entendirent pour la procédure d'arbitrage à suivre en cas de conflit ultérieur tant à Tripoli qu'à Antioche, et le prince confirma d'anciennes donations (34), auxquelles on verra qu'il ajouta une moitié de Lattakié (35).

(28) Grég., IX, 3597.
(29) Cart., A 408.
(30) Innocent, IV, 418.
(31) Si vers 1260, Bohémond VI est un moment excommunié par le patriarche de Jérusalem, légat pour la Syrie, c'est en raison de son alliance mongole. Bohémond VI et Opizon, on l'a vu, avaient antérieurement travaillé d'accord à la défense de la principauté (Alexandre IV, 1086).
(32) Cart., II, 805, 807, 808, 839, 869.
(33) Cart., II, 868-869.
(34) Cart., III, 27-29.
(35) *Infra*, p. 706.

Corrélativement s'apaisaient les anciennes querelles des Templiers et des Hospitaliers relatives à leurs droits respectifs sur Djabala, promise aux premiers par Bohémond IV, aux seconds, qui l'avaient un instant enlevée aux Musulmans, par Raymond Roupen. On a vu que les mêmes circonstances qui à la fin du principat de Bohémond IV avaient rapproché ce prince de l'Eglise, avaient également favorisé la réconciliation des deux Ordres. En 1233, Albert de Robertis, reprenant l'accord un moment conclu sous les auspices du légat Pélage, put donc faire convenir que le territoire de Djabala, limité au sud au Nahr-as-Sinn, reviendrait au Temple en cas de reconquête, moyennant une indemnité de 1.100 besants à verser annuellement à l'Hôpital; pour le moment d'ailleurs, celui-ci avait une trêve avec l'Ayyoubide d'Alep, que le Temple devait respecter, contre versement par l'Hôpital de la moitié des revenus de Djabala que les Musulmans partageaient avec l'Hôpital; par contre, les deux Ordres conservaient leur pleine liberté d'action à l'égard des musulmans de Çahyoûn; naturellement, les Templiers recevaient le droit de passer sur la route de Tortose à Djabala au pied de Marqab (36). Au moment de l'invasion mongole, Djabala étant effectivement redevenue chrétienne, et les deux Ordres ayant été récemment opposés dans la guerre civile qui avait désolé le royaume en 1258, un nouvel accord fut nécessaire, qui supprima toute cause de friction par l'abandon que consentait le Temple à l'Hôpital de ses possessions dans le territoire de Marqab, à l'exception de la maison du Temple à Boulounyâs; un accord précisa, en 1267, les frontières du territoire de Djabala, qui avaient été de nouveau contestées (37).

Un nouvel Ordre militaire s'était ajouté en Syrie à l'Hôpital et au Temple, l'Ordre de Sainte-Marie des Teutoniques, issu d'un hôpital allemand qui remontait aux débuts de l'occupation franque, mais qui, soumis pendant toute le XIIe siècle à l'Hôpital, n'avait acquis son autonomie que du Pape Clément III, à la demande de l'empereur Henri VI. Puissamment patronné par celui-ci et plus tard par Frédéric II, vite enrichi en Occident de dons qui le firent presque l'égal des deux autres Ordres, il était devenu, on l'a vu, un des

(36) Cart., III, 455.

(37) Cart., III, 32, 147. Cet arrangement local n'empêcha pas les deux ordres de rester ennemis ailleurs; leur rivalité était plus profonde et générale que des occasions particulières.

principaux instruments de la politique impériale allemande en Syrie, et avait reçu ses faveurs de ceux qui la soutenaient ou en recherchaient l'appui, à commencer par Léon Ier en Cilicie. Bohémond III lui avait dès 1200 accordé comme aux deux autres Ordres la pleine liberté commerciale (38), que Raymond Roupen naturellement confirma (39). Bohémond IV, bien qu'avec sa parcimonie usuelle, l'avait accueilli à Tripoli au début du XIIIe siècle (40), et, lors de la venue de Frédéric II, lui concéda son moulin public d'Antioche et d'autres avantages (41). Toutefois, les Teutoniques n'acquirent jamais à Antioche, où il restait peu de chose à donner, l'importance qu'ils eurent en Cilicie, à Chypre, ou même à Acre. Lorsqu'en 1258, à la suite de la guerre civile d'Acre à laquelle ils avaient été mêlés les uns contre les autres, les trois Ordres militaires conclurent entre eux un accord qui stipulait, entre autres clauses, l'aide des membres de chaque Ordre à ceux des autres qui seraient de passage dans leurs ressorts respectifs, en particulier pour des opérations militaires, il fut convenu que les Teutoniques qui se rendraient à Antioche pour la guerre y auraient droit tout de suite aux subsistances qui ne leur étaient promises à Acre qu'au bout d'un mois d'hostilités; c'est donc que les Teutoniques n'avaient pas dans la principauté d'important établissement (42).

*
* *

Ce qui a fait la force des Ordres militaires, c'est, entre autres choses, l'union de tous leurs établissements dans une même organisation hiérarchisée, et leur rattachement direct à la Papauté qui en est la conséquence naturelle, par où ils s'opposent aux bénédictins, hormis ceux de Cluny, dont chaque maison vit par elle-même, et par conséquent n'échappe pas à la suprématie des prélats locaux. Mais, tandis que se développent les Ordres militaires, une transformation sur ce point analogue s'opère en Occident dans l'autre monachisme aussi, dont le plus puissant exemple est représenté par la

(38) Rey, Recherches, p. 25.
(39) Strehlke, 41.
(40) Strehlke, 35.
(41) Strehlke, 50, 53.
(42) Strehlke, 98.

fondation de l'Ordre des Cisterciens. Ne correspondant pas pour la Syrie à une nécessité aussi immédiatement ressentie que les Ordres militaires, les Cisterciens ne paraissent pas s'y être introduits avant le XIIIe siècle; à cette date ils y possèdent quelques établissements, dont le moindre n'est pas celui de Saint-Georges-de-Jubin, dans la principauté d'Antioche. Au même moment viennent de naître deux Ordres tout à fait différents, les Frères Prêcheurs et les Frères Mineurs (ou Dominicains et Franciscains), qui eux, consacrés à la prédication, ont trouvé tout de suite en Orient une terre d'élection. Cisterciens et Ordres mendiants-prédicants dominent la vie monastique non militaire de la Syrie franque du XIIIe, à laquelle ils donnent une physionomie toute nouvelle (43).

L'installation des Cisterciens dans la principauté est l'œuvre du patriarche Pierre II, qui, naguère abbé du couvent cistercien de Locedio, filiale de la Ferté-sur-Grosne (le second établissement de l'Ordre après Citeaux), n'avait accepté le siège patriarcal qu'à la condition de pouvoir importer en Syrie la règle cistercienne ; il l'avait introduite en 1214 dans le monastère de Saint-Georges (44), qu'il avait affilié, comme Locédio, à la Ferté. En principe, les abbés des couvents cisterciens devaient tous se rendre au Chapitre général de l'Ordre annuellement, et des visites devaient être faites régulièrement dans tous les établissements. En raison de la distance, des dérogations furent admises pour la Syrie, où il fut convenu en 1219 que les abbayes de Saint-Georges de Jubin et de Beaumont (à Tripoli) se visiteraient mutuellement, et en 1222 que les abbés n'auraient à assister au Chapitre que de sept en sept ans (45).

C'est seulement à l'occasion de conflits qui éclatèrent pendant le patriarcat d'Albert que nous entendons parler avec quelques détails de Saint-Georges de Jubin. Bien qu'il eût témoigné à l'égard de l'Ordre d'une considération qui devait lui valoir d'être enterré à

(43) Naturellement, les anciens couvents bénédictins ne disparaissent pas pour autant, bien que certains se soient transformés en cisterciens. Un couvent de Bénédictins de l'Amanus obtint de Grégoire IX, la promesse qu'il ne lui serait pas imposé de règle autre que l'ancienne règle bénédictine (Grég., IX, 2660).

(44) Sur ce dernier et son identité avec Saint-Georges de Jubin, cf. *supra*, p. 324.

(45) Janauschek, *Orig. Cisterc.*, I, 217-218, cf. 3, 4 et 239; Grég., IX, 3466, 3469, 402.

Cîteaux (46), Albert n'entendait pas de se relâcher plus de ses droits en faveur du monastère cistercien que d'aucun autre; d'après lui, l'ancien couvent de Saint-Georges dépendait pleinement de l'Église d'Antioche, et lorsque Pierre II en avait fait don aux Cisterciens il avait cependant réservé le maintien d'une certaine obédience, concrétisée par le paiement de quelques dîmes et autres rentes. Albert revendiqua ces droits, mais l'Ordre prétendit avoir reçu du Saint-Siège des privilèges contraires, que le patriarche l'accusait d'avoir fabriqués, et refusa de payer. Albert excommunia les moines, et le Pape nomma arbitre l'archevêque de Tarse, qui se prononça contre eux. L'Ordre fit appel (1232) et le Pape désigna de nouveaux juges, parmi les prélats de Terre-Sainte (47) ; ils prononcèrent une sentence dont l'abbé vint à Rome porter un second appel (1234), si bien que le Pape dut confier le jugement à un auditeur à la Curie, le cardinal Thomas, qui trancha définitivement le différend en faveur du patriarche (1237) (48).

En l'absence de l'abbé, pour des raisons obscures dont le rapport avec la précédente affaire est incertain, une terrible discorde éclata au sein de la communauté, englobant non seulement les moines proprement dits, mais aussi les frères convers. On en vint aux mains, et le prieur, ayant fait appel à des chevaliers et soldats laïcs, expulsa du couvent ou de fermes dépendantes trente moines. Le Chapitre général de l'Ordre n'ayant pu sur l'heure subvenir aux besoins de cette multitude, le Pape chargea l'archevêque d'Apamée, le doyen et un chanoine d'Antioche de s'entremettre pour rétablir la paix, sans toutefois intervenir sur le fonds de l'affaire, l'Ordre ayant la juridiction autonome de ses conflits intérieurs, et les abbés de Jubin et de la Ferté ayant promis que le chapitre arrangerait facilement celui-là (49).

Ces démêlés ne paraissent pas avoir nui au monastère. C'est l'abbé de Jubin que le Pape Innocent IV charge, en 1254, de l'exécution de la décision par laquelle il faisait remettre au patriarche Opizon l'administration du diocèse de Nicosie de Chypre ; et

(46) Statuts de 1246, cités par Boschius, *Tractatus*, p. 141.

(47) Les évêques d'Acre et Bethléem, ce dernier remplacé ensuite par l'évêque de Lydda et l'archidiacre d'Acre.

(48) Grég., IX, 1101, 1887, 3466-3469.

(49) Grég., IX, 4020.

Alexandre IV, en 1256, lui confirma cette tâche, ainsi que celle de faire employer les dîmes de trois années dans toute l'île à la fortification de Qoçaïr (50). Saint-Georges de Jubin est donc certainement, au milieu du XIIIe siècle, une des plus puissantes communautés monastiques du patriarcat (51).

*
* *

On sait comment, dans le premier quart du XIIIe siècle, se sont constitués en Occident, sous l'impulsion de saint Dominique et de saint François d'Assise, mais avec la protection de la Papauté, deux Ordres, celui des Frères prêcheurs, consacré à ramener les hérétiques (surtout les cathares) au dogme romain, et celui des Frères mineurs, qui s'attachait primitivement à répandre dans les foules l'idéal chrétien, mais qui très vite a également entrepris de gagner les hérétiques, voir de convertir les infidèles. Des hérétiques et des infidèles, le proche-Orient en offrait à foison. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que dès 1219 on trouve saint François à Damiette, et un moment dans l'Amanus (52) ; peut-être laisse-t-il dans la principauté des disciples (53). En 1230, un « ministre provincial » représente l'Ordre en Syrie ; Grégoire IX recommande aux patriarches de Jérusalem et d'Antioche de permettre aux Frères mineurs de construire dans leurs diocèses des maisons pour leur Ordre (54), et l'un des plus éminents continuateurs de saint François, Henri de Pise, a peut-être fait partie de

(50) Innocent, IV, 7873; Alex., IV, 1084, 1175.

(51) Nous avons vainement cherché à compléter cette documentation par des recherches du côté de la Ferté-sur-Grosne. On a vu précédemment, p. 324, qu'un prieuré, peut-être héritier du monastère au XIVe siècle, figure dans un acte gênois; il est donc possible que les moines se soient réfugiés en Ligurie (ou à Locédie ?), et qu'on découvre là, un jour, quelque élément de leur cartulaire.

(52) Les Basiliens, à sept mille d'Antioche, disaient lui avoir donné un bain (Pisanus, dans Golub., p. 75).

(53) Deux d'entre eux meurent à Antioche en 1222 (Civezza, dans Golub., p. 150). Un couvent bénédictin de la Montagne Noire, devenu Franciscain, faisait remonter sa transformation au passage du saint (Marianus, dans Wadding, Annales Minorum, I, an 1229, n° 66), ce qui est douteux.

(54) Sbaralea, *Bull. Franc.*, I, 58. Golub., p. 67 en conclut à tort qu'il existait un ministre d'Antioche et un de Jérusalem.

l'entourage intime du patriarche Albert (55). De couvent franciscain proprement dit dans la principauté, on n'en connaît cependant de façon sûre que dans ses toutes dernières années : il en existait un dans Antioche même (56) ; un autre, situé non loin d'Antioche au pied de l'Amanus, était un ancien monastère bénédictin qui avait adopté la règle franciscaine en abandonnant tous ses biens au patriarche (57), et la même transformation avait eu lieu dans le couvent de femmes de Sainte-Croix « de Carpita », dont l'église, aux fêtes de saint François, saint Antoine et sainte Claire, recevait de nombreux pèlerins (58). Quant aux Frères prêcheurs ou Dominicains, nous savons qu'ils avaient également un couvent à Antioche lors de la prise de la ville par Baïbars, qui les massacra (59). Le patriarche Albert les avait déjà bien accueillis (60). Au surplus ce n'est pas dans leurs couvents mais dans le monde qu'agissent les Frères mineurs et prêcheurs, et à ce titre on les trouve nombreux dans tout l'Orient à partir de 1230-1235, avec peut-être quelques années d'avance au bénéfice des premiers.

Le rôle prédicant des membres des deux Ordres devait naturellement amener à leur confier des places de prêtres, voire d'évêques, qui étaient normalement le monopole du clergé séculier ; et nulle part cette tendance ne devait être plus forte qu'en Orient, où était spécialement grande la tâche de conversion. Sans parler des évêques « *in partibus infidelium* », nous trouvons ainsi des évêques franciscains ou dominicains, parmi les derniers titu-

(55) Salimbene, MGSS, 32, p. 181; cf. Golub., p. 21. Salimbene a connu Henri à Pise, et c'est de lui qu'il tient ce qu'il sait d'Albert. Toutefois, un des incidents qu'il rapporte, probablement d'après lui, se situe alors qu'Albert n'était encore qu'évêque de Brescia, et l'on ne peut pas affirmer qu'Henri l'ait suivi en Syrie.

(56) Marianus, dans Golub., p. 67.

(57) Marianus, dans Golub., p. 21; cf. une vision d'un frère de ce couvent. *Ibid.*, p. 67.

(58) Bulle d'Alex., IV, dans Sbaralea, II, 6 mars 1257.

(59) Étienne de Salhanac (contemporain) (dans Altaner, p. 37); Pierre Maccius, (entré dans l'Ordre en 1260), nécrologue du couvent dominicain de Florence, dans Altaner, *ibid.*; Ricoldo de Monte Croce, AOL, II, p. 278, 293 (écrit en 1291). Des Dominicains signent un acte à Antioche en 1264 (Delaborde, 117).

(60) Cart., II, 594 et *supra*, p. 663, n. 16. Un Dominicain d'Antioche est à Gênes en 1248 (Notaire Barth. de Fornari, I, II, 17 v°).

laires des sièges de Lattakié, Tortose, Tripoli, Djoubaïl (61). Et un bien plus grand nombre de cures locales devaient être desservies par eux. Comme toujours, lorsque le clergé séculier voyait ses fonctions propres exercées par des réguliers, il résistait, et déjà Innocent IV devait intervenir pour protéger les Frères mendiants malmenés par le clergé séculier de Syrie et de Chypre (62). Leur organisation les mettait sous la dépendance directe du Saint-Siège, et la puissance que leur prédication donnait de par le monde, non seulement à la parole catholique mais au prestige de la Papauté, les faisait naturellement encourager par elle envers et contre tous.

Mais ce n'est pas sur le monde latin que se concentre en Orient l'activité des deux Ordres. Et c'est dans les rapports avec les indigènes et dans l'œuvre des missions que nous aurons à exposer plus loin l'essentiel de leur histoire orientale.

*
* *

Ordres militaires, cisterciens, Ordres mendiants, tous, plus ou moins directement soumis au Pape, ont puissamment favorisé l'influence du Saint-Siège dans la Chrétienté en général, et en Orient en particulier. La progression de cette influence en Syrie, évidemment liée à l'accroissement des forces de la Papauté à partir d'Alexandre III (1159-1181) d'une part, au développement des communications maritimes entre Italie et Levant de l'autre, est mal connue dans ses débuts, par suite de la disparition d'une trop grande partie de la correspondance pontificale antérieure à Innocent III. Evidemment, la croisade, la fondation des états francs, s'étaient faites sous les auspices de Rome et la conduite de ses légats, et le caractère sacré de la Terre Sainte paraissait impliquer, aux yeux mêmes des premiers Croisés, le maintien de cette conduite ou de ce contrôle. En fait, la distance, les embarras européens de la Papauté, avaient réduit ces dispositions théocratiques au rôle de prétexte justificatif des ambitions du clergé local, et la Papauté, qui n'avait aucun intérêt à favoriser ces ambitions,

(61) Cf. la liste ci-dessus, p. 319.
(62) Innocent, IV, 1876.

n'avait pu jouer d'autre rôle que celui d'arbitre dans des conflits entre rois et patriarches ou entre patriarches. En somme, l'attitude du Saint-Siège à l'égard de Jérusalem différait peu de celle qu'il avait à pareille époque envers les autres pays chrétiens éloignés de Rome. *A fortiori* en était-il ainsi à Antioche, pour laquelle ne jouait pas le préjugé théocratique issu du caractère propre de la Terre-Sainte. De fait, nous n'y connaissons d'intervention de la Papauté, pendant la première moitié du XIIe siècle, que pour deux questions où elle était indispensable : la délimitation des deux patriarcats d'Orient, à propos de la querelle relative à l'archevêché de Tyr, et le jugement sur la validité de l'élection patriarcale de Raoul de Domfront (63). Dès cette période, cependant, des églises avaient fait confirmer par le Pape leurs possessions, mais nous n'en avons pas d'exemple antérieur à 1158 où Antioche soit intéressée (64).

Dans la seconde moitié du XIIe siècle, les interventions pontificales en Syrie commencent à se produire dans des domaines nouveaux. En 1155, Adrien IV proteste par exemple auprès des trois princes francs de Syrie contre la violation dont ils se rendent coupables de leurs privilèges aux Gênois ; le droit de faire respecter la foi jurée avait toujours été respecté par l'Eglise, mais c'est en fait la première application directe par la Papauté que nous en trouvions en Syrie dans une question non-ecclésiastique (65). C'est cependant encore presque exclusivement par les efforts qu'ils font pour procurer à l'Orient latin les secours de l'Occident que les Papes, à partir d'Alexandre III, augmentent insensiblement leur influence proprement politique sur les Francs qui invoquent leur intervention. Dans le domaine ecclésiastique, deux circonstances contribuent à faire progresser cette influence : l'une réside dans les rapports avec les églises non-latines et les populations orientales, dont il sera question plus loin ; l'autre dans le développement des Ordres militaires (66), dont l'organisation, les privilèges

(63) Cf. *supra*, p. 315 et p. 503.

(64) Röhricht, Neues Archiv., XIV, et Reg., n° 331 (bulle d'Adrien IV à Sainte-Marie Latine).

(65) Annales Januenses, I, 45.

(66) Évidemment, le fait que nous avons mieux conservé les archives de l'Hôpital que les autres, peut fausser un peu nos proportions.

à l'égard de l'Eglise séculière, particulièrement accrûs par Alexandre III, exigent mainte négociation avec les prélats des autres Ordres et même les princes. Antioche ne nous offrant sur aucun de ces points d'incident significatif, nous devons nous borner ici à indiquer ces généralités. Nous rappellerons seulement que la concession de Marqab, avec les privilèges que Bohémond III y avait ajoutés, fut confirmée par Urbain III (67). Toutefois, le peu d'influence de la Papauté, par comparaison avec le siècle suivant, se mesure au fait que, si tous les patriarches ont reçu leur pallium de Rome (encore Raoul Ier avait-il d'abord prétendu s'en passer), tous jusqu'à Pierre Ier ont été choisis dans le clergé local et sans consultation de Rome.

Les bouleversements issus de la décadence de Byzance, des conquêtes de Saladin et de la troisième croisade, puis la puissance d'Innocent III vont transformer cet état de choses. On a vu précédemment comment Amaury à Chypre, Léon en Cilicie, avaient fait appel à la consécration du Pape Célestin III, en même temps qu'à l'investiture impériale, pour l'inauguration de leurs royautés. L'affaiblissement de l'Empire que provoqua, aussitôt après, la mort de Henri VI, laissa en Orient comme en Europe toute l'influence à la Papauté, au moment même où elle trouvait en Innocent III l'homme le plus résolu et le plus apte à tirer de cette situation toutes les conséquences temporelles et spirituelles. Temporellement, nous en avons rencontré à Antioche un des exemples les plus remarquables dans l'activité, inlassable encore que vaine, déployée par Innocent III pour régler la question de la succession d'Antioche et les différends variés greffés sur elle, moins en raison des pouvoirs généraux qu'il revendiquait pour l'Eglise que plus précisément de sa suzeraineté sur Léon, invoquée par ce dernier lui-même, dans l'espoir de la faire jouer à son profit. Honorius III et Grégoire IX, bien que plus tièdement et plus sporadiquement, continuèrent à intervenir dans les rapports arméno-francs, et l'on ne peut ici que rappeler d'un mot l'importance des répercussions qu'eurent sur l'histoire syrienne les luttes et les trêves entre Frédéric II et les Papes (68).

(67) Cart., I, 505.

(68) Rappelons encore qu'Innocent IV abaisse l'âge de la majorité de Bohémond VI, que Grégoire IX maria Bohémond V, etc...

C'est seulement sur l'ingérence pontificale dans l'administration locale de l'Église d'Antioche que nous avons à insister ici, bien qu'elle ne diffère en rien de celle qui se produit dans les autres pays de l'Orient latin ou de l'Occident. Les patriarches du XIIIe siècle ne sont plus des hommes de carrière syrienne, mais Pierre II est un ancien légat, Raynier, Albert, Opizon sont des prélats attachés au service, voire à la famille du Pape en Occident, et qui avant leur patriarcat n'ont jamais mis les pieds en Orient ; d'autre part, si Pierre II paraît encore avoir été élu par le chapitre d'Antioche, Raynier, Albert, et vraisemblablement Opizon ont été en fait désignés par le Pape. Aussi aux yeux du Pape comme d'un Albert ou d'un Opizon, Antioche cesse-t-elle d'être considérée comme une Église ayant sa vie et ses intérêts propres et constituant le cadre essentiel de l'activité des patriarches : elle n'est plus qu'une belle prébende par laquelle le Pape leur paye les services qu'ils lui rendent en dehors d'elle, et ces Papes, disposant d'elle ainsi, en viennent vite, malgré des résistances (69), à payer aussi sur les bénéfices moindres qu'elle comporte (canonicats, etc...) d'autres serviteurs et même des amis (par exemple plusieurs Gênois sous le Gênois Innocent IV et son neveu Opizon) (70). Dans ces conditions, la résidence n'accompagne plus naturellement le bénéfice, et les mêmes Papes qui ordonnent de sévir contre les absents en général leur accordent des dispenses en particulier (71). Naturellement ils interviennent aussi dans la désignation des évêques (72).

Puisque le Pape agit directement sur les nominations aux degrés inférieurs par-dessus le patriarche, il est normal qu'il se rattache de plus en plus immédiatement les affaires ecclésiastiques

(69) Cf. ci-dessus, p. 611, le conflit entre le légat Pierre de Saint-Marcel et le patriarche Pierre Ier, et le cas de Saint-Paul, note suivante.

(70) Innocent, IV, 3075, 3362, 3363, 3367, 3368. Honorius, III, 2193, 2228, 5753 (où il renonce au contraire à ce droit pour le monastère de Saint-Paul); Grég., IX, 118, 433. Le nombre des prébendes canonicales d'Antioche était de dix-huit au début du XIIIe siècle, de vingt sous Pierre II (Innocent III, Migen, III, 434), et fut ramené à seize par Honorius III (3497).

(71) Honorius, III, 681, 2033, Grég., IX, 343, 433, Innocent, IV, 2026-2028.

(72) Inn., III, lettres des 16 mars et 31 déc. 1198, sur le transfert irrégulier de l'archevêque d'Apamée à l'épiscopat de Tripoli, par Pierre Ier (cf. Luchaire : *Innocent III et la question d'Orient*, p. 36); Inn., IV, 7397 (pour la désignation d'un évêque à Lattakié, longtemps vacante, *in partibus*).

locales. Fréquemment il a à juger en appel d'une décision du patriarche (73) ou d'une plainte portée par un subordonné contre ce dernier (74) ; il agit en faveur de clercs molestés par leurs confrères (75), confirme des sentences ou des privilèges (76), s'occupe des questions de discipline intérieure des églises (77), de leurs revenus (78), etc. Naturellement et même quand le patriarche est l'objet d'une décision favorable du Pape, l'autorité dont il jouit auprès de ses subalternes est de plus en plus affaiblie par l'administration directe de Rome. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si l'on voit divers prétextes utilisés pour relâcher officiellement les liens entre le patriarcat et telle église suffragante. L'évêque de Tripoli, ville qui est la résidence du prince et ne communique avec Antioche que par mer, a naturellement de ce fait une importance et une autonomie supérieures à d'autres évêques, sans parler des facilités d'indépendance que lui donne la revendication toujours renouvelée de son diocèse par l'archevêque de Tyr (79) ; il reçoit la permission de ne pas rendre au patriarche sa visite périodique obligatoire si le voyage est dangereux, puis le droit de ne pas être cité en justice hors de son diocèse (80). L'église de Tortose elle-même reçoit une série de faveurs et l'autorisation de ne devoir l'hospitalité qu'au patriarche en personne à l'exclusion de ses envoyés (81). Le partiarche n'est plus maître chez lui.

Il est vrai que le pouvoir qu'il a perdu comme prélat local, il en recouvre souvent l'équivalent comme représentant du Pape, parce que, vue la distance, l'usage s'établit que, pendant toutes

(73) Innocent, III, Migne, II, 1278 (appel de l'archidiacre d'Antioche déposé par Pierre Ier, contre le gré duquel il avait été installé par le légat Pierre de Saint-Marcel, comme ayant autrefois prêté des vœux cisterciens à Palerme).

(74) Inn., III, Migne, III, 697 (intervention auprès de Pierre, II, pour qu'il restitue à un chanoine des rentes constituées par le patriarche précédent); Grég., IX, 3639 et 3753 (condamnation d'Albert à restituer une prébende à un clerc de Tripoli).

(75) Honorius III, 701, 2033, 3754.

(76) Honorius III, 2305.

(77) Honorius III, 703, 2268, 2269 ; Grég. IX, 4135, 4136, 4144 ; Innocent IV, 57.

(78) Honorius III, 3494, 4080, 5567, 5569, 5607 ; Grég. IX, 701.

(79) Cf., *supra* p. 316.

(80) Honorius III, 1233 ; Innocent IV, 7911.

(81) Grég. IX, 3587 ; Urbain IV, 1489.

les périodes où il ne se trouve pas en Syrie de légat *a latere*, la qualité de légat permanent soit attribuée soit au patriarche de Jérusalem pour toute la Syrie (par exemple après le départ d'Opizon en 1260) (82), soit aux deux patriarches pour l'étendue de leurs patriarcats respectifs (Albert pendant tout son patriarcat, et Opizon jusqu'en 1260) (83). Cette qualité conférait en particulier au patriarche-légat plein pouvoir sur les pèlerins, croisés, pénitents venus en Terre-Sainte qu'il peut relever de leur excommunication, hérétiques auxquels il doit imposer le port de signes distinctifs (84). Et il faut rappeler les ressources nombreuses dont l'Église d'Antioche est redevable à la Papauté aux heures de besoin. Au total, on peut dire que le patriarche, dans la mesure où il représente l'Eglise, dispose de pouvoir accrûs, mais qu'il n'en exerce plus aucun dans l'indépendance.

Naturellement le Pape doit intervenir souvent contre le prince ou les autorités laïques. Innocent III, Honorius III, Grégoire IX défendent les privilèges de l'Église d'Antioche en matière de justice (85), de finances (86), de nominations ecclésiastiques dont ils revendiquent maintenant l'entière indépendance (87), et, a fortiori, de rapports avec le clergé grec (88). Mais la grande entreprise de la Papauté en Orient, entreprise qui n'eût pas été concevable sans les Ordres mendiants-prédicants, fut l'organisation des missions, qui mérite un traitement spécial.

II. — *Les Missions et le problème de l'union des Eglises.*

Si réels qu'aient été les rapprochements religieux opérés dans la seconde partie du XIIe siècle entre l'Église latine et ses sœurs orien-

(82) Urbain IV, 241-243.

(83) Grég. IX, 342, 4465 et la titulature de toutes les bulles adressées à Albert; Innocent IV, 27 (renouvellement à Albert), 3299 (attribution à Opizon). Des conflits naissaient entre les deux patriarches lorsque se trouvant passer dans le ressort de l'un, l'autre n'enlevait pas ses insignes de légat (Grég. IX, 1379, 4553; Inn. IV, 4225); à Chypre, la légature appartenait alternativement à l'un et à l'autre (Grég. IX, 1379).

(84) Grég. IX, 899, 4553, 4145 ; Inn. IV, 27, 3299, 3300.

(85) *Supra*, p. 655.

(86) *Supra*, p. 655, 634.

(87) *Supra*, p. 619.

(88) *Infra*, p. 680.

tales, ils n'étaient encore qu'un bien maigre début d'union : chez les Maronites seuls, en raison du voisinage journalier de la totalité du peuple avec les Francs, cette union, qui fut précisée sous Innocent IV (1), correspondait à quelque chose d'effectif; chez les Arméniens, la reconnaissance de la suprématie pontificale n'avait amené ni interprétation nouvelle des dogmes ni modification des rites religieux; le schisme grec subsistait dans toute son acuité; les Églises monophysite et, *a fortiori*, géorgienne et nestorienne, avaient une trop faible proportion de leurs fidèles en territoires francs pour qu'eussent été tentées des négociations. D'autre part, lorsqu'il y avait eu rapprochements, ils s'étaient faits, surtout par initiatives indigènes, entre prélats, par des pourparlers quasi-politiques, tout au plus des discussions théologiques officielles, nullement par des contacts privés et des efforts de conversion morale. Ces conditions allaient en partie changer par l'intervention des Ordres mendiants-prédicants.

A vrai dire, plusieurs circonstances favorisaient cette évolution. Du côté franc, le temps, l'expansion du commerce, avaient peu à peu développé leur connaissance du milieu oriental (2); il était d'autre part naturel, à mesure que leur force matérielle déclinait, de chercher à compenser cet affaiblissement par l'adhésion morale d'une fraction de plus en plus nombreuse d'indigènes (3). A ces derniers, selon les régions, l'aggravation du fanatisme musulman ou la terreur du péril mongol pouvait faire rechercher la protection de la Papauté et désirer retirer quelque profit des forces morales et matérielle des croisades en s'y associant plus ou moins. Mais rien ne se serait produit que quelques ambassades polies, si les Ordres mendiants n'avaient fourni un personnel et un esprit, la Papauté, sous Grégoire IX et Innocent IV, une direction à une politique systématique de missions (4).

Nous ne pouvons exposer ici dans son ensemble l'histoire des missions asiatiques; nous insisterons donc seulement sur leurs répercussions dans la vie ecclésiastique des indigènes et dans les rela-

(1) Tobie Anaissi, *Bullarium Maronitarum*, Rome, 1911, 2-5 et 9-11.

(2) Cf. comme témoignage la correspondance de Jacques de Vitry.

(3) L'aide des indigènes était aussi utile au rachat des captifs (Wadding, III, 179).

(4) Altaner, 44; Van der Vat, 137; Sbaralea, I, 93.

tions de ces derniers avec l'église latine de Syrie; aussi bien est-ce sur ce terrain que la tentative rencontra une de ses principales causes d'échec. Il y avait en effet conflit entre les conceptions d'une éventuelle union des Églises par les missionnaires et les prélats orientaux d'une part, le clergé latin d'Orient d'autre part. Pour les premiers, la reconnaissance de la suprématie du Saint-Siège et l'unité de dogme n'altéraient en rien l'autonomie de chaque Église; pour les seconds, les Orientaux, à partir du moment où ils devenaient des fidèles de la même Église que les Latins, devaient être subordonnés au clergé latin, comme cela avait été fait pour les Grecs. Autrement dit le clergé latin de Syrie désirait réaliser sur sur le plan local et au bénéfice d'un peuple l'union que la Papauté concevait comme devant être réalisée seulement au sommet dans l'égalité des peuples.

La Papauté alla même plus loin. Sensible à l'impossibilité de résoudre le schisme grec, elle en vint à admettre la possibilité de constituer une Église grecque, soumise naturellement au Pape, mais autonome comme les autres Églises d'Orient, autrement dit à soustraire, au nom d'un principe ethnique et non plus dogmatique, les fidèles grecs à l'obédience du clergé latin de Syrie. Les événements d'Antioche avaient-ils suggéré cette idée à Innocent III, on ne peut le dire; mais on la trouve déjà formulée nettement par Honorius III, qui fait exiger du clergé grec d'Antioche le serment de ne pas obéir au patriarche grec Siméon III, sauf si ce dernier reconnaît la suprématie romaine. Siméon resta intraitable, et, après avoir violemment combattu l'union des églises au concile grec de Nymphée en 1234, excommunia le Pape; le clergé grec de la principauté, malgré les efforts de Rainier et d'Albert, restait récalcitrant, non peut-être sans de secrets encouragements de Bohémond V, intéressé à pouvoir le garder sous son influence et à y nommer ses créatures (5). Mais l'idée devait être reprise après la mort de Siméon.

Les principales missions qui nous occupent ici sont, avant 1137, celle du dominicain Philippe, puis, après un intervalle dû à la mort de Grégoire IX et aux difficultés européennes de l'Église,

(5) Hon. III, 5570; Grég. IX, 4467, 4473; Matthieu, Paris, III, 358; cf. Korolovski, art. Antioche; Archivum Francisc., XII, 1919, 444, 454.

celles du dominicain André de Longjumeau en 1245 (surtout pour les hérétiques) et du franciscain Lorenzo da Orte en 1247 (surtout pour les Grecs). En dehors de ces missions spéciales, un certain nombre de moines prédicants se trouvaient chez les infidèles depuis 1233. Ce fut surtout afin d'obtenir la tolérance nécessaire au travail des missions, beaucoup plus qu'avec des espoirs de conversion (6), que des frères furent envoyés aussi non seulement auprès des prélats chrétiens mais des princes musulmans, relations qui avaient des précédents dans quelques lettres d'Alexandre III ou d'Innocent III à des musulmans, mais dont la diplomatie de Frédéric II venait de démontrer la valeur, et dont il convenait de ne pas lui laisser le monopole. Le moment était propice à cette initiative; l'ère de trève militaire qui marque le règne des Ayyoubides, la largeur d'esprit de ces princes qui se plaisaient à écouter des discussions théologiques (7) et à répondre aux questionnaires de Frédéric II les inclinait, tout en trouvant étrange l'attitude des missionnaires qui essayaient de les convertir (8), à les accueillir avec autant de bienveillance que les marchands francs, dès lors qu'il ne s'agissait pas de propagande auprès des fidèles musulmans. Il ne faut pas perdre de vue ces dispositions pour comprendre la relative facilité avec laquelle les missions purent atteindre les chrétiens d'Orient.

Ce fut avec les monophysites que les missionnaires obtinrent les résultats les plus rapides et les plus prometteurs. Dès 1236 le patriarche Ignace (1222-1252) était venu faire ses Pâques à Jérusalem, avait pris part à une procession latine, rédigé une profession de foi orthodoxe, et reçu l'habit dominicain; une profession de foi analogue avait été obtenue du patriarche nestorien. Ignace écrivit directement au Pape, et celui-ci, s'empressant de le féliciter et de recommander les Jacobites ralliés au clergé latin, engagea les Templiers prisonniers à Alep depuis l'affaire de Darbsâk à se confesser à des Jacobites à défaut de missionnaires. Déjà le frère Philippe

(6) Saint François à Damiette avait eu cet espoir; cf., les considérations exposées dans les lettres citées par Altaner, 72 sq.

(7) Discussion entre chrétiens et musulmans devant aẓ-Ẓâhir, Vatican, 146; avec des missionnaires, Raynaldi, 1247, n° 65.

(8) Altaner, 75. Kaïqobâdh essaya aussi de négocier avec le Pape un accord contre les Ayyoubides (Vincent, XXX, 144 ; Röhr. Gesch., 830).

croyait venue l'heure de l'unification générale (9). De fait, Ignace passa une partie importante des années suivantes à Antioche et, grand bâtisseur, s'y fit construire une riche résidence qui attestait sa volonté de séjourner le plus possible en pays franc. En 1243, le maphrien d'Orient lui-même vint le saluer à Antioche et fit un voyage à Jérusalem (10). Encouragé par ces débuts, le Pape Innocent IV envoya en 1245 André de Longjumeau négocier les conditions précises de l'union avec Ignace, alors à Mârdîn, et les autres prélats orientaux.

La réponse d'Ignace, plus précise que celle des chefs des autres Églises, prouve qu'à l'opposé d'eux il envisageait, lui, l'union comme possible. Il renouvelait sa profession de foi et l'assurance de son respect au Saint-Siège, et demandait pour son Église l'autonomie des élections ecclésiastiques et l'absence de toute subordination soit juridique soit financière à l'égard du clergé latin dans les provinces où il s'en trouvait; naturellement l'orthodoxie des Jacobites entraînait aussi l'inutilité d'avoir à conférer des sacrements latins nouveaux aux clercs déjà sacrés dans l'Église jacobite. Ignace ajoutait la promesse de ses bons offices pour le rachat des captifs (11). En somme, et bien qu'il n'y fît aucune allusion, les conditions qu'il mettait à l'union étaient identiques à celles qui avaient été convenues un demi-siècle plus tôt entre la Papauté et l'Église arménienne : unité plus ou moins verbale du dogme, autonomie disciplinaire sous la dépendance directe de Rome (peut-être progrès sensible pour les Jacobites des provinces franques). Nous ignorons quelle suite le Pape, dans la mission dont il chargea Lorenzo da Orte en 1247, donna à la lettre d'Ignace.

Tout n'était pas aussi facile qu'il pouvait paraître. Si ennemi des Latins que soit Bar-Hebraeus, il est remarquable que sa chronique ecclésiastique, où il connaît la présence des Frères prêcheurs (12) auprès d'Ignace à Antioche et Jérusalem, ne contienne aucune allusion à des négociations d'union, et signale au contraire le récit

(9) Lettre de Philippe, dans Albéric, MGSS, XXIII, 941 ou Matthieu, Paris, III, 396; Grég. IX, 3789, 4138, 4403, 4404.

(10) B. H. chron. eccl., 666-668, 412. Ignace est encore à Antioche en 1252 (B. H., 700).

(11) Wadding, III, 179.

(12) B. H., 654, les appelle « Pherpherscuraïe » (compris à tort : franciscains, par les éditeurs).

d'une querelle surgie entre le patriarche et les missionnaires au sujet d'un siège contesté entre les patriarcats monophysites de Syrie et d'Égypte (12 *a*). Ce qui ressort de toute sa chronique, c'est que l'Église monophysite était perpétuellement divisée par des rivalités de personnes et des oppositions d'intérêts entre Orientaux et syro-anatoliens. La recherche de protections étrangères, même laïques, était le jeu normal des diverses factions. Ignace ne faisait pas exception ; il représentait le parti qui cherchait ses appuis en Occident, d'abord en Cilicie et auprès des Seldjouqides; l'arrivée des missionnaires et l'intérêt de la Papauté constituaient une circonstance dont il eût été malhabile de ne pas profiter à la fois pour lutter contre ses adversaires et pour satisfaire certaines revendications de ses fidèles de Syrie. Ainsi semble s'expliquer, beaucoup plus que par des sentiments religieux (13), le ralliement superficiel d'Ignace.

En tous cas, ce ralliement était une initiative personnelle, à laquelle restèrent étrangers la grande majorité des prélats jacobites, même d'Occident; le nombre des fidèles monophysites en territoire franc était des plus faibles, et, outre une hostilité générale envers tout changement, les autres, sujets de princes musulmans, pouvaient craindre de compromettre leur situation en se rapprochant trop des Francs. Loin de renforcer sa position, la politique d'Ignace aggrava finalement les discordes dans son Église, ainsi qu'il apparut aussitôt après sa mort.

Deux patriarches rivaux furent en effet alors élus, l'un, Denys, en Mésopotamie, l'autre, Jean, à Alep (déc. 1252). Proche de la métropole de son patriarcat et profitant des relations nouées par Ignace avec les Latins, Jean se hâta de venir leur demander la consécration de son titre; mais le malheur voulut qu'il eût à juger un différend entre deux de ses subordonnés; celui auquel il donna tort convainquit les Francs, non sans avoir fait valoir la richesse de l'autre patriarche, d'attendre qu'il fût venu lui aussi à Antioche. A

(12 *a*) Le rôle des Francs dans cette affaire est mentionné aussi par Patr. Alex., 378.

(13) C'est l'avis d'Altaner, ch. IV ; mais il nous paraît exagérer le rôle de la peur des Mongols, qui pouvait jouer dans la Géorgie indépendante, mais non chez les sujets chrétiens des musulmans, que favorisaient les Mongols : les chrétiens orientaux, plus proches des Mongols, ont peu pensé à l'union, contrairement à ceux de l'Asie occidentale, pourtant moins menacés.

force de présents, Jean parvint toutefois à se faire sacrer; mais il resta sans doute en rapports délicats avec les Francs et se retira à Mârdîn. Plus tard, Denys reprit le dessus, le subordonné de Jean à Alep se retira à Tripoli; pratiquement tout le monde monophysite se trouva rallié au parti anti-latin (14).

Les mêmes années qui ont vu concevoir et échouer le ralliement des monophysites ont vu concevoir et échouer aussi celui des Mélkites (Grecs de Syrie, de langue arabe). Siméon étant mort (vers 1240), son successeur David (15) avait accepté d'entreprendre des négociations avec Rome (vers 1245) (16). Innocent IV décida donc en 1246 d'envoyer en Orient son pénitentiaire Lorenzo da Orte avec mission de s'occuper des Grecs de Syrie, Arménie, Anatolie, et Grèce (la Papauté avait en effet entrepris un effort général auprès des Grecs de l'empire latin). Dès l'arrivée de Lorenzo, les difficultés auxquelles donnait lieu l'existence d'une Église latine locale apparurent : Lorenzo ayant demandé au patriarche de Jérusalem de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires des Grecs de sa province, ceux-ci se prétendirent soustraits à la juridiction latine, et le patriarche se plaignit au Pape, qui, fort embarrassé, écrit un jour à Lorenzo de se borner à réprimer les abus sans rien supprimer des droits de l'Église latine, et le lendemain, craignant que son légat n'interprétât cette lettre comme un désaveu, insiste sur son devoir de châtier avec rigueur tous les contrevenants. Deux mois plus tard seulement il indique le principe à suivre : mettre Latins et Grecs sur un pied d'égalité à l'intérieur de l'Église latine, maintenir donc l'autorité des évêques latins sur le clergé grec de leur diocèse, mais assimiler entièrement Grecs et Latins devant la justice ecclésiastique. Enfin dans une dernière lettre il cherche à concilier le respect des privilèges traditionnels de l'Église latine et la répugnance des Grecs à se soumettre aux Latins en décidant que les ecclésiastiques grecs seront ou non soumis aux Latins selon qu'on peut ou non prouver

(14) B. H., II, 710, 730.

(15) Vatican ar., 48 (cat. Ang. Maii).

(16) Rey dit 1242, sans preuve. La première allusion est la lettre d'août 1246 écrite par le Pape « patriachae gracco antiocheno » auquel il envoie « salutem et apostolicam benedictionem »; vers le même moment il est parlé de cette « concordia » dans le privilège d'al-Mançoûr de Homç aux Dominicains (Golub., II, 338). Rey, confondant avec 1260, croit que le patriarche latin quitta Antioche, où serait entré David : drôle de réconciliation !

qu'eux-mêmes ou leurs prédécesseurs l'ont été; que le patriarche grec, pour juger de son cas, envoie une ambassade à Rome, au besoin aux frais du Saint-Siège (17). En attendant, Lorenzo réinstalla sur son siège l'archevêque grec de Nicosie, à Chypre, et il semble que le patriarche grec ait pu de son côté entrer à Antioche (18).

Dans des conditions inconnues, le rapprochement ainsi inauguré fut violemment interrompu. Le successeur de David, Euthyme, fut excommunié par le patriarche latin Opizon. Comment Euthyme s'y prit-il pour être *persona grata* auprès du souverain mongol nestorien Houlagou, on l'ignore; peut-être avait-il eu des protecteurs arméniens, car il fut un moment excommunié par le patriarche grec de Constantinople pour ses rapports trop bons avec l'Église grégorienne. En tous cas, lorsqu'Antioche, en 1160, envoya sa soumission à Houlagou en train d'assiéger Alep, le prince jaune fit introduire Euthyme dans la ville, et Opizon se retira en Occident. Il est vrai qu'Euthyme dut bientôt opérer un renversement des alliances, car peu après nous voyons le roi Héthoum le faire enlever et porter en un lieu désert de la côte cilicienne, d'où il finit toutefois par gagner Constantinople (1263). Peut-être cet événement est-il en rapport avec l'alliance de Houlagou et de Michel Paléologue, qui venait de reprendre Constantinople aux Francs; peu après Euthyme devait conduire au fils de Houlagou, Abaga, une fille de Michel, que ce prince épousait (19).

Ces événements nous amènent à étudier les rapports de l'Église arménienne avec l'Église latine. L'union réalisée à la fin du XIIe siècle ne fut ni dénoncée ni précisée. Bien que les rapports du catholicos Jean VII avec le roi Léon aient traversé une crise entre 1207 et 1210, ses relations avec la Papauté suivent la même courbe que celles de son roi. Son successeur Constantin qui, en contribuant à la reddition de la veuve de Philippe à Héthoum, avait dès l'origine lié son sort à celui de la dynastie nouvelle, manifesta la même

(17) Sbaralea, 420, 460 ; sur les humiliations infligées par le patriarche latin au patriarche grec, voir Burchard de Mont-Sion, dans Laurent, 89.

(18) Sbaralea, 460, 475, 483, 484 ; ROL II, 213. Toutefois la lettre d'Innocent IV à Eudes de Tusculum, légat à la septième croisade et successeur de Lorenzo, lui recommande les Grecs de Chypre sans parler d'Antioche (Sbaralea, 547).

(19) ROL II, 213 ; B. H., 567 ; Pachymère, dans Migne, CXLIII, 717, 893.

attitude déférente que son prince à l'égard de la cour romaine, à laquelle, en 1236, il demanda des missionnaires. Un conflit faillit éclater en 1238, parce que le patriarche latin Albert, non seulement fit condamner par le Pape la prétention des Arméniens des diocèses latins d'échapper à l'obédience du clergé latin, comme appartenant à une Eglise également reconnue par Rome, mais faisait même un moment approuver par lui sa prétention à la suprématie sur toutes les limites antiques du patriarcat d'Antioche, qui englobait toute l'Arménie ; mais l'esprit des missions s'opposait au maintien de cette politique, et l'année suivante le Pape répondit à une ambassade de Constantin par l'envoi d'un nouveau pallium en reconnaissance de sa fidélité spéciale envers Rome, sans plus faire aucune allusion à Antioche. Constantin envoya plus tard encore un hommage sans réserve à Innocent IV et fit même préciser en 1251 par un concile l'énoncé arménien du dogme de la procession du Saint-Esprit dans un sens conforme à la formule romaine. Après la mort d'Innocent, les rapports de tous les Orientaux avec la Papauté se refroidirent, de façon mal connue ; mais l'influence occidentale faisait alors irruption en Cilicie, et, là du moins, l'Eglise latine se retrouva vite en bonne posture ; le roi Héthoum redemanda des missionnaires et devait lui-même mourir en costume franciscain.

De communes hostilités contre les Ayyoubides avaient rapproché lors de la cinquième croisade la Papauté et les Géorgiens ; des missionnaires furent envoyés à la reine Russudan ; mais celle-ci demanda des secours contre les Mongols, et le Pape Grégoire IX s'excusa sur ses luttes européennes de ne pouvoir en envoyer, ce qui était condamner sa mission. Au surplus, les circonstances qui en avaient favorisé les débuts cessèrent avec la conquête mongole et la protection accordée par les nouveaux maîtres aux chrétiens ; la Géorgie joua dès lors plutôt le rôle d'un intermédiaire entre les missionnaires romains et les Mongols que d'un terrain de travail pour elle-même. Le même bilan s'applique aux Nestoriens, dont Philippe et André de Longjumeau n'avaient jamais obtenu que quelques lettres polies, mais dont l'importance dans l'empire

(20) Grég. IX, 4467, 4739, 4740 et dans Raynaldi, 1238, n° 64 ; Tournebizé, 277-285, 289, 290, 299; Altaner, 65.

mongol fut de la plus grande utilité pour les contacts que noua la chrétienté occidentale avec les nouveaux maîtres de l'Asie, sous le pontificat d'Innocent IV (21). Sur ses ambassades à Karakoroum, le Pape, on le verra, fondait de vastes espoirs, qui ne reposaient que sur de mauvaises informations : les Mongols n'étaient bienveillants que pour qui se soumettait à eux. En 1260, des Francs seront vassaux de Houlagou ; mais, si les rapports de l'Eglise latine avec lui avaient été corrects, il n'eût pas établi à Antioche un patriarche grec, et Bohémond VI n'eût pas été excommunié pour sa politique mongolophile (22).

Au même moment avait sombré le mouvement missionnaire dans les pays musulmans. Les difficultés rencontrées au cours des négociations par suite des prétentions rivales des Eglises particulières n'y étaient pas étrangères ; mais la cause générale de l'échec résidait dans la transformation de la situation générale. L'introduction des Khwarizmiens en Syrie et la croisade de saint Louis avaient mis fin à la période des rapports pacifiques entre Ayyoubides et chrétiens. La menace mongole fit le reste ; dans la farouche réaction mamlouke qui la suivit, tout ce qui était suspect de pactiser avec les Mongols ou avec leurs alliés arméno-francs fut persécuté; il ne pouvait être question dans ces conditions ni pour les nouveaux maîtres musulmans de tolérer des missions romaines, ni pour leurs sujets chrétiens d'oser en désirer. La première période missionnaire est close. Les textes nous manquent pour apprécier dans quelles dispositions mutuelles elle laissait les chrétiens qu'elle avait un moment mis en contact.

(21) Grég. IX, 3791, 4138, 5022 ; Wadding, III, 181 (le catholicos nestorien conseille au Pape de ne plus combattre Frédéric II).

(22) Urbain IV, 26 mai 1263.

CHAPITRE VII

LE DÉPLACEMENT DU COMMERCE DANS LA SYRIE DU NORD

Le XIIIe siècle, à partir de la reconstitution des colonies italiennes au lendemain de la troisième croisade, puis de la main-mise des Francs sur l'Empire byzantin pour le compte des Vénitiens, est une période où le commerce du Levant, enfin dégagé des tâtonnements et de l'insuffisance de moyens du siècle précédent, prend un essor vigoureux et durable. Menacées de ruine partielle par la conquête saladine, les cités italiennes avaient activement contribué au sauvetage de la domination franque, et en furent naturellement récompensées par un accroissement de leurs privilèges. En même temps, elles donnent à leurs colonies l'organisation générale et centralisée autour d'Acre qui leur avait jusqu'alors manqué. En ce qui concerne Antioche, on a vu le rôle qu'avaient eu dans sa défense les Gênois dès 1188 (1), et dès 1189 Bohémond III a reconnu leurs services en leur concédant l'autonomie judiciaire (2). Onze ans plus tard, il accorde aux Pisans des diminutions de droits, et la précision de l'acte prouve que nous avons cette fois affaire à une colonie vivante (3). Avec les Pisans, Bohémond IV, allié aux Gênois (4), s'entendait très mal et, alors qu'il

(1) *Supra*, p. 432-433.

(2) Lib. Jur., 432 (Röhricht Reg., n° 680, 1189 et non 1199). En 1190, il renouvelle l'exemption de tous droits, qui avait peut-être été irrégulièrement respectée.

(3) Müller 80 : 3 % pour toute importation de marchandise vendue dans la principauté; 2 % de qîrât (cf. p. 478); pour tout le reste la moitié des droits payés par les Francs non privilégiés; trois onces pour cent rotuli comme « caban commercii » (cf. p. 478).

(4) Cf. p. 594, 608. En 1234, Bohémond V confirme aux Pisans pour Antioche un privilège qu'il dit de son père (Müller, 99); il ne le détaille pas. S'agit-il par confusion du privilège de Bohémond III en 1200 ou d'un acte perdu de Bohémond IV peut-être postérieur à celui de Roupen en 1216 ? On ne peut le savoir.

n'était encore que comte de Tripoli, il y avait eu entre eux une véritable guerre dûe à des contestations sur l'interprétation des franchises que leur avait concédées *in extremis* en 1187 son prédécesseur Raymond III. Raymond Roupen n'en avait que plus de raisons de les favoriser (5) et accorda aux Pisans l'immunité financière totale, qui en fit enfin les égaux des Gênois (6). On ignore ce qu'il advint de ce privilège après la restauration de Bohémond. En tous cas, on a l'impression, au début du XIIIe siècle, que la principauté est appelée à bénéficier de l'essor nouveau du commerce dans la mesure où le lui permet sa situation économiquement subalterne.

Néanmoins, il apparut vite qu'il n'en serait rien. De nouvelles raisons d'infériorité s'ajoutent, en effet, pour elle, à celles que le XIIe siècle avait déjà connues. Les dissensions internes n'y entrent peut-être pas pour beaucoup, car les ports libanais et Acre n'en furent pas exempts ; quant aux ravages des Turcomans, ils accélérèrent peut-être, mais ils ne créèrent pas le processus de décadence du commerce antiochien. La cause principale de cette décadence réside dans le développement de nouvelles routes et de nouveaux centres de commerce. Economiquement, comme politiquement, la base de la puissance franque est repliée sur les régions moins exposées, Chypre et surtout la Cilicie depuis que Léon Ier l'a ouverte aux commerçants italiens (7), et, au milieu du XIIIe siècle, Ayâs sur la côte nord-occidentale du golfe d'Alexandrette, est devenu un port aussi important qu'Acre, parce qu'il a profité de l'essor de l'arrière-pays seldjouqide, puis de l'unité politique irano-anatolienne réalisée par les Mongols. Avant l'in-

(5) Défavorise-t-il en revanche les Gênois ? Du moins il exempte Souwaïdiya des lieux où ils ont franchise commerciale, ce qui peut paraître opposé aux privilèges antérieurs; en réalité une lecture attentive de ceux-ci et la comparaison avec le privilège de Roupen aux Pisans montre que l'immunité ne s'étendait qu'au *commerce* de la principauté et non à l'*escale* de Souwaïdiya.

(6) Müller, 90. Il y a exception pour les droits à payer à Souwaïdiya pour autant qu'il ne s'agit pas de commerce orienté sur Antioche (ancrage, pèlerins, passage).

(7) On n'a de privilèges de Léon qu'aux Gênois et Vénitiens, bien que Roupeu ait favorisé les Pisans à Antioche. Néanmoins on sait que les Pisans fréquentaient la « Turquie » vers 1240 (Schaube, p. 222), et qu'ils avaient, en 1263 en « Arménie » une colonie assez importante pour être administrée par un vicomte (Rossi-Sabatini, p. 27).

vasion mongole, les ports syriens restent assurément un débouché plus proche qu'Ayâs au commerce asiatique. Mais Antioche et Souwaïdiya sont défavorisées par rapport à Lattakié, parce que celle-ci, qui n'est pas beaucoup plus éloignée d'Alep, lui est maintenant unie politiquement et, en général, a militairement moins à craindre.

Enfin les Italiens s'enhardissent, devancent les missionnaires en pays infidèle ; il y a longtemps qu'ils sont établis à Alexandrie, pour ne pas parler de l'Afrique du Nord : on les voit maintenant, Gênois (8), Pisans (9), Vénitiens, dès la fin du XIIe ou le début du XIIIe siècle, trouver avantage à pénétrer eux-mêmes d'un côté en Anatolie turque, de l'autre à Alep, florissante sous les Ayyoubides, au lieu d'attendre à Antioche l'arrivée des caravaniers indigènes. Ainsi Alep monopolise-t-elle de plus en plus au détriment d'Antioche le rôle d'entrepôt et de place d'échange. Les Pisans, pour s'y rendre, passent par Antioche (10) ; mais les Vénitiens dont la situation à Antioche était médiocre (11), ont trouvé une excellente occasion de regagner l'avantage en sollicitant du souverain d'Alep une concession à Lattakié. Dès 1207, ils obtiennent d'aẓ-Ẓâhir Ghâzi d'Alep une concession dans cette ville, comprenant foundouq, église et hammam. Les droits exigés d'eux restaient élevés (en moyenne 12 %) (12), mais en 1225 et 1229 les Vénitiens obtinrent d'al-'Azîz et des émirs de Lattakié et de Çahyoûn, d'une part l'établissement de deux autres concessions, à Lattakié et à Kachfahân, d'autre part des abaissements de tarifs en moyenne de moitié (et peut-être même de plus à Lattakié); en outre, les colonies vénitiennes d'Alep et Lattakié recevaient l'autonomie administrative et judiciaire, comme dans les villes

(8) Notaire Guglielmo Cassinense (an 1191), cité par Byrne, *Genoese Trade*, p. 212 et n. 82. Il y a aussi des Gênois à Damas.

(9) Deux Toscans meurent à Alep en 1244 (Schaube, p. 214-215; et note suivante).

(10) Müller, 80, où l'on voit mentionné un droit perçu sur les Pisans passant au Djisr al-Ḥadîd (en 1200).

(11) La seule trace qu'on ait de leur existence à Antioche est un ordre général envoyé de Venise à tous les Vénitiens de Syrie « d'Antioche à Jaffa » (Tafel, Th., II, 260).

(12) Il faudrait connaître l'ensemble des droits à payer en pays chrétien et en pays musulman pour savoir si ces 12 % sont aussi supérieurs qu'il paraît aux droits d'Antioche.

chrétiennes. Le commerce vénitien à Alep ne disparut pas avec la conquête mongole, et l'on sait quelle ampleur celle-ci lui donna au contraire en Asie, au temps de Marco Polo (13).

A toutes ces raisons générales de décadence pour Antioche s'ajoute, à partir de la fin du règne de Bohémond IV, une tension entre les princes et leurs anciens alliés gênois (14), dûe peut-être à ce que, originellement, dans les luttes consécutives à la croisade de Frédéric II, les Gênois avaient pris le parti opposé à l'empereur, alors que Bohémond, tout en évitant de se compromettre, lui était plutôt favorable ; un quart de siècle plus tard, lorsque la guerre civile opposa entre eux les Gênois et les Pisans et Vénitiens, liés chacun à une faction locale, Bohémond IV, à Acre et à Tyr, combattit toujours les Gênois. Il va de soi que cette situation devait défavoriser beaucoup les Gênois aussi à Antioche ; tandis que Bohémond V renouvelle encore aux Pisans leurs privilèges (15), il ne fait rien de tel en faveur des Gênois, ni à Antioche, ni à Tripoli (16). Ce n'est assurément pas à dire que tout Gênois ait disparu d'Antioche (on les y verra même encore passer occasionnellement après la chute de la ville) (17). Il est possible que l'alliance entre Antioche et les Mongols ait un moment ranimé le commerce des Gênois de la Syrie du Nord et qu'ils aient été inclus dans les efforts de réconciliation accomplis à ce moment par Bohémond IV ; on voit, en effet, en 1264, la propriétaire gênoise de l'ancienne auberge des Gênois à Antioche charger un habitant d'Acre de s'en assurer la possession en son nom (18). D'autre part, la reprise de Lattakié par les Francs en a peut-être exclu les Vénitiens et en tous cas a permis aux Gênois de s'y installer. Dès 1259, les Gênois, une fois arrivés à Tyr, vont y chercher du fret (19), et en 1279 nous trouvons qu'ils y ont un éta-

(13) Heyd., p. 373 sq.

(14) Gestes Chyprois, 161.

(15) Müller, 99.

(16) Toutefois ils n'en ont pas non plus à Acre où la commune et les Italiens étaient bien disposés à leur égard; sans doute ne leur était-il plus nécessaire là de solliciter aucune confirmation. Le registre du notaire Salmon (ans 1220-1224) publié par Ferretto ne renferme comme noms de ports fréquentés par les Gênois que Acre, Tyr et Tripoli.

(17) Acte d'Ayas, AOL, I, p. 528.

(18) Röhr. reg., 1335 b.

(19) Acte cité dans Di Tucci, p. 75.

blissement en activité (20). Mais si renaissance il y eut, elle fut brève et sûrement d'ampleur limitée.

Le XIIIe siècle est le moment où les Provençaux conquièrent, à côté des Italiens, une place importante dans le commerce du Levant. Il est symptomatique qu'ils ne sollicitent aucun privilège pour Antioche, alors qu'ils en reçurent sans peine à Tripoli.

(20) Acte d'Ayas, AOL, I, p. 529.

CHAPITRE VIII

LA PÉRIODE ARMÉNO-MONGOLE ET LA RÉACTION MAMLOUKE

L'écrasement des Seldjouqides par les Mongols, en 1243, bouleverse la situation de la Syrie du Nord et de la Cilicie. Au début, les Mongols étant repartis, règne une épouvantable anarchie dont profitent les pillards turcomans ; plus tard, les Mongols reviennent organiser leur conquête et y joindre la Syrie. Le roi Héthoum a obtenu les bonnes grâces du grand Khân, et Antioche, en se réconciliant avec les Arméniens, entre dans l'orbite mongole elle aussi. Mais en Egypte, le régime ayyoubide a été renversé par la milice des Mamlouks qui, sous la conduite de grands sultans, expulsera les Mongols et leurs vassaux franco-arméniens de toute la Syrie.

L'écrasement des Seldjouqides et les ravages des Turcomans.

L'état seldjouqide n'était pas aussi solide qu'il paraissait, parce qu'il s'occidentalisait dans ses sphères dirigeantes au moment même où il recevait un nouvel afflux de forces orientales dans la masse turque qui l'avait fondé. La famille des Sultans était pleine de princesses chrétiennes, byzantines ou géorgiennes ; les ports s'ouvraient au commerce italien ; l'armée ne consistait plus que sur certaines frontières dans les Turcomans trop remuants, et était formée de mercenaires (1) en grande partie francs et de contingents fournis par les états tributaires voisins, tous chrétiens sauf Alep (Nicée, Trébizonde, Géorgie, Cilicie). Kaïqobâdh avait négocié avec le Pape contre les Ayyoubides (1 *a*), et traitait avec une égale tolérance ses sujets chrétiens et musulmans.

De cette évolution eût pu naître une fusion des peuples anatoliens, favorable à l'avenir de l'état seldjouqide. Mais au même

(1) Et non d'esclaves comme dans les pays musulmans orientaux.
(1 *a*) Vincent de Beauvais, XXX.

moment les influences asiatiques, qui avaient toujours été fortes (la culture seldjouqide est essentiellement khorassanienne), s'intensifiaient par suite de tous les fuyards, aristocrates iraniens ou bandes turcomanes, que les conquêtes khwârizmiennes et mongoles refoulaient vers l'Arménie et l'Anatolie. Ces Turcomans étaient depuis longtemps travaillés par des propagandes d'effervescence mystique plus ou moins apparentée au chiisme ; des tendances parallèles existaient d'ailleurs dans l'aristocratie seldjouqide (fondation de l'Ordre des mevlevis par le grand poète de langue persane Djalâl ad-dîn Roûmî) et dans les corporations de métiers urbaines, où elles se mêlaient d'éléments d'origine indigène chrétienne; mais en milieu turcoman elles se renforçaient de l'ardeur combattive propagée par les ghâzîs et les bâbâs. En 1240 eut lieu autour du bâbâ Isḥâq un vaste soulèvement turcoman; ses bandes, recrutées d'abord dans les régions de l'Euphrate et du Taurus oriental, s'élancèrent à la conquête de l'Anatolie centrale, et il fallut pour les dompter dégarnir de ses mercenaires francs la frontière orientale (2). Politiquement la révolte fut alors noyée; mais l'influence religieuse du mouvement se prolonge bien plus tard dans l'organisation de l'Ordre des Bektachis et, au lendemain de l'invasion mongole, politiquement, ce sera des mêmes milieux que sortiront les fondateurs de la principauté turcomane des Qaramanides, à l'ouest de la Cilicie.

Une pareille situation ne pouvait naturellement que favoriser une invasion étrangère. Au moment où se soulevait le bâbâ Isḥâq, les Mongols avaient conquis la Russie méridionale au cours d'une campagne qui avait mené leurs cavaliers jusqu'aux côtes dalmates, achevé la soumission de la Perse, et, entre les deux, réduit à la condition de royaume vassal la Géorgie. Dès lors on vit périodiquement leurs bandes forcer les frontières de la Djéziré et de la Mésopotamie, d'où le calife lançait en vain des appels aux princes ayyoubides qu'il s'efforçait de réconcilier entre eux. Mais la géographie imposait que, comme deux siècles plus tôt lors de la conquête seldjouqide, ce fussent l'Arménie et l'Anatolie qui reçussent d'abord le flot principal des envahisseurs. En 1242, la mort du grand-Khân

(2) Sibt, 485; Ibn Bîbî, 227-231; B. H., 405; Frère Simon dans Vincent de Beauvais, XXX, 139-140. Cf. Köprülü, *les Origines du Bektachisme* (Actes du Congrès d'histoire des religions de 1923), Paris, 1926.

Ogodâï délivre pour quelques mois la frontière seldjouqide menacée depuis 1241, mais dès la fin de 1242 l'armée mongole revient, sous les ordres du général Baïdjou. Au début de 1243, Erzeroum tombe, et l'envahisseur se répand du coup jusqu'en Djéziré et à Malaṭya. Kaïkhosrau, concluant alors précipitamment la paix en Djéziré, rassembla outre ses troupes propres, des secours envoyés d'Alep et Mayâfâriqîn et des corps franco-arméniens envoyés par Constantin de Cilicie ; troupes individuellement bonnes, mais hétéroclites, trop lourdes, et au surplus épouvantées de la réputation des Mongols. La rencontre eut lieu, comme hier avec les Khwârizmiens, près d'Erzindjân; fidèles à la tactique nomade que les Seldjouqides avaient oubliée, les Mongols attirèrent par une fuite simulée les Anatoliens dans des positions préparées d'avance, où ils les détruisirent. Les fuyards, talonnés par les vainqueurs, dévalèrent jusqu'en Djéziré, près d'Alep, en Cilicie; en Anatolie, les Mongols entrèrent à Sîwâs et à Qaïsariya, qui fut punie d'une brève résistance par un épouvantable carnage; sur leur retraite, une partie d'entre eux traversa le Diyâr Moḍar, le Diyâr Bakr d'où Chihâb ad-dîn Ghâzî s'était retiré, et captura Akhlâṭ. Kaïkhosrau, réfugié à Ankara, put obtenir une paix qui, moyennant un lourd tribut, lui laissait la possession de ses états sous la suzeraineté du grand-Khân. En fait, toute la puissance seldjouqide avait été, en une journée, abattue (3).

La seule atténuation à la disgrâce de Kaïkhosrau était la liberté qu'il avait obtenue de chercher à se venger de Constantin de Cilicie, qui, par peur d'une invasion des Mongols, leur avait livré la mère du sultan seldjouqide réfugiée sous sa protection. Depuis quelque temps de bons rapports existaient entre Kaïkhosrau et Constantin de Lampron, qui avaient ensemble combattu des Turcomans indociles d'Isaurie. En 1245, Constantin de Lampron se révolta contre son cousin. Une armée seldjouqide introduite par lui assiégea par deux fois dans Tarse le roi Héthoum et son père. Peut-être la ville eût-elle succombé si en 1246 Kaïkhosrau n'était subitement

(3) Ibn Bîbî, 234-247; B. H., 407-409. Vincent de Beauvais, XXX, ch. 147, 150; Kamâl, 215, 225; I. W., 43 v°, 44 r°; Sibṭ, 491 (485, ambassade mongole intimant à Ghâzî de Mayâfâriqîn en 1241 l'ordre de raser ses fortifications) ; Qirṭâï, 26 v°; I. Ch., REI, 119; Baïbars dans Nouwaïrî Leyde, 2 k, 31 v°; Sa'd ad-dîn dans Dhahabî év., 640; Ibn al-Fouwatî, 191; Kyrakos-Brosset, 138; Malachie, 16.

mort. Les Turcs se contentèrent alors de la cession de quelques forteresses que les Arméniens devaient leur reprendre deux ans plus tard, en même temps qu'ils soumettaient Constantin de Lampron privé d'allié. Quant aux Arméniens, ils tirèrent des événements de 1243-1246 une leçon : l'utilité pour eux de rechercher préventivement la protection mongole, et en 1247 Sempad, frère de Héthoum, fut envoyé en ambassade à la cour du grand-Khân, d'où il devait revenir en 1250 (4).

L'invasion mongole et la mort de Kaïkhosrau eurent pour conséquence d'abord non pas la domination mongole, parce que les forces des conquérants furent rappelées en Orient par la mort des grands-Khâns Ogodâï et Gueuyük (1242, 1248) et les compétitions qui s'ensuivirent, mais la ruine de toute autorité centrale et une anarchie qui laissa libre carrière aux désordres des Turcomans. Kaïkhosrau laissait trois fils, Kaïkâoûs, Kaïqobâdh et Qilîdj Arslân; entre Kaïkâoûs et Qilîdj Arslân la guerre éclata bientôt pour la possession de l'héritage paternel; les Mongols favorisèrent le second, qui était allé rendre hommage au grand-Khân, et lui donnèrent l'Anatolie orientale, limitant Kaïkâoûs à la moitié occidentale de l'état seldjouqide. Cette situation même ne fut pas stable et s'accompagna d'une multitude de disputes locales (5). Les Turcomans, si difficiles à contenir depuis plusieurs années, eurent désormais le champ libre. Dès 1243, on les voit piller les régions d'Albistân et Malatya. En Isaurie, ils veulent porter leur chef au sultanat, et seul l'appui de Constantin de Lampron avait permis à Kaïkhosrau de triompher d'eux; ils n'en continuèrent d'ailleurs pas moins leurs déprédations, dont on reparle en 1254, 1258. Enfin sur tous les confins syro-anatoliens, l'anarchie s'établit à l'état endémique jusqu'en 1260, lors de la conquête mongole (6).

(4) Ibn Bîbî, 243, 249-250; B. H., 408; I. Ch., 83 r°; Sempad, 649-651 et sa lettre de Samarqand à Henri de Chypre d'après Guillaume de Nangis dans Bouquet, XX, 361-363; Vincent de Beauvais, XXX, 144 (rapports de C. de Lampron avec Kaïkhosrau), et XXXI, 29; Kyrakos, 142.

(5) Ibn Bîbî, 251-277; B. H., 412-414; Vincent de Beauvais, XXXI, ch., 26-28. Cf., EI, art. Kaïkâoûs, Kilîdj Arslân, Kaïqobâdh.

(6) Kamâl, 226; I. Ch., 83 r°; B. H., 408; Ibn Bîbî, 246; Vincent, XXX, 151; Alishan-Sissouan, 377 (chefs turcomans d'Isaurie, en 1254-1258, Islam-Beg et Saroum). Cf. ma note sur *Les Turcomans de Roûm*, dans Byzantion, 1939, I.

Il était inévitable que la Syrie franque du Nord ressentît bientôt les contrecoups de ces bouleversements. Il y avait longtemps que des Turcomans étaient établis dans le 'Amouq, et que Templiers et eux se faisaient une petite guerre de vol de bétail. Cela n'avait pas été jusqu'ici bien grave. Mais à mesure que les bandes turcomanes du Taurus se multipliaient et étendaient l'aire de leurs ravages, les Turcomans du 'Amouq furent entraînés dans leur mouvement et renforcés par de nouveaux contingents. Antioche, plus faible qu'Alep, eut plus à souffrir qu'elle.

C'est vers 1247 que les Francs constatèrent le changement. Jusqu'alors, quelques hommes d'armes avaient suffi à imposer le respect aux Turcomans, avides de butin, non de combat. Maintenant ils n'évitaient plus les batailles et profitaient des habitudes de confiance prises par les chrétiens pour les surprendre et les détruire. Peu à peu, les campagnes d'Antioche devinrent leur proie. Dès 1248, tandis que saint Louis débarquait à Chypre, Bohémond V et le patriarche d'Antioche lui firent demander des secours contre les Turcomans, et il leur envoya cinq cents chevaliers. Mais bientôt le roi de France est vaincu en Egypte, n'arrive plus que péniblement à assurer la sécurité de la Syrie méridionale. Les entreprises turcomanes ne connaissent alors plus de borne. Bétail, vignobles, vergers, champs, tout est détruit, les villages incendiés, les paysans exterminés, les chemins interdits au ravitaillement, les murs même d'Antioche battus par les barbares. Les habitants, désespérant du salut, saisissent toutes les occasions de fuir, n'importe où. La ville paraît condamnée.

Vainement des appels sont envoyés en Occident, en Angleterre. Seule l'Eglise d'Antioche reçut quelques secours de la Papauté ; le patriarche n'avait conservé aucun revenu apte à subvenir à la fortification de Qoçaïr, indispensable si l'on ne voulait pas que le château patriarcal fût à la merci d'un coup de main : aussi Innocent IV, en 1254, attribua-t-il au patriarche l'administration et les revenus du diocèse de Nicosie de Chypre et la dîme de tous les revenus ecclésiastiques de l'île. Alexandre IV, après avoir en bloc révoqué les concessions de ce genre, sources d'abus, rétablit celle du patriarche d'Antioche, malgré l'opposition du clergé chypriote. En même temps Innocent IV avait, en 1253, envoyé aux Hospitaliers des subsides destinés à la défense d'Antioche ; les Templiers

essayèrent d'en faire attribuer une partie au royaume, mais Alexandre IV fit verser l'argent à Antioche. Les fortifications de Qoçaïr furent commencées (7). Mais tout cela était bien peu de chose au regard de l'amplitude du mal.

Au même moment il semblait d'ailleurs que l'Islam syro-égyptien lui aussi fût voué au désastre. En 1249, Louis IX, reprenant le plan avorté de la cinquième croisade de préférence à la méthode diplomatique de Frédéric II, attaquait Damiette. Pour les Francs, l'équipée se termina désastreusement, puisque le roi de France fut fait prisonnier et une partie de son armée détruite. Du moins, instruit par l'expérience, passa-t-il les quatre ans qu'il resta en Terre Sainte après sa libération (1250-1254) à apaiser les discordes intestines, à renforcer les fortifications, à entamer un travail diplomatique parmi les princes musulmans (8). Surtout, la croisade, malgré son échec, avait précipité le processus de décomposition de l'état ayyoubide d'Egypte, qui, commencé de longue date par la place importante donnée à l'élément militaire, s'était développé sous aç-Çâliḥ par les achats massifs qu'il avait faits de mamlouks turcs, destinés à assurer sa domination personnelle sur les populations et sur les anciennes troupes kurdes, de fidélité trop partagée entre les divers Ayyoubides. En fait, tout dépendait des exigences de ces mamlouks. Cet état de chose avait pu être dissimulé par l'énergie d'aç-Çâliḥ ; mais ce prince mourut au début de la croisade de saint Louis, et son successeur Toûrânchâh, accouru du Diyâr Bakr, était un épileptique brutal et incapable ; le danger extérieur ne permettait pas de combattre l'armée ; les Mamlouks devinrent les maîtres, supprimèrent Toûrânchâh, et le remplacèrent par un des leurs, Aïbek le Turcoman,

(7) Cont., A 435, Rothelin, 623; Math., Paris, V, 228; lettre du légat Eudes de Chatellerault, dans Vincent XXXI, 95, d'un anonyme à un dominicain anglais (1252), dans Math., V, 305, de Bohémond VI à Henri III, dans A. Burton Rymer, 421; Inn. IV, 6432, 7393, 7396, 7879; Alex. IV, 1086, 1087, 2191 et ms. Vatican, an 5, n° 188.

(8) Les sources arabes originales pour la croisade de saint Louis sont Sibṭ, 513-514, 517; Sa'd ad-dîn dans Dhahabî, 648 év. et tab., 647, 648 (en partie reproduit par Ibn Taghribirdî trad. Michaud-Reinaud, 462); A. Ch., 202 v°, 203 r°; I. W., 62 v°, 65 v°, 79 r°, 81 v°, 87 r°, 92 r° (en grande partie trad. Michaud-Reinaud); Ibn as-Sâ'î, dans Ibn al-Fouwâtî, 647, Qirtâï, 39 r° (lettre de Frédéric II annonçant la croisade), Khazradjî, 142 v° sq. — Cf. Röhricht ch. 36, Grousset, ch. 18.

qui prit le titre d'al-Mou'izz (1250). An-Nâcir d'Alep ne reconnut pas le nouveau régime, né du meurtre de son cousin, et, seul Ayyoubide qui restât en possession de quelque force, occupa Damas et toute la Syrie jusqu'à la Palestine. Le calife, impatient de rétablir la paix afin d'obtenir des secours contre les Mongols, parvint à faire conclure un accord sur les bases du partage de fait ainsi réalisé. Mais c'était un accord précaire, compromis par les rivalités des diverses factions mamloukes, dont les excès gagnaient la Syrie depuis qu'an-Nâcir avait commencé à prendre à son service les troupes expulsées d'Egypte par al-Mou'izz. La brutalité, l'insécurité régnaient partout lorsqu'arriva l'invasion mongole (9). Il faudra la réaction suscitée par ce danger et la personnalité terrible et géniale du sultan mamlouk Baïbars pour organiser le régime d'une façon au contraire plus forte que les Ayyoubides, et lui permettre ainsi de durer jusqu'aux Ottomans et même, sous leur suzeraineté, jusqu'à Bonaparte.

La conclusion de l'entente franco-arméno-mongole.

Malgré le repli de leurs forces après 1243, les Mongols n'avaient pas totalement disparu de la scène en Asie occidentale, et de Perse ils continuaient à harceler l'Irâq, à inquiéter la Djéziré. Le vieux Badr ad-dîn Loulou' de Mossoul, qui disputait Nacîbîn au prince de Mârdîn et s'arrondissait en 1251 par l'annexion de Djazîrat-ibn-'Omar, s'appliquait à entretenir de bons rapports à la fois avec eux et avec son lointain ancien allié aç-Çâliḥ ou, plus proche, an-Nâcir d'Alep, devenu l'arbitre de la Djéziré depuis ses victoires sur les Khwarizmiens et Ghâzî de Mayâfâriqîn. Moins diplomate était le successeur de ce dernier (depuis 1248), al-Kâmil, auquel la mort devait bientôt donner l'auréole du martyre. En 1252, Baïdjoû reparut en Djéziré, envoyé par Bâtoû, chef des Mongols de Russie; après avoir pillé le Diyâr Modar, il entreprit à son retour le siège de Mayâfâriqîn, dont al-Kâmil n'obtint de Bâtoû

(9) Le récit le plus circonstancié et le plus sûr de ces faits est celui d'Ibn Wâcil, source prédominante de l'historiographie postérieure. Jusqu'en 1256, il faut lui ajouter Sibṭ, ensuite Yoûnînî; Khazradjî et A. Ch., donnent aussi le point de vue damasquin. Impressions d'officier ayyoubide disgrâcié, Sa'd ad-dîn, Dh., év., 648, 655, tab., 647, 648; cf., encore Ibn al-'Amîd, Qirṭâï (rapports avec Kaïkâoûs), Dawâdârî, Ibn al-Fouwatî, I. Ch., et les sources franques, passim.

la levée que contre promesse de se rendre en personne auprès du grand-Khân à Karakoroum. Il le fit, tandis que Loulou et as-Sa'îd de Mârdîn se faisaient représenter par leurs fils (10).

Ils n'étaient pas les seuls à faire le voyage de Karakoroum. Un certain nombre de Mongols ou de leurs sujets turcs étaient nestoriens, et, renversant des empires musulmans, les Mongols étaient naturellement amenés, en Asie, à favoriser les chrétiens; ils employaient aussi les Nestoriens pour leurs relations avec les princes chrétiens d'Occident. En Arménie, les frères de race des Arméniens de Cilicie n'avaient eu, une fois le flot dévastateur passé, qu'à se féliciter de la domination nouvelle. Enfin les Mongols avaient abattu les Seldjouqides, ennemis héréditaires des Arméno-Ciliciens. Toutes ces raisons expliquent à la fois les bonnes dispositions qu'eut Héthoum à l'égard des Mongols, avant d'y être contraint par une attaque, et les informations qu'il eut, touchant les choses mongoles, avant les autres chrétiens de la Méditerranée orientale, dont il sut profiter pour servir entre eux d'intermédiaire et orienter à son profit leurs relations. Il n'est pas exagéré de dire que les relations des Francs avec les Mongols ont Héthoum comme principal agent.

Dès 1247, on l'a vu, il avait envoyé en Mongolie son frère Sempad, et celui-ci, bien accueilli, avait rapporté un diplôme du grand-Khân garantissant au prince arménien ses états. En 1254 Héthoum décida de se rendre lui-même à Karakoroum, sans attendre d'y être convoqué. Le bénéfice de ce voyage spontané devait être bien supérieur à celui que retiraient les princes qui, venus sur sommation, obtenaient tout au plus de ne pas perdre leurs états. Il arrivait à l'heure où le grand-Khân Mong-Ka préparait une nouvelle expédition occidentale destinée à occuper les pays précédemment vaincus et à en finir avec le califat de Bagdad. Pour les régions méditerranéennes, Héthoum, peut-être, attirait les Mongols vers des contrées auxquelles ils ne pensaient pas aller tout de suite (la Syrie), et en tous cas leur servait de conseiller, si bien qu'il pourrait utiliser leur force au mieux de ses propres desseins; et il est bien évident que tout ce qu'il obtiendrait en faveur de ses co-

(10) I. Ch., REI 120-121; I. W., 86 r°, 108 r°-v°; Sa'd ad-dîn, dans Dhahabî, év., 644 ; Ibn al-Fouwatî, 260 ; Sibt, 523 ; B. H., 420.

religionnaires, faisant de lui le protecteur attitré des chrétiens auprès du grand-Khân, lui conférerait un prestige immense. Baïbars plus tard ne se trompa pas lorsque, sans s'arrêter à la disproportion des forces, il vit en Héthoum le principal auxiliaire des Mongols en Occident. Le voyage, que Héthoum fit peut-être en compagnie de son fils aîné Léon âgé de quelque quinze ans, se passa parfaitement bien, et Héthoum reçut de Mong-Ka, avec l'annonce de la prochaine campagne de son frère Houlagou, la promesse de lui faire attribuer les pays chrétiens proches de la Cilicie qui seraient enlevés aux musulmans, et d'affranchir de toute redevance et servitude les églises arméniennes du territoire mongol. Il ne lui était demandé en échange que son concours militaire et sa garantie des bons sentiments des chrétiens (11).

De bien plus loin que de Cilicie la chrétienté était entrée en rapports avec les Mongols. Parmi les missions envoyées par Innocent IV, deux, dès 1245, l'avaient été au grand-Khân Guyuk et à Baïdjoû (Jean de Plan-Carpin, franciscain, et Ascelin, dominicain). Ici il n'était plus question de vassalité d'aucune sorte, naturellement, ni même de politique précise, mais d'une enquête sur les possibilités d'une entente générale avec les Mongols à la fois pour épargner à l'Europe les horreurs de nouvelles invasions et pour favoriser les chrétiens d'Asie contre les musulmans. Louis IX, en arrivant en Orient, devait être au courant de ces ambassades, et put entendre parler des Mongols par Henri de Chypre, auquel Sempad venait d'écrire de Samarqand une relation du début de son voyage. De leur côté les chefs mongols de Perse avaient appris l'existence de la Croisade et du roi de France, et lui envoyèrent deux Nestoriens de Mossoul, dont le rôle apparaît d'ailleurs mal. Louis IX répondit par deux ambassades successives auprès de Mong-Ka, celle du dominicain André de Lonjumeau (1249-1251) et celle du franciscain Guillaume de Rubrouck (1253-1255). Ces ambassades contribuèrent à acclimater l'idée d'une collaboration possible entre Francs et Mongols; elles n'aboutirent à rien de plus parce que Louis IX n'avait pas une idée assez exacte de la politique mongole et que le grand-Khân, se considérant comme maître de l'univers, exigeait avant toute chose du roi de France

(11) I. Ch., REI, 121 ; Kyrakos, 279 sq. ; Hethoum, *Fleur*, 164-166 (excessif).

et du Pape comme de Héthoum ou de Loulou qu'ils lui prêtassent hommage (12).

Ce qui indirectement dans la politique de Louis IX établit un lien beaucoup plus précis et efficace entre les Mongols et, sinon les Francs en général, du moins ceux d'Antioche et Tripoli, fut la réconciliation du prince d'Antioche avec Héthoum et le rattachement consécutif de la principauté d'Antioche au système politique arméno-cilicien. Le seul souci des intérêts locaux de la chrétienté syrienne avait d'ailleurs dicté au roi de France cette conduite, non une prévision de relations ultérieures avec les Mongols. Des envoyés de Héthoum étant venus en 1248 saluer Louis IX à Chypre, celui-ci, informé de la querelle qui divisait leur maître et Bohémond V, parvint à leur faire envoyer des représentants qui conclurent sous ses auspices une trêve de deux ans (juin 1249) (13). Puis, en janvier 1252, Bohémond V mourait, et son fils Bohémond VI ne pouvait attacher aux tragiques souvenirs antérieurs à sa naissance la même importance que son père. N'étant pas encore majeur, il régna d'abord sous la régence de sa mère. Mais il avait juste quinze ans, était énergique, conscient de l'impopularité de sa mère entourée de Romains et de l'utilité d'avoir une direction masculine pour combattre les Turcomans à Antioche; il sollicita donc de faire avancer de quelques mois sa majorité et, après réponse favorable d'Innocent IV, Louis IX l'arma chevalier à Jaffa, à la fin de 1252 (14). Le roi ne dut pas être étranger non plus au mariage du jeune prince. En 1254, celui-ci épousait Sibylle, fille de Héthoum : ce fut le début d'une alliance qui alla désormais se resserrant (15).

Y eut-il des stipulations d'alliance précise, on l'ignore. Ce qui est certain, c'est que tout se passe dès lors comme si le prince d'Antioche était le vassal de Héthoum, Antioche une dépendance du royaume cilicien. Le simple rapport de puissance des princes, la situation d'Antioche accolée à la Cilicie et séparée de Tripoli impliquaient cette conséquence. Bohémond VI, quoi qu'il eût dit en

(12) Pelliot, *Les Mongols et la papauté*, ROChr., 1923, et les ouvrages cités de Soranzo Papeto, Van der Vat, Altaner ; et *supra*, p. 687.

(13) Lettre d'Eudes de Chatellerault, dans Vincent, XXXI, 96.

(14) Inn. IV, 6070 ; Joinville, ch. 101.

(15) Cont., A 442. Une autre fille de Héthoum épouse un seigneur de Çaïda ; en 1256, Bohémond assiste à Sis à la cérémonie de chevalerie des fils de Héthoum (Hist. Royal, Alishan, 287).

1252, ne résida pas moins à Tripoli que son père (16), et Antioche était une commune autonome. Lorsque le secours mongol aura permis à Héthoum de s'étendre sur le 'Amouq, c'est à lui qu'incombera le soin de la défense d'Antioche. On retrouve maintenant comme connétable à Antioche un Mansel, Simon, fils de ce Robert qui avait servi Raymond Roupen, lequel Simon avait épousé une princesse arménienne et après la chute d'Antioche se retirera en Cilicie. En 1275, c'est le roi d'Arménie Léon qui sacrera chevalier le jeune Bohémond I. Pour le moment Héthoum entraîne les Antiochiens dans les rangs des Mongols et demain présentera à Houlagou Bohémond VI.

A un autre point de vue, la réconciliation antiocho-arménienne marque la rentrée définitive du royaume cilicien dans l'orbite de la civilisation franque. Le port d'Ayâs prend son essor, Sempad traduit les Assises d'Antioche. Au moment où les Francs vont disparaître, les Arméniens recueillent un peu de leur héritage.

L'offensive arméno-mongole.

La grande expédition annoncée par Mong-Ka à Héthoum, confiée à Houlagou, arriva dans les montagnes de la Perse occidentale en 1257. Tandis que Houlagou détruisait les Assassins de Perse, Baïdjoû intervenait de nouveau en Anatolie. Kaïkâoûs avait renoué des relations avec Alep [dont le prince, an-Nâcir, malgré une ébauche de négociations avec les Mongols (1), épousa une princesse seldjouqide vers 1253 (2)] et même avec al-Mou'izz d'Egypte (3). Vers 1256, des ambassadeurs mongols l'invitèrent à se rendre auprès du grand-Khân, comme avait fait jadis Qilîdj Arslan ; prétextant des hostilités contre les Grecs, il se borna à envoyer son frère Kaïqobâdh, que Qilidj-Arslân fit tuer en route. La guerre éclata entre les deux frères. Baïdjoû, appuyant Qilîdj-Arslân, réduisit Kaïkâoûs à fuir à Nicée, laissant le chef kurde, Ibn Balâs, essayer de réduire les désordres des Turcomans (4) et se faire tuer par al-Kâmil de Mayâfâriqîn, qui enlevait Amid. La

(16) Il y appelle ses officiers d'Antioche (Cart., II, 594, III, 27, 28).
(1) I. F. Vat., 145 v°.
(2) Boughya, *ibid.*, 6 r°; Qirtâï, 49 v°.
(3) Boughya, ibid., 6 r°; Qirtâï, 49 v°.
(4) De la tribu des Aghâdjarî, d'après B. H. et Ibn Bîbî.

paix fut néanmoins rétablie lorsqu'arriva l'ordre de Houlagou de partager le pays entre les deux frères et de les convoquer l'un et l'autre avec Baîdjoû pour la campagne de Mésopotamie et de Syrie (5).

Nous n'avons pas à insister ici sur la première phase de cette campagne, qui se termina par la prise et le sac de Bagdâd et la suppression du califat abbasside, après cinq siècles d'existence ininterrompue. On juge du retentissement qu'eut cet événement d'un bout à l'autre de l'Islam (6). Le vieux Badr ad-dîn Loulou accompagnait l'armée mongole, le successeur de Toûrânchâh à Ḥiçn Kaïfâ avait prêté hommage ; par contre al Kâmil de Mayâfâriqîn avait dès son retour de Karakoroum négocié avec an-Nâcir et rompu audacieusement avec les Mongols. Assiégée par ceux-ci, sans qu'an-Nâcir pût rien pour elle, Mayâfâriqîn capitula après une résistance héroïque, et al-Kâmil fut mis à mort. Amid, soumise en même temps, fut rendue à Qilîdj Arslan (7). As-Sa'îd de Mârdîn, dont la conduite avait été équivoque, n'échappait à une catastrophe identique que par sa mort (1260) ; la défaite subie à ce moment en Syrie amena Hoûlagoû à laisser la ville à son fils, moyennant une stricte sujétion (8) : pratiquement la Djéziré était tout entière mongole.

Houlagou, sans attendre l'achèvement de cette conquête, s'était mis en marche vers la Syrie, où il savait devoir trouver des appuis franco-arméniens. Auprès de Héthoum, il y avait d'autant moins de doute que ce dernier avait obtenu de Mongka la promesse d'importants territoires à conquérir sur les Seldjouqides et sur Alep. Dès 1258 il avait occupé Mar'ach, que son seigneur

(5) Ibn Bibî, 276-295; Baïbars Brit., 25 r°, 29 r°, 35 v°, 36 r° (lacunes à combler par Nowaïrî Leyde, 2 k, 32 r°); B. H., 422-426; I. Ch., REI 122; Rachîd ad-dîn, 225; Kyrakos, JA 484.

(6) Les comptes-rendus les plus originaux et précis sont ceux d'Ibn al-Fouwâti, al-Kâzîroûnî, cf. Ibn al-Tiqtaqa comme Bagdadiens, Ibn Wâcil et Yoûnînî comme autres musulmans arabes, Wassâf et Rachîd ad-dîn comme perso-mongols, B. H., Kyrakos et Malachie comme chrétiens.

(7) Cf. surtout I. Ch., REI, 123-125 et JRAS, 1902, 806-808; aussi I. W., 140 v°, 141 r°, 152 v°, 153 r°; A. Ch., 225 r°; Ibn al-Fouwâtî, 338; Wassâf. 501; Rachîd ad-dîn, 361-375; Kyrakos, 187; Vartan, JA, 294; Malachie, 27.

(8) B. H., 434; Rachîd ad-dîn, 377-379; surtout I. Ch., REI, 125-126; Younînî Aya Sofya, 3199, an 658; Ibn al-Fouwâtî, 341; Qirṭâï, 75 v°.

impuissant à la défendre contre les Turcomans avait en vain voulu céder à Kaïkâoûs (9). Il alla rejoindre Hoûlagoû, accompagné du Catholicos, tandis que le chef mongol soumettait le Diyâr Moḍar, du Khâboûr à Samosate et Bîra (10). L'armée mongole franchit alors l'Euphrate, soumit Manbidj, Bâb-Bouzâ'a, Ra'bân, Marzbân, Tell-Bâchir, 'Aïntâb, Bourdj ar-raçâç, Azâz; Rawandân et Behesnî devaient succomber quelques mois plus tard. Bourdj ar-raçâç, Marzbân, Ra'bân, furent concédées à Héthoum ; Behesnî, d'abord réservée aux Mongols en raison de sa forte colonie musulmane, devait être aussi acquise par Héthoum en 1261 à la faveur des luttes entre Barloû d'Alep et Baïbars (cf. *infra*); Houlagou lui donna encore Darbsâk ; Héthoum se trouvait donc à la tête de toute la région arménienne qui avait constitué un siècle et demi plus tôt la principauté de Kogh-Vasil, et disposait d'une libre entrée vers la plaine d'Antioche et la province d'Alep (11).

Restait Alep. Bien que Nâcir n'eût secouru ni Mayâfâriqîn ni Mârdîn, il avait négocié avec leurs princes, et, sommé de venir prêter hommage, s'était borné à envoyer son fils (12). Il cherchait même à se rapprocher de l'Egypte, sans les ressources de laquelle on ne pouvait songer à résister aux Mongols ; mais il avait peur que le sultan du Caire cherchât à profiter de l'occasion pour le supprimer s'il se réfugiait auprès de lui. Ses mamlouks restaient indisciplinés, la panique causée par l'approche des Mongols inclinait à la trahison une partie de ses sujets (13) : bref le malheureux Nâcir, indécis, errait dans la région de Damas, impuissant et n'osant rien faire. La défense d'Alep avait été confiée par lui au vieux Mou'aẓẓam Toûrânchâh, dernier des fils de Saladin. Après des combats d'avant-garde engagés par le turco-

(9) I. Ch. Brit. Mus., 64 v° ; Ibn Bibî, 284.

(10) I. Ch. REI, 125-127, Brit. Mus., 49 v°, 66 v°, 50 r° (prise de Roçâfâ) : B H., 436; Vartan, JA, 1860, II, 293.

(11) I. Ch. Brit. Mus., 56 v°, 61 r°, 94 r°, 95 r°, 99 r°; I. W., 147 v° Il ne semble pas que les Templiers aient élevé aucune revendication sur Darbsak.

(12) I. Ch., JRAS, 1902, 806-808. Divers auteurs citent une lettre de sommation de Houlagou aux Alépins, et une réponse de ceux-ci (Maqrîzî, I. A., 90; Wassâf, 86-88).

(13) Par exemple Zaïn al-Ḥafiẓi, ambassadeur de Nâcir à Hoûlâgou, et plus tard exécuté par ce dernier (cf. Aïdeghadî Qarasonqorî dans I. F., ms. Vat., 220 r°-v°).

mongol nestorien Kitboqâ, le siège d'Alep, conduit avec de puissants moyens par Hoûlâgoû, aboutit en une semaine à la prise de la ville qui avait défié toutes les attaques franques et byzantines. Un terrible massacre s'ensuivit, et la vente d'une masse d'Alépins sur les marchés d'esclaves de Syrie franque et de Cilicie. Héthoum fit incendier la grande mosquée ; par contre, en dehors d'excès momentanés dans l'église grecque, les églises chrétiennes furent respectées, ainsi que les établissements musulmans non-sunnites et la synagogue. L'impression portée par les fuyards à Ḥamâh fut telle qu'une députation des habitants, abandonnés par leur prince, vint offrir la reddition de la ville, que Hoûlâgoû fit occuper (janvier 1260) (14).

La soumission des dépendances occidentales d'Alep suivit. La garnison de Ḥârim, ayant exigé pour capituler la garantie d'un musulman, fut égorgée jusqu'au dernier homme (15). Çahyoûn et Balâṭonos se soumirent (16). Bien que les fourrageurs mongols n'eussent pas scrupuleusement respecté sa frontière, la commune d'Antioche, devançant peut-être son prince, fit porter ses hommages au vainqueur ; puis Héthoum introduisit Bohémond VI auprès de Hoûlâgoû; des chevaliers francs avaient déjà pris part à la prise d'Alep ; Bohémond en personne assista à celle de Damas (17). Il dût admettre à Antioche un résident mongol et un patriarche grec, mais il reçut les forteresses de l'Oronte en aval de Tell-Kachfahân (Belmîs, Kafardubbin, Darkoûch) ; de plus il semble que le désarroi des émirs musulmans lui ait permis, avec l'aide des Hospitaliers et des Templiers, de reconquérir Lattakié et Djabala en 1261 (18). La conquête mongole permettait donc

(14) I. W., 147 v°, 149 r°, 150 r° ; Ibn al-Fouwâtî, 341; B. H., 435 ; Wassâf, 88 ; Rachîd ad-dîn, 327-341.

(15) I Ch. Brit. Mus., 54 r° ; B. H., 436.

(16) Younînî, an 658. Elles deviennent autonomes après 'Aïn-Djâloût, et ne se soumettent à Baïbars que vers 1269.

(17) Lettre à Charles d'Anjou, ROL, II, 213 ; Chyprois, 161.

(18) Après 1260, où Qoutouz y nomme un gouverneur (I. W., 165 v°) et avant 1262, où un acte concerne les possessions franques de cette ville (Cart., III, 29), il paraît y avoir eu une église franque, peut-être en raison de la colonie vénitienne, pendant l'occupation musulmane (Hon. III, 4425, Inn. IV, 7399). Cf. encore I. F., Jourdain, 37, Vienne, VI, 145 v°; I. Ch. Brit. Mus., 54 v°.

aux Francs de relier enfin le comté de Tripoli et Antioche, séparés depuis trois quarts de siècle.

Cependant une partie de l'armée mongole, sous Kitboqâ, marchait vers le sud ; elle occupa Homç, qui fut rendue à son ancien prince al-Achraf, dépossédé par an-Nâcir et passé au service mongol (19). Nâcir, réfugié en Palestine, avait envoyé une partie de ses troupes en Egypte en vue de la revanche qui s'y préparait. A l'approche des Mongols, une partie des émirs et de la population de Damas se sauva. La ville ne résista pas ; seule la citadelle se défendit un moment, mais fut emportée de vive force en avril. Les chrétiens reçurent comme partout dans l'empire mongol le droit de célébrer publiquement leur culte, et la grande mosquée fut convertie en église en présence de Héthoum et Bohémond ; des excès furent commis par des chrétiens contre des édifices musulmans, par vengeance; l'administration fut confiée en majorité à des Persans chiites. A l'occupation de Damas succédèrent une série de menues opérations qui donnèrent aux Mongols le Hauran et la Galilée, puis la côte palestinienne jusqu'à Gaza. A Karak, il s'était établi en 1250 un Ayyoubide, al-Moughîth, qui, grâce à la rivalité d'an-Nâcir et des Mamlouks, avait maintenu son indépendance ; il accepta maintenant un résident mongol. Jérusalem n'est cependant pas occupée durablement par les envahisseurs. Pendant ce temps, Bohémond les aide à soumettre Ba'lbak. Quant à an-Nâcir, errant sur les confins de l'Egypte sans oser y entrer, il finit par être capturé et livré à Hoûlâgoû, qui, après la défaite de 'Aïn-Djaloût, devait le faire mettre à mort (20).

Les Francs du royaume d'Acre-Jérusalem allaient-ils suivre l'exemple de ceux d'Antioche-Tripoli ? Un bref retour en arrière est nécessaire. Ils étaient plus divisés que jamais, car une guerre civile, contre-coup des rivalités générales de Venise, Pise et Gênes, avait mis aux prises les colonies syriennes de ces villes et bientôt

(19) I. W., 152 r°. Al-Achraf reçut même une certaine prééminence sur toute la Syrie; l'intermédiaire entre Houlagou et lui était Çârim Ouzbek, dont Qirṭâï (Levi della Vida, Orientalia, 1935, 353 sq.) a conservé les récits.

(20) A. Ch., 223 v°, 229 r° ; I. Ch., Leyde, 181, 187, 190, 193, 214, 215, 218, 265, 267, 270, 279, et dans Sobernheim, *Centenario di Amari*, II, 158, 163 (sur Ba'lbak); I. W., 151 v°, 152 v°, 154 r°, 159 v° ; Younînî, Aya Sofya, 3146, 190 v° (d'après Khazradjî), 182 v°, 184 r°, et Saraï, 2907 E, II, 36 r°; Chyprois, 161.

tous les Francs : Catalans, Hospitaliers, partisans de Philippe de Montfort du côté gênois, Pisans, Provençaux, Templiers, Teutoniques, Ibelins du côté vénitien. Vainement Bohémond VI était intervenu pour les réconcilier en essayant de faire attribuer la régence à sa sœur Isabelle, déjà régente de Chypre par la mort de Henri Ier (1253) : il ne fit agréer sa proposition que du parti vénitien, et, les Embriaci de Djoubaïl étant naturellement liés au parti gênois, la guerre s'étendit au comté de Tripoli, où divers seigneurs en profitèrent pour se soulever contre la puissance des créatures de la princesse-mère Lucienne. La guerre s'apaisa en 1258, mais non les rancunes qu'elle laissait (21).

Ces divisions devaient naturellement avoir leurs répercussions sur la politique franque à l'égard des Mongols. Il n'y eut unanimité en faveur ni des envahisseurs ni de leurs adversaires, si bien qu'on ne put monnayer la reconnaissance ni des uns ni des autres. L'Église latine, indisposée par l'échec des missions et l'introduction d'un patriarche grec à Antioche, était hostile aux Mongols ; et beaucoup de Francs du sud, moins soumis que leurs frères du nord à l'influence arménienne, et sensibles surtout à l'atroce réputation qui précédait partout les Mongols, leur étaient trop hostiles pour pouvoir envisager l'utilité éventuelle d'une alliance. Aurions-nous, Français ou Allemands de 1914, accepté sans hésitation l'aide de monstres descendus de la planète Mars, leur souffle eût-il suffi à anéantir l'adversaire ? Car telle était bien l'impression que causaient les Mongols, sortis de pays légendaires, ayant des usages si barbares qu'ils semblaient la négation même de toute civilisation. Or cette civilisation, Francs et Musulmans n'avaient pas vécu plus de cent-soixante ans côte à côte (dont les deux derniers tiers de siècle avaient été de paix, coupée seulement deux fois par des étrangers, Khwarizmiens et saint Louis) sans finir par se sentir instinctivement frères en elle. Et politiquement, l'Egypte, qui évoluait de façon menaçante, et dont les forces étaient intactes, était-il sage de la provoquer (22) ? On

(21) Grousset, III, 534-561 ; Röhricht, 896-905. En 1260, un seigneur de Djoubaïl, malgré son hostilité avec Bohémond, aide les Mongols (Qirtâï, JA, 1937, 143).

(22) Des historiens ont soutenu, non toujours sans passion, que contre les barbares toute alliance était bonne, ou au contraire que ce fut folie pour

vit alors certains Francs, têtes légères en vérité, compromettre même les bonnes dispositions des Mongols par des raids sur le territoire de leurs nouvelles conquêtes (23) ; et les Francs aideront l'armée égyptienne à venir les combattre en Syrie. Mais de ces diversités le sultan mamlouk Baïbars ne se souviendra pas : pour lui, que des Francs, Bohémond en tête, eussent aidé les Mongols, suffit pour qu'il poursuivît tous les Francs d'une haine implacable, comme coupables non d'être chrétiens ou étrangers, mais d'attirer par leur présence ou leur politique les barbares qui ont failli anéantir le monde musulman. Pour le moment, les Francs n'ont pas longtemps à se poser la question, car Hoûlâgoû, apprenant la mort de Mongka, survenue en 1259, se retira ; les luttes qui suivirent entre Hoûlâgoû et Koubilaï, successeur de Mongka d'une part, et Berké, chef des Mongols de Russie, de l'autre, devaient empêcher Hoûlâgoû de renvoyer jamais en Syrie une armée égale à celle de 1260. L'espoir changeait de camp.

L'Egypte en effet, sous le coup de fouet de la menace mongole, avait tendu ses forces. Mou'izz avait été supprimé et remplacé par Qoutouz ; mais les ressources du pays n'étaient pas entamées encore par ces querelles de palais ou de caserne. De toute part, les yeux se tournaient vers l'Egypte comme le suprême refuge de l'Islam, le seul réduit d'où l'on pourrait organiser une réaction. Devant la gravité du danger, les querelles intérieures cessèrent ; ou du moins les émirs qui ne firent pas leur paix avec Qoutouz, balayés de Syrie par les Mongols, cessèrent d'être. La plus grande partie de ce qu'un siècle et demi de régime turc ou kurde avait créé de féodalité syrienne, écrasé d'un coup, avait disparu, laissant la place nette pour l'administration directe d'un pouvoir central fort. Mongols ou Mamlouks, entre eux deux seuls la question se posait.

les Francs de Jérusalem de ne pas profiter de l'alliance mongole. Les Francs n'ignoraient sans doute pas comment les Mongols avaient traité les chrétiens en Europe. L'alliance islamo-franque n'est pas plus scandaleuse contre les Mongols que contre les Khwarizmiens, car il n'était guère possible aux Francs de distinguer alors leur valeur de civilisation. Au surplus, dans l'immense empire mongol, la conduite des Francs, une poignée, ne pouvait pas changer grand'chose à la marche des événements.

(23) Gestes Chyprois, 304 ; Hethoum, *Fleurs*, 174 ; A. Ch., 227 v°. Bohémond fut excommunié pour s'être allié avec les Mongols (Urbain III, 26 mai 1263).

Qoutouz, en prévision d'une attaque mongole, avait mis sur pied la plus forte armée possible. A la nouvelle de la retraite de Hoûlâgoû, il prit l'offensive ; l'autorisation que les Francs lui donnèrent de passer sur leur territoire lui permit de prendre à revers la petite garnison mongole de Gaza, et de devancer la concentration des forces mongoles restées sous les ordres de Kitboqa. Celui-ci, courageusement, fit front avec une petite armée. La bataille eut lieu à 'Aïn Djaloût, en Galilée, au début de septembre 1260. Kitboqa subit une défaite que la furie lucide du chef de l'avant-garde mamlouke, Baïbars, transforma en désastre. Toute la Syrie encore mal soumise aux Mongols se souleva contre eux et accueillit les armées mamloukes. A Damas, la populace massacra des Juifs, des chiites, surtout des chrétiens. Al-Achraf, à Ḥomç, reconnut la suzeraineté de Qoutouz. Alep même fut évacuée par les Mongols, que Baïbars talonnait (24). Un instant on put croire la victoire sans lendemain : Baïbars, dont la conduite depuis dix ans n'avait consisté qu'en intrigues avec al-Mou'izz, Qoutouz, an-Nâcir, al-Moughîth, s'estimant mal payé, assassina Qoutouz et se substitua à lui; le gouverneur laissé par Qoutouz à Damas, 'Alam ad-dîn Sandjâr, refusa de le reconnaître; Hoûlâgoû envoya alors en Syrie une nouvelle armée mongole venger Kitboqâ ; Alep, gouvernée par un fils de Badr ad-dîn Loulou qui s'était réfugié auprès de Qoutouz mais s'était rendu impopulaire, retomba aux mains des vainqueurs. Mais le moral des Syriens n'était plus ce qu'il avait été avant 'Aïn Djaloût, et l'armée mongole fut battue à Ḥomç par le prince de cette ville et celui de Ḥamâh. Alep tomba aux mains d'un chef mamlouk, Barloû, tantôt soumis à Baïbars, tantôt en guerre contre ses troupes. On reverra incidemment des Mongols en Syrie, mais de conquête il ne devait plus être question (25).

Toutefois, il ne faut pas exagérer la défaite mongole ; les con-

(24) A. Ch., 228 r°, 229 v° ; I. A. Z., 11 v°, 13 v° ; I. W., 159 v°, 162 v° ; Younînî, an 558; Ibn al-Fouwâtî, 344; I. F., 243 r°, 249 r° (en partie d'après les précédents, sauf Ibn al-F., cite aussi Ya'qoûb al-Hamadhânî); I. Ch. Brit. Mus., 56 v°, 61 v°, 99 r°, et Leyde comme ci-dessus, n. 20; B. H., 437. Héthoum, *Fleurs*, 173.

(25) I. A. Z., 13 v°, 28 r° (pour le meurtre de Qoutouz, corriger par Châfi', 8 r°-v°); I. W., 163 r°, 166 v°; I. Ch., Vie de Baïbars; cité par I. F., Vat., 252 v°; A. Ch., 233 r°; Younînî, an 658.

temporains n'eurent nullement le sentiment que la menace fût écartée. Hoûlâgoû, après avoir soumis Mârdîn, s'empara de Mossoul, où Loulou était mort et où ses fils s'étaient compromis avec l'Egypte (1262). Ḥiçn Kaïfâ et Mârdîn étant aux mains de vassaux étroitement tenus, le Diyâr Rabî'a formait désormais une solide base à la domination mongole. Quant au Diyâr Moḍar, dont les Mongols avaient dans leur retraite démantelé les forteresses, et dispersé les populations, il fut pour un temps un no man's land entre leurs possessions et celles des Mamlouks, qui atteignaient al-Bîra (26).

En Anatolie, à peine revenus de chez Houlâgoû, la guerre reprit entre Qilîdj Arslân, soutenu par les Mongols, et Kaïkâoûs, qui s'enfuit chez Berké lorsque Hoûlâgoû et Michel Paléologue, qui venait de reprendre aux Francs Constantinople, se furent alliés contre le chef des Mongols de Russie. Le pouvoir réel appartint alors en Anatolie aux officiers mongols et au principal ministre de Qilîdj Arslân, le « Pervâneh » Mou'în ad-dîn Soulaïmân (27). Mais ils furent impuissants à réprimer les désordres des Turcomans, et les refoulements que Hoûlâgoû en fit opérer (28) n'aboutirent en fin de compte qu'à accroître leur puissance sur les frontières méridionales et occidentales de l'état seldjouqide. Au sud, à l'ouest de la Cilicie, une principauté autonome turcomane s'était formée dès avant 1260, sous un certain Karaman dont les descendants devaient y régner deux siècles. Héthoum, servant à la fois son propre intérêt et celui des Mongols, leur livra une série de durs combats entre Selefké et Laranda (1261-1262). Il avait aussi des dissentiments avec Qilîdj Arslân (29), que leur commune alliance avec Hoûlagoû rendait paradoxaux. Au début de 1264, Héthoum et Bohémond VI allèrent à la cour de Hoûlâgoû pour lui demander l'envoi de renforts. Grâce à l'entremise

(26) I. Ch., REI, 27; I. A. Z., 35 r°, 36 v°; Ibn al-Fouwatî, 346; Qirtâï, 78 v°; A. Ch., 240 v°, 241 v°.

(27) Baïbars, 52 r°, 54 v°; Ibn Bibî, 296-299; B. H., *passim;* Younînî Aya Sofya, 3199. 359, et Oxford, 59 v°, raconte que deux fils de Kaïkâoûs, qui étaient passés à Constantinople, y restèrent, et y furent élevés en chrétiens comme scribes.

(28) I. Ch., REI, 128 ; Baïbars, 55 v°. Ibn Bibî ne connaît ces désordres que plus tard. Cf. mes *Turcomans de Roum*, Byzantion 1939, I.

(29) Hist. Royal, dans Alishan Sissouan, 344-346 et 191.

de Hoûlâgoû, qui savait gré à Héthoum de ce qu'il avait recueilli les débris de l'armée de Kitboqa, le prince arménien put à son retour passer à Héraclée sous la protection d'un détachement mongol et conclure la paix avec Qilîdj Arslân (30).

Héthoum put alors, aidé de contingents antiochiens, reprendre en Syrie une politique plus active. En 1261-1262, des troupes envoyées par Baïbars contre Barloû, avait razzié la province d'Antioche jusqu'à Souwaïdiya, et ne s'étaient retirées que devant l'arrivée d'un renfort arméno-mongol (31). A la fin de 1264, Héthoum concentra ses troupes à Sarvantikar en vue d'une attaque; Baïbars, préyenu, avait fait opérer un rassemblement opposé ; dans un premier engagement le baron Vahram de Ḥamous fut battu ; Héthoum fit appel à des Mongols d'Anatolie et à des chevaliers d'Antioche qu'il habilla en Mongols pour l'effet, et les rassembla sous Ḥârim ; le Djoûma, le Djabal Laïloûn, le Djazr furent pillés. Toutefois, les Assassins chassèrent les pillards de Sarmîn, un corps musulman saccagea Rawandân pour faire diversion, et la neige interrompit les opérations (32). Celles-ci n'étaient d'ailleurs que le prélude d'une expédition annoncée par Hoûlâgoû. et une armée mongole vint en effet attaquer al-Bîra pendant l'hiver 1264-1265. Mais les troupes qu'envoya Baïbars en face d'elles ébranlèrent l'assaillant. Surtout on apprit bientôt la mort de Hoûlâgoû. Les Mongols se retirèrent alors. Le successeur de Hoûlâgoû, Abaga, avait la même politique que son père, mais il sera pendant de longues années dans l'impossibilité de reprendre la tentative (33). La Syrie était libre pour les représailles de Baïbars.

(30) I. A. Z., 77 v°, 78 r° ; A. Ch., 233 v° (parle confusément d'hostilités entre Arméniens et Mongols ?); Vartan, JA, 1860, 294, 300.

(31) I. A. Z., 34 v° (I. W., 1702, 396 v°) et 44 r° (I. W., 403 r°) ; Younînî, Oxford, 58 r°; Chyprois, 167 (Cont., A 446). Younînî signale aussi en 1262, un raid vers Foua, qui, n'étant pas mentionné ailleurs, n'est peut-être qu'un double du suivant.

(32) I. A. Z., 78 r°-v°, 80 v° (ne parle que des succès musulmans), Younînî, Oxford, 71 r° (qui ne parle que des succès arméniens et assassins, et donne la date peu probable de 1263). Un succès des Assassins et des musulmans de Çahyoûn sur des Arméno-Mongols en 1261, dans A. Ch., 233 r°.

(33) I. A. Z., 95 r°, 97 v° ; A. Ch., 255 v° ; I. Ch. REI 127 ; Qirtâï, 78 r° ; Yoûnînî, Oxford, 118 r°.

La conquête mamlouke et la fin de la Syrie franque du Nord.

Extraordinaire personnalité que celle de cet ancien esclave acheté sur les marchés du Caucase, fidèle serviteur d'aç-Çâliḥ, puis personnage influent, mais sans cesse intriguant, des armées de ses successeurs, enfin parvenu au trône par un assassinat perpétré au grand jour, et l'un des rares personnages de l'Islam tardif à être entré dans la légende (1). Dénué de scrupule, d'une brutalité cynique, d'une arrogance impitoyable, d'une audace personnelle presque insensée, d'une ruse toujours renouvelée, il avait par ailleurs une intelligence politique hors pair, une décision à la fois rapide et prudente, un sens diplomatique aiguisé, une parfaite connaissance des choses militaires : bref, c'était un grand homme d'Etat qui, à la faveur des circonstances nées de l'invasion mongole, allait en quelques années organiser l'Etat le plus fortement constitué peut-être que l'Islam eût encore connu. Il eut même le génie de faire légitimer le pouvoir qu'il tenait d'un assassinat : le califat avait disparu à Bagdad, il fit découvrir un Abbasside (ou proclamé tel), qu'il fit couronner, et qui naturellement consacra le pouvoir de Baïbars, devenu le restaurateur de la foi. Le calife voulant aller reconquérir Bagdad, il lui donna ce qu'il fallait d'aide pour sauver son prestige, assez peu aussi pour qu'il fût battu et tué (2) ; on lui trouva un successeur, qui ne songea plus à porter le siège du califat hors d'Egypte.

Nous ne pouvons étudier ici les caractères de l'administration mamlouke ; au reste, il faudrait pour l'apprécier exactement connaître mieux qu'on ne le fait celle des Ayyoubides ; en tous cas, qu'elle soit plus ou moins novatrice, une chose est certaine, c'est qu'elle est infiniment plus centralisée, plus coordonnée, plus efficace que l'administration ayyoubide. A partir de 1268 il ne reste de principauté autonome en Syrie que Ḥamâh, dont le prince est d'une docilité à toute épreuve. Les fiefs militaires sont morcelés, et souvent réduits à l'état de revenus de terres sur lesquelles le concessionnaire ne réside pas ; l'armée est parfaitement dans la main du sultan, et l'on ne verra plus de ces campagnes inter-

(1) Sur le roman de Baïbars, cf. Wangelin, *Das Baïbarsroman*, Bonn, 1935.

(2) On remarquera combien I. A. Z., 28 r°, 34 r°, 49 r°, 53 v° est discret sur la campagne iraqienne (compléter par Châfi', 10 v°).

rompus, comme sous Saladin lui-même, parce que des émirs veulent se reposer. Une organisation postale remarquable permet à Baïbars, à l'affût de toutes les occasions, d'être en quelques jours informé de ce qui se passe sur ses plus lointaines frontières (3); les populations musulmanes des confins francs ou mongols sont systématiquement utilisées pour fournir des renseignements, constituer un réseau d'espionnage (4). Les princes les plus divers sont sondés sur les avantages d'ententes éventuelles, en particulier contre Houlagou et Abaga : Baïbars essaye de secourir Kaïkâoûs, de négocier avec Michel Paléologue — en vain, car celui-ci est l'ennemi de Berké — ; avec Berké par contre il aboutit à une véritable alliance, que consolide la conversion de ce prince à l'Islam (4).

Quant aux Francs et aux Arméniens, ses voisins et agents des Mongols de Perse, il entreprend contre eux une lutte sans pitié. Au lendemain de son avènement il les a ménagés par besoin de ravitaillement et pour ne pas compromettre les communications de l'Egypte avec les troupes qu'il envoie réduire Karak, Damas, Ḥomç, Alep, et résister aux retours des Mongols sur l'Euphrate. Mais dès lors il montre une inflexible âpreté à imposer aux accords conclus ses conditions, à tirer des textes le maximum d'exigences, à prouver militairement qu'il ne tolère aucune infraction (5). En pleine paix il entreprend de restaurer les forteresses endommagées par les Mongols, en les faisant bénéficier de tous les progrès de la technique, et il rend ainsi inviolables ses conquêtes, dès le lendemain de leur réalisation (6). Le danger mongol enfin écarté par la mort de Houlagou, il se jette sur les Francs du Sud, emporte en deux mois (février-avril 1265) Césarée, Haïfâ, Arsouf, Tibnîn, puis, en juillet 1266, Çafad, la grande place-forte

(3) Wiet, *L'Egypte Arabe*, dans *Histoire de la Nation Egyptienne*, dirigée par G. Hanotaux, t. IV, chap. XIII, p. 403 sq.

(4) Çâlih ibn Yaḥya et Qirṭâï, cités JA 1937, p. 144 ; Gestes Chyprois, 347 ; et I. A. Z., *passim*.

(5) On lui connaît aussi des ambassades à Manfred, à Charles d'Anjou, au roi d'Aragon, aux Géorgiens; ceux-ci ne le satisfirent pas puisque plus tard il arrête leur roi venu en pèlerinage à Jérusalem (I. F., Jourdain, 37, I. Ch., Vie, 63). I. A. Z., 34 v°, 38 v°, 53 v°, 57 v°, 74 v°, 83 r°-v°, 89 r°.

(6) I. A. Z., 25 r°, 89 r°; I. Ch., Vie, 218 sq. donne une liste précise des restaurations.

des Templiers (7). Sûr de n'être pas inquiété sur ses lignes de communication, il va pouvoir frapper au nord, où sont ses deux ennemis principaux, Héthoum et Bohémond VI.

Dès le début de 1266, Bohémond avait été sérieusement atteint dans le comté de Tripoli. A la fin de 1265, il avait conduit un raid, d'ailleurs infructueux, contre Ḥomç : quelques mois plus tard, Baïbars dévastait les environs du Krak et de Tripoli et enlevait les places-fortes de Ḥalba, Qolaï'a, et 'Arqa, qui commandaient la trouée de Tripoli à Ḥomç (8). Les Hospitaliers durent renoncer au tribut qu'ils percevaient sur les Assassins et Abou Qobaïs (9); les Templiers, pour obtenir une trêve autour de Çafîtha et Tortose, offrirent leur moitié de Djabala, que la résolution des Hospitaliers, qui occupaient l'autre moitié, et un secours envoyé par Bohémond empêchèrent cependant les musulmans d'occuper (10).

Quant à Héthoum, il avait essayé en 1265 de conclure la paix avec Baïbars, mais en vain. Dans l'été de 1266, sentant la menace prochaine, il alla chercher des secours auprès des Mongols d'Anatolie (11). Baïbars, le gagnant de vitesse, fit exécuter par al-Mançoûr de Ḥamâh une attaque foudroyante sur la Cilicie. Les passages de Baghrâs et Darbsâk étant fermés, al-Mançoûr passa par Marrî. Sempad et les deux fils de Héthoum, Léon et Thoros, tentèrent en vain de lui barrer la route : surpris par un mouvement tournant de l'adversaire, ils furent écrasés, Léon pris, Thoros tué. Les troupes mamloukes se répandirent dans la plaine cilicienne, mettant à feu et à sang les campagnes et les villes jusqu'à Ayâs, Tarse, Sîs même. Héthoum revenu en hâte ne put que constater la ruine de son pays, la captivité de son héritier. Ce fut un désastre dont le royaume cilicien ne put jamais bien se relever (12).

(7) Röhricht, *Les derniers temps du royaume de Jérusalem*, 377-384, a connu toutes les sources importantes, sauf I. Ch., Leyde, 221-222 et 272.

(8) A. Ch., 263 r°; I. A. Z., par ex. dans al-Aïnî H. Or. Cr., V, 221-223, Maqrîzî, I. B., 25-27, I. F., cité dans Michaud-Reinaud, 501, A. F., 151; lettre de Simon, Nouv. Mém. Acad., Bruxelles, XXV, p. 19; Ann. T. S., 452.

(9) I. A. Z., dans Châfi, 90 v°, I. F., Jourdain, 20, Maqrîzî, I. B., 32, etc.

(10) I. F., VI, 145 v°. En représailles, Baïbars fit décapiter ses prisonniers templiers.

(11) Châfi', 77 r°-v°; Chyprois, 181.

(12) I. A. Z., dans Châfi', 92 v°, Maqrîzî, I. B., 34, Nouwaïrî en n. *ibid.*, I, F., Jourdain, 21; Ibn 'Abdarrahîm, 183 r°-v°; Yoûnînî, Oxf., 128 r° ; Ibn al-Fouwatî, 355; I. Ch. Brit. Mus., 83 v°; B. H., 446; Cont. Sam. d'Ani, 461; Ma-

Dès la fin de 1266, Baïbars avait envoyé un corps d'armée attaquer Antioche, que Héthoum ne pouvait plus défendre; mais les chefs n'avaient pas été insensibles à la corruption, et s'étaient retirés sans prendre même le soin de rassembler tous les non-combattants qui avaient accompagné l'armée et dont beaucoup furent tués : ce que Baïbars fit payer de leur vie aux responsables (13). En 1268, après avoir inquiété Acre, conquis Beaufort et Jaffa, Baïbars paraît devant Tripoli, puis, gêné par l'impossibilité de réduire les habitants du Liban encore enneigé, brusquement, par Ḥamâh, fond sur Antioche, cependant que deux détachements, bloquant Souwaïdiya et Darbsâk, interdisent à la ville tout espoir de secours. Les opérations furent conduites sans désemparer. Avant même l'investissement de la ville, le connétable Simon Mansel fut fait prisonnier dans un combat d'avant-garde. Jugeant impossible la défense des immenses murailles avec les quelques milliers de soldats tout au plus qui se trouvaient dans la ville, il accepta de servir d'intermédiaire pour une capitulation. Mais entre Baïbars et la délégation d'Antioche, l'accord ne put se faire. Trois jours après, l'armée mamlouke forçait l'enceinte par la montagne et emportait la ville d'assaut. Les huit mille habitants qui purent fuir dans la citadelle se rendirent deux jours plus tard, à l'exception du bailli Jean d'Angerville, qui réussit à se sauver à al-Amyadoûn, en face de Souwaïdiya, et de là à Tripoli. Les pillages, massacres, destructions et incendies d'édifices qui suivirent dépassent toute description. Antioche, hier encore ville belle et peuplée, devint la bourgade misérable qu'elle est restée jusqu'aux temps modernes, et où l'on cherche en vain des traces de son antique splendeur. Baïbars se chargea d'informer lui-même Bohémond de la catastrophe qui lui était survenue, dans une lettre qui est superbe monument littéraire de sadisme et d'arrogance (14).

lachie, 40; Héthoum, 487; Chron. rim., 521; Ann. T. S., 452; Chyprois, 181; Primat, Bouquet, XXIV, 19; Baudouin d'Avesnes, MGSS, XXV, 465.

(13) Ibn 'Abdarraḥîm, ms. 1702, 435 v°.

(14) I. A. Z., d'après Châfi', 106 r°; Nouwaïrî, Bibl. Nat., 1578; Moufadhdhal, 508-512, Maqrîzî, I. B., 52; A. F., 152, I. F., Jourdain, 45-53, etc.; I. Ch. Brit. Mus., 92 v°; Ibn 'Abdarrahîm, 183 v°; Qirṭâï, 90 r°; Yoûnînî, Oxf., 142 v°, avec une lettre d'I. A. Z., à Ibn Khallikân; la lettre de Baïbars est traduite dans Michaud-Reinaud, 507 sq.; B. H., 448; autres mentions brèves, Röhricht Gesch., 941, n. 3. Parmi les édifices détruits, on cite Saint-Paul, Saints Cosme et Da-

Antioche une fois tombée, le reste de la Syrie franque du Nord ne pouvait résister. Les places de l'Oronte, Darkoûch, Kafardoubbîn, Belmîs, se rendirent, tandis que leurs garnisons couraient s'embarquer à al-Basîṭ. Ḥârim, où la garnison mongole de 1260 avait peut-être été relevée par des Franco-Arméniens, échappait encore à Baïbars au moment du siège d'Antioche, mais ne dut pas tarder à succomber. De l'autre côté, les Templiers abandonnèrent immédiatement et sans combat non seulement Baghrâs mais Ḥadjâr Choghlân et Port-Bonnel (Arsouz). Baïbars, informé de cette aubaine, fit aussitôt occuper Baghrâs (15). Il ne resta de franc que Qoçaïr dont le châtelain, Guillaume, qui l'occupait au nom du patriarche, bien que presque entouré de territoires musulmans (16), bénéficia d'une tolérance de quelques années, sur l'intercession de l'émir de Choghr-Bakâs, qu'il avait renseigné sur les mouvements des chrétiens et des Mongols lors de l'attaque de 1264 sur Sarmîn; les dépendances et revenus de la place furent seulement partagés par moitié entre Guillaume et les musulmans ; naturellement il n'était pas question des droits du patriarche. Le répit ne fut d'ailleurs pas long, car peu après Guillaume, devenu veuf, se fit moine, et laissa le gouvernement à son père, Bastard, qui s'était sauvé d'Antioche en même temps que Jean d'Angerville, et Bastard se brouilla avec l'émir de Choghr-Bakâs. Des raids furent échangés, et lors de l'attaque des Mongols en 1271 des habitants de Qoçaïr leur servirent de guides. Finalement Bastard demanda l'intercession de l'émir de Çahyoûn, qui l'envoya à Baïbars par lequel il fut retenu prisonnier à Damas. Guillaume, accusé d'avoir vendu du vin à des troupes musulmanes partant vers la Cilicie, fut à son tour saisi dans un guet-apens et emmené à Damas où il mourut. Qoçaïr fut prise en 1275 (17).

mien; la ville fut en grande partie détruite par le feu. Le nombre des tués fut de 17.000 (Gestes Chyprois, 190, Cont., A 456), à 40.000 (I. A. Z.).

(15) I. Ch., 54 v°, 93 v°; J. A. Z., dans Chafi', 106 r°, I. F., Jourdain, 53; Marq., I. B., 53; Ibn 'Abdarrahîm, 1702, 453 v° et 1703, 184 r°; Chyprois, 191; Cont., A. 457. Baïbars passe à Ḥârîm en 1275-1276 (Ibn 'Abdarr., 186 v°).

(16) Il devait avoir une retraite précaire vers Latakié ou Basît. Çahyoûn, restait indépendant de Baïbars avant 1269.

(17) I. A. Z., dans Châfi' 106 r°, I. F., Jourdain, 54, etc. ; Ibn 'Abdarrahîm, 1703, 184 r°, 186 v°, 192 r°; I. Ch. Vie, 142; Djazarî Keuprulu, 1147, 93 v°. Bastard fut plus tard racheté par les Templiers d'Acre. Les auteurs musulmans pensent que la clémence de Baïbars à l'égard de Qoçaïr vint de ce que les habi-

La chute d'Antioche contraignit Héthoum, qui avait déjà entamé des négociations pour le rachat de son fils, à accepter les conditions de Baïbars. Celui-ci lui imposa la clause humiliante d'avoir à obtenir la libération d'un de ses mamlouks prisonniers d'Abaga, puis la cession de toutes les acquisitions syriennes des Arméniens : Darbsâk, Chîḥ al-Ḥadîd, adh-Dhoûb, Marzbân, Ra'bân. Seule Behesnî plus au nord leur fut laissée. Héthoum, qui avait dû aller trouver Abaga pour la libération du mamlouk requis, y retourna pour faire confirmer par l'îlkhân mongol la succession du royaume cilicien à son fils, puis abdiqua en sa faveur, se fit moine (mineur), et mourut en 1270 (18).

Bohémond, lui, se refusa d'abord à demander la paix, dans l'espoir d'une prochaine revanche. On pouvait en effet y croire. En Syrie méridionale, les querelles s'apaisaient temporairement, et l'union des forces franques bénéficiait du choix du roi de Chypre Hugues III, cousin germain de Bohémond VI, comme régent puis comme roi de Jérusalem. D'autre part on annonçait l'arrivée prochaine de nouveaux croisés, le roi d'Aragon, Louis IX, Edouard d'Angleterre, et le pape Clément IV faisait négocier avec Abaga une action combinée contre Baïbars, à laquelle l'îlkhân, malgré ses guerres contre ses parents de Russie et de Turkestan, était disposé à se prêter. Baïbars, un peu inquiet, accordait à Hugues III une trêve, d'ailleurs mal respectée (19). Malheureusement la croisade aragonnaise ne fut qu'une chevauchée sans importance, celle de Louis IX fut détournée sur Tunis, celle d'Edouard tarda; l'armée mongole seule ne put rien (20). Aussi dès 1270 Baïbars revint-il

tants invoquèrent un privilège du calife 'Omar à l'église d'Antioche. La conduite de Guillaume en 1264 est sans doute en rapport avec l'attitude anti-mongole de l'Eglise latine à ce moment.

(18) I. A. Z., dans Châfi, 115 v°, I. F., Jourdain, 54, etc. ; I. Ch., Brit. Mus., 94 r°, 95 r°. Ba'bân fut rasée. Marzbân paraît être restée ou revenue aux mains des Arméniens quand écrit I. Ch. (1276-1280, cf. 59 v°). Par contre, Hadaṯhâ ayant été prise par Baïbars en 1272 (Qirtâï, 100 r°), on voit mal, si celui-ci la garda, comment Behesnî et Marzbân pouvaient communiquer avec les pays arméniens.

(19) Pour les détails, Grousset, III, 643-646 ; Röhricht Gesch., chap. 37-38 passim.

(20) Sur sa petite incursion en Syrie, I. A. Z. (dans Maqr., I, B., 76, I. F., Jourdain, 66, etc., il y eut même un essai de médiation du Pervaneh entre les Mongols et Baïbars (I. Ch., Vie, 6-7), qui par contre négociait avec le successeur de Berké dont les Pisans capturèrent des envoyés à Acre (I. Ch., *ibid.*).

dévaster les environs de Marqab et du Krak, avec lesquels il n'avait pas de trêve (21). Puis au début de 1271 il conquit Çafîthâ sur le Temple et le Krak des Chevaliers sur l'Hôpital; Marqab même dut céder la moitié de ses revenus et fut encerclée par l'occupation de Maraqiya au sud et de Boldo au nord : la continuité de la côte franque entre Tripoli et Lattakié était rompue (22).

Ce qui consolidait la domination de Baïbars dans cette région était la soumission des Assassins (achevée en 1272-1273). La conquête mongole avait détruit leurs frères de Perse, la conquête mamlouke abaissé leurs protecteurs francs, les Hospitaliers. La force des Assassins avait été faite surtout de la division de la Syrie; elle avait d'ailleurs bien baissé au XIIIe siècle; Baïbars n'eut pas de peine à supprimer la dernière des autonomies syriennes qui subsistât en dehors des Francs (23).

Bohémond VI, assailli par les années égyptiennes jusque sous les murs de Tripoli, se refusait encore à accepter les exorbitantes conditions de paix que Baïbars lui proposait. Il espérait une nouvelle intervention d'Abaga, auprès duquel il était représenté en permanence par Barthélemy de Maraclée depuis quelques années (24). Sa détermination fit que la paix n'était pas conclue lorsque fut annoncé Edouard d'Angleterre. Baïbars alors se fit plus conciliant, et accorda à Bohémond une trêve de dix ans moyennant reconnaissance de toutes ses conquêtes.

Quant à Edouard, à peine arrivé, il essaya de reprendre le projet mongol, avec l'assistance de Hugues III et de Bohémond VI. Les troupes envoyées par Abaga furent celles d'Anatolie, grossies de renforts seldjouqides. Toute la Syrie du Nord fut pillée par les escadrons mongols. Mais ils étaient trop peu forts pour risquer une grande bataille, et se retirèrent dès que Baïbars entra en campagne. Néanmoins cette chevauchée montrait que la Syrie musulmane ne pourrait pas être tranquille tant que les Mongols resteraient en Anatolie. Les en expulser fut la dernière grande tentative de

(21) I. A. Z. dans Marqr., I. B., 78, I, F., Jourdain, 67, etc.

(22) I. F., Jourdain, 72.

(23) I. Ch. Vie, 9, 39 ; I. A. Z., d'après Maqr., I. B., 112, I. F., Jourdain, 85, etc.; Ibn 'Abdarrahim, 1702, 437 v. Les Assassins avaient été rapprochés de Baïbars par la haine commune des Mongols.

(24) Röhricht Gesch., 961.

Baïbars. Pour l'accomplir, il lui fallait la paix en Syrie. Par l'entremise de Charles d'Anjou qui, maître de la Sicile, reprenait la politique de Frédéric II, une trêve de dix ans fut conclue entre Baïbars et Hugues III. Petit répit pour les possessions franques (1272) (25).

Les derniers lambeaux de l'ancienne principauté d'Antioche, qui appartiennent d'ailleurs aux Hospitaliers autonomes, mènent alors encore une dizaine d'années d'existence anachronique en avant de la Cilicie et de Chypre, où a reflué toute la vitalité franque. Suivre l'histoire générale de ces années dans lesquelles elles n'interviennent en rien serait inutile à notre objet. Les entreprises septentrionales de Baïbars, les troubles qui suivirent sa mort, assurèrent aux Francs du royaume d'Acre une tranquillité dont ils profitèrent pour recommencer à s'entredéchirer. Il en fut de même à Tripoli pendant le règne de Bohémond VII (1275-1287). L'entente arméno-mongole reste étroite, et en 1280-1281 se produit la plus grave attaque mongole contre la Syrie, qu'on ait vue depuis 1260. Mais le nouveau sultan Mamlouk Qalâoûn, ayant su, comme hier Baïbars, s'assurer la neutralité des Francs, repoussa l'envahisseur, et, consolidé au pouvoir, entreprit la destruction de ce qui restait de possessions franques. Parmi les premières à tomber furent Marqab et Lattakié.

Marqab avait été attaquée déjà une première fois au début de 1281 par Saïf ad-dîn Bilbân at-Tabâkhî, lieutenant de Qalâoûn au Krak, en représaille de raids effectués par les chevaliers de l'Ordre de l'Hôpital en conjonction avec l'attaque mongole ; mais les assiégés surent profiter d'un mouvement de repli de l'armée musulmane un peu trop à l'étroit, pour y semer le désordre au point de la contraindre à lever le siège (26). Qalâoûn, empêché de prendre sa revanche par l'attaque mongole, conclut une trêve avec l'Ordre et Bohémond VII. Le péril écarté, il rompit la trêve, avec d'autant plus de tranquillité qu'Abaga venait de mourir. Après un duel de mangonneaux, intense mais vain, les mines

(25) Cf. Grousset, 660 sq., Röhricht Gesch., 956 sq. Les sources arabes sont I. A. Z., Ibn 'Abdarraḥîm, 1702, 437 v°, I. Ch. Vie, 33, Qirṭâï, 99 v° (pour la campagne mongole).

(26) Yoûnînî Seraï, 2907, E II, an 684 ; Qirṭâï, 124 v°, 125 v° ; Djazarî Gotha, 1560, 9, Marq., II, A 27-34 ; Chyprois, 209-210.

menaçant de ruiner la forteresse, les Hospitaliers capitulèrent (1285) (27). Par la menace d'un siège de Tripoli, Qalâoûn força ensuite Bohémond VII à faire détruire par son vassal Barthélemy de Maraclée (Maraqiya) le château qu'il avait construit dans une île en face de Maraqiya. Il est probable que Djabala succomba vers le même moment.

Restait Lattakié. Qalâoûn profita d'un tremblement de terre qui en avait endommagé les défenses et d'une guerre civile entre Gênois et Pisans dans le royaume d'Acre pour la faire attaquer par un de ses principaux mamlouks, Ṭorontaï. La plus grave difficulté consistait à réduire la tour construite à l'entrée du port ; on y arriva en élargissant la jetée qui la reliait à la terre ferme, de façon à pouvoir attaquer confortablement. La ville tomba le 20 avril 1287. Il n'y avait plus de Francs dans la Syrie du Nord (29).

Les villes de la Syrie centrale, plus peuplées et plus actives, paraissaient pouvoir résister encore ; mais elles n'avaient pas de force militaire. Tripoli tomba en 1289, Acre en 1291, suivie de toutes les autres places côtières. En dehors de l'îlot de Rouad, en face de Tortose, il ne restait plus de Francs en Orient, qu'à Chypre et en Cilicie (30). Une période est bien finie, qui l'était virtuellement depuis un tiers de siècle.

(27) Vie de Qalâoûn et Ibn 'Abdarr. (avec lettre du même), dans Michaud-Reinaud, 548 sq., autre lettre dans Djazarî, 33 r°-v°. Cf. Van Berchem, *Voyage*, 302.

(28) Röhricht Gesch., 989.

(29) Chyprois, 230 (Marino Sanuto, 229, ajoute la date du 13 avril) ; Vie de Qalâoûn, dans Michaud-Reinaud, 561; Ibn 'Abdarrahîm, 1702, 197 v°.

(30) Le royaume arménien perdit, en 1928, sa frontière de l'Amanus ; en 1292, le catholicos, qui était indépendant dans Qal' at-ar-Roûm depuis l'invasion mongole, en fut chassé par al-Achraf, fils et successeur de Qalâoûn.

CONCLUSION

A la fin du XIe siècle, un état est né à Antioche, grâce à la force conjuguée de tous les croisés, mais, contrairement au Royaume de Jérusalem, formé de terres hier byzantines et, à l'origine, essentiellement destiné par son fondateur normand d'Italie à mener la lutte contre les Basileus. L'anarchie du monde musulman lui permet de s'arrondir, malgré l'exiguité de ses troupes, jusqu'aux portes d'Alep, et de résister aux tentatives de réaction byzantine. Mais, à partir de Zengî, l'Islam se ressaisit, refoule les Francs sur l'Oronte, et en même temps, Byzance, un peu tranquillisée en Europe et en Asie Mineure, se fait gravement menaçante : les Francs transigent alors avec le danger le moins menaçant contre l'autre, et l'on assiste à un protectorat byzantin sur Antioche, qui est une des raisons de la survie de la principauté. L'autre raison est le détournement vers le sud des énergies rivales des chrétiens et des musulmans; au lieu que les combats décisifs du début du siècle s'étaient tous livrés sur la frontière syro-djéziréenne, on assiste maintenant à un duel à mort pour la conquête de l'Egypte. De ce conflit l'unité musulmane sort plus forte qu'elle n'avait été depuis un siècle, juste au moment où Byzance disparaît de la scène : la principauté n'est pas longue à sentir à son tour le contre-coup de cet état de choses, et est réduite par Saladin à une petite province séparée des autres états francs par une enclave musulmane. Sans doute les Ayyoubides préfèrent-ils ne pas pousser les chrétiens à bout et trouvent-ils leur profit à développer des relations économiques pacifiques avec leurs voisins francs devenus inoffensifs. L'aide du prince d'Alep permet même à Antioche de résister à l'état chrétien qui a acquis la prépondérance dans l'angle syro-anatolien, celui des Arméniens de Cilicie. Mais arrive l'invasion mongole dans laquelle les Francs, et surtout ceux d'Antioche, entraînés par les Arméniens avec lesquels ils se sont réconciliés, sont compromis : avec l'énergie du désespoir, l'Islam d'Égypte réagit, et, impitoyable, supprime la principauté, en attendant de supprimer aussi les autres états francs.

Considérée au milieu du monde latin d'Orient issu des croisades, la Principauté certes se rapproche par bien des points des autres états francs de Syrie, tantôt parce qu'il a subi des influences européennes générales (la Commune), tantôt et surtout parce que le voisinage et la communauté de genre de vie imposaient à Antioche et au royaume des échanges de coûtumes (plus dans l'aristocratie que dans la bourgeoisie locale) ; l'évolution des Ordres militaires, celle des colonies italiennes après un moment de relative résistance des princes, suivent une courbe parallèle, où ne se différencient que par des circonstances externes, comme la décadence économique générale de la Syrie du Nord par rapport à celle du sud. Néanmoins, les institutions d'Antioche sont par leur origine normande et restent dans une large mesure jusqu'à la fin, différentes de celles de Jérusalem ; semblables à elles alors seulement en ce qu'elles ont peu évolué (aucune influence des autres états normands), sans doute en raison de la petitesse du territoire et de ce que l'existence des colonies commerçantes et des vastes seigneuries ecclésiastiques autonomes soustrait à l'autorité princière une partie des problèmes administratifs qu'ailleurs il lui faut résoudre.

Située dans le monde indigène, la principauté se distingue plus nettement encore du royaume. Non que les règles qui ont dominé les rapports des peuples aient été différentes. Mais Antioche, dans certaines institutions, dans l'importance qu'y ont les éléments chrétiens, apparaît à certains égards comme une continuation de Byzance ; et cela est si vrai que les Grecs, auxquels la domination franque a assuré une survie de deux siècles, disparaîtront presque complètement après elle avant de se développer de nouveau à l'époque moderne sous l'influence de la politique ottomane et russe. A la différence du royaume, les musulmans, dans la principauté, surtout au XIIIe siècle, sont quantité négligeable ; aussi est-ce là que les efforts de rapprochements entre chrétiens ont eu le plus de portée. Sans doute, une fois les Francs partis, les Syriens monophysites seront réabsorbés par la masse de leurs coreligionnaires orientaux, et il n'y a rien en Syrie du Nord d'équivalent aux Maronites qui, tous soumis à l'influence franque, restant après les croisades en rapports avec des commerçants italiens, ont pu garder quelques souvenirs de la période la-

tine. Sans doute encore n'est-ce pas sans combat ni lenteur (1) que l'influence franque a pénétré parmi les Arméniens voisins d'Antioche, en Cilicie ; là toutefois elle a pénétré, et le royaume arménien, héritier politique et économique de la principauté, sera pendant un siècle aussi le conservateur d'un droit partiellement franc dont, avant l'influence chypriote du XIVe siècle, le premier monument a été constitué par la traduction des Assises d'Antioche.

(1) A la fin du XIIe siècle, saint Nersès le Grand, l'apôtre du rapprochement religieux avec les Francs, chargé par les arméniens de Qal 'at-ar-Roûm de rédiger à leur effet un code de lois, et y travaillant dans le Taurus cilicien, compile de vieux textes arméniens et grecs, et ne fait aucune mention de coutumes franques, bien que Qal 'at-ar-Roûm eût appartenu aux comtes d'Edesse pendant un demi-siècle (Karst, *Grundriss der Geschichte des armenishen Rechts*, dans Z. f., vergl. Rechtsw., XIX, 1906, 336-338).

INDEX DES SOURCES

'Abdallaṭîf, *61-62*, 72, 82, 90.
Abdalmoun'am b. 'Omar al-Andaloûsî, 66, 82.
'Abdalqâhir b. al-Mouhannâ, 37.
'Abdarrahman b. Naçr de Chaïzar, 88.
Abdarrahman b. Mounqidh, *46*, 76.
'Abdassalam b. Yoûsouf, 37.
Abou'l-'Alâ al-Ma'arrî, 40, 44.
Abou Châma, 36, 51. 55, 57, *66-67*, 71, 79-89, 90, 93.
Abou Dharr, 57, *88*.
Abou'l-Féda, 81, 82, 84 sq., 91, *92*.
Abou'l-Foutoûḥ, 89.
Abou Ghâlib ach-Chaïbânî, *53*, 62, 89.
Abou Ghâlib al-Ma'arrî, *44*, 89.
Abou Ḥâmid al-Gharnâṭî, 92.
Abou'l-Maḥâsin b. Salâma, 36.
Abou'l-Moughîth Mounqidh, 44, 62.
Abou'l-Qâsim de Chaïzar, 89.
Abou Ya'lâ'Abdalbaqî al-Ma'arrî, 44.
Abou Zakarya de Damas, 39, 49.
al-Afḍal (*Vie d'*), 49.
Aïdoghdou Qarasonqorî, *78*, 86.
al-Aïnî, 42, 58, 78, *87*. Chihâb ad-dîn, 87.
Albéric des Trois-Fontaines, 27.
Albert d'Aix, 12-16, 17.
Alexandre IV, 6.
'Alî b. Mounqidh, 44, 62.
'Alî de Hérat, 92.
Amadi, 26.
Ambroise, 18.
al-Amdjad, fils de Daoûd, 93.
Annales de Terre-Sainte, 24-26, 100.
Annales Januenses, 28.
Anne Comnène, 95, 223.
Anouchîrvân, 51.
Ansbert, 19.
al-Armanâzî, 39.
Assises d'Antioche, 28 sq., 99-100.
Assises de Jérusalem, 28 sq.
'Aẓîmî, *42-43*, 49, 54, 56, 58, 59, 62, 76, 85, 87, 90.
Baïbars Mançoûrî, *78*, 80, 82, 84, 86, 87.
Bar-Hebraeus, 97, 99.
Bartolf de Nangis, 11.
Basile, docteur arménien, 98.
Basile bar Choumana, 96, 97.
Baudri de Bourgueil, 9, 11, 27, 28.
Bechada, 8, 13.
Benjamin de Tudèle, 95.
Benoît de Peterborough, 18.
Bernard le Trésorier, 20-23.
Birzâlî, 80, *81*, 84.
Bondârî, 36, 51.
Boustân al-djâmi', *54*, 57, 69, 80, 90.
Bouzoûrî, *73*, 62.

Çadr ad-dîn al-Bakî, 36.
Çafadî, *38*, 80, 85.
Caffaro, 11, 280.
Çâlih b. Yaḥya, 11, *89*.
Châdhî, petit-fils de Daoud, 93.
Châfi' b. 'Alî, 74, *78*, 87.
Chams ar-Riyâsa, 78.
Chanson d'Antioche, 12-16, 254.
Chihâb Maḥmoûd, *77*, 84, 87.
Chronique anonyme syriaque, 97.
Chronique rimée, 99.
Clément IV, 6.

Dardel (Jean), 29, 100.
ad-Dârî, *47*, 62.
Dhahabî, 38, 57, 62, 64, 71, 73, 80, *82*, 84 sq., 90.
Dionysos b. Çalibhi, 96.
Djannâbî, 89.
Djazarî, 71, 72, 79, *80*, 81 sq.
Djouwaïnî, 94.
Dobaïthî, *36*, 66, 83.

Ekkehart d'Aura, 11.
Ernoul, 20-23.
Etienne de Blois, 11.
Etienne de Salanhac, 28.

Faḍâil b. Çâfid, 55.
al-Fâḍil, 50, *52*, 62, 74, 76, 87, *93*.
Florio Bustron, 27.
Foucher de Chartres, 10, 11.
Foulque, 12, 16.
Frutholf de S. Michelsberg, 11.

Galeran, 229.
Gautier le Chancelier, 16.
Geoffroy le Lombard, 13.
Georges Akropolite, 96.
Gérard de Montréal, 26.
Gesta, 8, 11, 12.
Gesta Henrici, 18.
Gestes des Chyprois, 25-26.
Ghars an-Ni'ma, 48.
Gilon, 10, 15-16, 316.
Graindor de Douai, 13-16.
Grégoire IX, 6.
Grégoire Dgha, 98.
Grégoire le Prêtre, 98, 99.
Gui de Bazoches, 27.
Guibert de Nogent, 9, 16.
Guillaume de Malmesbury, 11, 28.
Guillaume de Newborough, 18.
Guillaume de Tyr, 1, 6, 7, 16-17, 19, 28 ; *Continuation latine de* —, 18-20 ; Continuateurs de —, 20-25, 26.
Gunther de Bâle, 13.

Ḥadji Kalifa, 2.
Ḥâfiẓ Diyâ, 36 H.
Hamadhânî, 28, 59, 60, 62, 87.
Ḥamdân b. 'Abdarraḥîm, 41, 56, 62, 76, 89.
Ḥammâd al-Ḥarrânî, 36.
Hélinand, 28.
Héthoum de Korykos, 26, 100.
Hezarfenn, 95.
Hilâl aç-Çâbî, 39, 48.
Historia Belli Sacri, 8, 12.
Histoire de Géorgie (Brosset), 100.
Historia Nicaeana, 13.
Historien Royal, 99.
Honorius III, 6.
Ḥousaïnî, 59.

Ibn 'Abdarrahîm, 77, 82 sq., 86.
Ibn 'Abdaẓẓâhir, 57, 70, *74*, 78-82, 84 sq.
Ibn abî'd'Dam, *57*, 68, 69, 81.
Ibn abî Djarâda, 41, 42, 56, 62. 'Abdal-Qâhir. —, 41 ; Abou' l-Makârim. —, 37 ; Ḥasan b. 'Alî. —, 41.
Ibn abî 'l-Hidjâ, 71.
Ibn abî Ousaïbi'a, *38*, 61, *68*, 86.
Ibn abî Ṭayyî, *37*, 54, *55-57*, 60, 62, 67, 74, 76, 78, 86, 88, 89, 90, 193.
Ibn al-Achtarî, 67.
Ibn al-Akfânî, 39.
Ibn al-'Amîd, *70*, 84, 87, 90.
Ibn al-Anmâṭî, 38.
Ibn 'Asâkir, 36, 46, 58, 60, 66, 67, 79, 88,
Ibn al-Athîr, 48, *58-60*, 62, 64, 66, 67, 69, 71-75, 78 sq., 90, 97.
Ibn al-Azraq, 46-47, 65, 76, 90.
Ibn Bachkawal, 66.
Ibn Bâtich, 58.
Ibn Bîbî, 94-95.
Ibn Bouṭlân, 317.
Ibn aç-Caïrafî, 49, 62, 79, 86.
Ibn Chaddâd (biographe de Saladin), 51, 52, 59, 62, 63, 66, 67, 90.
Ibn Chaddâd aç-Çanhâdjî, 56, 59, 86.
Ibn Chaddâd le Géographe, 57, *74-76*, 80, 84-85, 88, 90, *92*.
Ibn Châkir al-Koutoubî, 83, 88.
Ibn ach-Chiḥna, 81, *89*.
Ibn Chou 'ar, 37,
Ibn ad-Dahhân, 54, 62.
Ibn Daḥya, 56, *72*, 86.
Ibn ad-Dawâdarî, 79.
Ibn al-Djauzî, *49*, 59, 64, 65, 71, 82, 83 sq.
Ibn Djobaïr, 76, *92*.
Ibn Doqmâq, 42, *85*, 86.
Ibn Dozmouch, 37.
Ibn al-Fourât, 43, 56, 58, 68, 77, 78, 83, *85-86*, 87, 90.
Ibn al-Fouwati, 72, *73*.
Ibn Ḥabîb, *84*, 89.
Ibn al-Ḥaddâd, 49.
Ibn Ḥamdoûn, 48, 59.
Ibn al-Ḥanbalî, 37.
Ibn Iyâs, 89.
Ibn Kathîr, 44, 72, *84*, 87, 88.
Ibn al-Kazîroûni, 72, 73, 82, 84.
Ibn Khaldoûn, 84-85.
Ibn Khallikan, *38*, 54, 79, 80, 82 sq.
Ibn Khâṭib an-Nâsiriya, *37*, 89.
Ibn Lo'aïba, 41.

Ibn al-Mâristâniya, *36*, 66, 72.
Ibn al-Mollâ, 57, *89*.
Ibn al-Moukarram, 36, *76-77*, 86.
Ibn al-Moustaufî, *37*, 67, 88.
Ibn Mouyassar, 57, *70*, 78, 81.
Ibn an-Nadjdjâr, 36, 83.
Ibn Naṭîf, *57*, 86, 90.
Ibn Noubâta, 83.
Ibn Nouçaïla, 37.
Ibn Qâdî Chouḥba, 36, *38*, 81 ; id., fils du précédent, 88.
Ibn al-Qalânisî, *38-40*, 56, 59, 62, 65, 67, 69, 71, 76, 82, 86, 90.
Ibn al-Qifṭî, 38, 60.
Ibn al-Qourtî, 49.
Ibn as-Sâ'î, *72*, 73, 80, 81 sq.
Ibn Sa'îd, 50.
Ibn Taghribirdî, 87.
Ibn at-Tiqtaqâ, 73.
Ibn aṭ-Ṭouwaïr, *49*, 85.
Ibn Wâcil, 64, *68-70*, 77 sq., 86 sq., 90.
Ibn al-Waḥîd, 76.
Ibn al-Wardî, 81.
Ibn al-Yaghmoûrî, 38.
Ibn Ẓâfir, 60.
Ibn Zouraïq, 40, 56, 62, 76.
Idrisî d'Alexandrie, 56.
Idrisî le Géographe, 91.
Ignace de Mélitène, 96.
Ikhchikâtî, 48.
'Imâd-ad-dîn al-Içfahânî, *37*, *50-52*, 54, 56, 57, 59, 62, 65, 67, 76, 82 sq., 90.
Innocent III, 6.
Innocent IV, 6.
Itinerarium Ricardi, 18.
Iwannis de Kaïsoûn, 96.

Jacques de Vitry, 19, 27.
Joseph d'Exeter, 13.
Joinville, 20.

Kamâl ad-dîn ibn al-'Adim, *37*, 46, 48, 53, 54, 55, 57, 59, *62-63*, 67, 69, 70, 72, 75, 80, 83, 87, 89, 90, 93.
al-Khaṭîb, 36, 72.
Khazradjî, *67*, 80.
Kinnamos, 95.
Kyrakos (Guiragos), 99.

Lambert d'Ardres, 14.
Liber Jurium, 4.
Lisiard de Tours, 11.
Malachie, 99.
al-Mançoûr, 37, *76* (*n.*).
Maqrîzî, *37*, 50, 53, 72, 74, *86-87*.
Marino Sanuto, 27.
al-Matarî, 88.
Mathieu Paris, 27.
Matthieu d'Edesse, 98, 99.
al-Maucilî, 92.
Michel le Syrien, 96.
Mkhitar d'Aïrivank, 98.
Mkhitar Koche, 29, 99.
Moḥammad Imrânî, 49.
Moufadhdhal, 84.
Mouḥannak, 49 ; un autre, 56.
Mounadjdjim Bachi, 89, 95.
Moundhirî, *38*, 67, 83.
Mounqidhites, *43*, 88.
Mourhaf b. Ousâma, 46, 62.
al-Moustadî (*Vie d'*), 49.
Moustaufî de Qazwin, 95.
an-Nâcir Dâoûd (*Vie d'*), 62, *93*.

Naçr al-Iskandarî, 92.
Nasawî, 67, 68, *73*, 76, 79, 81, 82.
Nersès Schnorhali, 98, 100.
Nikétas, 96.
Nouwaïrî, 79, *81*, 87.
al-'Olaîmî, 41.

Olivier le Scolastique, 19, 24.
'Omar ibn al-Hâdjib, 36.
al-'Omarî, 83, 92.
Orderic Vital, 27, 282.
Orpélians (*Histoire des*), 99.
Otton de Freisingen, 27, 28.
'Oumârâ du Yémen, 49, 67.
Ousâma b. Mounqidh, *45*, 67, 76, 86, 88, 193.

Pachymère, 96.
Patriarches d'Alexandrie (*Histoire des*).
Pierre Diacre, 9.
Pierre de Ravendel, 30 sq.
Philippe de Novare, 25-26, 31.
Phocas, 96.
al-Qâdisî, 65, 67, *71*.

Qalqachandî, 77, *88*, 92.
Qazwinî, 92.

al-Qilâwî, 67, *71*.
Qirṭâï, 76, *79*, 86.
al-Qoûçî, 38, 83.

Rachîd ad-dîn, 94.
Râghoûnî, 48.
Raoul de Caen, 11.
Raoul de Diceto, 18.
ar-Rauḥî, *49*, 67.
Raymond d'Aguilers, 7.
Richard de Devises, 18.
Richard de Poitiers, 11, 28.
Richard le Pèlerin, 13-16.
Robert d'Auxerre, 27.
Robert de Thorigny, 27.
Robert le Moine, 9, 14, 15, 28.
Roger de Hoveden, 28.
Roger de Wendower, 28.
Romoald de Salerne, 27.

Sa'd ad-dîn b. Ḥamâwiya, *63-64*, 66, 82, 90.
Sa'îd b. Bitrîq, 17.
Salimbene, 27.
Sam'ânî, *36*, 44, 60, 66, 83.
Samnânî, 72.
Samuel d'Ani, *98*, 99, 100.
Sarcavag, 98.
Sempad, *28 sq.*, 99, 100.
Sibṭ ibn al-Djauzî, 47, 51, 54, *64-66*, 67, 68, 70, 71, 78, 80, 82 sq., 90.
Sicard de Crémone, 11, 27,
Sigebert de Gembloux, 27, 28.
Silafî, 38, 63.
as-Soubkî, 38.
Souyoûtî, 89.

Tâdj ad-dîn b. Ḥamâwiya, *36*, 63, 67.
Talâï b. Rouzzîk (Vie de), 49.
Thomas le Maréchal, 30 sq.
Tudebode, 8, 11.

Urbain IV, 6.

Vahram d'Edesse, 99.
Vanagan, 99.
Vartan, 99.
Villehardouin, 20.
Vincent de Beauvais, 27.

Waççâf, 94.
Wilbrand d'Oldenburg, 28.

Yâfi'î, 84.
Yâqoût, *38*, 43, 45, 55, 57, 72, 83, *91*.
Yoûnînî, 65, 67, 76, *79-80*, 82 sq.

Zauzânî, 48, 61.
Zetterstéen (Chronique publiée par), 82.

ABRÉVIATIONS NON INTELLIGIBLES D'APRÈS L'INDEX

A. Ch. Abou Châma.
A. F. Abou'l-Féda.
A. T. S. Annales de Terre Sainte.
Az. 'Aẓîmî.
B. H. Bar Hebraeus.
Cont. Continuateurs de Guillaume de Tyr.
G. T. Guillaume de Tir.
I. A. Ibn al-Athîr (H : éd. des Historiens des Croisades).
I. A. T. Ibn abî Ṭayyî.
I. A. Z. Ibn 'Abdaẓẓâhir.
I. Ch. Ibn Chaddâd (le Géographe, ms. de Londres).
I. Dj. Ibn Djâuzî.
I. F. Ibn al-Fourât.
I. W. Ibn Wâcil.
M. B. N. Ibn Naṭîf (Mohammad).
Qal. Ibn al-Qalânisî (A : éd. Amedroz ; G : trad. Gibb).
T. S. Târîkh Çaliḥî d'I. W.

Recueils de documents désignés par abréviations :

AOL et ROL, Archives de l'Orient latin, et Revue de l'Orient latin. Tafel, cf. p. 4.
Roz. (pour Rozière), cf. p. 5.
Cart. — Cartulaire de l'Hopital, cf. p. 5.
H : Historiens des Croisades.
REI, Revue des Etudes Islamiques.
JA. Journal Asiatique.

Tous les recueils de chartes sont indiqués, p. 3-6.

INDEX DES NOMS DE LIEUX

[Les noms d'Antioche, Alep, Edesse, Tripoli, Jérusalem et Syrie, qui reviennent presque à chaque page, n'ont pas été portés dans l'Index.]

Abeldjes, 123.
Abgar (source de), 111.
Abou Qobaïs, 164, 175, 354, 428, 513, 537, 715.
Achkhânî, 163.
Achral, voir Arsal.
Acre, 28, 92, 176, 233, 290, 316, 412, 425, 432, 433, 437, 466, 467, 473, 476, 479, 480, 484, 495-499, 500, 503, 506, 542, 589, 590, 597, 602-607, 620, 624, 639, 641, 649, 653, 654, 656, 657, 659, 665, 668, 670, 688-691, 707, 716, 718, 720, 721.
Acre (Casal d'), 167.
Adana, 151, 152, 208, 240, 354, 362, 424, 558.
Adherbaïdjân, 36, 97, 114, 183, 645.
Adyaman, 123.
'Afrîn, 105, 107, 115, 117, 133, 134, 136, 137, 138, 139, 140, 177, 209, 218, 361, 378, 405, 472, 473.
Aganir, 525.
Agen, 657.
Ager Sanguinis, 286.
Aghzibouz Kalesi, 140.
Agrest, 136.
Ahaçç, 292, 293.
'Aïn ach-Charqî, 176.
'Aïn-Dilfe, 153.
'Aïn Djâloût, 706, 707, 710.
'Aïn al-Karsânî, 157.
'Aïn as-salloûr, 133.
'Aïntab, 115, 116, 118, 119, 121, 123, 127, 137, 155, 327, 355, 361, 368, 388, 394, 405, 468, 539, 581, 705.
Aïn-Zarba = Anavarza.
Aix-la-Chapelle, 12.
Akchéhir, 216.
Akhlâṭ, 114, 248, 257, 422, 433, 581, 596, 597, 626, 638, 643-645, 649, 695.
'Akkar, 176, 244, 608-609.
Aktché Bourdj, 118.
Ak Sou (ou Aq Sou), 105, 106, 107, 115, 117, 120, 121, 123, 137.
Alaïcas, cf. 'Ollaïqa.
'Alâïyeh, 632.
Alamoût, 189, 354.
Albara = al-Bâra.
Albistân, 120, 121, 123, 137, 155, 237, 239, 252, 263, 291, 338, 414, 433, 626, 696.
Albus, 176.
Alexandrette, 107, 108, 128, 136, 140, 141, 147, 148-152, 208, 389, 392, 586, 689.
Alexandrie, 56, 495, 496, 626, 690.
Alhan, voir Hadatha.
'Allâroûz, 161, 162, 290.
Altountach Kale, 119, 125.
Alus, 523.
Amacha, 113, 219.
Amalfi, 197, 488, 489, 494.
Amanus, 105, 106, 107, 108, 128, 133, 137, 140-148, 149, 150, 252, 323, 324, 326, 329, 332, 334, 414, 420, 424, 426, 474, 475, 503, 512, 536, 539, 565, 577, 628, 669, 671, 672, 721.
Amasya, 231, 433, 625.
Amid, 114, 119, 120, 125, 126, 305, 341, 348, 368, 421, 625, 626, 628, 638, 645, 646, 648, 703, 704.
Ammouriyé, 163.
'Amoudaïn, 147, 148, 618, 635.
'Amouq, 107, 127, 128, 132, 133, 134, 136, 137, 140, 141, 142, 152, 153, 239, 296, 366, 378, 404, 407, 429, 432, 472, 474, 582, 593, 610, 635, 650, 697, 703.
Amyadoûn, 716.

'Anâfîna, 137.
'Anâqîb, 137, 382.
Anatolie, 75, 79, 94, 105, 115, 137, 141, 152, 178, 179, 181-186, 197, 199, 206, 208, 213, 216, 231, 247, 253, 254, 280, 338, 365, 381, 413, 417, 431, 433, 475, 495, 572, 627, 644, 648, 684, 694-696, 703, 711, 715, 719.
Anavarza (Anazarbe), 147, 152, 188, 349, 359, 389, 407.
Anazarbe, v. Anavarza.
Andarîn, 156.
Anedesin, 176, 525.
Angers, 509.
Angerville, 535.
Angleterre, 21, 419, 428, 525, 697.
Anglixen, 147.
Ani, 293.
Ankara, 231, 349, 365, 415, 433, 625, 695.
Anranît, 121.
Anṭâlya (Satalie), 359, 379, 495, 496, 626, 627, 632.
Antiliban, 106, 108.
Antitaurus, 101, 105, 106, 107.
Apamée (= Afamya), 18, 66, 158, 161, 162, 163, 170, 174, 175, 176, 180, 185, 187, 227, 239, 243, 244, 260, 263, 273, 290, 298, 315, 319, 383, 395, 398, 444, 459, 460, 503, 504, 508, 519, 525, 527, 541, 592, 670, 676.
Apulie, 489.
'Aqabat as-Sîs, 121.
Aqsarâï, 394.
'Arabân, 114.
Araban Tchaï, 118, 119, 123.
Arabie, 107.
Araxe, 293.
Arcades (rue des), 491.
Archa, 139, 209.
Archamia, 176, 1524.
Arcican = Arzghân.
Arḍ al-Ḥatîm, 161.
Ardil, 123.
Ardjîn, 156.
Archîn al-Qouçoûc, 156.
Arghal, 123.
Argyrocastron, 173, 240.
Arisa, Aricha = Archa.
Armenaz, 135, 153, 156, 160, 364, 474, 475, 540.
Arménie, 64, 68, 106, 107, 115, 137, 143, 151, 177, 181, 182, 183, 185, 190, 209, 253, 292, 293, 596, 648, 684, 694, 700.
Petite —, 6. Cf. Cilicie.
Arnîba (Ernebe), 162.
'Arqa, 176, 221, 244, 511, 715.
Arqanîn, 114, 369.
Arrân, 293.
Arsaïa, 324.
Arsal (= Achral), 114.
Arsamosate, 127.
Arslan Boghazi, 145.
Arslan Kale, 118.
Arsouf, 714.
Arsouz = Hiçn Roûsous.
Artâḥ (Artasia), 134, 135, 137, 138, 177, 185, 192, 209, 239, 241, 242, 252, 285, 287, 309, 310, 315, 322, 327, 338, 373, 380, 384, 407, 408.
Artasiâ = Artaḥ.
Artois, 536.
Arzan, 114, 181, 216, 284, 645.
Arzghân, 158, 159, 279, 350, 382, 384, 404, 408, 432, 440, 541.
Ascalon, 7, 16, 44, 53, 222, 260, 390, 391, 394, 410, 542, 571, 649.
Aseïbe, 176.
Asfoûna, 162, 163, 177, 239.
Assenen, 525.
Assis, 522.
Astanori (Astalori), 176, 524.
Athârib, 41, 154, 156, 167, 228, 252, 259, 260, 271, 272, 285, 287, 289, 290, 291, 292, 293, 295, 299, 302, 329, 351, 355, 361, 363, 536, 540.
Atma, 134, 135, 153, 419.
Al-Ardj, 164.
Avotha, 524.
Ayas, 147, 150, 151, 471, 484, 689, 690, 703, 715.
'Azâz, 139, 140, 157, 177, 218, 242, 265, 271, 278, 280, 281, 291, 292, 294, 298, 299, 301, 302, 304, 337, 348, 355, 380, 387, 467, 468, 473, 480, 536, 539, 558, 705.

Bâb-Bouzâ'a, 155, 156, 188, 274, 281, 290, 292, 294, 295, 297, 352, 360, 363, 365, 377, 628, 705.
Bâb al-Hawâ, 153.
Bâbaloû, 126, 276, 299, 356, 369, 385.
Bâbalwa, voir Bâbaloû.
Baboula, voir Bâbaloû.
Bachila, 163.
Bagdad, 35, 36, 40, 42, 44, 47, 48, 51, 53, 54, 57, 60, 72, 178, 184, 244, 251, 255, 261, 278, 284, 324, 375, 378, 496, 700, 704, 713.
Baghrâs, 110, 141, 142, 143, 144, 148, 155, 208, 252, 329, 366, 390, 429, 430, 431, 467, 512, 513, 515, 516, 539, 582, 583, 586, 592-594, 600, 605, 614, 616, 619, 621, 622, 628, 634, 635, 650, 715, 717.
Baghtche, 145.
Bahîratân, voir Dzovq.
Baïlân, cf. Beylân.
Al-Baïda, 114.
Baït Djibrîn, 511, 516.
Baït al-ma = Daphné.
Baït-Laha, 153.
Baït Qenayé, 275.
Baït-Râs, 156.
Bakas-Choûghr, 159, 160, 161, 429, 513.
Bakfelâ, 159, 513, 541.
Balanée (Balana), 135, 136, 137, 138, 403.
Balât, 137, 154, 361.
Balâtonos (Qal'at al-Mehelbâ), 160, 168, 170, 171, 173, 278, 280, 329, 353, 429, 538, 706.
Ba'lbek, 163, 256, 372, 603, 639, 707.
Balda (Paltos, Beaude, Boldo), 171, 524, 538, 719.
Baldania, 172.
Bâlikh, 107, 111, 112, 113, 156, 237, 238, 258, 267, 313, 338.
Balilas, cf. Behlile.
Bâlis, 107, 156, 239, 259, 268, 271, 277, 295, 467.
Balmîs (Chaqîf), 160, 537, 706, 717.
Bâloû, 114, 297.
Baltolibadon = Mardj ad-dibâdj.
Bânyâs, 176, 347, 348, 352, 353, 364, 394, 396, 399, 409.
Baqfela, 160, 166, 525.
Al-Bâra, 162, 177, 192, 213, 218, 220, 239, 264, 292, 296, 309, 312, 315, 318, 319, 382.
Barçauma (jardin de), 112.
Barghloû, 433.
Bari, 202, 488, 489.
Ba 'rîn (Montferrand), 162, 174, 273, 350, 355, 358, 511, 514, 603, 641, 642, 650, 652.
Barisan = Archa.
Barsoldan, 138.
Bâsarfoût, 157, 176, 236, 302, 380, 541.
al-Basît, 167, 717.
Bâsoûtâ, 137, 138, 365, 380, 539.
Bathémolin, 120, 138.
Bâtrikî, 138, 380.
Bayâs (Baïâs), 148, 208.
Bazardjik (Boukdin), 121.
Bdama, 140.
Beaufort, 716.
Beaumont (Tripoli), 669.
Bebou, voir Bâbaloû.
Bechlimoun, 161.
Bechmechan, cf. Bezmechan.
Behesnî, 108, 119, 120, 121, 123, 127, 155, 163, 276, 297, 342, 387, 394, 404, 411, 415, 420, 433, 514, 526, 705, 718.
Behetselin, voir Behesni.
Behlile (Belilas), 135, 525.
Beirut (Beyrout), 89, 170, 176, 255, 256, 258, 288, 315, 316, 433, 519, 520, 590.
Bektachli, 136, 144.
Bellané, 136.
Belusa (Baluse, Blouzi), 176, 524.
Bénévent, 315.
Beqâ, 106.
Bequoqua, 167, 541.
Beraiën, 176.
Berbéléarf, 525.
Berzaïn, 176.
Besenen, 176.
Besmesyn = Bezmechan.
Besnî, voir Behesnî.
Bessateïn, 176.
Besseïn (Bessil), 172.
Besselemon, 161.
Bessilis, 171, 524.
Betefân, 140.

Béthléem, 325, 413, 670.
Bexa, 325.
Beylân, 140, 141, 142, 216, 431.
Bezmechân, 158, 159, 160, 384, 537.
Bibol, cf. Bâbaloû.
Bikisrâil, 110, 164, 170, 172, 173, 174, 176, 260, 278, 353, 354, 428, 429, 507, 512, 514, 515, 524, 537, 538, 615, 629.
Bile, voir Bîra.
Binich, 156.
Bîr at-Tayyîb, 153.
Bîra, 113, 117, 119, 122, 123, 155, 156, 177, 181, 257, 270, 276, 285, 291, 295, 370, 372, 386, 542, 705, 711, 712.
Bîrar-Menaz (pour Bîr-Armenaz), 153.
Biredjik, voir Bîra.
Birtha, voir Bîra.
Bitlis, 114, 299.
Bityas, 141.
Blanc (Casal), 176.
Bodeleie, 525.
Bokebeis = Iibou Qobaïs.
Boldadia, 325.
Boldo, cf. Balda.
Bolféris, 176.
Bor, 433.
Borchot, 167.
Borgol, 147.
Borzeï, 160, 161, 164, 175, 252, 429, 541.
Boudroum Kale, 148.
Boulanik Tchaï, 145.
Boulogne, 202.
Boulounyâs (Valénie, Bānyās), 170, 171, 244, 256, 278, 279, 280, 315, 318, 320, 475, 516, 518, 520, 521, 537, 547, 665.
Bourdj al-Hâb, 157.
Bourdj Ḥâḍir, 228.
Bourdj Houwa, 114.
Bourdj Sebnâ, 293.
Bourdj ac-Raçâç, 117, 395, 467, 590, 705.
Boursoun Kale, 125.
Bouzâ'a, cf. Bâb-Bouzâ'a.
Brahîm, 176.
Brescia, 663, 672.
Bussudan, 138, 325.
Byblos, 170.
Çafad, 329, 648, 714.
Çafitha (Chastel-Blanc), 170, 173, 174, 176, 256, 329, 511, 514, 715, 719.
Çahyoûn, 110, 122, 126, 160, 101, 164, 168-169, 171, 278, 329, 330, 353, 387, 396, 408, 429, 444, 519, 524, 536, 537, 538, 539, 544, 608, 690, 706, 712, 717.
Çaïdâ, 176, 244, 255, 260, 262, 288, 316, 542, 648, 702.
Caire (Le), 43, 57, 60, 62, 68, 74, 75, 410, 563, 705.
Callirhoé, 111.
Camardias, 615.
Canamella (= Ḥiçn at-Tinât).
Cavestrine = Qinnesrîn.
Caphar Mamel, 525.
Cappadoce, 105, 107, 178, 182, 184, 185, 209, 252, 354, 426, 572.
Carcasia, 325.
Carcan, cf. Harrân, 572.
Carnehalia, voir Garnehali.
Carrhae, voir Harrân.
Casal-Imbert, 643.
Cassius = Dj. Aqra.
Casnapor, 167, 523.
Castille, 514.
Castron, 141.
Castrum Nigrinum, 149.
Castrum Puellarum, 149.
Caucase, 183, 713.
Çaurân, 163, 239, 242, 277.
Cavea, 159, 160, 161, 525.
Cavea Belmys, 160.
Cavea Dargoûs, 161.
Cerep = Athârib.
Césarée de Palestine, 714.
Cesson, voir Kaïssoûn.
Chabakhtân, 111, 113, 238, 261, 264, 276, 298, 343, 352, 356, 368.
Chahsabou, 163.
Chaïzar (Cesara), 44, 45, 157, 162, 163, 175, 177, 180, 221, 242, 251, 252, 256, 259, 260, 261, 263, 267, 268, 272, 273, 292, 295, 301, 302, 303, 344, 359, 361, 364, 396, 397, 416, 418, 429.
Chalcis, 134.
Chaqif ac-Roûdj, 159.
Chartres, 202.

Chastel-Blanc = Çafîtha.
Chastel-Ruge, 158, 159, 263, 274, 279, 350, 396, 440, 537, 541.
Chateau-Neuf, 615, cf. Norpert.
Chaubak, 64.
Chenav, 258.
Chine, 476, 637.
Chîḥ al-Ḥadîd, 134, 136, 137, 260, 380, 404, 407, 420, 717.
Choghaghan, 623.
Chores, 119.
Choughr (Amanus), 144.
Choughr-Bakâs, 144, 158, 159, 160, 329, 717.
Churar (Cherrare), 146, 525.
Chypre, 21, 100, 213, 240, 244, 255, 281, 329, 368, 392 ss., 395, 399, 406, 424-426, 433, 436, 479, 486, 495, 505, 521, 569, 581-582, 585, 589, 597, 606, 617, 618, 620, 629, 638-644, 650, 668, 675, 678, 685, 689, 702, 720, 721.
Ciffîn, 277, 292.
Cilicie, 14, 22, 28-29, 98-99, 106-110, 115, 129, 134-155, 179-190, 207, 211, 213, 218, 229-233, 236, 240, 252-255, 263-264, 325, 329, 354-370, 389-393, 402-407, 413-414, 423-426, 430, 438, 440, 459, 472-473, 485, 509, 535, 539, 564, 572, 582, 585, 589, 595, 601, 604, 610, 615, 618-623, 626-628, 631-635, 640, 650, 652, 668, 675, 683, 686, 689, 693, 695, 700-702, 706, 715, 717, 720, 721, 722, 724.
Cimas, 523.
Cisembourg, cf. Zembour.
Claudia, 126.
Clermont (Concile de), 9.
Cofra, 167, 541.
Colcas, 167, 523.
Come, 523.
Compostelle, 509, 514.
Confesseurs (église des) à Edesse, 111.
Contantinople, 21, 96, 197, 205, 223, 231, 245, 308, 309, 349, 360, 370, 371, 380, 389, 399, 404, 412, 413, 417, 419, 423, 424, 495, 496, 597, 602, 604, 606, 626, 685, 711.
Corbana, 133.
Corbeil, 536.
Corbonnais, 535.
Corconaï, 167, 523.
Cordia (Gordi), 176, 524.
Corée, 637.
Corinthe, 495.
Corrosia, 176, 525.
Corsehel = Qorzâhil.
Coweis (= Qowaïs).
Cotentin, 535.
Cressum, voir Kaïsoûn.
Crète, 495.
Croisy, 536.
Cuccava, 325.
Cufru Din, 159.
Cumbethfort, 618.
Cummi, 123.
Cursat, 167, cf. Qoçaïr.
Cyrrhus, voir Qoûriç.

Daïçân, voir Scyrtus.
Daïr, 154.
Daïr Marqoûs, 156.
Daïr Roumanîn, 154.
Daïr Tell-Azâz, 140.
Damas, 35-36, 42, 44, 45, 47, 50, 53, 64-66, 69, 71, 76, 78, 92, 134, 163, 155, 156, 171, 175, 179, 180, 188, 194, 195, 226, 239, 241, 260, 262, 265, 267, 269, 277, 279, 280, 288, 302, 347, 348, 351, 355, 372, 377, 378, 381, 382, 390, 393, 394, 396, 398, 416, 468, 480, 496, 498, 580, 581, 593, 600, 638, 639, 641, 644, 646, 647, 690, 705, 706, 707, 710, 714, 717.
Damiette, 64, 67, 413, 495, 624-625, 631, 661, 671, 698.
Dâna, 135, 153, 154.
Dânîth, 157, 274, 286, 289, 291, 380.
Daphné, 132.
Daphtil, 294.
Darb al-'Aïn, 146.
Darb as-Salâma, 121.
Darbsâk, 141, 142, 143, 144, 420, 429, 512, 513, 600, 610, 650, 681, 705, 715, 716, 718.
Darkoûch, 153, 159, 160, 161, 329, 429, 706, 717.
Dauké, 111.
Deghirmen Dere, 142.

Deli Tchaï, 146.
Delthium, 525, 540.
Démirek, 136, 142, 144.
Dendenit (Dendema ?), 523.
Derbend Dere, 118.
Deurtyol = Tchoukmerzivân.
adh-Dhoûb, 408, 717.
Dhâdhîkh, 157.
Diyâr Bakr, 44, 45, 47, 50, 64, 108, 114, 115, 177, 180, 183, 185, 186, 189, 216, 248, 258-259, 264, 272, 295, 296, 351, 364, 369, 475, 644, 645, 695, 698.
Diyarbékir, voir Amid.
Diyâr Modar, 110, 111, 114, 123, 178, 181, 184, 237, 258, 421, 433, 638, 639, 645, 647, 648, 695, 699, 705, 711.
Diyâr Rabî'a, 114, 711.
Djabal Achoûma, 111.
Djabal Ahaçç, 155.
Djabal Aḥmac (Kizil Dagh), 119, 141, 152.
Djabal 'Akkâr, cf. 'Akkar.
Djabal 'A'lâ, 135, 152, 153, 157.
Djabal Ansarié, 105, 106, 107, 108, 160, 163, 164.
Djabal 'Aqra (Kaukas), 105, 106, 107, 108, 128, 166, 167, 252, 324, 519, 523, 537.
Djabal Bachîrâ, 135.
Djabal Baharmaz, 114.
Djabal Bahrâ, 164, 165, 169, 170, 172, 174, 175, 176, 180, 189, 194, 221, 242, 278, 305, 348, 353, 428, 474, 518, 537.
Djabal Banî 'Oulaïm, 157, 176, 274, 302, 380, 472.
Djabal Baraka, 153.
Djabal Barchaya, 139.
Djabal Bârîchâ, 152, 153.
Djabal Bârîsa, 380.
Djabal Bichrî, 474.
Djabal Chillif, 168.
Djabal Djauchan, 155.
Djabal Dovili, 152, 153, 159.
Djabal Laïloûn, 152, 145, 156, 242, 292, 383, 712.
Djabal Loukkâm = Amanus.
Djabal Noûs, 150, 151.
Djabal as-Rawâdifî, 172.
Djabal Sassoûn, 114, 264.
Djabal Smân (Sinmân), 105, 107, 138, 139, 141, 152, 252, 334.
Djabal Soummâq, 156, 157, 159, 161, 162, 188, 211, 213, 218, 230, 273, 285, 290, 292, 344, 364, 404, 472, 473, 474, 513, 541.
Djabal Zawiyé, 105, 162, 163.
Djabal Wasîṭ, 157, 159, 161.
Djabala (Djéblé), 17, 109, 170, 171, 172, 173, 176, 180, 187, 194, 195, 221, 222, 223, 233, 240, 244, 245, 260, 278, 279, 315, 318, 320, 325, 353, 366, 383, 395, 428, 429, 432, 440, 457, 458, 459, 462, 463, 473, 477, 479, 490, 499, 503, 504, 505, 514-516, 524, 532, 537, 539, 581, 590, 591, 603, 612, 615, 624, 629, 630, 634, 642, 658, 667, 706, 715.
Djabri Dagh, 117.
Djahâm, 215, 263-291, 365, 379, 404.
al-Djalâlî, 163.
Djanâhiriyoûn, 160, 429.
Djamlîn, 113.
Djandjîn, 623, 634.
Djarmoûk, 115, 126.
Djaulân, 292.
Djazîrat al-Basâ, 150.
Djazîrat ibn 'Omar, 80, 114, 216, 237, 699.
Djazr, 41, 42, 156, 157, 160, 177, 227, 239, 242, 260, 268, 290, 292, 299, 344, 353, 355, 364, 398, 712.
Djebel Bereket, 145.
Djegher, 148, 424, 512, 620.
Djeihân, 150.
Djeihoûn, 107, 137, 146, 147, 148, 149, 151.
Djendere-Sou, 123, 124
Djéziré, 46, 68, 75, 76, 92, 106, 108, 122, 123, 156, 177, 179, 180, 181, 183, 184, 188, 191, 209, 215, 226, 237, 243, 247, 248, 249, 256, 257, 261, 263, 274, 284, 287, 298, 301, 304, 375, 377, 378, 393, 410, 413, 415, 416, 420, 421, 422, 425, 433, 468, 480, 496, 580, 581, 596-598, 624-627, 637, 645, 646, 648, 649, 695, 699, 704.
Djihûn, 155.
Djindâris, 138.

al-Djisr, 114.
Djisr al-'Adilî, 127.
Djisr ach-Choughoûr, 157, 158, 160.
Djisr al-Ḥadîd, 134, 153, 160, 211, 272, 285, 290, 324, 364, 408, 523, 602.
Djoubaïl (Giblet), 170, 176, 244, 315, 316, 323, 497, 498, 542, 590, 591, 673, 708.
Djoulman, 113.
al-Djoûma, 138, 252, 405.
Djoûma, 135, 712.
Dolichè, cf. Douloûk.
Dominum, 325.
Dommith, 137.
Donaïsar, 35, 36, 114.
Dorat, 509.
Dorylée, 9, 11, 14, 206, 216, 231.
Doubbaïs, 163.
Doulouk, 115, 118, 123, 252, 296, 320, 385, 388, 394, 405, 503.
Doumlou Kale, 151.
Dourdan, 536.
Douwaïr, 133, 187, 339, 341.
Doux, 132, 252.
Dzovq (= Bahîratân), 115, 118, 126, 405, 564.

Edilli Kale, 145.
Edlib, 156, 157, 163.
Eftaman, 161.
Egée, 206, 216.
Egypte, 5, 35, 42-45, 53-54, 57, 60-61, 64, 66, 72, 83-92, 177-180, 185, 189, 192, 206, 213, 226, 239, 244, 260, 265, 288, 298, 348, 377, 390, 394, 398, 407-413, 470, 476-477, 488-489, 574, 581, 596, 624, 639, 645, 646, 647, 683, 697, 707, 708, 709, 711, 713, 714, 722.
Eixserc, 175.
Ekber, 141, 148.
Ekbez, 149.
Emma = 'Imm.
Enfé, cf. Nefin.
Epire, 11, 247, 251, 491.
Erdou, 166.
Eregli, 231.
Ergani, voir Arqanîn.
Erhac (Casal), 144.
Ericium (Houreïsoun), 171, 354.
Eriha = Rîhâ.
Ernîch, 123, 187, 275.
Eroï, 325.
Erzeroum, 182, 433, 596, 626, 644, 645, 695.
Erzin, 148, 149.
Erzindjân, 61, 182, 253, 626, 644, 645, 695.
Eskele = Scala Boamundi.
Espagne, 92, 198, 200, 202, 511.
Euphrate, 106, 107, 109, 110, 112, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 127, 156, 177, 185, 188, 236, 239, 258, 259, 270, 281, 285, 290, 301, 421, 542, 577, 649, 705, 714.

Famagouste, 323.
Farengi, 523.
Farmît, 161.
Faxias (Fassia ?), 325, 523.
Felix, 325.
Fémie, cf. Apamée.
Ferté-Fresnel (La), 535.
La Ferté-sur-Grosne, 669-670, 671.
Fevzi Pacha, 145.
Fexère, 167.
Figénie, 152.
Firniz, 141.
Flandre, 202, 489.
Florence, 672.
Fons Muratus, 161.
Fort de la colline de l'Aigle, 113.
Fossa de Biosa, 150.
Fou'a (Fogha), 156.

Gabala, cf. Djabala.
Gabamo, 325.
Gaban, 360, 623.
Gadis, 147, 525.
Gaïgon = Qaïqoûn.
Galilée, 176, 222, 265, 290, 498, 542, 639, 707, 710.
Gantchân, 623.
Garde (La), 160, 161.
Gardessia, 149.
Gargar (= Gerger).
Garmir, 168.
— Vank : 120, 275.

Garnéhali, 172.
Gaston, voir Baghrâs.
Gatine d'Aganir, 147.
Gaza, 511, 649, 651, 707, 710.
Gaziantep, voir 'Aïntâb.
Gênes, 3, 4, 11, 487, 662, 672, 707.
Georgia, 324.
Géorgie, 47, 287, 426, 645, 683, 693.
Gerger (Gargar), 122, 125, 126, 127, 181, 187, 276, 294, 295, 296, 299, 354, 356, 365, 385, 542.
Gerger Tchaï, 125.
Germanicia = Mar'ach.
Gerneis, 525.
Ghâb, 101, 105, 106, 157, 161, 163, 164, 165, 170, 175, 383, 474.
Gharb, 89.
Gharib, 157.
Ghiaour Dagh = Amanus.
Ghiaour Kale, 151.
Gibel (Zibel), 170, 172, 407.
Giblet = Djoubaïl.
Gipsum, 172.
Gloriette (Ibn Hânî), 167, 524.
Golfe Persique, 476.
Goselbie, 176.
Granacherie, 325.
Grarinot, 523.
Grassia, 152.
Grèce, 684.
Gué de la Baleine = Balanée.
Guerrae, 172.
Gueuïnuk, voir Hadathâ.
Gueuk-Sou, 120, 127, 149, 296.
Gueul-Bachi, 136.
Gueuldjuk, voir Petit Lac.
Gueurénis, 119.
Gueurzel = Qorzâhil.
Gunduzlu, 144.
Gueuk-Sou, 119, 123.

Hâb (lat. Hap), 157, 239, 274, 289, 292, 380, 541.
Hadadi, 174.
Hadathâ-la-rouge, 121, 155, 186, 218, 718.
Ḥadid, 174, 175, 279.
Ḥâdir Qinnesrîn, 155.
Hadjâr Choghlân, 141, 142, 143, 144, 147, 512, 539, 650, 717.
Haifa, 222, 246, 491, 714.
Haïlân, 276.
Haillant, 536.
Halaqa, 135, 152, 153.
Ḥalba, 715.
Hamadhân, 261, 271, 572.
Ḥamâh, 7, 57, 68, 76, 106, 155, 162, 163, 174, 176, 239, 244, 260, 272, 273, 279, 280, 298, 348, 351, 353, 355, 359, 372, 373, 396, 416, 418, 432, 580, 598, 609, 620, 637, 641, 642, 650, 706, 710, 716.
Haminta, 115.
Hammâm, 138.
Ḥâmous, 141, 145, 146, 147, 148.
Hân Aghzi, 145.
Hânî, 114.
Hani-Touhan, 156.
Hanoutah, 157.
Harasta, 123.
Harbanouch, 156.
Ḥârim (Harenc), 133, 134, 135, 153, 154, 160, 211, 213, 218, 274, 285, 315, 322, 327, 329, 353, 384, 395, 398, 399, 405, 407, 408, 409, 411, 418 s., 421, 467, 472, 506, 513, 515, 537, 539, 540, 543, 544, 558, 570, 591, 610, 706, 712, 717.
Haroûniya, 145, 146, 148, 149, 325, 525, 536, 539, 651.
Ḥarrân, 35, 55, 71, 111, 117, 114, 156, 181, 192, 193, 237, 238, 248, 256, 257, 270, 278, 290, 296, 297, 298, 306, 369, 393, 397, 399, 433, 467, 468, 572, 646.
Hasan Beïlî, 145.
Hasart = 'Azâz.
Hatab, voir 'Aïntâb.
Haurân, 707.
Hauranye = Hafar Bayya.
Havar Dagh, 137, 139.
Hawwâr, 137.
Hébron, 325.
Hedjaz, 44, 62.
Heïlân, 155.
Hematye = 'Amoudain.
Henadi, 167.
Héraclée, 433, 512.
Herbin, 171.
Ḥiçn al Akrâd (= Krak des Chevaliers), 175, 176, 186, 255, 256, 273, 330, 387, 396, 408, 414, 428, 511,

513-517, 602, 603, 614, 641, 642, 715, 719, 720.
Hiçn Baddaya, 114.
Ḥiçn Banî'l-Aḥmar, 173.
Ḥiçn Bani'l-Ghanâdj, 173.
Ḥiçn Banî'l-Kâchih, 173.
Hiçn Bâtrikî, 137.
Ḥiçn ach-Charqî, 175, 176.
Ḥiçn al-Harîda (= Ordou), 166, 473
Hiçn Kaïfâ, 88, 114, 215, 237, 249, 270, 399, 625, 626, 628, 645, 704, 711.
Ḥiçn Kerzîn, 122, 387.
Ḥiçn Maloûn, 150.
Hiçn Mançoûr, 123, 126, 127, 187, 253, 265, 271, 369, 638, 646.
Ḥiçn Mouthakkab, 150.
Hiçn al-Qoubba, 155, 176, 277, 352.
Hiçn ar Rafîqa, 114.
Hiçn Roûsous, 141, 143, 144, 149, 512.
Ḥiçn Sînâb, 117.
Ḥiçn Soulaimân, 174.
Hiçn Tell Kachfâhân, 158.
Ḥiçn at-Tînât (Canamella), 147, 149, 150, 208, 431, 479, 512.
Ḥiçn Ziyâd, 115.
Hierapolis, cf. Manbidj.
Hilla, 54.
Hillat Ara, 163.
Hillifa, 157.
Hittin, 428.
Hobok, 176.
Ḥomç, 58, 76, 155, 156, 163, 176, 177, 180, 221, 236, 244, 271, 278, 279, 287, 297, 348, 352, 355, 358, 359, 363, 372, 393, 395, 416, 496, 511, 580, 593, 598, 603, 609, 614, 620, 637, 646-649, 707, 710, 714, 715.
Homedin, 170, 519, 524.
Horari, 523.
Houreïsoûn, 176. Cf. Ericium.
Houwedjé (Houweïs), 164.
Hromgla, voir Qal' at ar-Roûm.
Hunnina, 264.

Ibbin, 156.
Ilân Kale, 147, 150, 151, 152.
Ile de France, 202, 536, 547.
'Imm, 134, 153, 215, 325, 384, 396, 403, 474.
Inab (Nepa), 158, 161, 162, 215, 383.
Indien (Océan), 476.
Inekli, voir Hadathâ.
Iran, 48, 72, 94, 111, 178, 183, 188, 247, 248, 378, 476, 636, 645.
Irâq, 50, 53, 57, 58, 68, 71, 73, 87, 106, 115, 117, 156, 178, 179, 180, 181, 183, 184, 189, 247, 271, 293, 299, 300, 306, 349, 364, 649, 699.
Irbil, 35, 37, 54, 369, 433.
Isaurie, 394, 632, 695, 696.
Is'ird, 114.
Iskenderoûn = Alexandrette.
Islahiyé, voir Marrî.
Isle (l'), 535.
Ispanak, 117.
Istamak, 157.
Italie, 31, 200, 202, 224, 225, 435, 453, 457, 464, 476, 478, 489, 527, 528, 531, 535, 548, 661, 662.
Izdi, 623.

Jaffa, 471, 491, 498, 542, 590, 702, 716.
Joachet, 152.
Jobar, 176.
Jourdain, 542.

Kachfahân, cf. Tell-Kachfahân.
Kafarazoûn, 113.
Kafar Bayya, 152.
Kafar Chîghâl, 139.
Kafar Doubbîn, 159, 160, 161, 185, 429, 706, 717.
Kafar Ḥalab (Kufru Halbe), 156, 228.
Kafarlatâ, 157, 236, 243, 380.
Kafarmit, 161.
Kafarnaboudha, 163.
Kafar-Roûm, 162, 290.
Kafarsoûd, 119, 123, 386.
Kafartâb (Capharda), 162, 163, 187, 238, 242, 243, 273, 276, 290, 291, 296, 299, 301, 302, 325, 329, 348, 355, 361, 363, 395, 468, 475, 540, 541, 545.
Kafartîn, 154.
al-Kafr, 162.
al-Kahf, 174, 180, 279, 353.
Kaïseri = Qaïsariya.
Kaïsoûn, 98, 119, 120, 121, 123, 187, 210, 218, 253, 265, 271, 291, 322, 341, 342, 356, 363, 365, 387, 394, 404, 405, 411, 415.

Kaisoûn-Tchaï, 118, 119.
Kale, 136.
Kale Tchaï, 145.
Kalon-Oros, cf. 'Aïâïyeh.
Kamakh, 294.
Kamâl, 113.
Kandetil, 113.
Kanîsat as-soûdâ, 149.
Kantzag, 99.
Kapersana, 123.
Kara Dagh, 119.
Kara-Dinek, 117.
Karadja Bourdj, 118.
Karadouran Dagh, 167.
Karafenk Kale, 145.
Karak, 422, 639, 649, 707, 714.
Karakorum, 687, 700.
Karakouch, 124.
Kara Osman Kale, 151.
Kara Sou, 105, 107, 133, 136, 137, 139, 405.
Kara Tchaï, voir Scyrtus.
Karatach, 150.
Kara Tepe, 146.
Kastal Kara Yaghra, 133.
Katir Kale = Arslan Kale.
Katma, 138.
Kâwourrâ, 151.
Kaynon, 523.
Kaypak, 145.
Kaypak Kale = Sarvantikar.
Kazan, 61.
Kellâ (Kulli), 156, 228.
Keniz, 149.
Kersen, 138, 139, 140, 209.
Kerzîn, 119.
Kesâs, 112, 113, 363.
Kessab (Cassambella), 166, 288.
Kestan, 140.
Keupru Aghzi Boghazi, 118.
Keur-Oghlou, 121.
Khâboûr, 107, 110, 111, 114, 156, 237, 248, 270, 302, 413, 596, 598, 705.
Khân Bektach, cf. Qourchiya.
Khân Chaïkhoûn, 163.
Khânacira, 155.
Khanzit, 115, 118, 123, 126, 177, 254, 294, 297, 299, 365, 564.
Kharayb, 175.
Khariba, 175, 176, 242, 353.
Khartpert, 115, 294, 296, 297, 574, 626, 646, 649.
Khawâbî (Coïble), 174, 176, 280, 620, 621.
Khorassân, 63, 183, 216.
Khores, 127.
Khounâcira, 293.
Khouroûç, 119, 386.
Kiahtâ, 108, 120, 124, 125, 126, 276, 342, 638.
Kiahta Sou, 124, 125.
Killiz, 139, 298.
Kinet Heuyuku, cf. Ḥiçn at-Tînât.
Kirmânchâh, 572.
Kiz-Kalesi, 149.
Kizil Bourdj, 119.
Kizil Dagh = Djabal Ahmar.
Kizlar Kalesi, 151.
Koghonya, 644.
Korykos, 150, 240, 632.
Koum Kale, 146.
Koûfa, 36.
Koûmîth, 137, 382.
Kourou Dere, 149.
Kourou Koule, 151.
Krak des Chevaliers = Ḥiçn al-Akrâd.
Kurd Dagh, 105, 107, 118, 133, 136, 137, 138, 139, 140.
Kurdistan, 106, 186, 367.

Lacoba, 176.
Lacrat, 149.
Lagabria, 274.
Laicas = 'Ollaïqa.
Laitor, 166, 167, 288, 539.
Lakna, 175.
Lampron, 181, 208.
Landauran, 536.
Languedoc, 202.
Laodicée = Lattakié, 110, 165.
Lapara, 252.
Laranda, 615, 711.
Latmîn, 163, 239, 242.
Lattakié (Lâdhiqiya, Laodicea), 11, 107, 109, 129, 155-158, 164-167, 173, 174, 187, 188, 192, 208, 211, 221-223, 227-230, 233-234, 240, 243-245, 252, 260, 278, 279, 287, 288, 315, 322, 325, 333, 356, 395, 407, 408, 415, 417-419, 426, 429, 432, 440, 457-

459, 463, 470, 473-474, 477, 489-492, 499, 503, 513-517, 522, 524, 537-541, 547, 581, 590-591, 603, 608, 620, 624, 666, 673, 676, 690-691, 706, 717, 719-721.
Letché, cf. Kara Sou.
La Liche, voir Laodicée.
Liban, 89, 101, 105, 106, 187, 197, 378, 411, 436, 480, 563, 640, 643, 716.
Lidar, 127.
Lieux-Saints, 425.
Ligurie, 671.
Lille, 535.
Limoges, 504, 514.
Limousin, 509.
Livonia, 159, 160, 161, 513, 525, 541.
Locedio, 669, 671.
Loges (les), 535.
Logis, 164, 535, 539.
Longiniade, 232, 233, 240.
Loqbé, 176.
Lorraine, 202.
Loulou, 623.
Luzin, 161.
Lydda, 670.

Ma'arra (près d'Edesse), 219, 291, 327, 328, 343, 352, 353, 355, 361.
Ma'arrat al-Ikhwân, 156.
Ma'arra Miçrîn, 153, 156, 239, 268, 291, 351, 473, 540.
Ma'arrat an-No'mân (Marra, Ma'arra), 10, 42, 113, 153, 155, 157, 158, 161, 162, 177, 185, 200, 218, 220, 222, 239, 242, 263, 277, 301, 468, 473, 541.
Ma'arathâ, 41, 154.
Mabboug, 155.
Maçara, 119, 299, 354.
Machhalâ, 140.
Maçîça, voir Mamistra.
Maçyâth, 170, 174, 175, 176, 255, 354.
al-Madjdal, 114.
Maghrib, 56, 66, 72, 86, 177.
al-Mahdiya, voir Hadathâ.
Maïdân, 145.
Maïdân Ekbez, 137.
Maine, 535.
Makisîn, 114.
Malaïcas, cf. Manîqa.
Malaṭya, 97, 123, 124, 126, 137, 155, 181, 182, 228, 232, 247, 248, 253, 263, 265, 275, 291, 294, 299, 300, 338, 341, 342, 349, 365, 389, 414, 417, 433, 475, 625, 695, 696.
Maloûn, 151, 620.
Maloûniya, 167.
Mamistra (= Misîs).
Mâmoûlâ, 138.
Mamoure-Issidja, 145.
Manâkir, 149, 420.
Manbidj, 117, 155, 156, 259, 290, 292, 297, 298, 315, 320, 361, 369, 467, 705.
Mandjilik Kalesi, 148, 149.
Manghir Kayasi, 142.
Manîqa (Malaïcas), 172, 173, 176, 279, 354, 524, 537.
Manzikert, 182, 199.
Mar'ach, 14, 115, 118, 119, 120, 121, 123, 127, 133, 134, 136, 137-138, 144, 146, 147, 149, 152, 153, 181, 187, 188, 208, 209, 218, 228, 230, 235, 237, 241, 250, 251, 252, 253, 263, 271, 286, 291, 315, 322, 354, 361, 380, 382, 385, 404, 405, 411, 426, 433, 459, 461, 470, 475, 542, 581, 613, 622, 626, 646, 704.
Maragha, 261.
Mar Aharon.
Maraqiya (Maraclée), 30, 175, 221, 244, 245, 256, 280, 428, 594, 620, 665, 719, 721.
Marâsya, 137, 382.
Mar Barçauma, 125, 340, 341, 342.
Mâr-Boûniya, 41, 156.
Mârdîn, 47, 114, 180, 181, 215, 236, 237, 248, 258, 270, 287, 293, 295, 300, 341, 375, 596, 638, 645, 647, 682, 684, 704, 705, 711.
Mardj Dâbiq, 155.
Mardj ad-dîbâdj (= Pratum Palliorum), 110, 121, 152, 349, 367.
Mareil-le-Guyon, 536.
Marésie, 137.
Margat = Marqab.
Mar Givargis, 187.
Maroc, 473.
Marqab, 168, 171-2, 173, 174, 176, 180, 233, 240, 256, 278, 279, 280, 305, 327, 329, 330, 337, 422, 428,

429, 457, 507, 512-520, 524-525, 532, 535, 537, 538, 543, 555, 590, 603, 604, 622, 629, 642, 667, 674, 719, 720-721.
Marra = Ma'arrat an-No'mân.
Marrî, 115, 118, 137, 139, 141, 145, 146, 147, 148, 155, 388, 715.
Marseille, 479.
Marzbân, 119, 123, 356, 387, 394, 415, 705, 718.
Massif Central, 535.
Mastaba (près Antioche), 523.
Matron, 176.
Maunagh, 140.
Mayâfâriqîn, 47, 54, 114, 248, 253, 258, 275, 287, 294, 295, 422, 433, 637, 645, 647, 695, 699, 704, 705.
Mayre, 536.
Mechmechan = Bezmechân.
Mecque (La), 50, 54, 68, 92, 134, 277, 480.
Médine, 88.
Méditerranée, 3, 107, 108, 197, 200, 479.
Megaret Bassîn = Ma'arra Miçrîn.
Méléagre, 133.
Melessin, 522.
Meoïs, 524.
Merdîkh, 157, 540.
Merkez Souyou, 142.
Merzmen Tchaï (ou Sou), 118, 119, 122.
Mésopotamie, 48, 61, 62, 64, 72, 92, 97, 105, 107, 111, 115, 137, 154, 248, 299, 306, 683, 704.
Messarkun, 525.
Meunseraq, 167, 523.
Mînat al-Fasrî = Fexere.
Miserach, 325, 525. Cf. Meunseraq.
Misîs (Mamistra), 110, 150, 151, 152, 188, 208, 233, 240, 243, 245, 250, 271, 309, 313, 315, 319, 325, 349, 354, 389, 400, 407, 424, 431, 440, 459, 475, 490, 501, 525, 621, 622.
al-Mohammadiya, voir Hadathâ.
Mons Caïbo, 150.
Mons Ceffa = Hiçn Tell Kachfâhân.
Mont-Cassin, 9, 316.
Mont-Parlier (ou Pamier) = Dj. Aqra.
Mont Sinaï, 325.
Mont-Thabor, 313, 325-326, 610.
Montagne Admirable = Djabal Semân.
Montagne Noire = Amanus.
Montfargia, 162, 273.
Montferand, cf. Ba'rîn.
Mopsuestia, voir Mamistra.
Mortain, 535.
Mossoul, 50, 54, 58-60, 76, 111, 114, 177, 179, 181, 215, 247-249, 251, 253, 256, 270, 271, 278, 300, 301, 302, 305, 306, 351, 370, 371, 413, 415 s., 421, 422, 433, 481, 596, 628, 701.
Moûch, 114.
Moucherif, 176.
Mourad Djaddesi, 119.
Mourad Pacha, 133, 136.
Mourad Sou, 114, 115, 127, 237.
Mouslimiya, 155, 236.
Moustafa Pacha, 136.
Moutaleb Heuyuku, 150.
Mouthakkab, 151.
al-Mouwazzar, 113, 369.
Muserac, cf. Miseraq et Meunseraq.
Museraf, 716, 524.
Myra, 254.
Myriokephalon, 417.

Nâbolos (Naplouse), 621.
Nabou, 147.
Nacîbîn, 114, 306, 413, 421, 596, 597, 646, 699.
Nacîbîn ar-Roûm, 127.
Nadjîma, 148.
Naberia, 325, 523.
Nahr al-Abyadh, 159, 166.
Nahr Arsanyas (= Mourad Sou), 114, 177.
Nahr al-aswad = Kara sou.
Nahr al-Djauz, 119, 122, 123.
Nahr Djobar, 173.
Nahr Houreïsoun, 173.
Nahr Hoûrith, 121.
Nahr al-Kébîr, 158, 166, 167, 168, 169.
Nahr Kerzîn, 115, 118, 121, 122.
Nahr Roûs, 170.
Nahr al-Qourchiya, 166.
Nahr as-Sinn, 171, 429, 667.
Nahr Snobar, 170.
Nahr Yaghra, 133, 136.

Nahr Zegharo, 166.
Naïman (tour de), 112.
Na'm, 111.
Na'ourâ, 155.
Naqîra des Banou As'ad, 155, 163, 259.
Naquaire (fontaine de), 522.
Nawâz, 154.
Nazareth, 521.
Nebi-Yoûnis, 164, 168.
Nefin = Enfé, 24, 542, 608, 609, 641.
Neirab, 155.
Nemroud Dagh, 124, 125.
Neni ou Nenenta, 172.
Néocésarée (= Niksâr).
Nepa = Inab.
Nicée, 14, 15, 96, 182, 206, 216, 253, 359, 570, 618, 626, 693, 703.
Nicopolis (Islahiyé) = Marrî.
Nicosie, 392, 670, 685, 697.
Nighdeh, 433.
Niksâr (Néocésarée), 228, 433, 625.
Nisibe, voir Nacîbîn.
Niz, 216.
Noire (Mer), 627.
Noortha, 176, 525.
Normandie, 202, 435, 438, 444, 527, 528, 531, 533, 535.
Norpert, 615.
Norsinge, 325.
Notre-Dame de la Carrière, 324, 523.
Notre-Dame de Josaphat, 5, 170, 324, 325-326.
Notre-Dame du Mont-Sion, 325.
Noukîr, 149.

Oessi, 152.
Oliferne, 572.
'Ollaïqa, 173, 524, 537.
Onoptikès, 128, 129, 130, 131.
Oppidum Rugiae, 158.
Ordou (= Ḥiçn al-Harîda).
Oronte, 105, 106, 107, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 144, 152, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 172, 173, 175, 176, 211, 218, 227, 252, 278, 287, 404, 409, 426, 472, 517, 525, 537, 539, 540, 706, 717.
Ortchan, 146.
Osmanyé, 146.
Ostie, 503.
Ouhaïdab, 121.
Ouremen, 122.
Ourfa, voir Edesse.
Ourtîq, 140.

Pagraï = Baghrâs.
Palatza, 137, 252.
Palerme, 677.
Palestine, 18, 38, 51, 58, 176, 186, 188, 197, 213, 329, 419 s., 425, 426, 436, 479, 490, 580, 624, 648, 707.
Cf. Terre Sainte.
Palmyre = Ṭadmor.
Pangeregan, 161.
Pantocellos (quartier), 132.
Parsa Dagh, 139.
Partzerpert, 633.
Payâs, 149.
Perche, 535.
Périgueux, 657.
Perre, 123.
Perse, 50, 108, 179, 189, 251, 254, 261, 284, 297, 300, 306, 572, 574, 694, 703, 719.
Pertous (d), 253, 394, 613, 626.
Le Pertuis, 148.
« Petit Lac » (= Gueuldjuk), 115.
Pheresia = Athârib.
Picardie, 535.
La Pie, 523.
Pise, 3, 4, 672, 707.
Platta, 121, 526.
Podandos, 152.
Poltiers, 575.
Poix, 535.
Pompeiopolis, 148.
Pont, 349.
Pont-à-Mousson, 536.
Popos, 523.
Pont de Fer = Djisr al-Hadîd.
Port-Bonnel, 141, 143, 512, 616, 717.
Port Saint-Siméon = Souwaïdiya.
Portelle (la) = Sakaltoutan.
Portes de Cilicie, 152.
Portes de Syrie = Sakaltoutan.
Portugal, 511.
Portus Malo, 150.
Portus Palli, 150.

Portus Vallis, 167.
Potaman, 161.
Provence, 202.
Puy (Le), 310.

Qaçr al-Banât, 153.
Qadmoûs (Cademoïs), 59, 66, 174, 180, 280, 305, 306, 353, 524, 537.
Qaïqoûn, 159, 160, 513, 525, 541.
Qaïsariya, 137, 152, 155, 208, 365, 414, 415, 433, 625, 626, 695.
Qal'at al-Aïd (= al-Aïdô), 160, 168.
Qal'a Baïda, 122.
Qal'a Bastouar, 172, 174.
Qal'a Boghazi, 167.
Qal'a-Dja'bar, 57, 156, 181, 236, 249, 277, 300, 372, 398, 399, 408.
Qal 'at al-Djâflî, 173, 175.
Qal'a Djamahariyîn, 168.
Qal'at al-Douaz, 174.
Qal'a Douz (Dor), 167.
Qal'a Fillehin, 168.
Qal'at al-Moudîq = Apamée.
Qal'a Nadjm, 114, 156.
Qal'a Simân, 154.
Qal'at al-Qantâr, 156.
Qal'at-ar-Roûm, 119, 120, 122, 123, 127, 181, 265, 276, 337, 370, 386, 405, 564, 721, 724.
Qal'at as-Sinn, cf. Sinn ibn 'Otair.
Qal'a Siriani, 168.
Qaradja Dagh, voir Djabal Achoûma.
Qarîna, 123.
Qarqîsiya, 114, 156.
Qastal, 139.
Qastoûn, 141, 161, 274, 285.
al-Qattâr, 238.
Qatîna, 126.
Qîbâr, 138, 139, 140.
Qinnasrîn, 134, 155, 285, 291, 350, 352.
Qîtâmlîlâ, 156.
Qoçaïr (= Qal'at az-Zau), 166, 167. 318, 329, 330, 350, 423, 439, 444, 507, 671, 697-698, 717.
Qolaï'a (près de Bâlis) = Qolaï'a Nâdir, 268, 277.
al-Qolaï'a (dans le Dj. Bahrâ), 174, 175, 279, 614, 715.
Qolaï'ât (Coliat), 174.
Qonya, 182, 190, 231, 247, 253, 294, 363, 433, 608, 622.
al-Qoradî, 113, 261, 276.
Qorvaïs, 176, 524.
Qorzâhil, 138.
al-Qoubba, cf. Ḥiçn al-Qoubba.
Qouaïq, 107, 117, 155, 301.
Qourchiya (= Qouraïchiya et Khan Bektach), 166, 168, 429.
Qoûriç, 119, 139, 276, 315, 322, 387, 403, 414, 503, 541.
Qoutayeh, 216.

Ra'ban, 119, 123, 125, 187, 250, 265, 271, 275, 387, 389, 404, 415, 420, 581, 705, 718.
Râchya (Râchî), 137.
Rafânya, 163, 175, 239, 255, 256, 269, 273, 302, 305, 315, 322, 511.
Raḥba, 156, 249, 271, 300, 304, 348, 393.
Ramâl, Ramân, Ramâr, 140.
Ramla, 571.
Ranculat, voir Qal'at ar-Roûm.
Raqqa, 156, 236, 271, 369, 474, 646.
Râs al-Aïn, 114.
Râs Ibn Hânî, 167.
Râs Kaïfa, 294.
Râs-al-Khanzîr, 107, 141, 252, 324, 519, 523, 565.
Ravendel, voir Râwandân.
Râwandân (Ravendel), 30, 117, 118, 140, 210, 250, 290, 388, 705, 712.
Regium, 663.
Reims, 320.
Reteze (golfe de), 495.
Rhosikos Scopelos = Râs al-Khanzîr.
Rhosos = Hiçn Roûsous.
Rialto, 495.
Rîhâ (Eriha), 157, 591.
Rihaniyé, 134.
Rivira, 324.
Riviera, 491.
Robia, 158.
Roche-Guillaume, 143, 144, 430, 512, 606.
Roche de Roissol, 143, 144, 325, 513, 539, 606, 607.
Rochefort, 160, 161, 164, 325, 513, 525.
Rochemaure, 536.
Rohâ, voir Edesse.

Roia, 158.
Roida, 158.
Roissa, 158.
Roissol, cf. Roche de Roissol.
Romania, 495.
Rome, 17, 197, 234, 308, 316, 489, 504, 505, 508, 652, 662, 670.
Ronquerolles, 536.
Roquemaure, 536.
Rouad, 721.
Roûdj, 101, 105, 141, 152, 153, 154, 156, 157, 161, 164, 215, 218, 220, 239, 285, 289, 291, 380, 383, 513.
Roûhîn, 154.
Roum-kale, voir Qal'at ar-Roûm.
Rubea, 158.
Rugea, 158.
Rugia, 158, 161.
Ruiath, 158.
Rusa, 158, 161.
Russa (près Antioche), 523.
Russie, 637, 699, 709, 711, 717.

Sâboûn Souyou, 139, 146.
Sâdjoûr, 115, 116, 117, 118, 119.
Safkous, 168.
Safsaf = Sofaïf.
Saidre, 208.
Saint-Abraham, 112.
Saint-Basile (Gâtine de), 523.
Saint-Béthias, 334.
Sts Cosme et Damien d'Antioche, 130, 716.
Saint-Domitien, 334.
Saint-Egide (près Djabala) (ou Saint-Gilles), 171, 524.
Saint-Elie (Lattakié), 165, 490.
Saint-Elie (Amanus), 141, 165, 252.
— (Lattakié), 165.
Saint-Ephrem, 112.
Saint-Georges (église d'Antioche), 131, 234, 324.
Saint-Georges (monastère du Silfius), 214.
Saint-Georges de Jubin, 323, 324, 519, 523, 537, 565, 669-671.
Saint-Gerennes, 172.
Saint-Gildas, 324.
Saint-Gilles, cf. Saint-Egide, 171.
Saint-Jacques d'Antioche, 130.
Saint-Jean d'Antioche, 325.
Saint-Jean d'Edesse, 112.
Saint-Jean Chrysostome, 131, 132, 522.
Saint-Julien, 131.
Saint-Lazare, 5, 325.
Saint-Léonard, 131.
Saint-Luc, 131.
Saint-Merme, 131.
Saint-Nicolas (Lattakié), 165, 325, 491.
Saints-Macchabées, 131.
Saint-Pantéleïmôn = Saint-Elie.
Saint-Paul (d'Antioche), 131, 152, 313, 323, 324, 326, 333, 335, 350, 504, 515, 522, 621, 622, 628, 676, 716.
Saint-Pierre (d'Antioche), 130, 217, 308, 309, 312, 317, 339, 366, 439, 475, 501, 566, 567, 568, 569, 584, 621.
— (de Lattakié), 165.
Saints-Pierre et Paul d'Edesse, 113.
Saint-Rémi, 10.
Saint-Sauveur, 491.
Saint-Sépulcre, 5, 199, 202, 222, 223, 314, 325, 333, 381, 504.
Saint-Siméon, 323, 324, 332, 334, 335, 504, 634.
Saint-Siméon d'Antioche, 522.
Saint-Théodore d'Antioche, 131, 519, 522.
— d'Edesse, 112, 113.
Saint-Thomas d'Edesse, 112.
— d'Antioche, 131.
Saints-Thadée-Jean-Georges, 113.
Sainte-Barbe, 131.
Sainte-Croix de Carpita, 324, 672.
Sainte-Euphémie d'Edesse, 112.
Sainte-Hélène, église d'Alep, 297.
Sainte-Marie du Fer, 324, 519, 523.
Sainte-Marie Latine, 131, 325-326, 522 (?).
Sainte-Marie Rotonde, 130, 334, 522 (?).
Sainte-Marie-Thadée-Georges, 112.
Sainte-Sophie d'Edesse, 112.
Sakaltoutan, 142, 148, 149, 431.
Sakîr, 114.
Salahin Kale, 123.
Salamiya, 155, 239, 277, 295, 352.
Sal'ân, 380.
Salorie (Sallorie), 133, 523.
— (Gâtine de), 523.

Salmân, 140.
Salqîn, 153, 384, 540.
Sâm, 118, 385.
Samahi, 115.
Sananin (Lac de), voir « Petit Lac ».
Samarkand, 572, 696, 701.
Samosate, 111, 112, 113, 119, 120, 123, 127, 180, 187, 188, 210, 258, 265, 270, 271, 276, 336, 342, 373, 386, 572, 573, 581, 626, 646, 705.
Samsat = Samosate.
Sanâsina, voir Djabal Sassoûn.
Sangas = Gueuk-sou.
Sarata, 152, 525.
Sardona = Zerdâna.
Sarisaki, 148.
Sarmadâ, 153, 154, 285, 286, 292, 294, 303, 329, 473, 540, 541.
Sarmasane, 570, 572, 573.
Sarmenya, 160, 164, 175, 429, 536, 541.
Sarmîn, 41, 156, 190, 228, 230, 239, 242, 274, 290, 303, 396, 468, 712.
Saroûdj, 113, 180, 187, 219, 230, 251, 263, 270, 291, 343, 370, 462, 467, 473, 542, 646.
Sarvantikar, 145, 146, 147, 233, 355, 712.
Sarzik, 140.
Satalie, cf. Antalya.
Sauveur (église du), à Edesse, 113.
Savouran Kale = Sarvantikar.
Scala Boamundi, 133.
Scyrtus, 111, 112, 113.
Sedium = Souwaïdiya.
Seferie, 167, 541.
Seihoûn, 107, 150, 151, 152.
Selefké, 188, 240, 354, 615, 635, 711.
Séleucie, 133.
Sem (défilé de), 144.
Semoûniya, 137.
Sénoc, 10.
Servantikar, 424.
Sèvavérak, 114, 125, 127, 177, 184, 356, 369, 646, 648.
Séville, 81.
Shekhshekh Kale, 118.
Sicile, 198, 267, 438, 587, 720.
Silpius, 128, 129, 214.
Sinâb, 117, 140, 380.
Sinar, 274.
Sindjâr, 114, 215, 247, 270, 393, 413, 421, 596, 628.
Sinn ibn 'Otaïr, 114, 270, 276, 348.
Sinope, 231, 627.
Sîs, 29, 147, 152, 271, 585, 589, 591, 601, 618, 633, 702, 715.
Sîwâs, 137, 155, 182, 231, 247, 294, 365, 414, 433, 476, 645, 695.
Skopelos = Djabal Ahmar.
Soebe, 176.
Sof-Dagh, 117.
Sof Kale, 118, 405.
Sofaïf, 135.
Sokhoï, 144.
Solin, voir Souwaïdiya.
Sooch, 215.
Sororge, voir Saroûdj.
Soudan, 50.
Soudin = Souwaïdiya.
Soufraz-Souyou, 120.
Sougga, 123.
Soulaïmân (vallée de), 112.
Soumaïsât = Samosate.
Souriya, 156.
Souwaïdâ, voir Sèvavérak.
Souwaïdiya, 129, 133, 137, 141, 165, 167, 217, 218, 221, 230, 232, 245, 252, 324, 406, 409, 480, 490, 494, 495, 499, 503, 539, 689, 690, 712, 716.
Soys (porte de), 112.
Sozopetra, 475.
Spechchet, 137.
Spitachchet, 137.
Stamirra, 254.
Sucre, 208.
Suyjac, 176, 525.

Tadmor, 156, 304.
Taha-Ahmad, 136
Tala, 159, 525.
Talaminia = Tell Minis.
Talaore, 176.
Talaryeri, 176.
Tanînîr, 114.
Tarente, 202, 224, 325.
Tarpétac, 147.
Tarse, 151, 152, 188, 207, 208, 232, 233, 240, 243, 263, 264, 309, 313, 315, 320, 354, 367, 414, 423, 431,

440, 459, 503, 589, 619, 621, 622, 631, 635, 651, 661, 670, 695, 715.
Tarsie, 208.
Tarsos = Troûch.
Taurus, 50, 97, 101, 105, 106, 107, 115, 120, 123, 126, 137, 152, 177, 181, 184, 186, 187, 188, 190, 207, 401, 577, 646, 724.
Tchapaktchoûr, 114.
Tchardak, 145.
Tchardak-Kale, 146.
Tcheraz = Churar.
Tchimichkezek (Arménie), 638.
Tchivlân Kale = Hadjār Choghlān.
Tchoukmalik, 149.
Tchoukmerzivân, 148, 149, 150.
Tchoukothmân, 149.
Teghenkiar, 125, 126.
Tell-'Ahda, 114.
Tell-Aghdé (Tell-Adé), 135, 153, 154, 242, 291, 292, 355.
Tell 'Ammâr, 153, 384.
Tell 'Aqibrîn, 153, 154, 285.
Tell Arrân, 473.
Tell-Bâchir (Turbassel, Torvancelle), 115-119, 127, 157, 177, 184, 210, 213, 218, 219, 220, 235, 241, 242, 249, 250, 251, 261, 262, 280, 281, 285, 290, 291, 294, 297, 315, 320, 342, 352, 355, 366, 369, 380, 381, 385 ss., 389, 467, 468, 472, 473, 514, 519, 526, 572, 705.
Tell-ach-Chaikh, 215.
Tell Chamaroûn, 157.
Tell-Gauran, 113.
Tell al-Ghâb, 168.
Tell-Harâqib (?), 287.
Tell Hirâq, 280, 292.
Tell ibn Mach'ar, 262.
Tell-Kachfahân, 158, 159, 161, 162, 163, 167, 168, 328, 383, 429, 690, 706.
Tell-Kehriz, 118.
Tell-Khâlid, 117, 122, 177, 271, 387-388.
Tell-Madan, 525.
Tell-Mauzan, 113, 264.
Tell Melâḥ, 163.
Tell Menis, 162, 218, 227, 274, 541.
Tell al-Ouqab, 114.
Tell al-Qarch, 158.
Tell-Qoradi, cf. al-Qoradi.
Tell Hoûr, 133, 138.
Tell as-Sultân, 155, 289, 294.
Tell at-Touloûl, 163.
Tell Zammar, 140.
Telouch, voir Doulouk.
Tenariye, 160.
Terre-Sainte, 2, 6, 12, 234, 480, 607.
Thaumaston Oros = Djabal Semân.
Thegium, 431, cf. Til Hamdoûn.
Thiéville, 536.
Tibnîn, 714.
Thoresh = Troûch.
Tibériade, 246, 262, 267, 273, 648, 649.
Tiflis, 36, 293.
Tigre, 54, 106, 114.
Tilbechar, voir Tell-Bâchir.
Til Hamdoûn, 147, 148, 150, 151, 152, 325, 354, 389, 390, 424, 431, 525, 539, 633, 635.
Tiro (Tyron), 176, 524.
Tizîn, 134, 135, 153, 242, 610.
Tommosa, 162, 273.
Toprak Kale = Til Hamdoûn.
Toqât, 433.
Toron, 632.
Toreis = Troûch.
Tortose, 170, 174, 177, 221, 223, 230, 233, 244, 245, 252, 255, 256, 263, 279, 280, 315, 318, 322, 329, 428, 437, 511, 514, 517, 537, 620, 642, 665, 667, 673, 677, 715.
Torvaucelle, cf. Tell-Bâchir.
Totomata, 176.
Toûr Abdîn, 373.
Toûrin (= Val-Torentum ?), 160, 325.
Trani, 662.
Transjordanie, 305.
Trapesac = Darbsâk.
Trébizonde, 183, 292, 294, 354, 626, 627, 693.
Trezarg, 616.
Tricaria, 170, 519, 524.
Trihalet, voir Tell-Khālid.
Troûch, 127, 265, 296.
Tubbal, 140.
Tulupe, voir Doulouk.
Tunis, 718.
Turbassel, voir Tell-Bâchir.
Turgulant, 162, 273.

Turkestan, 178, 718.
Turquie, 109, 689.
Turris Plumbea, voir Bourdj ar-Raçâç.
Tyr, 17, 176, 180, 194, 254, 260, 265, 283, 288, 298, 302, 314, 315, 316, 428, 430, 467, 473, 484, 491, 495, 497, 503, 519, 611, 632, 651, 659, 665, 674, 677, 691.
Tyamandos, 414.

Ubre, 147, 525.
Ursa, 522.

Vahga, 360, 407.
Val Corbon, 133.
Valence (Espagne), 72.
Valénie = Boulounyâs.
Valtorentum, cf. Tourin.
Van (Lac de-), 114, 177.
Vanaverium, 121.
Vaquer, 167, 541.
Vartahéri, 121.
Vartérin, 121.
Venise, 3, 4, 197, 495, 707, cf. Vénitiens.
Verdun, 536.
Vernon, 536.
La Vieille, voir Bikisrâil.
Vieux-Pont, 535.

Wadî abou Qal'a, 160.
Wâdî-Boulnân, 155, 213.
Wâdî't-Tîm, 348.
al-Wa'ra, 645.

Yaboûn, 140.
Yaghrâ, 136, 325, 382, 541.
Yahmoul el-Kâfar, 156.
Yarimdja, 119.
Yarpouz, 145, 146.
Yâsîtchoman, 645.
Yasmalîkh, 163.
Yémen, 60.
Yéni-Chéhir = 'Imm.
Youmourtalik, 150, 151.

Zalin, 163.
Zara, 604.
Zembour, 525.
Zerdâna (Sardona), 153, 156, 259, 271, 287, 289, 290, 292, 293, 294, 299, 325, 351, 355, 397, 537, 539, 540, 544.
Zindjirli, 145.
Ziyaret Dagh, 166.
Zobar, 121, 187.
Zofea, 163.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

[Les noms de : Francs, Syriens, Arabes, Chrétiens, Turcs, etc..., qui reviennent constamment, ont été supprimés dans l'Index.]

Abaga, 685, 712, 714, 718, 719, 720.
Abaq, de Damas, 363, 393, 394.
'Abbâs, 45.
Abbassides, 60, 73, 411.
Abdaher, 126.
'Abdalmassîḥ, ministre, 413, 415, 417.
'Abdalmassîḥ, philosophe, 340, 577.
'Abdarraḥman aç-Ciqilî, 577.
Abelgarib, 181, 257, 276.
Abgar, 113.
Ablaçath, 257, 266.
Abou 'Alî de Qadmoûs, 280.
Abou'l-Fatḥ isma'ilien, 353.
Abou'l-Fatḥ de Sarmîn, 243.
Abou Ṭâhir, 190, 243, 268.
Abou Ṭayyî, 397.
Acharie I de Sarménie, 545.
— II, 453, 463, 545, 595, 621, 656, 658.
al-Achraf Moûsâ, ayyoubide, 60, 63, 71, 597, 625, 626, 628, 637-639, 641, 642, 644-646.
al-Achraf de Ḥomç, 707, 710.
al-Achraf b. Qalâoûn, sultan mambouk, 74, 125, 721.
Adam de Gaston (Baghrâs), 623, 631.
Addaï, 113.
Adélaïde de Sicile, 267.
Adémar du Puy, 130, 217, 220, 223, 309, 310, 315.
Adémar (Aymar) de Layron, 544, 595.
al-'Adil I (al-malik), frère de Saladin, 24, 61, 64, 433, 580-581, 590, 596-598, 600, 603, 608, 609, 614, 621, 624-627, 637.
— II, 647-648.
Adrien IV, 493, 509, 674.
Aegide de Tusculum, 316.
Aetheling, 222.
Afchîn, 356.
al-Afḍal (al-malik), 66, 185, 213, 221, 348, 580, 581, 626, 627, 646.
Afrîdoûn, prince de Malaṭya, 414, 417.
Aghâdjârî (tribu), 703.
Agnès Mazoir, 543.
Agnès, fille de Pons de Tripoli, 538, 543.
Aharon, frère de Michel le Syrien, 567.
Aḥmad ibn Marwân, 217.
Aḥmad-Il, 261-264.
Aïbek (al-malik al-Mou'izz), 698-699, 703, 709, 710.
Aimery, patriarche, 312, 313, 384, 391, 406, 422, 439, 444, 493, 501, 504-509, 513, 514, 519, 536, 563, 566, 567, 569, 583, 584, 660, 663.
Aimery de Tripoli, 4, 321.
'Aïn ad-daula, danichmendite, 365, 390.
'Alâ ad-dîn Dâoûd, 61.
'Alâ ad-dîn Mohammad, 636.
Alain d'Atharib, 274, 285, 292, 297, 329, 343, 540.
Alain Fergent, 574.
Alaouites, 165.
Albéric, vice-sénéchal, 463.
Albéric d'Ostie, 564.
Albéric Lanfranc, 499.
Albert, hospitalier, 517.
Albert de Robertis, patriarche, 312, 444, 661, 663, 664, 666, 667, 669-670, 672, 676, 677, 678, 680, 686.
Albert, archevêque de Tarse, 320, 428, 463.
Albert de Tripoli, 321.
Albert II de Tripoli, 321.
Alépins, 188, 193, 213, 238, 278, 290, 540, 559.
Alexandre III, 326, 419, 499, 509, 512, 514, 565, 673, 674, 675, 681.

Alexandre IV, 320, 329, 671, 697-698.
Alexandre, chancelier.
Alexandre, hospitalier, 517.
Alexis Ange, 587, 589, 625.
Alexis Axouch, 411.
Alexis Comnène, 8, 95, 179, 199, 200, 203, 205, 206, 207, 209, 214, 216, 218, 221, 222, 223, 230-236, 239, 240, 243, 245, 247, 252-255, 261, 281, 347, 406, 460, 528.
Alexis II, 422.
Alfred Mazoir, 543, 595, 599, 600.
Ali, « roi des Mèdes », 574.
Ali de Herat, 343, cf. Sources.
'Alî Kurd, 272, 273.
'Alî Kutchuk, 54, 369, 370 s., 399, 421.
'Ali ibn Wafâ, assassin kurde, 348, 383.
Alice, femme de Bohémond II, 303, 350, 356, 440, 463, 502, 534, 538, 539, 549, 562, 545.
Alice, fille de Bohémond III, 545, 608.
Alice d'Arménie, 545, 584, 632.
Alice de Champagne ou de Chypre, 545, 648, 665.
Alice, gênoise, 487.
Aliénor d'Aquitaine, 380, 381.
Almohades, 60.
Almoravides, 200.
Alp-Arslan, grand seldjouqide, 265.
Alp Arslan, fils du sultan Mahmoûd, 306.
Alp Arslân, fils du sultan Mas'oûd, 372.
Alp-Arslan d'Alep, 267-269, 277.
Alphonse Jourdain, 382.
Alpî, Artouqide, 387.
Alverus, 538.
Amaury Ier, 7, 401, 406-416, 470, 528.
— II, 24, 437, 545, 581-582, 586-589, 597, 603, 606, 609, 618, 675.
Amaury Barlais, 543, 640.
Amaury de Croisy, 541, 595.
Amaury de Haillant, 538.
Amaury Mazoir, 543.
Amasa, 216.
Amelin de Thiéville, 538.
al-Amir, 66, 189.
Amirdalis, 9, 216.
Amir-Goian, 216.
Amiriya, 189.
Amir-Molxe, 216.
Anaclet II, 316.
André de Longjumeau, 681, 682, 686, 701.
Andronic Comnène, 389, 403, 411, 412, 422 p.
Andronic Euphorbenos, duc byzantin, 407.
Andronic Kontostephanos, 368.
Angerius de Saint-Georges, 325.
Angerville (famille d'), 535, 541.
Anglais, 212, 222, 547.
Anselme (d'Apamée), 319.
Antérius de Boulounyâs, 320, 520.
Antinellus, 264.
Antoine de Padoue (Saint), 672.
Aoxian (= Yaghî-Siyân).
Apollon, 201.
Aqsonqor, 181, 268, 269, 306, 307.
Aqsonqor al-Boursouqî, 42, 66, 270, 271, 275, 277, 298, 300, 301, 302, 303, 304, 306, 358.
Arab, 253, 349.
Arabes, 56, 130, 137, 138, 148, 163, 174, 191.
Aragon (roi d'), 714, 718.
Archambaud, connétable, 463.
Argyre (Romain), 173.
Armigaldus de Samarga, 264.
Armigazi de Samarga, 264.
Arnaud de Kafartab, 545.
Arnoul, patriarche, 12.
Arnoul, chanoine, 501-503.
Arnoul le vieux, 13.
Arnulf de Mar'ach.
Arslânchâh (de Chahrzoûr), 72.
Arslantach (de Sindjâr), 215.
Artaud de Chastellux, 536.
Artouq, 180, 199.
Artouqides, 46, 180, 181, 237, 247, 275, 299, 300, 368, 373, 375, 404, 408, 415, 421, 625, 626, 638, 644, 645, 646.
Artubekh (= Artouq).
Asan Katoukh, 253, 254.
Ascelin, 701.
Aspiétès, 243.
Assassins, 70, 170, 174, 189, 190, 192, 243, 267, 304, 344, 347, 353 s., 397,

416, 511, 514, 515, 526, 572, 585, 594, 620, 641, 665, 712, 715, 719, et passim.
Asset, duc, 457, 464.
Athârib (famille d'), 536, cf. Alain.
Athanase, patriarche, 335, 339, 341.
Augustin de Nottingham, 322.
Avicia, cf. Roger de Çahyoûn, 544.
al-Awḥad (al-malik), 596, 597.
Ayâz, 261, 270, 272, 275.
Ayyoûb, 372. V. aussi Nadjm ad-dîn Ayyoûb.
Ayyoubides, 68-70, 79, 85, 87, 88, 135, 163, 194, 330, 346, 374, 378, 537, 579-580, 625, 627, 637, 645, 681, 686, 687, 690, 693.
'Azâz (famille de), 536, 545.
Cf. Pierre, Tancrède, Guillaume, Jean.
Azil Auxence, 623.
al-'Azîz (al-malik), fils de Saladin, 52, 580, 581.
al-'Azîz (al-malik) d'Alep, 622, 627, 639, 645, 646, 650, 690.

Bâdoûkiya (Yâroûkiya), 366.
Cf. Baldouqiya.
Badr ad-daula Soulaimân, 293, 295, 296, 300, 304, 306, 375.
Badr al-Djamâlî, 185.
Bahlavouni, 335.
Bahrâm, assassin, 347.
Bahrâmchâh d'Erzindjân, 626.
Baïbars, 68, 69, 73-76, 120, 127, 130, 131, 155, 354, 453, 461, 477, 672, 699, 705, 706, 709, 710, 712, 713-720.
Baïdjoû, 695, 699, 701, 703, 704.
Balak, 59, 216, 219, 230, 254, 258, 270, 291, 292, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 307, 574.
Baldouq, 181, 216, 219, 573.
Badouqiya, 181.
Cf. Bâdoûkiya.
Banou'-l-Aḥmar, 170.
Banoû 'Amroûn, 180, 354.
Banou Bogouzag, de Sèvavérak, v. aussi Bogousag (fils de), 356, 363.
Banoû'ç-Çoûfî, 195.
Banoû Çoulaïḥa, 180, 195, 278, 462.
Banou'd-Dâya, 415, 421.
Banoû Djarâda, 268, 296.
Banoû'l-Khachchâb, 261, 377.
Banoû Mouḥriz, 180, 279.
Banou 'Otaïr, 114, 181.
Banou 'Oulaïm, 157, 236.
Banoû'ṭ-Ṭarsoûsî, 296.
Bariani, 433.
Bar Çaboûnî, évêque jacobite d'Edesse, 332, 339.
Barçauma (Saint), 568.
Barkyârôk, 180, 181, 183, 213, 215, 247.
Barloû, 705, 710, 712.
Barneville (famille de), 535.
Barsauma, 370.
Barthélémy, fils du comte Gilbert, 541.
Barthélémy de Boulounyas, 320.
Barthélémy de Djabala, 321.
Barthélémy le Jaune, 595.
Barthélémy de Maraqiya, 719, 721.
Barthélémy I, év. de Misis, 319.
— II, 319.
— III, 319.
Barthélémy I Tirel, 463, 583-584.
Barthélémy II (Tirel ?), 463.
Barthélémy, vicaire d'Antioche, 662.
Barutellus, 515, 522.
Basâsîrî, 178.
Basile, chambrier, 454, 463.
Basile, vicomte, 464.
Basile, évêque jacobite d'Edesse, 342, 369, 370, 373, 566, 568, 577.
Basile, frère du Katholikos, 356, 542.
Basile d'Alep, 577.
Basile de Kafartab, 273, 541, 545.
Basiliens, 334, 671.
Bastard de Qoçaïr, 717.
Batou, 699.
Baudin de Djabala, 321.
Baudouin, connétable, 463.
Baudouin, frère de Bohémond III, 418, 545.
Baudouin I, 12, 14, 17, 66, 202, 207, 208, 209, 210, 211, 213, 217, 218, 219, 224, 225, 227-230, 234, 235, 240, 251, 255, 257, 258, 260, 263, 264, 265, 266, 267, 273, 285, 288, 309, 336, 358, 437, 469, 470, 492, 510, 535, 542, 571, 573.
Baudouin II (du Bourg), 12 (à (Edesse), 209, 229, 230, 232, 234, 236,

237, 238, 243, 246, 249, 250, 251, 257, 258, 264, 265, 266, 271, 273, 274, 275, 276, 281 (à Jérusalem), 284, 285, 288-303, 305, 312, 313, 314, 315, 329, 336, 339, 346, 348, 350, 378, 437, 440, 453, 462, 470, 489, 540, 542, 562, 573, 574.
Baudouin III, 134, 367, 368, 384, 387, 388, 390 p., 394, 395 ss., 406, 437, 505, 506, 540, 591.
Baudouin IV, 17, 18, 416, 417, 418 p., 423, 426, 427, 528.
Baudouin V, 427.
Baudouin Ier de Constantinople, 597, 606.
Baudouin de Beauvais, 570.
Baudouin de Cavarico, 539.
Baudouin d'Ibelin, 432.
Baudouin de Mar'ach, 98, 120, 342, 354, 357, 359, 368, 373.
Baudouin de Run, 538.
Baufred (famille), 457, 536, 541, 545.
Cf. Bonable, Basile, Armand, Guillaume.
Béatrice, femme de Joscelin II), 387.
Béatrice Mazoir, 543.
Bechada (Grégoire), 575.
Cf. Sources.
Bédouins, 108, 191, 192, 194, 195, 250, 269, 284, 292.
Bektimour, 422, 433, 581.
Bénédictins, 321-326, 334, 565, 669.
Benoît, archevêque d'Edesse, 230, 320.
Berké, 709, 711, 714, 718.
Bermonde, ép. Bertrand Mazoir, 543.
Bernard (Saint), 379, 510, 511.
Bernard, patriarche, 233, 235, 250, 288, 299, 308, 310, 312-316, 318, 322, 338, 339, 356, 501, 660, 663.
Bernard, chancelier, 463.
Bernard de Marmoutiers, 10.
Bernard (de Saint-Paul), 323.
Bernard I, év. de Tripoli, 321.
— II, id., 321.
Bernard l'Etranger, 232, 233.
Berthold de Katzenellenbogen, 610.
Bertrand, fils d'un comte Gilbert), 423, 541.
Bertrand Mazoir, 513, 515, 543.
Bertrand de Saint-Gilles, 240, 244-246, 254, 255, 256, 257, 263, 314, 382, 470.
Blandraz (comte de), 571.
Bocellus, 538.
Bochard, 274.
Boesas (Boessach), 216.
Bogousag (fils de), 184.
Bohémond I, 11, 12, 131, 157, 197, 200-202, 205, 207, 208, 214-226, 227-241, 243, 245-247, 251, 252, 255, 288, 290, 303, 309, 311, 313, 314, 436, 440, 460, 465, 490, 491, 513, 528, 535, 536, 545, 548, 573.
Bohémond II, 18, 59, 224, 283, 288, 289, 303, 304, 305, 307, 311, 312, 314, 325, 348-350, 428, 436, 437, 491, 493, 494, 499, 502, 545, 562.
Bohémond III, 30, 312, 325, 395, 405-434, 437, 440, 496, 499, 506, 507, 509, 513-517, 528, 532, 534, 537, 538, 541, 545, 567, 579, 582-596, 599, 602, 628, 629, 656, 668, 674, 688.
Bohémond IV (d'abord comte de Tripoli, puis prince d'Antioche), 30, 31, 312, 313, 344, 427, 432, 440, 453, 461, 499, 521, 531, 545, 583, 585, 590-595, 599-621, 624, 631-635, 653-659, 661, 664, 665, 667, 668, 688-689, 691.
Bohémond V, 312, 444, 545, 640, 643, 644, 648, 650-652, 664-665, 675, 680, 688, 691, 697, 702.
Bohémond VI, 6, 130, 440, 515, 533, 545, 562, 666, 675, 687, 702, 703, 706, 707, 708, 709, 711, 715, 716, 718, 719.
Bohémond VII, 440, 545, 703, 720-721.
Bohémond de Botron, 545.
Bohémond Lair ou de Arra, 595.
Bohémond, fils de Thores, 545.
Bohtor (émirs), 89.
Bonable I, 243, 264, 273 (?), 540, 541, 545.
— II, 545.
Boneth, 464.
Boniface de Montferrat, 604.
Bonusvassallus de Antiochia, 487.
Booz de Tarse, 320, 622.
Botaniate, 191.
Bouillon (famille de), 8, 209.

Boulaq, 291, 292.
Bouldadji (Boldagis, Pulagit ?), 182, 215.
Boûrî, 66, 233, 239, 241, 348, 352.
Boursouq, général byzantin, 368.
Boursouq ibn Boursouq, 261, 262, 263, 271, 272, 273, 274, 289.
Boursouqî, cf. Aqsonqor al-Boursouqî.
Boutoumitès, 236, 240, 254, 255.
Bouyides, 178.
Boûzân, 112, 194.
Bovon, 616.
Bucard, chancelier, 463.
Bucel (famille), 538.
Cf. Guillaume.
Buissera (famille de), 541.
Buleïre (famille de), 541.
Burgevin, 541.

Cf. Simon.
Çadaqa, 184.
Çadr ad-dîn b. Ḥamawiya, 63.
Çaḥyoûn (famille de), 536, 544.
Cf. Garenton, Guillaume, Robert le Lépreux, Roger, Joscelin, Avicia, Pascal.
Çalâḥ ad-dîn al Yaghîsiyânî, 353.
aç-Çâliḥ (al-malik), fils de Noûr ad-dîn, 415-420, 581.
aç-Çâliḥ Ayyoûb (al-malik), 64, 68, 69, 75, 580, 646, 647-650, 698, 699, 713.
Calixte II, 314.
Cantacuzène, 240, 243.
Caracosa, 487.
Çarim Ouzbek, 707.
Carmes, Carmélites, 325, 509.
Catalans, 488, 708.
Célestin III, 508, 520, 588, 675.
Cécile, femme de Tancrède et de Pons, 251, 256, 279, 289, 545.
Cécile, femme de Roger, 266, 545
Châhînchâh, fil de Qilîdj Arslan I, 248, 253, 254, 394, 404, 414, 417.
Chams ad-daula d'Antioche, 216, 572.
Chams ad-daula Soulaïmân, 292, 293, 295, 299.
Chams ad-dîn b. Ḥamawya, 63.
Chams al-Khawâçç, 239, 269, 273, 302.
Charles d'Anjou, 6, 714, 720.
Charles, parent des Mazoir, 543.
Chartres (famille de), 535.
Chawar, 50, 410 s.
Chevreuil (famille), 536.
Chihâb (émirs), 89.
Chihâb ad-dîn ibn Ayâz artouqide, 387, 405.
Chihâb ad-dîn de Dama, 45.
Chihâb ad-dîn Ghâzî, 64.
Chîrkoûh, 372-385, 396, 408-413.
Cisterciens, 669.
Chrétien, pseudo-patriarche, 662-664.
Claire (Sainte), 672.
Clément III, 565, 588, 667.
— IV, 718.
Cluny, 200, 668.
Cocosander, 274.
Coloman, v. Constantin Coloman.
Conrad III, empereur, 379, 380 ss.
Conrad, fils de Frédéric II, 648.
Conrad de Mayence, 589, 591, 599, 601.
Conrad de Montferrat, 430, 431, 432, 507, 581-582, 585, 597.
Constance, femme de Bohémond I, 251, 311, 545.
Constance, princesse d'Antioche, 314, 350, 356, 387 s., 405, 406, 407, 440, 545, 568.
Constance, fille de Bohémond III, 545.
Constantin, catholicos, 635, 685-686.
Constantin (Roupénien), 181.
Constantin, oncle de Léon Ier, 623.
Constantin de Camardias, 607.
Constantin Coloman, 407, 408, 409, 411 s.
Constantin de Gargar, 181, 210, 211, 276, 295.
Constantin de Lampron, père de Héthoum Ier, 623, 631-635, 651-652, 695.
Constantin de Lampron, cousin du père de Héthoum, 651, 695-696.
Coptes, 86.
Corbaran = Qarboûqâ.
Corbeil (famille de), 457, 541.
Corbon (famille de), 535.
Corizo (famille de), 541.
Coteloseniar, 216.
Croisy (famille de), 536, 540.
Cf. Guillaume, Amaury.
Cynthis de Pinea, 321.

Dâbot, 524.
Dacien (Firouz), 14-15.
Daimbert, 223, 224, 229, 234, 309, 310, 325, 492.
Dânichmend, 182, 206, 228, 229, 232, 234, 235, 247.
Danichmendites, 95, 181, 182, 232, 253, 254, 342, 349, 352, 354, 356, 365, 414, 572, 573, 576, 626.
Daniel (de Lattakié), 524.
Dâoûd (al-malik an-nâcir), 68, 93, 639, 646-648.
Dâoûd d'Akhlâṭ, 299.
Dâoûd de Ḥiçn Kaïfâ, 270, 299, 305, 351, 356, 361-365.
Daulab, danichmendite, 359.
Daulab ibn Qoutloumouch, 294.
David, patriarche grec, 684.
David II de Géorgie, 292, 293, 332, 574.
Dgha Vasil, 265, 275, 280.
Demetrios Branas, 368.
Denys, patriarche jacobite, 683-684.
Dhou'l-Himma, 186, 576.
Dhou'-l-noûn, danichmendite, 365, 394, 404, 414, 417.
Dhoû'l-Qarnaïn, de Malaṭya, 390, 394, 404.
Digénis Akritos, 186, 576.
Dilderim, 116, 181.
Djalâl ad-dîn Mangobertî, 67, 73, 637-638, 644-645.
Djalâl ad-dîn Roûmî, 694.
Djamâl ad-dîn al-Içfahânî, 54, 372, 393.
Djanaḥ ad-daula, 66, 180, 213, 216, 217, 221, 228, 230, 236, 238, 239.
Djawâlî, 237.
Djawâlî Saqâvèh, 247-249, 250, 251.
Djawwâd, 647.
Djekermich, 216, 237, 238, 246 248, 249, 346.
Djouyouch-Beg, 271, 274, 300.
Dobaïs, 47, 184, 192, 293, 294, 299, 300, 301, 306, 349, 351.
Doghân-Arslân, 181, 284, 285.
Dominique (Saint), 671.
Dominicains, cf. Frères Prêcheurs.
Doqâq, 180, 213, 216, 217, 233, 236, 239, 241, 248, 249.
Druzes, 188.
Durand de Djabala, 321.

Edesséniens, 211, 237, 336.
Edouard d'Angleterre, 718, 719.
Egyptiens, 178, 222, 258, 302, 571.
Elie, pseudo-patriarche, 662-663.
Embriaci, 498, 499, 509, 590, 708.
Emma, mère de Tancrède, 545.
Enguerrand d'Apamée (= Engebrand, Engellerius), 264, 459, 541.
Ernoul de Beauvais, 570.
Eschivard I de Sarménie, 463, 545.
— II, 545, 595, 616.
Eschive, fille de Raymond Roupen, 545.
Espagnols, 200.
Etienne d'Antioche, 577.
Etienne de Blois, 212, 216, 217, 231, 414.
Etienne de Bourgogne, 571-572.
Etienne de Perche, 604.
Etienne de Tarse, 320.
Eudes, chancelier, 463.
Eudes de Mayre, 541.
Eudes de Tusculum, 685.
Eugène III, 316, 564.
Euneur, mamlouk de Toghtekin, 355, 372, 373, 382, 393.
Eustache de Boulogne, 290, 312.
Eustache de Boulounyas, 320.
Eustache Grenier, 298.
Euthyme, patriarche grec, 685.

Fakhr ad-dîn b. 'Abdazzâhir, 74.
Fakhr ad-dîn b. Ḥamawiya, 63, 64.
Fakhr al-moulk ibn 'Ammâr, 180, 221, 233, 242, 244, 245, 251, 256, 261.
Falco (de Saint-Paul), 323.
Falk, 64.
Falzard (famille), 457, 536, 541.
Fatimides, 49, 60, 70, 79, 86, 177, 188, 199, 377, 411, 563.
Fécamps (abbé de), 570.
Fer, 210.
Ferrand l'Espagnol, 517.
Filanghieri, 642, 643, 651.
Firouz (Dacien), 14-15, 215.
Forez (évêque de), 570.
Foucher de Chartres, 218, 219, 230.
Foucher de Meulan, 570.

Foucher de Tyr, 503.
Foulques, roi de Jérusalem, 314, 323, 350, 351 s., 356 ss., 364, 367, 368, 437, 464, 502, 534, 538, 549, 566.
Fraisnel (famille), 535, 537, 539, 545.
Cf. Gui, Guillaume, Tancrède, Orgueilleux, Robert.
Franco de Douloûk, 320.
François d'Assise (Saint), 671-672.
Franciscains, cf. Frères Mineurs.
Frédéric de Souabe, 431, 432.
Frédéric Barberousse, 19, 24, 130, 425, 430, 587, 589.
Frédéric II, 64, 453, 579, 624-625, 636, 638-642, 647, 648, 653, 661, 667, 668, 675, 681, 687, 691, 698, 720.
Frères Mineurs, 669, 672-673, 679-687.
— Prêcheurs, 669, 672-673, 679-687.
Frétellus (Eugésippe), 569.

Gabras, de Trébizonde, 354, 366.
Gabriel, 17, 181, 187, 228, 229, 230, 232, 275, 338.
Galeran, 276, 285, 289, 294, 296, 297, 301, 542.
Galon, 10.
Garenton de Çahyoûn, 350, 544.
Garin Guegnart, 423, 541.
Garin Malmont, 463.
Gaudemar Carpinel, 8.
Gaudin, 319.
Gaula, 663.
Gautier le chancelier, 338, 455, 463, 569.
Cf. Sources.
Gautier d'Arzghân, 541.
Gautier de Laitor, cf. Gautier de Sourdeval.
Gautier de Marqab, 280.
Gautier I de Sourdeval ou Laitor, 463, 523, 544.
— II, 532, 539, 544, 595.
Gautier de Tibériade, 391.
Gavras, 294.
Gelisaslan (= Qizil Arslân ?).
Gênois, 4, 219, 224, 233, 243, 311, 485, 487, 490-501, 509, 604, 608, 674, 676, 688-691, 721.
Geoffroy, habitant d'Antioche, 522.
Geoffroy, chancelier (1153), 463.
Geoffroy, chancelier (1241), 463.
Geoffroy, connétable, 463.
Geoffroy Blanc, 302, 541.
Geoffroy Falzard, 457, 464.
Geoffroy Mancel, 535.
Geoffroy le Moine, de Mar'ach, 286, 292, 296, 298, 354.
Geoffroy, fils de Raimbaud, 464.
Geoffroy Tirel, 545.
Geoffroy, év. de Tripoli, 321, 607.
Georges, duc, 457, 464.
Georgiens, 292, 305, 426, 596, 597, 625-626, 637, 686, 714.
Gérald (d'Apamée), 319.
Gérard de Boulounyas, 320.
Gérard de Fournival, 610.
Gérard de Lattakié, 322, 400.
Géraud de Tripoli, 321.
Gérold, patriarche de Jérusalem, 642, 664.
Gervais le Breton (de Doel), 289, 574.
Gervais de Sarménie, 463, 545.
Ghâzî, danichmendite, 181, 182, 247, 294, 299, 305, 349, 354, 359.
Ghâzî (Chihâb ad-dîn), de Mayâfariqîn, 597, 637, 645, 648, 649, 695, 699.
Ghâzî, fils d'Asan, 253.
Ghaznévides, 60.
Ghiyâth ad-dîn, cf. Kaïkhosrau I.
Ghourabites, 188.
Gibelin, 517.
Giblet (famille de), 608.
Gigremis = Djekermich.
Gilbert de Lascy, 517.
Gilles de Haillant, 538.
Ginahadole (= Djanâh ad-daula).
Giraud, habitant d'Antioche, 522.
Giraud de Boulounyâs, 320.
Giraud de Limoges, 504.
Godefroy de Bouillon, 15, 133, 202, 208, 211, 218, 220, 221, 222, 223, 227, 229, 310, 548, 575, 576.
Godefroy, fils de Raimbaud, 456.
Golias, 571.
Gombaud de Tripoli, 321.
Goulfier de Lastours, 576.
Gozelon de Montaigu, 209.
Graindor de Douai, 569.
Cf. Sources.
Grégoire VII, 197, 199, 564.

Grégoire IX, 6, 316, 332, 444, 635, 639-643, 647, 651, 652, 661, 666, 669-670, 671, 675, 678, 679, 680, 686.
Grégoire III Bahlavoûnî, catholicos arménien, 98, 386, 564, 566.
- IV, Dgha, 431, 565, 583.
Cf. Sources.
— V, Abirad, 565, 589, 599.
Grégoire de Kiahtâ, 385.
Grégoire de Montelargo, 321.
Gueukbourî, 421, 433, 596, 628, 637.
Gueuyük, 696, 701.
Guglielmo I Embriaco, 498.
— II, 499.
Gui de Bresalt, 264.
Gui le Chevreuil, 264, 274, 459.
Gui Falzard, 532.
Gui Fraisnel (ou Le Frène), 264, 274, 286, 540, 545.
Gui de Giblet, 545, 608, 615, 650.
Gui de Lusignan, 427, 428, 430, 431, 432, 434, 508, 581.
Gui de Merle, 541.
Gui de Valence, 321.
Guichier l'Allemand, 576.
Guillaume, chancelier (1172), 463.
Guillaume, chancelier (1262).
Guillaume, fils de Bohémond III, 545, 582.
Guillaume, hospitalier, 517.
Guillaume, vicomte, 464.
Guillaume d'Albin, 264.
Guillaume d'Aversa, 350, 549.
Guillaume de Azâz, 545, 595.
Guillaume Baufred, 457, 464, 545.
Guillaume de Boyx, 6, 619.
Guillaume de Brion, 539.
Guillaume Bucel, 537, 538.
Guillaume de Burel, 298.
Guillaume de Çahyoûn, 350, 351, 538, 544.
Guillaume de Cava, 457, 463, 464.
Guillaume le Charpentier, 200, 212.
Guillaume des Cours, 464.
Guillaume de Croisy, 541.
Guillaume, év. de Djabala, 274, 320.
— II, idem, 321.
— III, idem, 321.
Guillaume Farabel du Puy, 631.
Guillaume de Flechia, 464.
Guillaume Fraisnel, 545.
Guillaume de Harounya, 539.
Guillaume de Hauteville, 539.
Guillaume de l'Isle, 634.
Guillaume de Hingron, 539.
Guillaume, patriarche de Jérusalem, 503.
Guillaume Jourdain, 244-246, 251, 255, 437.
Guillaume des Loges, 544.
Guillaume Mansel, 544.
Guillaume de Misîs, 319.
Guillaume de Monci, 463.
Guillaume de Montferrat, 517, 650-651.
Guillaume de Nevers, 231, 571.
Guillaume du Perche, 256, 264, 273.
Guillaume de Poitiers, 231, 357, 571, 575.
Guillaume de Qocaïr, 717, 718.
Guillaume le Roux, 535.
Guillaume de Rubrouck, 701.
Guillaume de Saint-Paul, 464.
Guillaume de Sicile, 555.
Guillaume Tirel, 463, 535.
Guillaume de Thorot, 543.
Guillaume de Tortose, 322.
Guillaume, év. de Tripoli, 321.
Guillaume de Tyr, 369, 412, 419, 569.
Cf. Sources.
Guillaume de Vernon, 541.
Guillaume de Zerdana, 293, 294.
Cf. Guillaume de Çahyoûn.
Guirches (famille de), 541.
Guiscard de l'Isle, 423, 463.
Guiumar le Breton, 574.
Guiscard de Loville, 536.
Gumuchtekîn (= Ghâzî ?), 182.
Gumuchtekîn (résident de Noûr ad-dîn à Mossoul), 415 s., 418.
Guy, cf. Gui.
Guynemer de Boulogne, 208, 222.

Ḥabîb an-Nadjdjâr, 343.
al-Ḥâfiẓ (calife fatimi de), 185, 188.
al-Ḥâfiẓ (al-malik) de Qal'a-Dja'bar, 57.
Haillant (famille de), 538.
G. Gilles, Etienne, Amaury.
Ḥâkim, 188.

Hamdân ibn 'Abdarrahîm, 343, 540.
Cf. Sources.
Hâroûn ad-Rachîd, 146, 148.
Harounya (famille de), 536.
Harpin de Bourges, 570-572.
Hasan, fils de 'Alî, 139, 154.
Hasan (de Cappadoce), 209.
Hasan, de Manbidj, 309.
Hasan as-Sabbâh, 189.
Hasan ibn Gumuchtekin, 298.
Hasart (famille de), 453.
Hauteville (famille de), 536.
Cf. Guillaume, Mauger.
Raymon de Dol.
Helias Robertus, 663.
Helvis, ép. Raymond Roupen, 545.
Henri Ier de Chypre, 545, 632, 638, 641, 643, 652, 696, 701, 708.
Henri Ier (de Constantinople), 96.
Henri II d'Angleterre, 419, 507, 587.
— III : 6.
Henri IV (d'Allemagne), 199.
— VI : 587-590, 597, 618, 638, 667, 675.
Henri d'Antioche, 545, 643, 650, 666.
Henri de Camardias, 652.
Henri de Champagne, 22, 24, 508, 509, 581-582, 585, 587.
Henri de Pise, 671, 672.
Henri des Loges, 544.
Héraclius, patriarche de Jérusalem, 423.
Herluin, 14.
Hertaus de Pavie, 570, 571.
Hervé de Donzy, 431.
Héthoum Ier, 28, 99, 119, 635, 652, 666, 685, 686, 693, 695, 696, 700, 707, 711-712, 715-716, 718.
Héthoum, ambassadeur de Léon Ier, 618.
Héthoum de Lampron, 424.
Héthoum de Sassoûn, 583, 584, 586.
Héthouniens, 181, 424.
Hittites, 118, 126, 137, 145.
Hodierne, femme de Raymond II, 391.
Hodierne, ép. Robert des Loges, 544.
Hongrie (roi de), 632.
Honorius II, 316.
— III, 316, 331, 625, 629-632, 634, 635, 638, 661, 675, 676, 678, 680.
Hosâm ad-dîn b. abî 'Alî, 68, 69.
Hospitaliers, Hôpital, 5, 171, 172, 174, 176, 408, 418, 507, 510-526, 532, 537, 592, 594, 598, 602, 607, 608, 609, 614, 620, 629, 631, 634, 635, 640, 641, 648, 650, 651, 666, 667, 697, 706, 708, 715, 719-721.
Houlagou, 62, 75, 94, 659, 685, 703-707, 709, 710, 711, 714.
Hugo Aetherianus, 505.
Hugues Bernard, 524.
Hugues de Blois, 323.
Hugues de Cantalou, 264.
Hugues de Cheteville, 539.
Hugues Ier de Chypre, 597, 618, 629, 631.
— III, 545, 718-719, 720.
Hugues de Corbeil, 464.
Hugues, év. de Djoubail, 323.
Hugues de Giblet, cf. Ugo.
Hugues, év. d'Edesse, 320, 369, 370.
Hugues, év. de Djabala, 322.
Hugues de Flauncourt, 463.
Hugues des Loges, 544.
Hugues de Lusignan, 409.
Hugues de Payens, 510.
Hugues du Puiset, 350, 351, 352.
Hugues Revel, 666.
Hugues de Vermandois, 218.

Ibelins, 640, 642, 708.
Cf. Jean, Balian, Philippe.
Ibn abî 'Açroûn, 397.
Ibn abî Djarâda, 301.
Ibn abî Tayyî, 579.
Cf. Sources.
Ibn al-'Adjamî, 348, 397, 418.
Ibn 'Ammâr, cf. Fakhr al-Moulk.
Ibn 'Amroûn, 279.
Cf. Banoû 'Amroûn.
Ibn al-Athîr (Madjd ad-dîn), 58.
— (Diyâ ad-dîn), 58.
Ibn Badî', 268, 277.
— Ça'îd abou'l-Fadâil, fils du précédent, 296, 297, 304, 307.
Ibn al-Bahrâî, 242.
Ibn Balâs, 703.
Ibn Chaddâd, 377.
Ibn aç-Çoûfî, 66.
Ibn Çoulaïha, 233, 279.
Cf. Banou Çoulaïha.

Ibn ad-Dâya, v. Madjd ad-dîn et Sâbiq ad-dîn.
Ibn Dimlâdj, 268.
Ibn Hobaïra, 50.
Ibn al-Khachchâb, 261, 262, 268, 278, 286, 296, 297, 298, 300, 304, 348.
— (ami de Kamâl ad-dîn), 63.
Ibn al-Khallâl, 296.
Ibn Qournâç, cf. Makkî.
Ibn Masraf, 176.
Ibn al-Milḥî, 277, 278.
Ibn Bouhriz, 279, 280, 305.
Cf. Banou Bouḥriz.
Ibn al-Mouqaddam, 377, 393, 415.
Ibrahim, fils de Rodwân, 304, 306.
Ibn Sallâr, vizir égyptien, 45, 66.
Ibrahim, fils de Rodwân, 304.
Ignace (patriarche jacobite), 132, 332, 681-683.
Ildeghiz, 36.
Ilghâzi, 59, 180, 185, 247, 248, 249, 256, 258, 261, 263, 264, 266, 270, 271, 272, 275, 277, 278, 280, 281, 283-287, 289-295, 296, 299, 307, 347, 375, 378.
Iliâs, 216.
Iltach, 239.
Iltekîn, 181.
Imâd ad-dîn ibn Ḥamawiya, 63, 64.
— (fils du précédent), 63.
'Imâd ad-dîn de Sindjâr, 413, 421.
Inalides, 181.
Ingerranus de Femum, 459.
Innocent II, 316.
— III, 313, 316, 442, 508, 521, 591, 597, 598-623, 624, 629, 656, 666, 673, 675, 678, 680, 681.
— IV, 533, 565, 661, 662, 666, 670, 673, 675, 676, 679, 682, 684-687, 697, 701, 702.
Irène, seconde femme de Bohémond III, 419, 545.
Irmengard, 517.
Isâ ibn Gumuchtekin, 298.
Isaac Ange, 423, 425, 587.
Isaac Comnène (de Chypre), 359, 367, 423-425, 429, 434, 479.
Isaac de Sig, 623.
Isabelle, femme de Bohémond III, 545.
Isabelle d'Arméme, fille de Léon II, 545, 631-633, 635, 652.
Isabelle, femme de Conrad de Montferrat et de Henri de Champagne, 597.
Isabelle de Chypre, 545, 643, 708.
Isabelle, fille de Bohémond VI, 545.
Isḥâq (Bâbâ), 694.
Islam-Beg, 696.
Isle (famille de l'), 535, 540.
Isma'îl, assassin, 268, 348.
Ismâ'îl (al-malik aç-Çâliḥ), 639, 646-649.
Ismâ'îl de Damas, 66, 352, 355.
Ismâ'îl, danichmendite, 414.
Ismaïliens, 174, 175, 188.
Italiens, 223, 547.
'Izz ad-dîn de Mossoul, 416, 420-422, 581.

Jacobites, 187, 332.
(Le) Jaune (famille), 454, 541.
Cf. Barthélemy.
Jean, patriarche jacobite, sous Joscelin Ier : 340-341.
— id. élu en 1252 : 683-684.
Jean VII le Magnifique, catholicos, 605-607, 685.
Jean, patriarche grec, 308, 309, 310.
Jean, fils de Bohémond Ier, 545.
Jean, César, 389, 391.
Jean, chancelier, 463.
Jean d'Angerville, 461, 716-717.
Jean de 'Azâz, 545.
Jean de Brienne, 597, 617, 619, 624, 631, 632, 638.
Jean Comnène, 96, 281, 354, 356 ss., 365 ss., 371, 379, 437, 493, 502, 549.
Jean Comnène, gouverneur de Chypre, 312.
Jean, évêque arménien d'Edesse, 369.
Jean de Flandre, 464.
Jean d'Ibelin, 25, 29, 641, 643, 650
— le Vieux, 609.
Jean Kontostephanos, 368.
Jean de Misis, d'abord archidiacre d'Antioche, 319, 611, 622.
Jean de Montfort, 545.
Jean de Nesle, 602-603.
Jean de Plan-Carpin, 701.
Jean de Ravendel, 30.

Jean de Salqîn, 540.
Jean, év. de Sis, 589.
Jean, év. de Tripoli et chancelier, 321, 463.
Jordan, chancelier, 463, 661.
Jordanès Jordanidès, 285.
Joscelin I, 236, 237, 238, 249, 250, 251, 254, 257, 259, 261, 262, 263, 264, 276, 281, 289, 290, 291, 292, 294, 295, 296, 297, 298, 300, 302, 304, 305, 307, 314, 336, 337, 348, 350, 351, 352, 470, 540, 542, 545, 577.
Joscelin II, 66, 117, 276, 335, 336, 337, 341, 350, 352, 354, 356 ss., 366 ss., 373, 382, 384 ss., 389, 437, 462, 470, 503, 538, 542, 549, 566, 568.
Joscelin III de Courtenay, 387, 405, 416, 422, 427, 513, 528, 540.
Joscelin de Çahyoûn, 544.
Joseph, 162, 337.
Joseph (d'Artâh), 287.
Josserand, 517.
Jourdain, connétable, 463.
Jubald de Djoubaïl, 323.
Juifs, 187, 500.
Justinien, 111, 112, 127, 129.

Kaïkâoûs Ier, 622, 623, 626-628.
— II, 696, 703, 705, 711, 714.
Kaïkhosrau I, 433, 613-615, 625-626.
— II, 646-649, 651, 695-696.
Kaïqobâdh I, 112, 626-628, 632, 634, 638, 644-646, 651, 681, 693.
— II : 696, 703.
Kamâl ad-dîn b. Hamawiya, 63, 64, 144, 172.
al-Kâmil (al-malik), 64, 127, 579, 580, 624, 625, 636-639, 641, 642, 645-648, 650, 704.
al-Kâmil (al-malik) de Mayâfâriqîn, 699, 703.
Karaman, cf. Qaramanides.
Karboûqâ, 9, 10, 181, 215, 216, 217, 219, 237, 254, 490, 570-572.
Khalaf ibn Mola'ab, 180, 239, 243.
Khîrkhân, 272, 273, 278, 280, 287, 297, 298, 301, 348, 352.
Khoutlough Abeh, 304, 306.
Khwarizmiens, 75, 193, 636-638, 645-649, 687, 695, 699, 708, 709.
Kilabites, 177, 188.
Kitboqâ, 706-707, 710, 712.
Kogh-Vasil, 181, 210, 218, 228, 235, 236, 250, 253, 254, 257, 263, 264, 265, 266, 270, 275, 335, 336, 337, 542, 705.
Koubilâï, 709.
Kourtig, 265, 276.
Koutogmès, 254.
Kurdânchâh, 272.
Kurdes, 191, 192, 351.

Ladja (Badja ?), 364.
Lambert, archidiacre, 501-503.
Lanfranc d'Antioche, 487.
Lascaris (Théodore), 626.
Laurent, év. de Tripoli, 321, 508, 592.
Léon Ier, baron roupénien, 252, 264, 275, 280, 337, 349, 354-360, 389, 565, 572.
Léon II (Ier, roi de Petite-Arménie), 6, 29, 143, 426, 431, 512, 516, 582-595, 598-633, 651, 653, 665, 668, 675, 685, 689.
Léon II, fils de Héthoum Ier, 701, 703, 715.
Léon III (de Cilicie), 99.
Léon de Maïopoli, 464.
Léonard de Roissol, 539, 595.
Leutrand de Saint-Georges, 325.
Loges (famille des), 535, 539, 544.
Cf. Robert, Roger, Guillaume, Henri, Hugues, Philippe, Pierre.
Lorenzo da Orte, 681, 682, 684-685.
Louis VII, 6, 379-382, 391, 400, 407, 409, 411, 507, 587.
Louis IX (Saint), 25, 533, 650, 651, 652, 697-698, 701, 702, 708, 718.
Loulou d'Alep, 269, 272, 273, 274, 276, 277, 281, 375.
Loulou (Badr ad-dîn) de Mossoul, 596, 628, 637, 647, 699, 700, 702, 704, 710, 711.
Lucie, fille de Bohémond VI, 544.
Lucienne de Segni, 545, 652, 665, 708.
Lucius III, 565.
Lyvon de la Montagne, 571.
Cf. Léon Ier.

Ma'anîtes (tribu bédouine), 378.
Madjd ad-dîn ibn ad-Dâya, 372, 375, 379, 395, 396, 397, 398, 405, 408.
Mahieu de Kaïsoûn, 385.
Maḥmoûd, de Damas, 355, 358, 363.
Maḥmoud ibn Mandî, 414.
Maḥmoûd le Mirdaside, 188.
Maḥmoûd, seldjouqide, 300, 304, 306, 351.
Mahomet (Mahon), 201.
Maïmoûn al-Qaçrî, 610.
Maklî ibn Qournâç, 292, 293.
Maleducat (= Doqâq), 216.
Malikchâh, 18, 51, 112, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 188, 190, 191, 199, 215, 248, 306, 375.
Mâlik ibn Sâlim, 300.
Malikchâh, fils de Qilidj Arslan Ier (ou Châhinchâh), 253.
Mamlouks, 68, 79, 84, 87, 116, 122, 123, 126, 143, 144, 151, 330, 374, 693, 707, 709, 711.
al-Ma'moûn, vizir égyptien, 348.
al-Mançoûr I (al-malik) de Ḥamah, 69, 603.
— II : 715.
al-Mançoûr (al-malik) de Ḥomç, 58, 684.
Manfred, 68, 714.
Mangoudjak (famille de), 182, 294, 626, 644.
Mangoukhan (?), de Bikisrâil, 353.
Mansel (famille), 453, 528, 535, 537, 538, 543.
Cf. Robert, Simon, Thomas, Guillaume.
X. Mansel, 543.
Manuel Comnène, 60, 95, 136, 282, 366, 367, 371, 374 ss., 391 ss., 410, 411 s., 417-420, 422, 437-438, 493, 506, 565, 588.
Marcia de Hongrie, 604.
Marciban, 235, 573.
Marco Polo, 691.
Marguerite de Beaumont, 545.
Marguerite de Montfort, 545.
Marie, fille de Conrad de Montferrat, 597.
Marie, sœur de Roger, 545.
Marie d'Antioche, 406, 412, 422, 545.
Marie, fille de Bohémond IV, 545
Marie, fille de Bohémond VI, 545.
Marie, ép. Philippe de Montfort, 545.
Marie de Flandre, 606.
Maronites, 187, 545, 563, 679, 723.
Martin de Lattakié, 264.
Martin de Margat, 463, 543.
Martin de Nazareth, 538.
Marwân, 216.
Marwanides, 46, 155, 177, 180.
Mas'oûd, seldjouqide d'Anatolie, 253, 299, 361, 363, 365, 368, 379, 382, 385 ss., 390, 394.
Mas'oûd, seldjouqide de Perse, 293, 304, 349, 355.
Mas'oûd, fils de Boursouqî, 304, 306, 354.
Mathieu de 'Aïntâb, 298.
Mathieu de Çahyoûn, 544.
Matthieu d'Edesse, 562, 566, 577.
Cf. Sources.
Maudoûd (gouverneur de Mossoul), 249, 253, 256, 257, 258, 261-264, 266, 267, 270-273, 306, 336.
Mauger de Hauteville, 285.
al-Mazdaghânî, ministre, 347, 348.
Mazoir, 171, 176, 439, 453, 513, 520, 522, 528, 536, 537, 538, 539, 540, 543.
Cf. Renaud, Bertrand, Thomas, Charles, Amaury, Robert, Alfred, Agnès, Béatrice et Marqab.
Mazyadites, 177, 184, 248.
Mélisende, mère de Baudouin III, 391, 394, 406.
Mélisende, femme de Bohémond IV, 545, 631.
Mergalscotelou, 216.
Michel VII, 199.
Michel Branas, 392.
Michel Paléologue, 685, 711, 714.
Michel le Syrien, 562, 566, 567, 577.
Cf. Sources.
Michel de Gargar, 295, 299, 335, 356, 542.
Mirdasides, 60-61, 177, 188, 194.
Mleh, 389, 409 s., 417, 512.
Moḥammad, sultan, fils de Malikchâh, 181-183, 248, 259, 261, 268, 272, 274, 275, 277.

Mohammad, danichmendite, 182, 254 (i), 358, 361, 363, 365 s.
Moḥammad, de Malaṭya, 414.
Mohammad ibn Qaradja, 298.
Monastras, 240, 243.
Monchy (famille de), 535.
Mong-Ka, 700-701, 703, 704, 709.
Mongols, 28, 61, 62, 75, 100, 119, 193, 636-637, 645, 648, 649, 683, 686, 687, 689, 691, 693-696, 699-713, 718.
Monolycos, 254.
de Mons ou des Monts (famille de), 453, 536.
Morfia, femme de Baudouin II, 562.
al-Mou'aẓẓam (al-malik) de Damas, 64, 65, 68, 621, 624-625, 637, 642.
al-Mou'aẓẓam Toûrânchâh, fils d'aç-Çâliḥ Ayyoûb, 69, 648, 698, 704.
al-Mou'aẓẓam Tourânchâh, fils de Saladin, 650, 705.
Moubârak ibn Chibl, 285.
al-Moudjâhid (al-malik) de Homç, 609, 638.
Moudjîr' ad-dîn Abaq, v. Abaq.
al-Moughith de Karak, 707, 710.
Moughith ad-dîn Toghroul-Chah d'Erzeroum, 433, 626.
Mouḥî ad-dîn Mas'oûd d'Ankara, 433.
Mou'în ad-dîn b. Ḥamawiya, 63, 64, 381.
al-Mou'izz (al-malik).
Cf. Aïbek.
Mou'izz ad-dîn de Malaṭya, 625.
Mounqidhites, 180, 220, 268, 272, 273, 290, 298, 344, 354, 396.
Mouqallid ibn Saqouîq, 296.
Mouslim ibn Qoraïch, 175, 179, 188, 191.
Moûsâ ibn 'Amroûn du Kahf, 353, 364.
Mousta'lî, 188.
al-Moustarchid, calife, 306, 355.
al-Mouẓaffar I (al-malik) de Ḥamâh, 57.
— II : 77.
Mouzarra ibn al-Faḍl, 296.
Murgalé, 571.
Musched du Mans, 574.
Naçr ibn Mousrâf ac-Rawâdifî, 173.
n-Nâcir (al-malik) d'Alep, 61, 62, 75, 78, 649, 699, 703, 704, 705, 707, 710.
n-Nâcir Moḥammed, sultan mamlouk, 78, 79, 81, 82, 125.
Nâcir, fils de 'Alî Kurd, 272.
Naçr ibn Mousrâf ar-Rawâdifî, 173, 433.
Nadjm ad-dîn Ayyoûb, 396.
Nagestes, 433.
Narjot de Toncy, 545.
Nersès (Saint), 565-567, 577, 724.
Nersès Schnorhali, 564.
Cf. Sources.
Nicola I Embriaco, 498.
— II, 499.
Nicole de Saint-Omer, 545.
Nicolas le Jaune, 457, 464.
Nicosus, 210.
Niẓâm al-Moulk, 196, 375.
Nizâm ad-dîn Arghoûnchâh d'Amasya, 433.
Nizâr, 188.
Nizariens, 189.
Noçaïris, 170, 189, 343, 344, 428, 474.
Nomaïrites, 114, 178, 181, 216, 249.
Normands, 198, 200, 202, 203, 209, 224, 229, 310, 311, 313, 437 passim.
Nouçrat ad-din *amir-amîrân*, 66, 393, 396, 397, 398 s.
Nouçrat ad-dîn de Mar'-ach, 623.
Noûr ad-dîn, 37, 50, 56, 58, 62, 63, 66, 67, 116, 137, 185, 186, 372, 373 ss., 393 ss., 414, 415, 465, 467, 468, 539.
Noûr ad-dîn de Mossoul, 596.
Noûr ad-dîn Moḥammad de Qaïsariya, 433, 625.
Noûr ad-dîn Moḥammad, fils de Qara Arslân, 413, 414, 420 s.

Ogodâï, 695, 696.
Olivier, chambrier de Bohémond III, 423, 454, 463, 583, 595.
Onfroi de Toron, 385, 388, 545.
Opizon, patriarche, 322, 661-663, 666, 670, 676, 678, 685.
Opizon de Tripoli, 321.
'Oqaïlides, 177, 179, 181, 379.

Orgueilleuse, femme de Bohémond III, 419, 540, 545.
Orgueilleuse, fille de Bohémond IV, 545.
Oschin I de Lampron, 208, 243, 263.
— II, 389.
— III, 623.
Osmond, duc, 464.
Othon IV de Brunswick, 618.
Otton (d'Apamée), 319.
Otton de Tibériade, 595, 609.
Oulough-Sallâr, 236.
Ousâma ibn Mounqidh, 344.

Païen, bouteiller, 463.
Païen de Castellud, 464, 536.
Païen de Saroûdj, 263, 264, 336.
Pakrad, 181, 207, 210, 218, 264, 276.
Pancrace, cf. Pakrad.
Pantéléimôn (Saint), 317.
Pascal II, 315, 316, 501.
Pascal de Çahyoûn, 544.
Paul de Tripoli, 321.
Pegolotti, 470.
Pélage, 625, 629, 631, 633, 661, 667.
Pervaneh Mou'în ad-dîn Soulaïmân, 711, 718.
Philarète, 113, 178, 181, 187, 191.
Philippe, dominicain, 6, 680-681, 686.
Philippe, sœur de Bohémond III, 412, 545.
Philippe, croisé en 1204, 604.
Philippe d'Antioche, 545, 624, 632-633, 635, 652, 666, 685.
Philippe, comte de Flandre, 418, 419.
Philippe Ier de France, 251.
Philippe d'Ibelin, 640, 641.
Philippe des Lôges, 544.
Philippe de Misis, 319.
Philippe de Montfort, 545, 708.
Philippe de Novare, 643, 644.
Cf. Sources.
Philippe de Souabe, 618.
Philippe Tirel, 545.
Philippe-Auguste, 432, 597, 608.
Pierre I d'Angoulême, patriarche, d'abord évêque de Tripoli, 321. 508, 592, 611, 612, 613, 615, 655, 660, 675, 676, 677.
Pierre II, patriarche (d'abord abbé de Locedio), 312, 313, 520, 610, 615, 619, 630, 660, 669, 670, 675, 677.
Pierre, chambrier, 463.
Pierre, hospitalier, 517.
Pierre, vicomte, 464.
Pierre d'Amalfi, 456, 464.
Pierre d'Apamée-Albara, 286, 309, 319.
Pierre II d'Apamée, 319.
Pierre Armoin, 461, 464, 504, 536.
Pierre Barthélémy, 217.
Pierre d'Aulph, 209.
Pierre I de 'Azâz, 463, 545.
Pierre I de Boulounyas, 320.
— II : 320.
Pierre de Capoue, 661.
Pierre de Djoubail, 323.
Pierre l'Ermite, 9, 206, 211, 217, 231, 570, 571.
Pierre le Latinier, 323.
Pierre des Loges, 544.
Pierre de Lyon, 503.
Pierre de Ravendel, 594, 665.
Cf. Sources.
Pierre de Roaix, 209, 218.
Pierre de Saint-Hilaire, 322.
Pierre de Saint-Marcel, 6, 604-607, 611, 616, 622, 676, 677.
Pierre (de Saint-Paul), 323.
Pierre Salvarici, 463.
Pierre de Tarse, 320.
Pierre de Tortose, 322.
Pisans, 223, 244, 314, 485, 491-501, 592, 594, 629, 688-691, 708, 718, 721.
Pitzéas, 243.
Plaisance de Giblet, 545.
Plaisance, sœur de Bohémond IV, 545.
Plantagenets, 31, 587.
Ponce-Maurice (du Puy), 310.
Pons de Balazoc, 8.
Pons de Tell-Denis (= de Rocca Maura ?), 264, 280, 541.
Pons (de Tripoli), 255, 256, 267, 273, 279, 285, 288, 289, 294, 302, 350, 352, 356, 437.

Pons, évêque de Tripoli, 321.
Provençaux, 8, 200, 218, 245, 488, 547, 692, 708.

Qalâoûn, 73, 74, 76, 172, 720-721.
Qâïtbâï, 121.
Qara Arslân, Artouqide, 364, 365, 368, 385, 393, 413.
Qaradja (d'Alep), 278.
Qaradja (de Ḥarrân), 216, 237.
Qaradja (de Ḥomç), 272.
Qaramanides, 694, 711.
Qilidj-Arslan Ier, 181-182, 206, 228, 235, 247, 248, 253, 254 (sous le nom de Soulaimân), 570, 572, 573.
— II : 66, 95, 380, 382, 387, 394, 399, 401-405, 411, 414-420, 423, 426, 430, 433, 625.
— III : 626.
— IV : 696, 703, 704, 711, 712.
Qizil, 278.
Qizil Arslân, 216.
Qotb ad-din de Mossoul, 393, 398, 408, 413.
Qotb ad-din de Sûvâs, 433, 625.
Qotb ad-din Ilghâzi, 421, 422.
Qoutloumouch, 247, 248.
Qoutouz, 706, 709, 710.

ar-Râchid, calife, 355.
Raiace (N. de), 517.
Rainier, patriarche, 661, 676, 680.
Raoul I, patriarche, 312, 313, 316, 318, 319, 324, 356, 489, 501-505, 510, 511, 549, 674, 675.
— II : 507-508, 663.
Raoul, évêque de Djabala, 322.
Raoul, chancelier, 463.
Raoul d'Acre, 464.
Raoul de Merle, 391.
Raoul des Monts (de Mons), 464, 583.
Raoul de Rivira, 461, 464.
Raoul de Tibériade, 609.
Ravendel (famille), 665.
Cf. Pierre, Jean.
Ravendinos, 281.
Raymond, maréchal, 463.
Raymond de Maraqiya, 543.
Raymond de Palacio, 514.
Raymond Pilet, 218.
Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, 4, 132, 225, 287, 304, 312, 357-383, 437, 439, 442, 457, 471, 488, 489, 493, 499, 501-505, 510, 512, 536, 566, 545, 569.
Raymond Roupen, 6, 30, 31, 312, 453, 463, 468, 499, 516, 538, 545, 591, 595, 600-624, 628-634, 642, 655-658, 661, 667, 688-689, 703.
Raymond de Tortose, 322.
Raymond I (de Toulouse ou de Saint-Gilles), 8, 24, 131, 185, 200, 202, 205, 209, 215, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 229, 230, 231, 232, 233, 236, 240, 242, 244-246, 309, 312, 437, 490, 535, 577.
— II, comte de Tripoli : 358, 364, 388, 390, 396, 406-411, 511.
— III, id. : 416-418, 423-426, 499, 513, 593, 689.
Raymond, fils de Bohémond III, 427, 432, 545, 584, 585, 586, 591, 592.
Raymond, fils de Bohémond IV, 461, 545, 620.
Raymond, fils de Bohémond VI, 545.
Renard de Dampierre, 602-603.
Renaud, connétable, 463.
Renaud de Châtillon, 60, 132, 187, 312, 371, 391 ss., 395 s., 405, 407, 409, 411, 416, 423, 427, 437, 440, 479, 493, 496, 505-506, 509, 512, 566, 545, 598.
Renaud, fils de Renaud de Châtillon, 545.
Renaud, de Kaisoun, 387.
Renaud, de Marach, 383.
Renaud I Mazoir, 244, 279, 286, 458, 463, 522, 537, 543.
— II, 280, 351, 353, 423, 532, 538, 543.
— III, 543.
Renaud Porquet, 15.
Renaud de Saint-Valery, 398, 408, 540.
Renaud de Voret, 539.
Renoard III de Maraqiya, 543.
Renoart de Nefin, 608, 609.
Richard d'Abbeville, 539.
Richard de Bilio, 538.

Richard de Chaumont, 570, 571.
Richard Cœur-de-Lion, 18, 424, 425, 432, 434, 581, 587.
Richard de Cornouailles, 648.
Richard de Lachaora, 539.
Richard du Principiat (de Salerne), 228, 235, 246, 247, 249, 250, 264, 266, 336, 459, 463, 545.
Richier d'Amalfi, 640.
Richier de l'Erminat, 540, 583-584.
Rival de Dinan, 574.
Rivira (famille), 457.
Robert de Bourgogne, 511-512.
Robert de Caen, 574.
Robert Fitz-Gérard, 463.
Robert de Flandre, 199, 209, 218, 221, 222, 223.
Robert Fraisnel, 545.
Robert Guiscard, 202, 224, 545.
Robert le Lépreux, fils de Foulques, seigneur de Zerdana, 274, 289, 290, 540, 544.
Robert des Loges, 544.
Robert I Mansel, 408, 544.
— II, 30, 453, 463, 544, 595, 656.
Robert Mazoir, 543.
Robert le Moine, 572.
Cf. Sources.
Robert de Normandie (Courteheuse), 212, 220, 222, 223, 256.
Robert de Saint-Lô, 286, 540, 541.
Robert I de Sourdeval, 274, 535, 544.
— II, 388, 544.
Robert de Sudon, 539.
Robert de Tripoli, 321.
Robert de Vieux-Pont, 264, 285.
Rodwân, 180, 189, 193-195, 213, 216, 218, 228, 230, 236, 239, 242, 243, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 258, 259, 262, 263, 265, 266, 267, 268, 272, 300, 304, 307, 338, 343.
Roger, prince d'Antioche, 4, 16, 66, 235, 266-286, 289, 290, 291, 304, 311, 312, 313, 314, 332, 340, 343, 344, 436, 440, 471, 491, 540, 541, 545, 574.
Roger de Çahyoûn, 544.
Roger de Corbeil, 457, 464.
Roger de Corneille, 539.
Roger de Florence, 540.
Roger de Larent, 517.
Roger des Loges, 544.
Roger de Montmarin, 264, 541.
Roger I des Monts (de Mons), 463.
Roger II des Monts, 463, 595.
Roger de Rozoy, 209.
Roger I de Sicile, 234, 267.
Roger II de Sicile, 303, 307, 380, 488-489, 502, 503.
Roger de Soudin, 264.
Roger de Sourdeval, 544.
Roger de Tarse, 320.
Rokn ad-dîn Soulaimân de Toqât puis Qonya, 433, 601, 625.
Romain de Tripoli, 321.
Romain, év. de Djabala, 322.
Romain Diogène, 361.
Romains, 137, 145, 153, 164.
Roupen II, 413.
Roupen III, 417-420, 423-426, 582, 584, 632.
Roupéniens, 152, 181, 211, 252, 254, 263, 266, 275, 337, 349, 354, 389, 635.
Roustem, chef turcoman, 425.
Rubaldus d'Antioche, 487.
Russudan, 686.

Sâbiq ad-dîn b. ad-Dâya, 429.
Sa'd ad-dîn ibn Ḥamawiya, mystique, 63, 64.
as-Sa'id (al-malik) de Mârdîn, 700, 704.
Saïf ad-dîn Balabân, 79.
Saïf ad-dîn Balabân at-Tabâkhî, 720.
Saïf ad-dîn Ghâzî I de Mossoul, 79, 372-373, 393.
— II : 413-417.
Saïf ad-dîn ibn 'Amroûn, seigneur du Kahf, 313.
Saint Hilaire, 584.
Saint Hubert, 576.
Saint-Jacques de l'Epée, 5, 507, 514, 515.
Saint-Léonard, 573.
Saint-Lô (famille de), 535.
Cf. Robert.
Saint Serge, 509.
Saïsan, 254.
Saladin, 6, 19, 22, 39, 45, 46, 50-58, 60, 62, 66, 74, 87, 98, 118,

142, 143, 149, 155, 160, 161, 164, 165, 168, 171, 344, 354, 374, 378, 379, 384, 410, 411, 413, 415-434, 467, 493, 511, 512, 538, 567, 579, 580, 581, 582, 594, 596, 675, 714.
Sâlim ibn Mâlik, 277.
Saltouq (famille de), 182, 626.
Samaritains, 186.
Sanbil, 265.
Sandjâr, seldjouqide, 183.
Sandjâr ('Alam ad-dîn) de Damas, 710.
Sandjarchâh d'Héraclée, 433.
Sansadoine, Sanxadole = Chams ad-daula.
Sarménie (famille de), 453, 536, 545.
Cf. Eschivard, Acharie, Gervins.
Sâroûm, 696.
Sawâr ibn Aîtekîn, 348, 351 s., 355, 360, 361, 364 ss., 373.
Sayyid Baṭṭâl Ghâzî, 182, 186, 377, 576.
Scagia d'Antioche, 487.
Sdéfané, 389, 390, 394, 407, 512.
Seldjouqides, 51, 60-61, 66, 85, 95, 178, 179, 195, 196.
— d'Anatolie, 28, 138, 227, 232, 253, 254, 294, 375, 378, 433, 581, 615, 622, 625, 637, 645, 648, 683, 693, 704.
Sempad le Connétable, 696, 700, 701, 703, 715.
Cf. Sources.
Serge, 323.
Serlo (d'Apamée), 319.
Sevindj ibn Boûrî, 348.
Sibylle, sœur de Baudouin IV, 427.
Sibylle, femme de Bohémond III, 422, 423, 429, 430, 541, 545, 582-583, 628.
Sibylle, femme de Bohémond IV, 545, 702.
Sibylle, femme d'Adémar de Layron, 539, 544.
Sibylle, ép. Gautier I de Sourdeval, 544.
Sicard de Crémone, 604, 606-607, 616.
Cf. Sources.
Siméon, patriarche grec, 612, 613, 619, 680, 684.
Simon (Arménien), 209.
Simon de 'Aintâb, 368.
Cf. Simon de Ra'bân.
Simon Burgevin, duc, 454, 464.
— fils du précédent, chambrier, 457, 463.
Simon Mansel, 29 sq., 453, 463, 544, 703, 716.
Simon de Ra'bân, 389 (= Simon de 'Aintâb ?).
Simon Tirel, 545.
Sinân, « assassin », 37, 89, 354.
Sobiran (famille), 541.
Sofred de Saint-Praxis, 6, 602-607.
Soliman, cf. Qilîdj Arslân I.
Sonqor le long, 270, 274.
Sotêricos, patriarche grec, 400.
Soukmân, 180, 181, 213, 216, 217, 230, 237, 238, 242, 247, 258, 261, 262, 263.
Soukmân al-Qouṭbî, 248, 253, 257, 299.
Soukmân II d'Akhlâṭ, 421, 422, 596.
Soulaïmân, fils d'Ilghâzî, cf. Chams ad-daula Soulaïmân.
— frère d'Ilghâzî, cf. Badr ad-daula Soulaïmân.
Soulaïmân, 216.
Soulaïmân (Soliman), b. Qoutlou-mouch, 16, 179, 181, 191, 253.
Soulaïmân = Qilîdj Arslan I.
Sourdeval (famille de), 535, 539, 544.
Cf. Robert, Gautier, Roger, Sibylle.
Stéphanie, fille de Léon Ier, 620, 631.
Stylites, 323, 334.
Sultân, mounqidhite, 262, 263, 266, 299, 301, 302, 362.
Sultânchâh, 277, 278, 300.
Syriens, 10, 15, 187, 190, 192.

Tabar = Mohammad fils de Malikchâh.
Tafurs, 15.
Takach, 265.
Talâï' b. Rouzzik, 66, 318.
Tamîmî, 41.

Tamîrak, 270, 274.
Tancrède, 11, 12, 14, 15, 172, 200, 205, 206, 207, 208, 209, 218, 220, 221, 222, 228, 229, 232-235, 237, 238, 240, 241-266, 267, 289, 304, 311, 312, 313, 314, 316, 336, 337, 343, 344, 354, 436, 437, 440, 465, 471, 488, 490, 491, 493, 497, 536, 538, 541, 545, 577.
Tancrède Fraisnel, 398, 545.
Tancrède de 'Azâz, 545.
Tanoûkhî, 42.
Taqi ad-dîn 'Omar de Ḥamâh, 433.
Tathoul, 228, 237.
Tatikios, 206, 207, 212, 214, 216, 218.
Tchinghiz-Khân (Gengiskan), 636.
Templiers, Temple, 5, 6, 7, 142, 143, 144, 174, 329, 342, 360, 384, 389, 392, 408, 414, 418, 423, 424, 429, 503, 507, 510-521, 532, 539, 562, 582, 592-593, 600-621, passim, 628-635, 642, 648, 650-652, 667, 681, 697, 705, 706, 708, 715, 717, 719.
Tervagan, 201.
Teutoniques, 5, 148, 618, 629, 635, 638, 651, 667, 668, 708.
Thamar, reine de Géorgie, 332.
Théobald de Corizo, 464.
Théodora, seconde femme de Bohémond III, 419, 545, 562.
Théodora Comnène, 399, 412, 506.
Théodore de Barneville, 274, 541.
Thibaut de Champagne, 647.
Thiémon (Saint), 574.
Thierry, comte de Flandres, 396, 397-399, 411.
Thomas, cardinal, 670.
Thomas, duc byzantin, 389.
Thomas, frère d'Aimery, 504.
Thomas Roupénien, 413 s.
Thomas, templier, 651.
Thomas, vicomte, 464.
Thomas Becket, 326.
Thomas de Djabala, 538, 544.
Thomas de Ham, 30.
Thomas Maslebrun, 595.
Thomas Mazoir, 543.
Thomas Tirel, 463, 595, 634.
Thoros d'Edesse, 14, 112, 181, 187, 194, 210, 211, 227, 572, 573.
Thoros Ier, roupénien, 252, 275, 276, 337, 349, 352, 572, 574.
Thoros II, 360, 361, 389-391, 395, 397, 401, 407, 409-413, 506, 512, 535, 567, 568.
Thoros, mari de Marie, 545.
Thoros, fils de Héthoum, 715.
Tigrane, 266.
Timourtâch, 47, 295, 298, 299, 300, 305, 306, 351 s., 356, 363, 386, 393.
Tirel (famille), 30, 453, 535.
Cf. Guillaume, Simon, Philippe, Geoffroy.
Todigum (= Toghtekîn).
Toghril, seldjouqide, 299.
Foghril d'Alep, 628, 635.
Toghrilchâh, cf. Moughîth ad-dîn Toghroulchâh.
Toghroul (d'Arrân), 293.
Toghroul-Arslan, fils de Qilidj-Arslan I, 253, 263, 291, 294, 299, 300.
Toghroul-Beg, 178, 247.
Toghtekîn, 39, 180, 216, 233, 241, 251, 255, 256, 258, 262, 263, 265, 266, 267, 269, 271-275, 277-279, 284, 285, 287, 289, 290, 291, 292, 298, 300, 301, 302, 304, 347, 355.
Torold, 464.
Torontâï, 721.
Toscans, 690.
Toumân, 304.
Toûrânchâh, cf. al-Mou'aẓẓam.
Tontonch, 179, 180, 183.
Trébizonde, 292.
Trigaud, 132, 463.
Tzimiscès, 129.

Udo de Forestmoustiers, 285.
Ugo I Embriaco, 498.
— II, 499.
— III, 609.
Urbain II, 199, 200, 202.
— III, 499, 509, 518, 675.
Ursinus (= Oschin ?), 208, 264.

Vahrâm de Ḥamoûs, 712.
Vasil, cf. Azil Suscence.
Vasil = Basile frère du Katholikos.
Vathap (= Waththâb).

Vénitiens, 298, 479, 485, 491-501, 597, 611, 626, 688, 690-691.
Victor IV, 509.
Vieux-Pont (famille de), 535.

Wâqidî, 377.
Wâsiṭ, 306.
Waththâb, 216, 217.
Welf, 208.
Welf de Bavière, 231, 571.
Wilbrand d'Oldenburg, 618.
Cf. Sources.

Yaghi-Siyân, artouqide, 300.
Yaghi-Siyân d'Antioche, 9, 185, 187, 212, 213, 215, 216, 235.
Yâghî-Siyân, de Sîwûs danichmendite, 365, 380, 390, 394, 404, 414, 439.
al-Yaghisiyâni, de Ḥamêk, 363, 369, 372, 373.
Ya'qoûb, 390.
Yâq-oûtî, 237.
Yâroûqiya (tribu), 378, 431, 581.
Yarouqtâch, 277, 278.
Yves Cassiuel, 539.
Yves de Nesles, 391.

Zacharie de Marqab, 538.
Zacharie de Sarménie, cf. Acharie.
Zâfir, calife fatimide, 45, 53, 66.
aẓ-Zâhir (al-malik) d'Alep, 52, 53, 56, 57, 71, 135, 139, 155, 156, 162, 429, 432, 433, 579-581, 590-593, 596, 600, 603, 604, 608, 609, 610, 613, 617, 621, 622, 624-628, 681, 690.
Zaïn al-Ḥâfiẓî, 705.
Zakas, 216, 362.
Zamorroud Khâtoûn, 66.
Zengî (Zangî), 42, 66, 98, 112, 113, 154, 162, 185, 186, 193, 305, 306, 307, 338, 342, 343, 346-372, 378, 511, 722.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE ..... V-VII

INTRODUCTION : les sources .....

I. Généralités 1

II. Sources latines : documents d'archives 3

Chroniques 6

Sources juridiques 28

III. Sources arabes : généralités 33

Dictionnaires biographiques 35

Chroniques antérieures à Saladin 38

Contemporains de Saladin 50

Période ayyoubide 55

Historiens de Baïbars et Qalaoûn 73

Chroniqueurs du début du XIVe siècle 77

Compilations tardives 82

Géographes 91

Correspondances 93

IV. Sources persanes, grecques, syriaques, arméniennes 94

Bibliographie 101

PREMIÈRE PARTIE

I. Le pays 105

II. Topographie historique et archéologique, généralités 109

Comté d'Edesse 110

Principauté d'Antioche 127

III. Orient et Occident à la fin du XIe siècle : la conquête turque et le morcellement politique 177

Le morcellement social 184

Aspects de la vie et des institutions syriennes 193

La croisade et le problème de l'installation franque en Syrie 198

SECONDE PARTIE

I. L'établissement de la domination franque 205

II. Le développement territorial des états francs (1100-1119) 227

Jusqu'au départ de Bohémond (1104) 227

Les succès de Tancrède (1105-1110) 241

La contre-offensive sultanale à la fin du principat de Tancrède 251

La contre-offensive sultanale au début du principat de Roger 266
L'apogée (1115-1119) 275
III. Les années tournantes : le désastre de 1119 et le relèvement (1119-1123) 283
La question d'Alep (1123-1128) 295
IV. La formation de l'Eglise latine d'Antioche 308
L'Eglise séculière, le patriarcat de Bernard 308
L'Eglise régulière 323
V. Le régime de l'occupation militaire et les premiers contacts avec les indigènes 327

TROISIÈME PARTIE

I. Les Francs entre Byzance et l'Islam jusqu'à la seconde croisade ; les débuts de Zengi (1128-1136) 347
Raymond de Poitiers et Jean Comnène 357
La chute d'Edesse 368
II. Francs et Arméniens entre Noûr ad-din et Manuel Comnène (1146-1164) ; la réorganisation de l'Islam 374
La seconde croisade et la débâcle franque de 1149-1151 379
Recul de Byzance et progrès de Noûr ad-din jusqu'en 1157. 389
La crise de l'état de Noûr ad-din et la campagne syrienne de Manuel Comnène 395
La question d'Antioche de 1160 à 1164 405
III. Antioche entre le protectorat byzantin et l'Egypte de Saladin. 410
L'apogée du protectorat byzantin et de la puissance de Noûr ad-din 410
L'affaiblissement des Musulmans au début de Saladin 415
La rupture de Byzance avec les Francs et la réunification de la Syrie musulmane 420
Les conquêtes de Saladin, Antioche pendant la troisième croisade 428

QUATRIÈME PARTIE

I. Les institutions politiques de la principauté d'Antioche 435
Généralités 435
Le prince, la cour et la justice 439
Les grands officiers 452
L'administration locale 455
Les finances et la monnaie 465
II. La vie économique : agriculture, industrie, commerce 472
Quelques questions de droit relatives à la vie économique. 480
Les colonies italiennes 487
III. L'évolution de l'Eglise d'Antioche ; Raoul et Aimery 501
Les ordres militaires 510
IV. La société laïque ; la noblesse 527
Les familles nobles et les fiefs 534
La bourgeoisie 547

Le régime des biens dans la famille noble et bourgeoise.. 549
Les classes pauvres, les paysans..... 555
V. Le rapprochement entre chrétiens..... 561
VI. La vie intellectuelle, les Chétifs..... 569

CINQUIÈME PARTIE

I. Les débuts de la période ayyoubide, les dernières années de Bohémond III ; caractères et débuts des Ayyoubides.... 579
Le guet-apens de Baghrâs et la fondation du royaume arméno-cilicien..... 582
Premiers conflits entre Léon et Bohémond de Tripoli..... 590
II. La guerre de succession d'Antioche, 1201-1216 ; la politique d'Al-Adil..... 596
La question d'Antioche de 1201 à 1204..... 598
La question d'Antioche de 1204 à 1208..... 608
La question d'Antioche de 1208 à 1216..... 615
III. De la cinquième à la sixième croisade, Raymond Roupen et Philippe d'Antioche ; la politique générale..... 624
Le principat de Raymond Roupen..... 628
Philippe d'Antioche roi de Cilicie..... 631
IV. La période de Frédéric II et des Khwarizmiens ; al-Kâmil, Frédéric II et les Khwarizmiens..... 636
Les dernières années de Bohémond IV..... 640
Les derniers Ayyoubides et leurs rapports avec les Seldjouqides et les Khwarizmiens..... 644
La Syrie du Nord au temps de Bohémond V..... 650
V. Les institutions politiques d'Antioche depuis 1193, la Commune..... 653
VI. L'Eglise d'Antioche au XIIIe siècle : les derniers patriarcats, les ordres nouveaux, l'influence romaine..... 660
Les missions et le problème de l'union des Eglises..... 678
VII. Le déplacement du commerce dans la Syrie du Nord..... 688
VIII. La période arméno-mongole et la réaction mamlouke.....
L'écrasement des Seldjouqides et les ravages des Turcomans..... 693
La conclusion de l'entente franco-arméno-mongole..... 699
L'offensive arméno-mongole..... 703
La conquête mamlouke et la fin de la Syrie franque du Nord..... 713
Conclusion..... 722
Index..... 725

Luçon. — Imp. Pacteau. 8066-2-40.